

# BABELAO

---

## Electronic Journal for Ancient and Oriental Studies

9 (2020)

---

*CL. OBSOMER, Le terme ḥnw et le début du Naufragé (p. 1-27)*

*C. PIERRE, Les vice-rois de Kouch à la XVIII<sup>e</sup> dynastie (p. 29-44)*

*L. PLEUGER, Le Livre de la Terre. À propos du sens de lecture d'une composition funéraire de l'Égypte ramesside (p. 45-94)*

*J.-CL. HAELWYCK, Les cantiques daniéliques (Dn 3,26-90) vieux latins et leurs types de texte (p. 95-116)*

*P. HANJOU, États et propriétés des déclinaisons arabes (p. 117-145)*

*N. AFIF, De Leipzig à Fès : une copie sépharade de la traduction hébraïque du Coran d'Hermann Reckendorf (p. 147-160)*

*J.K. ELLIOTT, Versions of the New Testament: A Survey of (some) Recent Research (p. 161-166)*

ACADÉMIE BELGE POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ANCIENNES ET ORIENTALES  
(ABELAO)

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

# **BABELAO**

---

## **Electronic Journal for Ancient and Oriental Studies**

### ***General Editors / Directeurs***

Prof. Jean-Claude Haelewyck (Louvain-la-Neuve),

Prof. Claude Obsomer (Louvain-la-Neuve)

### ***Assistant Editors / Secrétaires***

Marianne Michel (Louvain-la-Neuve),

David Phillips (Louvain-la-Neuve)

### ***Editorial Committee / Comité de rédaction***

Alessandro Bausi (Hamburg), Anne Boud'hors (Paris), Antoine Cavigneaux (Genève), Sabino Chialà (Bose), Bernard Coulie (Louvain-la-Neuve), Alain Delattre (Bruxelles), Johannes Den Heijer (Louvain-la-Neuve), Didier Devauchelle (Lille), Jean-Charles Ducène (Bruxelles), James Keith Elliott (Leeds), Jean-Daniel Macchi (Genève), Michael Marx (Berlin), Claude Obsomer (Louvain-la-Neuve), Agnès Ouzounian (Paris), Tamara Pataridzé (Louvain-la-Neuve), Paul-Hubert Poirier (Laval, Québec), Véronique Somers (Paris, Louvain-la-Neuve), David Taylor (Oxford), Anton Vojtenko (Moscou).

# Le terme *hnw* et le début du *Naufragé*

Par

Claude Obsomer\*

*Université de Namur, Université catholique de Louvain*

**L**e récit du *Naufragé* est connu par une copie unique, celle du papyrus n° 1115 du musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg<sup>1</sup>. On ignore la provenance de ce papyrus et les circonstances de son entrée au musée, où il fut découvert début 1881 et déroulé sans trop de difficultés. C'est en septembre 1881, lors du Cinquième Congrès international des Orientalistes qui se tenait à Berlin, que Wladimir Golénischeff révéla l'existence de ce texte littéraire du Moyen Empire qui lui semblait offrir des similitudes avec les récits des voyages d'Ulysse et de Sindbad le Marin<sup>2</sup>. Golénischeff publia une première traduction du *Naufragé*,

---

\* Je remercie Bernard Mathieu pour les données bibliographiques communiquées, ainsi que Jean-Claude Haelewyck et Daniel Malnati pour leur relecture attentive.

<sup>1</sup> Coupé en huit sections, le papyrus a une longueur de 380 cm et une hauteur de 12 cm environ, d'après GOLÉNISCHEFF 1913, p. 2.

<sup>2</sup> GOLÉNISCHEFF 1882a. Il pensait plus précisément au séjour d'Ulysse dans l'île d'Alcinoos (p. 107-110) et à celui de Sindbad dans l'île du roi Míhradj (p. 113-117), tous deux consécutifs à un naufrage.

en français, dès 1882<sup>3</sup>, mais il attendit plus de vingt ans pour éditer le texte en transcription hiéroglyphique<sup>4</sup>. Cette *editio princeps*, qui respecte la disposition du texte en colonnes et en lignes<sup>5</sup>, devança de peu l'édition d'Adolf Erman, effectuée sur base de photographies, qui dispose le texte en fonction de sa structure grammaticale<sup>6</sup>. C'est une édition semblable à celle d'Erman que Golénischeff proposa en 1912 dans son livre intitulé *Le Conte du Naufragé*, qui consiste pour l'essentiel en un glossaire dont les termes donnent lieu à de larges commentaires<sup>7</sup>. L'année suivante parut la reproduction photographique du papyrus, qui offrait désormais un accès direct à l'original en écriture hiératique<sup>8</sup>. Ces premières éditions furent suivies par celles d'Aylward M. Blackman en 1932 et d'Adriaan De Buck dès 1941<sup>9</sup>, ouvrages qui assurèrent le succès du *Naufragé* dans l'enseignement académique de la langue égyptienne. En 1958, W. Kelly Simpson a identifié une allusion au *Naufragé* dans un texte ramesside<sup>10</sup>.

Rédigé dans la langue classique qu'est le moyen égyptien, avec peu de fautes manifestes dans l'unique copie conservée, le *Naufragé* est l'un des textes les plus étudiés du Moyen Empire. Il offre une structure narrative remarquable, constituée de trois récits enchâssés<sup>11</sup>. Le premier consiste en des propos tenus par un *šmsw ikr* anonyme à son supérieur, un *h³ty-ꜥ* tout aussi anonyme<sup>12</sup>, au retour d'une expédition navale en Ouaouat (Nubie), une fois leur bateau amarré en un lieu désigné par le terme  *hnw*. Voulant rassurer son supérieur avant la réception de celui-ci par le roi, lui aussi anonyme, le *šmsw* en vient à lui raconter une mésaventure qui lui est advenue jadis tandis qu'il naviguait sur Ouadj-our pour gagner la « région minière (*bi³*) », à identifier au Sinaï comme nous le confirmerons plus loin. Tel est l'objet de ce deuxième récit<sup>13</sup> : après un naufrage, dont il était sorti seul survivant, il avait abouti sur une île merveilleuse dont le maître, un gigantesque serpent, avait fini par l'accueillir et le rassurer sur son avenir. Le troisième récit<sup>14</sup>, assez bref, est celui du Serpent, qui évoquait

<sup>3</sup> GOLÉNISCHEFF 1882a, p. 101-106 ; 1882b, p. 341-344. Traduction revue : GOLÉNISCHEFF 1891, p. 177-182. On notera aussi la traduction en russe publiée par STASOW 1882, p. 582-586.

<sup>4</sup> GOLÉNISCHEFF 1906, p. 75-84, avec traduction. L'auteur ajoute des annotations nombreuses incluant des extraits de l'*Odyssée* et des *Contes des Mille et Une Nuits*.

<sup>5</sup> Le texte se compose de 123 colonnes verticales (1-123), suivies de 53 lignes horizontales (124-176), pour se terminer par 13 colonnes verticales (177-189).

<sup>6</sup> ERMAN 1906, p. 4-25, avec une traduction commentée. SETHE 1907, p. 80-87, compléta cette publication d'une série de remarques philologiques.

<sup>7</sup> GOLÉNISCHEFF 1912.

<sup>8</sup> GOLÉNISCHEFF 1913, pl. I-VIII. Une transcription en hiéroglyphes figure en vis-à-vis de chaque planche.

<sup>9</sup> BLACKMAN 1932, p. 41-48 ; DE BUCK 1941, p. 8-20 (avec translittération) ; DE BUCK 1948, p. 100-106 (3<sup>e</sup> édition en 1970).

<sup>10</sup> Ostracon OIC 12074, ligne 4 (allusion à *Naufragé* 30-31, 97-98) : SIMPSON 1958, p. 50 ; FOSTER 1984, p. 90-93, GUGLIELMI 1984, p. 352-353 ; VERNUS 2013, p. 200-201. Pour une référence possible à *Naufragé* 69-70 et 83-86 dans l'inscription de la stèle de Piânkhy, voir GUGLIELMI 1984, p. 360-362. Voir aussi MOERS 2001, p. 131-137 ; DORN 2013, p. 96.

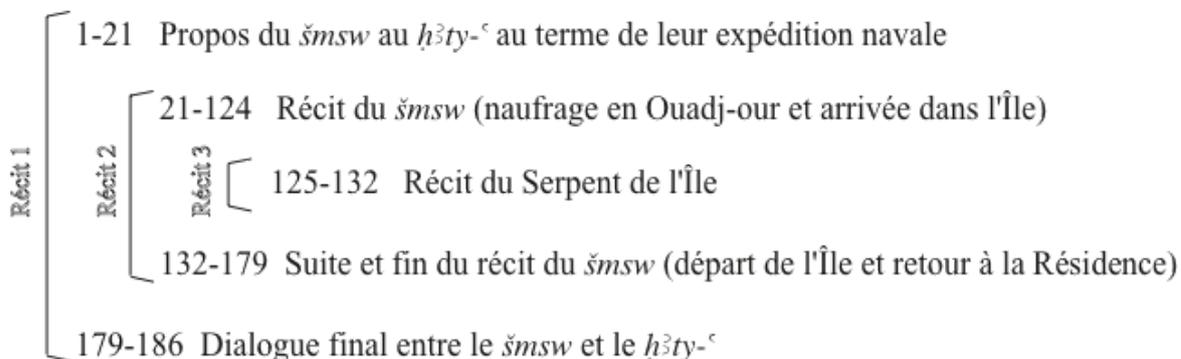
<sup>11</sup> Voir aussi KURTH 1987, p. 176 ; BAINES 1990, p. 67 ; CANNUYER 1998, p. 30 ; SIMPSON 2003, p. 46.

<sup>12</sup> Le caractère anonyme de ces personnages convient bien à un récit de fiction : voir BAINES 1990, p. 58. Leurs titres sont attestés dans certaines inscriptions d'expéditions du Moyen Empire : voir ENMARCH 2001, p. 100-102.

<sup>13</sup> À partir de la colonne 21 : « Je vais donc te raconter une chose semblable qui m'est arrivée à moi-même ».

<sup>14</sup> À partir de la ligne 125 : « Je vais donc te raconter une chose semblable qui s'est produite dans cette île ».

devant le Naufragé le cataclysme qui avait emporté sa famille, le laissant seul sur l'Île. La structure d'ensemble peut être résumée visuellement comme suit :



L'objet de cet article sera de réexaminer les onze premières colonnes du texte, qui évoquent l'expédition navale au terme de laquelle le  $\check{s}msw$  entreprend de raconter sa mésaventure en Ouadj-our. Le but sera d'établir le sens précis du terme  $\text{ḥn}w$  de la phrase  $\text{ḥn}w$  (col. 2-3) en vue de déterminer l'endroit du cours du Nil où le bateau est censé être amarré, avant la réception du  $\text{ḥ}^3ty$ - $\check{s}$  par le roi. En effet, comme c'est le cas pour le récit de la fuite de Sinouhé, l'auteur semble avoir été animé par le souci de poser un cadre spatio-temporel réaliste et précis<sup>15</sup>, même si les faits et personnages sont fictifs. Avant de relire le passage et les traductions proposées, il n'est pas inutile de rappeler brièvement, en vue d'éclairer le propos, ce que nous savons aujourd'hui des expéditions navales égyptiennes du Moyen Empire, à destination de la Nubie, du Sinaï et de Pount<sup>16</sup>.

## 1. Données sur les expéditions navales au Moyen Empire

### a. Le récit 2

En énonçant le contexte de son naufrage passé, le  $\check{s}msw$  dit au  $\text{ḥ}^3ty$ - $\check{s}$  : « J'étais parti vers la région minière du souverain / pour le souverain<sup>17</sup>. J'étais descendu sur Ouadj-our dans un bateau de 120 coudées de long, etc. » (col. 23-26 :  $\check{S}m.kwi$   $r$   $bi^3$   $n(y)/n$   $ity$ .  $H^3.kwi$   $r$   $W^3d-wr$   $m$   $dpt$   $n(y)t$   $mḥ$   $120$   $m$   $^3w.s$ , ...). Plus loin, il est plus concis en s'adressant au Serpent : « J'étais descendu vers la région minière en mission du souverain dans un bateau de 120 coudées de long, etc. » (col. 89-91 :  $H^3.kwi$   $r$   $bi^3$   $m$   $wpwt$   $ity$   $m$   $dpt$   $n(y)t$   $mḥ$   $120$   $m$   $^3w.s$ , ...). Les termes  $bi^3$  et  $W^3d-wr$  sont à expliquer.

Erman fut le premier à proposer de situer  $bi^3$  au Sinaï<sup>18</sup>, alors que Golénischeff pensait à une localisation « dans le voisinage immédiat du pays de Pount »<sup>19</sup>. Le terme  $bi^3$  a été relevé

<sup>15</sup> Voir POSENER 1938, p. 266-267.

<sup>16</sup> En ce qui concerne la Nubie et Pount, je renvoie à mes publications précédentes pour éviter d'allonger cette section.

<sup>17</sup> Construction génitive dans la plupart des traductions publiées. Mais chez GARDINER, PEET, ČERNÝ 1955, p. 2, le signe  $n$  est compris comme un datif « pour le souverain », l'expression ayant la même signification que  $m$   $wpwt$   $ity$  de la col. 90. Choix identique dans SIMPSON 1972, p. 51 ; 2003, p. 47 ; GOEDICKE 1974, p. 14 ; BRADBURY 1988, p. 139, n. 59 ; GALÁN 1998, p. 35 ; 2005, p. 31 ; CASEY 2008, p. 32 ; ALLEN 2015, p. 15-16.

<sup>18</sup> ERMAN 1906, p. 7 : « Das "Bergwerk des Königs" wird eine Sinaigrube sein ». ERMAN 1923, p. 58, n. 2 : « Er fährt von einem Hafen des Roten Meeres zu den Gruben der Sinaihalbinsel ». Cette idée fut adoptée par

dans cinq inscriptions du Sérabit el-Khadim datées ou datables du règne d'Amenemhat III. Quatre d'entre elles mentionnent la venue de quelqu'un vers *biḥ pn* « ce bia » ou « cette région minière »<sup>20</sup> : on peut en déduire que le Sérabit el-Khadim est une région minière parmi d'autres<sup>21</sup>. La cinquième (IS 141) peut être attribuée à l'expédition de l'an 7 d'Amenemhat III grâce à la mention du gardien du cellier (*iry-ṯ*) Ânkhreni, mentionné aussi sur la petite stèle IS 401<sup>22</sup>. Le chef d'expédition, le chancelier du dieu Amenemhat, déclare<sup>23</sup> : « Je suis venu à la région minière (*r biḥ*) pour mon maître (*n nb.ī*) / de mon maître (*n(y) nb.ī*) ». La première lecture est préconisée par les éditeurs<sup>24</sup>, ce qui permet d'envisager *biḥ* comme un toponyme à part entière, comme c'est le cas en *Naufagé* 90. Il en va logiquement de même pour l'inscription de l'an 9 de Sésostri I<sup>er</sup> découverte à Ayn Soukhna<sup>25</sup>, qui mentionne l'envoi de quelqu'un *r biḥ n nsw-bity Hpr-kḥ-R* « à la région minière pour le roi de Haute et de Basse Égypte Khéperkarê »<sup>26</sup>. Dans son excellent ouvrage paru en 2018, Pierre Tallet identifie une quarantaine d'expéditions datées qui furent menées au Sinaï durant le Moyen Empire, les premières au départ d'Ayn Soukhna (an 1 de Mentouhotep IV, an 7 d'Amenemhat I<sup>er</sup>, an 9 de Sésostri I<sup>er</sup>)<sup>27</sup>. Il admet que les expéditions du règne de Sésostri I<sup>er</sup> ont pu être plus nombreuses, vu le nombre d'inscriptions de ce règne sans mention de l'année précise qui furent trouvées au Sérabit el-Khadim<sup>28</sup>. Par conséquent, le terme *biḥ* mentionné à deux reprises dans le *Naufagé* semble bien désigner la zone de Sérabit el-Khadim dans le Sinaï, comme la région minière « par excellence » où se rendaient de très nombreuses expéditions du Moyen Empire<sup>29</sup>. On retiendra qu'il est préférable de comprendre en *Naufagé* 23-24 « J'étais parti

---

WIEDEMANN 1906, p. 26 ; BUDGE 1914, p. 208, n. 1 ; ROEDER 1927, p. 18, et par la majorité des égyptologues qui suivirent.

<sup>19</sup> GOLÉNISCHEFF 1912, p. 60-62, qui se référait au passage de la lettre de Pépy II à Herkhouf où le roi dit à celui-ci : « Ma Majesté souhaite voir ce nain plus que les *inw biḥ Pwnt* » (*Urk.* I, 130.14-15). Mais il est préférable de voir ici deux termes coordonnés et de traduire « les produits de Bia et de Pount », comme préconisé par BREASTED 1906, p. 161 (§ 353). Choix identique dans POSENER 1938, p. 267 ; GARDINER, PEET, ČERNÝ 1955, p. 2 ; LICHTHEIM 1973, p. 27, n. 7 ; TATERKA 2018, p. 49-50, 410 ; OBSOMER 2019a, p. 49 ; 2019b, p. 29. Sur le sens de *biḥ Pwnt* / *biḥ n(y) Pwnt* des documents de Mersa Gaouasis, voir TATERKA 2018, p. 410-412 ; OBSOMER 2019a, p. 49-50 ; 2019b, p. 29-30 ; TATERKA à paraître (je le remercie de m'avoir transmis son manuscrit pour lecture).

<sup>20</sup> Inscriptions IS 53 (l. 3), IS 90 (face ouest, l. 2), IS 117 (face est, l. 9-10) et IS 409 (l. 4). Voir GARDINER, PEET, ČERNÝ 1952, pl. XVII, XXVI, XL, LXXXIII.

<sup>21</sup> GARDINER, PEET, ČERNÝ 1955, p. 2.

<sup>22</sup> SEYFRIED 1981, p. 183 ; TALLET 2018, p. 164-165.

<sup>23</sup> Inscription IS 141 (face ouest, l. 5). Voir GARDINER, PEET, ČERNÝ 1952, pl. LII.

<sup>24</sup> GARDINER, PEET, ČERNÝ 1955, p. 2, 140. Voir aussi GOEDICKE 1974, p. 17 ; TALLET 2018, p. 165.

<sup>25</sup> Inscription CCIS 220 : ABD EL-RAZIQ 2002, p. 57-58, fig. 28, ph. 71 (n° 22) ; TALLET 2012, I, p. 202-203 ; II, p. 142 ; 2018, p. 313.

<sup>26</sup> Voir ABD EL-RAZIQ 2002, p. 57, où le *n* est considéré comme la préposition du datif. Cependant, TALLET 2012, p. 202 ; 2018, p. 144, préfère *y* voir un génitif, comme il est de coutume pour *Naufagé* 23-24 : « le pays minier du roi de Haute et de Basse Égypte Kheperkarê ».

<sup>27</sup> TALLET 2018, p. 139-206, 311-363.

<sup>28</sup> TALLET 2018, p. 144.

<sup>29</sup> On ne suivra pas BRADBURY 1988, p. 139, n. 59, lorsqu'elle localise à Pount la région minière *biḥ* mentionnée dans le *Naufagé*, sur base de la mention des deux mois de navigation, excessive pour se rendre au Sinaï. En effet, ces deux mois concernent le trajet entre l'Île du Serpent et la Résidence de Licht (*Naufagé* 167-168, 173-174) et non le trajet pour se rendre à la région minière *biḥ*.

vers la région minière ( $bi^3$ ) pour le souverain ( $n ity$ ) », en IS 141 « Je suis venu à la région minière ( $bi^3$ ) pour mon maître ( $n nb.i$ ) », et en CCIS 220 « envoyer N à la région minière ( $bi^3$ ) pour le roi de Haute et de Basse Égypte Khéperkarê ( $n nsw-bity Hpr-k^3-R^c$ ) », en considérant qu'il s'agit chaque fois de la préposition  $n$  du datif et non d'une construction génitive avec  $n(y)$ .

Pour se rendre au Sināi ( $bi^3$ ), le héros descend sur Ouadj-our (col. 24-25 :  $H^3.kwi r W^3d-wr m dpt$ ) et embarque sur un bateau dont l'équipage est expérimenté. La tempête se déclenche alors que le bateau se trouve sur Ouadj-our (col. 33, 102 :  $iw.n m W^3d-wr$ ). Mais « alors qu'on supportait le vent, elle redoubla d'intensité, provoquant une vague- $nwy$  de huit coudées »<sup>30</sup>, qui frappa le bateau de plein fouet et le fit sombrer. C'est une vague- $w^3w$  de Ouadj-our qui amène alors le Naufragé vers l'Île (col. 39-41, 109-110), désignée plus tard par le Serpent comme « cette île de Ouadj-our dont les côtés sont dans le flot » (col. 84-86 :  $iw pn n(y) W^3d-wr, nty gs(wy).fy m nwy$ )<sup>31</sup>.

Si les travaux de Claude Vandersleyen ont mis en évidence que le terme  $W^3d-wr$  ne signifie pas « la mer » dans un bon nombre d'occurrences, il est clair, comme j'ai pu le démontrer dès 1995, que l'inscription d'Amény découverte à Mersa Gaouasis (règne de Sésostri I<sup>er</sup>) l'emploie pour désigner la mer Rouge<sup>32</sup>. Il en va de même dans l'inscription d'Hénou au Ouadi Hammamat (règne de Mentouhotep III)<sup>33</sup>, et dans l'inscription IS 211 du Sérabit el-Khadim (règne d'Aménophis III)<sup>34</sup>.

Les dimensions du bateau (120 coudées de long et 40 de large) sont fort exagérées, comme Maspero le notait déjà<sup>35</sup>. En effet, 120 coudées correspondent à un peu plus de 60 mètres, alors que Patrice Pomey a calculé que les pièces de bois de la XII<sup>e</sup> dynastie découvertes dans les galeries d'Ayn Soukhna avaient appartenu à des bateaux d'une longueur voisinant les 15 mètres<sup>36</sup>.

<sup>30</sup> Col. 34-36, 103-105 :  $F^3.t(w) t^3w, ir.f whmyt, nwy im.f n(y)t mh 8$ . Il convient, à mon avis, de comprendre que ces marins expérimentés étaient à même d'utiliser un fort vent pour accélérer la traversée, mais qu'ils furent dépassés par les événements lorsque la tempête devint plus violente, provoquant la perte du navire. On ne verra donc aucune contradiction entre le fait qu'ils étaient d'excellents marins et le fait que le navire finit par sombrer.

<sup>31</sup> L'Égyptien me semble employer le duel  $gswy$  comme il le fait pour  $rdwy$  « les pieds »,  $wy$  « les bras », etc. Aucune nécessité d'y voir une île de forme oblongue : le Serpent précise simplement que l'île est totalement entourée d'eau (cfr WESTENDORF 1990, p. 1060).

<sup>32</sup> Au départ de l'analyse des démonstratifs employés : OBSOMER 1995, p. 398-399 ; 2019a, p. 51 ; 2019b, p. 28.

<sup>33</sup> Voir OBSOMER 2019b, p. 13-16, 28-29, 34-36.

<sup>34</sup> C'est aussi l'avis de CANNUYER 2019, p. 27, pourtant ardent défenseur de l'interprétation nilotique de Vandersleyen. L'inscription IS 211 (GARDINER, PEET, ČERNÝ 1955, pl. LXVI) fera l'objet d'une publication dans un prochain numéro du *BABELAO*.

<sup>35</sup> MASPERO 1905, p. 86, n. 2 ; 1911, p. 107, n. 3 : « Le navire de notre conte appartient (...) à la classe des vaisseaux invraisemblables dont on trouve tant d'exemples dans les traditions populaires de tous les pays ». Pour une lecture symbolique du nombre 120 et des autres nombres mentionnés dans le *Naufragé*, voir CANNUYER 1998, p. 31-33 ; DESROCHES-NOBLECOURT 1998, p. 63-64.

<sup>36</sup> POMEY 2011, p. 10. On notera que les dimensions indiquées dans le *Naufragé* (120 coudées de long et 40 coudées de large) sont identiques à celles qui seront renseignées dans la biographie d'Inéni pour le navire destiné au transport d'obélisques sous Touthmosis I<sup>er</sup> : *Urk.* IV, 56.13-15. De grands bateaux sont attestés dès l'Ancien Empire : un bateau de 100 coudées est mentionné dans la Pierre de Palerme pour le règne de Snéfrou (*Urk.* I,

Quand le Serpent annonce au Naufragé qu'il rentrera chez lui après quatre mois passés sur l'Île, celui-ci promet de lui faire parvenir des produits d'Égypte parmi lesquels de l'huile-*hékénou* et de l'encens-*sntr*. Mais le Serpent lui répond de façon ironique : « C'est moi le souverain de Pount. La myrrhe-*ntyw* m'appartient. Cette huile-*hékénou* dont tu as dit qu'elle serait apportée, c'est la production principale de cette île » (l. 151-152 : *Ink is hk³ Pwnt. ntyw, n.i im(y) sw. Hknw pf dd(w).n.k in.t(w).f, bw pw wr n(y) iw pn*). C'est la seule mention de Pount dans le *Naufragé*.

Le Moyen Empire est la période qui connaît le plus grand nombre d'expéditions attestées vers Pount : celles-ci apparaissent comme des activités de prestige pour les rois qui les ont envoyées, car les produits de Pount étaient plus communément acheminés en Égypte par les voies du commerce africain. La plus ancienne eut lieu sous Mentouhotep III, mais on ignore si elle fut couronnée de succès car seules les opérations préalables à l'envoi des navires sont mentionnées dans l'inscription d'Hénou<sup>37</sup>. La seconde à être attestée (an 23/24 de Sésostri I<sup>er</sup>) est la mieux documentée. Elle est connue par les inscriptions de monuments commémoratifs découverts à Mersa Gaouasis, nouveau port intermittent de la mer Rouge sans doute inauguré à cette occasion : l'inscription d'Amény concerne les travaux préalables à l'envoi des bateaux ; les inscriptions d'Ânkhou détaillent sa mission vers Pount et les produits qui en furent rapportés, faisant état également de la présence royale à Mersa Gaouasis au retour de l'expédition<sup>38</sup>. Après Sésostri I<sup>er</sup>, chaque souverain enverra au moins une expédition vers Pount jusqu'au règne d'Amenemhat IV, dont est datée une stèle découverte dans le temple romain du port de Bérénice<sup>39</sup>.

La localisation de Pount est débattue depuis de longues décennies. Pour le Moyen Empire, on retiendra l'opinion de Rodolfo Fattovich, qui place Pount à la limite du Soudan et de l'Éthiopie, avec un possible lieu de débarquement dans la baie du Ras Aqiq, mais une extension du terme vers les côtes yéménites est envisageable dès cette époque<sup>40</sup>. Est-il raisonnable de penser qu'un naufragé aurait pu dériver depuis le golfe de Suez jusqu'à une île située dans la zone méridionale de la mer Rouge ? Il est clair que non, même si les courants dominants vont vers le sud. Mais on sait que le récit du naufrage (récit 2), empreint de merveilleux, est conçu pour éveiller l'imagination du lecteur. L'Île imaginaire du Souverain de Pount pourra dès lors être aussi lointaine que les dimensions du bateau ou la taille du Serpent sont exagérément grandes<sup>41</sup>.

236.8), tandis que la barque funéraire de Chéops fait 42,30 mètres de long (STEINMANN 2008, p. 251). Voir aussi CANHAO 2012, p. 38-40, 116-118.

<sup>37</sup> Voir note 33 ci-dessus pour les références et arguments.

<sup>38</sup> Voir OBSOMER 2019a, p. 40-44, 53-57 ; 2019b, p. 16-20, 36-38.

<sup>39</sup> Références dans OBSOMER 2019b, p. 20-26, 38-39.

<sup>40</sup> Discussion et références dans OBSOMER 2019a, p. 47-49 ; 2019b, p. 26-28.

<sup>41</sup> Diodore de Sicile (III, 39) et Strabon (XVI.4, 6) rapportent qu'au large du golfe Acatartos, où se trouve le port de Bérénice (Ras Banas), on peut atteindre une île appelée Ophiôdès en raison d'une abondance de serpents. Pour WAINWRIGHT 1946, p. 31-38, il s'agit de St John, en arabe Zeberged. Rien ne permet d'affirmer que cette île était connue des marins qui allèrent vers Pount au Moyen Empire, mais, si c'est le cas, une escale sur celle-ci aurait pu être rapportée par ces marins et inspirer *in fine* l'auteur du *Naufragé*.

### b. Le récit 1

Le récit initial, qui évoque une expédition navale en Nubie, fait référence à une réalité bien attestée au Moyen Empire, proposant un cadre géographique plus strictement véridique. On lit que le bateau dans lequel le  $\overline{\text{s}}\overline{\text{m}}\overline{\text{s}}\overline{\text{w}}$  (ex-Naufragé) s'adresse au  $\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}\overline{\text{y}}\overline{\text{c}}$  a atteint l'extrémité nord de Ouaoat et franchi l'île de Biggeh (col. 8-10 :  $\overline{\text{p}}\overline{\text{h}}\overline{\text{n}}\overline{\text{n}}$   $\overline{\text{p}}\overline{\text{h}}\overline{\text{w}}\overline{\text{y}}$   $\overline{\text{W}}\overline{\text{z}}\overline{\text{w}}\overline{\text{z}}\overline{\text{t}}$ ,  $\overline{\text{s}}\overline{\text{n}}\overline{\text{n}}\overline{\text{n}}$   $\overline{\text{S}}\overline{\text{n}}\overline{\text{m}}\overline{\text{w}}\overline{\text{t}}$ ). Les deux énoncés, qui présentent chacun une allitération<sup>42</sup>, forment un doublon sémantique. En effet,  $\overline{\text{p}}\overline{\text{h}}\overline{\text{w}}\overline{\text{y}}$   $\overline{\text{W}}\overline{\text{z}}\overline{\text{w}}\overline{\text{z}}\overline{\text{t}}$  ne désigne pas l'extrémité sud de Ouaoat comme Golénischeff le pensait<sup>43</sup>, mais bien son extrémité nord, comme Kurt Sethe fut le premier à l'expliquer<sup>44</sup>. Atteindre le nord de Ouaoat et passer l'île de Biggeh sont une façon d'indiquer la fin imminente du trajet nilotique en Nubie<sup>45</sup>, même si la frontière officielle de l'Égypte a été déplacée vers la deuxième cataracte durant la XII<sup>e</sup> dynastie.

Après une voire plusieurs expéditions sous le règne de Mentouhotep II<sup>46</sup>, la conquête durable de Ouaoat, entre les première et deuxième cataractes, eut lieu en l'an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup> et amena la construction de la forteresse de Bouhen, où des stèles de l'an 5 de Sésostri I<sup>er</sup> ont été trouvées<sup>47</sup>. De nombreuses inscriptions relevées à el-Girgaoui, à mi-chemin entre Éléphantine et Bouhen, attestent une grande activité en Ouaoat dans les années suivantes : on songera à l'administration du territoire conquis, à l'exploitation de ses ressources et à la construction de nouvelles forteresses<sup>48</sup>. Parmi elles, l'inscription RILN 10A indique que « le chancelier royal Séhétep(ib)rê et le noble prince, chancelier royal et compagnon unique, le courtisan royal véritable qui accomplit tout ce que loue son maître chaque jour, le responsable des bateaux Rédis furent envoyés (en mission) durant 20 ans pour les allées et venues vers Ouaoat du responsable de la ville et vizir (...) Antefoqer »<sup>49</sup>. C'est une fois la présence égyptienne solidement installée à Bouhen, au nord de la deuxième cataracte, que fut menée la première campagne militaire au sud de celle-ci, vers le pays de Kouch (Kerma)<sup>50</sup>. Cette campagne de l'an 17/18 de Sésostri I<sup>er</sup> amena le roi à se rendre en personne jusqu'à Bouhen, laissant au général Mentouhotep fils d'Âmou (stèle Florence 2540) le soin de diriger en amont les opérations qui allaient donner lieu au versement par les Kouchites d'un tribut, mentionné

<sup>42</sup> Par ex. RENDSBURG 2000, p. 20 ; ALLEN 2015, p. 11.

<sup>43</sup> GOLÉNISCHEFF 1906, p. 86-87 ; 1912, p. 46. Voir aussi GOEDICKE 1974, p. 7. Golénischeff pensait que l'expédition du  $\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}\overline{\text{y}}\overline{\text{c}}$  avait atteint Pount, dont elle était revenue en touchant terre aux « extrêmes limites du pays *Ouaoua-t* », qu'il situe à Bérénice sur la mer Rouge, après quoi la troupe aurait traversé le désert jusqu'à la première cataracte du Nil (Senmout). Golénischeff allait même jusqu'à envisager que les récits 1 et 2 concernaient la même expédition à Pount, le  $\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}\overline{\text{y}}\overline{\text{c}}$  commandant le bateau qui ramenait le Naufragé en Égypte : voir GOLÉNISCHEFF 1912, p. XII-XX, et la critique justifiée de POSENER 1938, p. 267, n. 2.

<sup>44</sup> SETHE 1907, p. 81. Voir aussi LEFEBVRE 1949, p. 33, n. 6 ; FOSTER 1992, p. 24 ; 2001, p. 9 ; ALLEN 2015, p. 12. Ainsi, lorsque deux nomes voisins de Haute Égypte offrent le même nom, ils se distinguent par l'ajout de  $\overline{\text{h}}\overline{\text{n}}\overline{\text{t}}(\overline{\text{y}})\overline{\text{t}}$  pour celui qui est en amont, de  $\overline{\text{p}}\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}$  pour celui qui est en aval. C'est le cas des nomes 13 et 14, des nomes 20 et 21.

<sup>45</sup> SETHE 1907, p. 81.

<sup>46</sup> POSTEL 2008, p. 339-341.

<sup>47</sup> Stèles EES 882 et Philadelphie E 10995. Texte et références dans OBSOMER 1995, p. 675 et 686.

<sup>48</sup> OBSOMER 1995, p. 270-286.

<sup>49</sup> ŽÁBA 1974, p. 39-44, fig. 29 ; OBSOMER 1995, p. 648-649.

<sup>50</sup> OBSOMER 1995, p. 311-335.

dans les *Annales* d'Amenemhat II. La présence militaire égyptienne sur la deuxième cataracte fut renforcée au cours des règnes suivants, notamment sous Sésostri III, qui établit la frontière sud à Semna et mena en personne plusieurs expéditions vers Kouch<sup>51</sup>.

Le texte du *Naufragé* ne mentionne pas les objectifs de l'expédition nubienne du *h3ty-<sup>c</sup>*. Mais cela importe peu : le récit 1 ne fait qu'offrir le cadre spatio-temporel dans lequel sera narré le récit 2 ou récit principal, celui du naufrage. Ce qui compte, c'est l'impression que l'on a que cette mission en Nubie n'a pas rencontré le succès espéré<sup>53</sup>, si bien que le *šmsw*, après avoir prodigué au *h3ty-<sup>c</sup>* des conseils sur l'attitude à avoir lors de la réception royale, est amené à lui raconter « une chose semblable » (*mitt iry*) qui lui était arrivée précédemment (col. 21-23).

### c. Remarques

1. Pour Claude Vandersleyen, partisan d'une localisation nilotique de Ouadj-our, le naufrage n'aurait pas lieu en mer Rouge, mais sur le cours supérieur du Nil où se trouverait Pount<sup>54</sup>. Parmi les éléments que Christian Cannuyer rassemble comme des arguments en faveur de cette thèse<sup>55</sup>, le premier concerne l'emploi de *mitt iry* en *Naufragé* 22 : « L'emploi de *mit.t irj* pour qualifier la comparaison entre l'expédition évoquée dans le préambule et celle dont le récit va suivre indique entre les deux plus qu'une analogie, une similitude très étroite. Si les deux expéditions avaient eu des contextes aussi différents que l'une le Nil nubien, l'autre la mer Rouge, il est peu vraisemblable que le narrateur se fût exprimé ainsi ».

Il importe de savoir si réellement le *šmsw* emploie *mitt iry* dans l'intention de comparer les expéditions navales des récits 1 et 2. Quand le Serpent entreprend de raconter au *Naufragé* « une chose semblable (*mitt iry*) qui s'est produite dans cette île » (*Naufragé* 125), force est de constater qu'il n'est nullement question ici d'expédition navale, mais d'un malheur survenu dans l'île (récit 3)<sup>56</sup>. Il est probable dès lors qu'il en va de même en *Naufragé* 22, le but du *šmsw* étant de présenter au *h3ty-<sup>c</sup>* une situation critique similaire à la sienne, voire plus grave, et d'expliquer ensuite comment il a fini par s'en sortir favorablement<sup>57</sup>. C'est ce que le *šmsw* souhaite qu'il advienne au *h3ty-<sup>c</sup>* lorsqu'il sera reçu par le roi, au terme de cette expédition

<sup>51</sup> OBSOMER 2017, p. 1-38.

<sup>52</sup> Aussi ROEDER 2009, p. 91. « A quarrying, mining, or military expedition », selon SIMPSON 1972, p. 51, n. 1 ; 2003, p. 47, n. 1.

<sup>53</sup> Voir, par ex., DE BUCK 1928, p. 69, n. 1 ; BUDGE 1931, p. 88 ; PIEPER 1935, p. 7 ; LEFEBVRE 1949, p. 30 ; LICHTHEIM 1973, p. 211 ; SIMPSON 1972, p. 50 ; MANUELIAN 1992, p. 225 ; PARKINSON 1997, p. 89 ; CANNUYER 1998, p. 28 ; GALÁN 1998, p. 40 ; 2005, p. 35 ; ALLEN 2015, p. 9 et 13. On notera que pour ROEDER 2009, p. 92-93, rien dans le texte n'indiquerait l'insuccès de l'expédition, mais la peur que le *h3ty-<sup>c</sup>* éprouve lui viendrait seulement de la façon d'aborder la rencontre avec le roi.

<sup>54</sup> Voir notamment VANDERSLEYEN 1990, p. 1022-1024 ; 1999, p. 77-78.

<sup>55</sup> CANNUYER 2012, p. 176-178 ; 2019, p. 21.

<sup>56</sup> Il s'agit de la perte de tous les compagnons tant du Serpent que du *Naufragé* : LEFEBVRE 1949, p. 36, n. 25.

<sup>57</sup> Voir aussi GALÁN 1998, p. 57-58 ; 2005, p. 47-48 ; WILKINSON 2016, p. 245. CANNUYER 1998, p. 29, résumait d'ailleurs comme suit : « L'histoire présente une série de trois malheurs : le dénouement du troisième, en fait le plus ancien (l'embarquement de l'île), a pour but de relativiser le second (le Naufrage), dont l'issue heureuse doit elle-même apaiser la douleur causée par le premier (l'échec de l'expédition du *h3tj-<sup>c</sup>*) ».

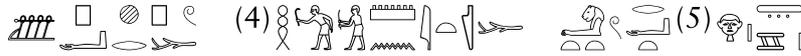


(1) 

*Recitation by an able follower.*



*Be informed, high official: look, we have reached home.*



*The mallet has been taken, the mooring-post has been hit, and the prow-rope is set on land.*



*Praise has been given, and thanks, and every man is embracing the other.*



*Our crew has returned safe, with no loss of our expedition.*



*We have reached Wawat's wake, we have gone by Bigga.*



*So, look, we have returned in peace; our land, we have reached it.*

Les traductions anglaises publiées s'accordent pour la plupart à rendre *ph.n.n hnw* par « we have reached home »<sup>74</sup>, après que Flinders Petrie et Francis Ll. Griffith eurent proposé « we have come back to the country »<sup>75</sup>, tandis que John L. Foster comprend la phrase comme « we have come through »<sup>76</sup>. En ce qui concerne le terme *hnw*, qu'il rend par « home », Allen précise<sup>77</sup> :

« literally, “the inside”: in this case, “inside” Egypt. The term is also used to refer to the capital, Memphis, but the locale mentioned in col. 10 sets the scene in Aswan, first home port for a river expedition returning from south. »

En français, à la suite de Gaston Maspero, on trouve « nous sommes arrivés au pays »<sup>78</sup>, mais « chez nous » chez Pierre Grandet<sup>79</sup>, tandis que Golénischeff avait suggéré « nous avons atteint la patrie »<sup>80</sup>. Cette notion de « patrie » pour *hnw* figure dans bon nombre de traductions

<sup>74</sup> BAIKIE 1915, p. 98 ; VIKENTIEV 1935, p. 24 ; SIMPSON 1972, p. 50 ; 2003, p. 47 ; LICHTHEIM 1973, p. 212 ; REDFORD 1973, p. 54 ; BRYAN 1979, p. 5 ; PARKINSON 1997, p. 92 ; FOSTER 1988, p. 93 ; RENDSBURG 2000, p. 20 ; LOPRIENO 2003, p. 38 ; QUIRKE 2004, p. 71 ; CASEY 2008, p. 31 ; POE 2008, p. 29 ; ROBERSON 2009, p. 53 ; ABBAS 2013, p. 10 ; ALLEN 2015, p. 10. Voir aussi BUDGE 1914, p. 207, « we have arrived at [our] homes » ; BETRÒ 1990, p. 32, « siamo arrivati a casa » ; BRACAGLION 2007, p. 165, « retornamos ao lar » ; CANHAO 2012, p. 13 ; 2013, p. 93, « nós chegámos a casa ».

<sup>75</sup> PETRIE 1895, p. 81 ; 1901, p. 173 ; 1914, p. 41 ; GRIFFITH 1896, p. 5233.

<sup>76</sup> FOSTER 1992, p. 24 ; 2001, p. 9.

<sup>77</sup> ALLEN 2015, p. 11.

<sup>78</sup> MASPERO 1905, p. 85 ; 1911, p. 106 ; LEFEBVRE 1949, p. 32 ; DIVIN 1957, p. 128 ; LE GUILLOUX 1996, p. 17 ; 2005, p. 19. Voir aussi BRESCIANI 1969, p. 173, « siamo giunti al paese » ; CHIOFFI 2005, p. 33, « noi abbiamo raggiunto l'interno (del Paese) ».

<sup>79</sup> GRANDET 1998, p. 35.

<sup>80</sup> GOLÉNISCHEFF 1882a, p. 101 ; 1882b, p. 341 ; 1891, p. 177 ; 1906, p. 75 ; 1912, p. 166. Voir aussi MASPERO 1882, p. 139 ; LAPIDUS 1995, p. 11.

allemandes : « wir haben die Heimat erreicht »<sup>81</sup>. Mais  $\overline{\text{h}}\overline{\text{n}}\overline{\text{w}}$  est connu pour désigner la Résidence royale<sup>82</sup>, quelle que soit la période et, par conséquent, sa localisation. C'est pourquoi Adolf Erman traduisit « wir haben die Residenz erreicht »<sup>83</sup>, suivi par plusieurs traducteurs en différentes langues<sup>84</sup>. Toutefois, pour cette phrase du début du *Naufragé*, Erman était loin de songer à la capitale de l'Égypte, soit Licht pour la XII<sup>e</sup> dynastie, car il précisait<sup>85</sup> :

« Der Gefolgsmann weckt seinen Herrn morgens im Schiffe und meldet ihm, daß sie wieder in Ägypten sind; sie haben die Grenzinsel Senmet (heute Bigeh bei Philae) passiert und das Schiff hat schon angelegt. *Danach wird mit der Residenz hier Elephantine gemeint sein*, also vermutlich die des Fürsten selbst. »

Sethe avait déjà été amené à la même conclusion dès 1907, lorsqu'il observait que la mention du franchissement de la frontière, en l'occurrence Senmout (Biggeh), n'était pas appropriée si les voyageurs se trouvaient déjà à la Résidence royale au milieu de l'Égypte<sup>86</sup>. Il restait alors à prouver soit que le roi avait une résidence sur l'île d'Éléphantine à laquelle le terme  $\overline{\text{h}}\overline{\text{n}}\overline{\text{w}}$  pouvait s'appliquer sans provoquer de confusion avec la Résidence (Licht), soit, en supposant que le roi résidait chez le  $\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}\overline{\text{y}}\text{-}^{\text{c}}$ , que ce  $\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}\overline{\text{y}}\text{-}^{\text{c}}$  était attaché à la région d'Assouan, ce que le texte n'implique d'aucune manière.

Dans le *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, le terme  $\overline{\text{h}}\overline{\text{n}}\overline{\text{w}}$  de *Naufragé* 3 est référencé sous l'entrée « Wohnort u.ä. (nicht des Königs) »<sup>87</sup>. Plus précisément, c'est l'une des références citées pour justifier l'interprétation « viell. auch im Sinne von: "Heimat" (in die man aus der Fremde zurückkehrt u.ä.) »<sup>88</sup>. Les autres textes cités dans les *Belegstellen* à l'appui de cette interprétation de  $\overline{\text{h}}\overline{\text{n}}\overline{\text{w}}$  comme « Heimat » sont *Naufragé* 120 et 167, *Sinouhé* B 94 et 204, *Herkhouf* (*Urk.* I, 127.6), sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Les auteurs des traductions mentionnées ci-dessus, aussi variées qu'elles furent, semblent s'être accordés à penser que c'est à Assouan, voire au quai de l'île d'Éléphantine, que se trouve amarré le bateau du  $\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}\overline{\text{y}}\text{-}^{\text{c}}$  et de son  $\overline{\text{s}}\overline{\text{m}}\overline{\text{sw}}$  au retour de leur expédition nubienne<sup>89</sup>, ce qui suppose la présence du roi à Éléphantine au même moment. Mais dans ses dernières publications, Günter Burkard propose la traduction « wir haben die Hauptstadt erreicht »<sup>90</sup>, sans

<sup>81</sup> ROEDER 1927, p. 17 ; SCHOTT 1950, p. 170 ; BRUNNER-TRAUT 1963, p. 5 ; 1990, p. 34 ; GOEDICKE 1974, p. 72 ; MODE 1980, p. 9 ; BURKARD 1983, p. 112. Voir aussi WIEDEMANN 1906, p. 25, « wir erreichten das Heimatland » ; DE BUCK 1928, p. 69, « wij hebben het vaderland bereikt ». Par contre, WIEDER 2007, p. 29, n. 88, traduit « wir haben das Innere erreicht ».

<sup>82</sup> *Wb.* III, 370, 5-10.

<sup>83</sup> ERMAN 1906, p. 5 ; 1923, p. 57.

<sup>84</sup> PIEPER 1935, p. 7 ; KASTER 1968, p. 282 ; LALOUETTE 1987, p. 153 ; HODEL-HOENES 1990, p. 130 ; GALÁN 1998, p. 35 ; 2005, p. 31 ; HILBIG 2012, p. 39 ; STAUDER 2013, p. 155 ; DESSOUDEIX 2016, p. 28 ; WILKINSON 2016, p. 246. ROEDER 2009, p. 93, traduit d'une part « Residenz », d'autre part « Heimat ».

<sup>85</sup> ERMAN 1923, p. 57, n. 2. Les italiques sont miennes. Traduction anglaise : ERMAN 1927, p. 30, n. 1.

<sup>86</sup> SETHE 1907, p. 81.

<sup>87</sup> *Wb.* III, 370, 2-4.

<sup>88</sup> *Wb.* III, 370, 2.

<sup>89</sup> Par ex. SIMPSON 1984, col. 619 : « The opening scene is evidently set in Elephantine, since the expedition has reached the limits of Wawat and passed the island of Senmet (Bigga) ».

<sup>90</sup> BURKARD 1993, p. 108 ; 2003, p. 142-143. Précédemment, BUDGE 1931, p. 88, avait traduit « we have reached the Court ».

toutefois en détailler les implications. Les pages qui suivent vont démontrer que Burkard a raison et que c'est au port de Licht que le bateau du *h<sup>3</sup>ty-<sup>c</sup>* se trouve amarré avant la réception de celui-ci au palais royal de Licht.

### 3. Le terme *hnw* et sa graphie

Le texte du *Naufragé* utilise le terme *hnw* à quatorze reprises<sup>91</sup> : sept fois dans la préposition composée *m-hnw* « à l'intérieur (de) », sept fois en tant que substantif. Invariablement, sa graphie présente le signe  $\square$  (O 1) comme déterminatif/classificateur.

Les occurrences de la préposition composée, qui intéressent finalement peu notre propos, sont les suivantes<sup>92</sup> : (col. 43) *Sdr.kwi m-hnw n(y) k<sup>3</sup>p n(y) ht* « Je me suis couché à l'intérieur d'un abri de bois » ; (col. 52 et 115) *Nn ntt nn st m-hnw.f* « Il n'y a rien qui ne se trouve en elle (sc. l'île) » ; (col. 119) *Mk tw r irt <sup>3</sup>bd hr <sup>3</sup>bd r kmt.k <sup>3</sup>bd 4 m-hnw n(y) iw pn* « Sache que tu passeras mois après mois jusqu'à ce que tu totalises 4 mois dans cette île » ; (l. 156) *h<sup>c</sup>.n dpt tf ii.t(i) (...), si<sup>3</sup>.n.i ntyw m-hnw.s* « Alors ce bateau est venu (...) et j'ai reconnu ceux qui étaient à son bord » ; (l. 169) *Mh.k kni.k m hrdw.k, rnpy.k m-hnw krst.k* « Tu empliras tes bras de tes enfants, tu rajeuniras à l'intérieur de ta sépulture »<sup>93</sup> ; (l. 175) *inw pn in(w).n.i m-hnw n(y) iw pn* « les produits que j'avais rapportés de cette île » (la préposition marque ici l'origine).

Les six mentions du substantif *hnw* qui s'ajoutent à la mention initiale de la colonne 3 figurent dans les quatre passages suivants. La traduction « Résidence » a été appliquée d'emblée<sup>94</sup>.

- (col. 120-122) *Tw dpt r iit m hnw, skdw im.s rh(w).n.k. Šm.k hn<sup>c</sup>.sn r hnw, mt.k m niwt.k* « Un bateau viendra de la Résidence, ayant à son bord des matelots que tu connais. Tu partiras avec eux vers la Résidence et tu mourras dans ta ville » ;
- (l. 135) *Ph.k hnw, wn.k im.f m-k<sup>3</sup>b n(y) snw.k* « Tu gagneras la Résidence, de sorte que tu y sois au milieu de tes frères et sœurs » ;
- (l. 167) *Mk tw r spr r hnw n <sup>3</sup>bd 2* « Sache que tu parviendras à la Résidence en deux mois » ;
- (l. 173) *N<sup>t</sup> pw ir(w).n.n m hd r hnw n(y) ity, spr.n.n r hnw hr <sup>3</sup>bd 2* « C'est naviguer vers le nord que nous fîmes vers la Résidence du souverain, et nous arrivâmes à la Résidence en deux mois ».

Ces six attestations figurent toutes dans le récit du naufrage (récit 2). Dans les trois premiers passages, le Serpent annonce au Naufragé son départ prochain de l'Île et son retour dans sa ville. Le quatrième précise que cela s'est bien réalisé. Les traducteurs s'accordent à penser que *hnw n(y) ity* (l. 173) désigne la « Résidence du souverain », à savoir Licht pour la

<sup>91</sup> Voir aussi ROBERSON 2009.

<sup>92</sup> On notera l'usage à trois reprises du nisbé *n(y)* devant le substantif.

<sup>93</sup> Voir ROBERSON 2009, qui plaide en faveur d'une préposition composée (p. 55 : « You will become young inside tour burial »), en accord avec la traduction de ERMAN 1906, p. 22.

<sup>94</sup> Ainsi procèdent également ERMAN 1906, p. 15, 17, 22 ; 1923, p. 60-62 ; 1927, p. 32-34 ; BUDGE 1931, p. 92-94 (qui traduit « the Court ») ; KASTER 1968, p. 285-286 ; LALOUETTE 1987, p. 155-157 (qui omet les occurrences de la l. 173) ; GALÁN 1998, p. 37-39 ; 2005, p. 32-33 ; BOMMAS 2003, p. 43 ; WILKINSON 2016, p. 248-249.

XII<sup>e</sup> dynastie, mais nombreux sont ceux qui appliquent aux autres mentions de *hnw* la traduction différente qu'ils avaient choisie pour la mention initiale de la colonne 3 (récit 1), au point que *hnw n(y) ity* leur semble devoir constituer une exception<sup>95</sup>. Tel n'est pas l'avis exprimé dès 1938 par Georges Posener<sup>96</sup>, qui voyait en chaque occurrence du terme *hnw* du récit 2 une désignation de la résidence royale de Licht. En effet, la ligne 173 mentionne un trajet de deux mois vers la Résidence de Licht, qui correspond au trajet de deux mois annoncé par le Serpent à la ligne 167 pour se rendre vers *hnw*, qui, par conséquent, doit être Licht. Il en va de même à la colonne 122 et à la ligne 135, où *hnw* est renseigné comme la destination finale du trajet retour, l'endroit où le Naufragé pourra revenir dans sa ville, là où sa famille réside. Dans ce cas, il semble que, dans la colonne 120, le point de départ de l'expédition qui viendra le chercher soit également la Résidence royale de Licht.

Avant d'examiner la question des itinéraires que cette interprétation du terme *hnw* implique, d'une part dans le récit du naufrage (récit 2), d'autre part dans le récit-cadre (récit 1), il convient de confirmer l'usage de la graphie  $\overline{\text{𓏏}} \text{𓏏} \text{𓏏}$  ou  $\overline{\text{𓏏}} \text{𓏏} \text{𓏏}$  à la XII<sup>e</sup> dynastie pour désigner la Résidence royale. Dans le papyrus R de *Sinouhé* (pBerlin 10499), attribué à la XIII<sup>e</sup> dynastie, les trois occurrences conservées de *hnw* offrent le déterminatif  $\otimes$  (R 8, 30, 59), alors que le papyrus B (pBerlin 3022), qui date sans doute du règne d'Amenemhat III, atteste une seule fois *hnw* avec le déterminatif  $\otimes$  (B 6)<sup>97</sup>, mais sept fois avec le déterminatif  $\square$  (B 36, 94, 150, 157, 188, 204, 232). Dans la phrase d'Âmmounenchi « S'est-il passé quelque chose à la Résidence ? », on constate que *hnw* présente le déterminatif  $\otimes$  en R 59, mais le déterminatif  $\square$  en B 36<sup>98</sup> ; la réponse de Sinouhé évoque le décès du roi Amenemhat I<sup>er</sup>, dont on sait par ailleurs qu'il eut lieu dans les appartements privés (*hnwty*) du palais royal. Si le *Wörterbuch* préconise de comprendre *hnw* comme « Heimat » en B 94 et 204<sup>99</sup>, on ne peut exclure la traduction de *hnw* par « Résidence », d'autant que B 204 évoque l'enterrement de Sinouhé et que la tombe de ce dernier est située à Licht par la fin du texte. En B 188 et 243, il est clair que *hnw* désigne la Résidence royale<sup>100</sup>. Les textes épigraphiques des règnes de Sésostri I<sup>er</sup> et d'Amenemhat II font également usage, pour désigner la Résidence royale, d'une graphie de *hnw* avec le déterminatif  $\square$ , comme on l'observe dans les inscriptions des tombes d'Amény à Béni Hassan<sup>101</sup> et de Sarenpout I<sup>er</sup> à Assouan<sup>102</sup>, et sur les stèles d'Oupouaout-âa à

<sup>95</sup> Ainsi LEFEBVRE 1949, p. 32, n. 5 : « Le mot *hnw* sera partout, dans ce conte, traduit « pays » (*home*), sauf l. 173, où l'expression *hnw n ity* désigne la résidence royale ». Pour éviter cette construction génitive, Galán et Allen font de *hnw n ity* deux compléments prépositionnels distincts : GALÁN 1998, p. 39, n. 45, « hacia la Residencia... por el soberano » ; GALÁN 2005, p. 33, n. 45, « to the Residence... on the Sovereign's behalf » ; ALLEN 2015, p. 48-49, « to home and the sire ».

<sup>96</sup> POSENER 1938, p. 268, n. 1.

<sup>97</sup> KOCH 1990 p. 13 : « Je n'ai pas songé à me rendre à cette Résidence » (B 6 = R 30), lorsque Sinouhé se décide à fuir plutôt que de gagner Licht.

<sup>98</sup> KOCH 1990 p. 26.

<sup>99</sup> Ci-dessus, note 88.

<sup>100</sup> *Sinouhé* B 188-189 : « Puisses-tu (re)voir la Résidence où tu as grandi, baiser le sol à la grande double porte, et te joindre aux compagnons ». En B 243, le commandant de la patrouille frontalière envoie à la Résidence un message pour faire savoir au roi que Sinouhé se trouve à la frontière.

<sup>101</sup> *Urk.* VII, 21.1 : le nomarque est quelqu'un « que la qenbet de la Résidence appréciait ».

Abydos (Leyde V 4 et Munich Gl. WAF 35)<sup>103</sup>. C'était déjà le cas sous la VI<sup>e</sup> dynastie, notamment dans les inscriptions d'Herkhouf et de Pépinakht à Assouan, lorsque ces derniers évoquaient leur retour à la Résidence royale de Memphis au terme de leurs missions en Nubie<sup>104</sup>.

En conclusion, l'absence du signe de la ville dans les sept occurrences du substantif *hnw* qui figurent dans le *Naufragé* n'interdit pas de penser à la Résidence royale dans chaque cas, tout en confirmant l'attribution à la XII<sup>e</sup> dynastie de la copie du pErmitage 1115.

#### 4. *Les itinéraires des expéditions navales*

Dans le récit principal (récit 2), trois trajets sont mentionnés successivement : (a) le trajet aller du Naufragé avant la tempête ; (b1) le trajet aller du bateau qui viendra le chercher sur l'Île ; (b2) le trajet retour de ce même bateau.

(a) Le trajet aller du Naufragé est exprimé à deux reprises. En *Naufragé* 23-25 : « J'étais parti (*šm.kwi*) vers la région minière (*bi3*) pour le souverain. J'étais descendu (*h3.kwi*) sur Oudj-our dans un bateau (...) ». En *Naufragé* 89-91 : « J'étais descendu (*h3.kwi*) vers la région minière (*bi3*) en mission du souverain dans un bateau (...) ». Si *šm* est un verbe de mouvement très général, le verbe *h3i* est bien connu lorsqu'il s'agit d'embarquer sur un bateau<sup>105</sup>. Compte tenu de l'identification de *bi3* au Sinaï préconisée ci-dessus, le franchissement de la mer Rouge au départ d'un port intermittent est impliqué<sup>106</sup>, dans le cadre d'une mission qui, nécessairement, inclura deux trajets à pied.

(b1) Le trajet aller de ceux qui sauveront le Naufragé est annoncé comme suit par le Serpent : « Un bateau viendra de la Résidence (*ʿIw dpt r iit m hnw*), ayant à son bord des matelots que tu connais » (*Naufragé* 119-120). La formulation sera examinée ci-après.

(b2) Leur trajet retour est évoqué dans trois passages : « Tu partiras (*šm.k*) avec eux vers la Résidence » (*Naufragé* 122) ; « Sache que tu parviendras (*Mk tw r spr*) à la Résidence en deux mois » (*Naufragé* 167-168) ; « C'est naviguer vers le nord (*nʿt m hd*) que nous fîmes vers

<sup>102</sup> Inscription de la porte d'entrée (GARDINER 1908, pl. VI, col. 11 ; *Urk.* VII, 3.4) : « Sa Majesté [a fait que] je me déplace en toute liberté comme tout magistrat (*sr*) de sa Résidence ». Mais notation avec le déterminatif de la ville dans la copie peinte à l'intérieur de la tombe (GARDINER 1908, pl. VII, col. 11 ; *Urk.* VII, 3.5).

<sup>103</sup> ANOC 20.1-2. Oupouaouat-âa évoque sa rencontre avec le roi. Leyde V 4, ligne 8 : « Je siégeai à ma place dans le temple, après être allé vers le nord et être revenu de la Résidence vers le sud en étant informé » (BOESER 1909, pl. IV). Munich Gl. WAF 35, ligne 15 : « J'ai navigué vers le nord pour rendre l'hommage en cette grande Résidence de sa Majesté » (DYROFF, PÖRTNER 1904, pl. II, n° 3).

<sup>104</sup> Herkhouf, expédition 3 : « la troupe de Iam qui revenait avec moi vers la Résidence, en compagnie de la troupe envoyée avec moi » (*Urk.* I, 127.6) ; « lorsque le serviteur que je suis voyageait donc vers la Résidence, on fit que vienne à ma rencontre (...) Khouni, avec des bateaux chargés de vin de dattes, de gâteaux, de pain et de bière » (*Urk.* I, 127.12). Copie de la lettre de Pépi II : « Toi, viens immédiatement vers le nord, vers la Résidence ! » (*Urk.* I, 129.15) ; « Si tu parviens à la Résidence tandis que ce nain est avec toi en vie et en bonne santé, alors ma Majesté accomplira pour toi des choses plus grandes que ce qui fut fait au chancelier du dieu Baourdjed » (*Urk.* I, 130.16). Pépinakht, première mission : « J'en ai ramené un grand nombre à la Résidence comme prisonniers » (*Urk.* I, 133.14). Deuxième mission : « J'ai ramené les souverains de ces pays à la Résidence en paix, ainsi que du gros et petit bétail vivant » (*Urk.* I, 134.6).

<sup>105</sup> *Wb.* II, 472, 9-13.

<sup>106</sup> Voir aussi ALLEN 2015, p. 16.

la Résidence du souverain (*r ḥnw*), et nous arrivâmes (*spr.n.n*) à la Résidence en deux mois » (*Naufragé* 172-173). Si un verbe de mouvement général (*šm* ou *spr*) est employé à trois reprises, l'emploi du verbe *n'i* en *Naufragé* 172 nécessite lui aussi un examen plus pointu.

Le texte mentionne donc une navigation entre la Résidence de Licht et l'Île du Serpent, tant à l'aller (*Naufragé* 119-120) qu'au retour (*Naufragé* 172-173). Dans son étude de 1988, Bradbury supposait un trajet empruntant le canal du Nil à la mer Rouge, qui aurait été creusé par le Sésostris des textes classiques (*cf.* Aristote, Strabon et Pline) et qui, dès le règne de Sésostris III, aurait rendu obsolète l'usage du port de *Sḥww*, localisé à Mersa Gaouasis en 1976 par Abdel Monem Sayed<sup>107</sup>. Mais cette idée de Bradbury est caduque, à la fois parce que les fouilles menées à Mersa Gaouasis entre 2001 et 2011 ont livré plusieurs documents datés des successeurs de Sésostris III, Amenemhat III et IV<sup>108</sup>, et parce que les trois auteurs classiques qui attribuent à Sésostris le projet de creuser le canal du Nil à la mer Rouge affirment aussi que ce roi dut renoncer à mener à bien ce projet<sup>109</sup>. Hérodote, qui mentionna ce canal bien avant Aristote, attribue le projet à Nécôs (Nékaos II) et son achèvement à Darius I<sup>er</sup><sup>110</sup>, ce que confirment les stèles de Darius dressées sur le parcours du canal et publiées par Posener<sup>111</sup>. Dès lors qu'un trajet entièrement naval entre la Résidence de Licht et l'Île du Serpent semble exclu, il convient à mon sens de suivre ici aussi l'avis de Posener, pour qui l'auteur du *Naufragé* « a très bien pu abrégé les descriptions des voyages qui avaient peu d'importance pour son histoire dont la partie principale se place dans l'île du serpent. Il aurait ainsi passé sous silence la traversée du désert et donné au lecteur l'impression que les navires passaient directement du fleuve à la mer et vice versa »<sup>112</sup>. Bref, l'équipage peut venir de Licht et embarquer sur la côte de la mer Rouge pour effectuer le trajet qui sauvera le Naufragé (*Naufragé*, 119-120). Quant au retour (*Naufragé*, 172-173), si le verbe *n'i* est employé pour la

<sup>107</sup> BRADBURY 1988, p. 144, n. 87. Extraits significatifs : « It is noteworthy that with Sesostris III the naval traffic dispatched from *Sḥww* ceased altogether. Importantly, Strabo (*Geography*, 1.2.31; 17.1.25), Pliny (*Natural History*, VI, xxxiii: 165), and Aristotle (*Météorologie*, 352, b 26) reported that a Sesostris cut a canal from the Nile to the Red Sea, an endeavor which could account for the abandonment of *Sḥww* during Sesostris III's reign » ; « Since the Shipwrecked Sailor's story has been cited as implying the use of this waterway, or even having been formulated because of the opening of the canal (...), the tale most likely represents the trading practice at the close of the 12th Dynasty. The Delta Canal seems to have been navigable when Hatshepsut's fleet sailed to Punt ».

<sup>108</sup> Voir en dernier lieu BARD, FATTOVICH 2018, p. 26-27 et 62-89. Sayed avait plaidé contre l'existence d'un canal du Nil à la mer Rouge sous la XII<sup>e</sup> dynastie : SAYED 1983, p. 35-36 ; 2003, p. 433 ; 2006, p. 207-208.

<sup>109</sup> Aristote, *Météor.* I, 14, 27 (352b) : « Un de leurs rois essaya de le creuser. (...) On dit que Sésostris fut le premier des (rois) anciens à l'entreprendre. Mais il trouva que la mer était plus haute que la terre. C'est pourquoi il mit un terme au creusement, lui d'abord et Darius ensuite ». Voir aussi Strabon, *Géogr.*, XVII, 1, 25 (804), et Pline, *Hist. nat.*, VI, 33 (165).

<sup>110</sup> Hérodote, *Hist.*, II, 158. Voir aussi Diodore, *Bibl. hist.*, I, 33. Il est probable qu'Aristote attribua ce canal à Sésostris parce qu'on lisait chez Hérodote (II, 108) que Sésostris avait fait creuser *tous* les canaux d'Égypte par les captifs ramenés des pays conquis : OBSOMER 1989, p. 40.

<sup>111</sup> POSENER 1936, p. 48-87, pl. IV-XV. Voir aussi VANDERSTEEN 2018, p. 57-117, pour une traduction des textes en différentes langues.

<sup>112</sup> POSENER 1938, p. 269. Voir aussi ERMAN 1923, p. 60, n. 2 ; 1927, p. 32, n. 3. Ce processus s'observe d'ailleurs aussi dans un récit de faits réels comme le récit des voyages d'Herkhouf vers Iam, où seuls les trajets en caravane sont détaillés, tandis que les déplacements en bateau sur le Nil sont omis ou à peine évoqués : voir OBSOMER 2007, p. 46-50 et fig. 3.

navigation vers le nord, le verbe *spr* complète la description du trajet aboutissant effectivement à la Résidence.

Dans le récit-cadre (récit 1), les données relatives au franchissement de la première cataracte du Nil, au retour de l'expédition nubienne, sont exprimées par deux propositions verbales attestant une forme *sdm.n.f* : *ph.n.n phwy W<sup>3</sup>w<sup>3</sup>t, sn.n.n Snmwt*. Alors qu'on trouvait *Mk ph.n.n* à la colonne 2, l'absence de particule *mk* (ou d'auxiliaire) invite à ne pas y voir deux propositions autonomes. L'absence d'élément circonstanciel ne permet pas non plus de les considérer comme des formes verbales en fonction emphatique. Comme il est clair qu'il ne s'agit pas de séquentielles, on choisira d'y voir deux circonstanciellées, soit : « après que nous avons atteint le nord de Ouauat et franchi Senmout »<sup>113</sup>. Ceci permet de limiter au cours égyptien du Nil la mention de l'absence de problèmes pour l'équipage et de suggérer qu'il n'en avait pas été de même lors de la mission en Nubie<sup>114</sup>. De là les craintes du chef de l'expédition, le *h<sup>3</sup>ty-<sup>s</sup>*, peu avant d'être reçu en audience par le roi et la volonté du *šmsw* de mettre en évidence le soulagement de ceux qui sont rentrés à bon port. Par conséquent, le terme *hnw* de l'énoncé initial *Mk ph.n.n hnw* désigne bien la Résidence de Licht au port de laquelle le bateau est amarré<sup>115</sup>.

Il convient enfin d'expliquer l'énoncé final (proposition autonome avec complément direct antéposé) : *T<sup>3</sup>.n, ph.n sw* « Notre pays, nous l'avons atteint » (perfectif) ou « Notre pays, nous allons l'atteindre » (prospectif). Le terme *t<sup>3</sup>* désigne-t-il l'Égypte dans son ensemble ou la région dont les marins sont originaires ? On notera, d'une part, que dès le règne de Sésostri I<sup>er</sup>, la frontière sud de l'Égypte avait été fixée bien au sud d'Assouan, aux abords de la deuxième cataracte du Nil. D'autre part, une stèle privée d'Akhmim du début de la XII<sup>e</sup> dynastie atteste l'expression *Ti.n.(i) m t<sup>3</sup>.i, h<sup>3</sup>.n.i m sp<sup>3</sup>t.i* « Je suis venu de mon pays, je suis descendu de mon nome », avec *t<sup>3</sup>.i* « mon pays » qui remplace le terme habituel *niwt.i* « ma ville »<sup>116</sup>. Comme on sait grâce au récit du naufrage que le *šmsw* était originaire de Licht<sup>117</sup>, il est raisonnable de penser que *t<sup>3</sup>.n* « notre pays » désigne la ville de Licht et sa région à la colonne 11 du *Naufagé*. La phrase indique dès lors que les marins sont rentrés chez eux ou vont pouvoir rentrer chez eux sous peu. Dans la traduction qui suit, j'ai choisi le prospectif, suggéré par mon collègue Bernard Mathieu<sup>118</sup>.

<sup>113</sup> Voir aussi ERMAN 1906, p. 5. Certains traduisent par des propositions circonstanciellées, mais en les faisant dépendre de ce qui suit et non de ce qui précède (SIMPSON 1972, p. 51 ; VANDESLEYEN 1990, p. 1021), ou font de la première proposition une circonstancielle et de la seconde une principale (BURKARDT 1993, p. 46).

<sup>114</sup> Voir, ci-après, la traduction intégrale du passage étudié.

<sup>115</sup> Ce port est mentionné dans *Sinouhé* B 247.

<sup>116</sup> Caire CG 20024, ligne 8 : WILDUNG 1984, p. 11, fig. 1. Voir aussi JANSSEN 1946, II A 21 ; *Wb.* V, 215.7.

<sup>117</sup> Notamment *Naufagé* 132-135 : « Si tu as du courage et (si) ton cœur est ferme, (alors) tu empliras tes bras de tes enfants, tu embrasseras ta femme et tu verras ta demeure. Cela est bon plus que tout (autre) chose. Tu gagneras la Résidence, de sorte que tu y sois au milieu de tes frères et sœurs ». Voir aussi *Naufagé* 122, 158-159, 167-169.

<sup>118</sup> Communication du 15 février 2020.

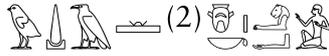
## 5. Traduction proposée au terme de cette étude

Voici la traduction proposée des onze premières colonnes du texte du *Naufragé* :

(1) 

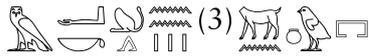
*Dd in*<sup>119</sup> *šmsw ikr* :

*Dire par l'excellent chemsou :*



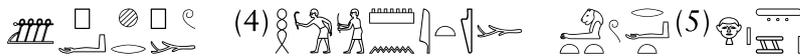
*Wd3 ib.k, h3ty-5.*

*Sois informé*<sup>120</sup>, *prince.*



*Mk ph.n.n hnw.*

*Sache que nous avons atteint la Résidence.*



*Šsp(w) hrpw, hw(w) mnit, h3tt rdi.t(i) hr t3.*

*Le maillet a été saisi et le poteau a été frappé, après que l'amarre a été placée par terre.*



*Rdi(w) hknw, dw3(w) ntr, s nb hr hpt snnw.f,*

*Une prière a été faite et le dieu a été remercié, chacun embrassant son compagnon,*

(7) 

*iswt.<t>n ii.t(i) d.t(i), nn nhw n mš5.n,*

*(car) notre équipage est revenu en bonne santé sans aucune perte pour notre troupe,*

(9) 

*ph.n.n phwy W3w3t, sn.n.n Snmwt.*

*après que nous avons atteint le nord de Ouauat et franchi Senmout.*



*Mk rf n ii.(wy)n m htp.*

*Nous voici revenus en paix.*



*T3.n, ph.n sw.*

*Notre pays, nous allons l'atteindre.*

<sup>119</sup> *Dd in šmsw* est noté à l'encre rouge. Infinitif suivi d'un complément d'agent introduit par *in*, comme suggéré par BAINES 1990, p. 58, malgré les doutes exprimés par BOLSHAKOV 1993, p. 254-259. Voir aussi ABBAS 2013, p. 10 ; ALLEN 2015, p. 11.

<sup>120</sup> SETHE 1907, p. 80 ; *Wb.* I, 400.11. Voir aussi ABBAS 2013, p. 10 ; ALLEN 2015, p. 10. La forme causative *swd3 ib* « informer » est très bien attestée dans les lettres : *Wb.* IV, 80.6-13. En somme, la phrase indique que le *šmsw* fait son rapport au *h3ty-5* suite aux manœuvres d'accostage qu'il a dû superviser. Notons que DE BUCK 1928, p. 69, rendait *wd3 ib.k* par « Goed nieuws ».

CARTE





- , 1993 : *Überlegungen zur Form der ägyptischen Literatur: Die Geschichte des Schiffbrüchigen als literarisches Kunstwerk* (Ägypten und Altes Testament, 22), Wiesbaden.
- BURKARD Günter, THISSEN Heinz-Josef, 2003 : *Einführung in die altägyptische Literaturgeschichte*, 1. *Altes und mittleres Reich*, Hambourg, Londres.
- CANHAO Telo Ferreira, 2012 : *O Conto do Naufrago. Um olhar sobre o Império Médio Egípcio. Análise histórico-filológica / The Tale of the Shipwrecked Sailor. A Glance over Egypt's Middle Kingdom. A Historical-Philological Analysis*, Lisbonne.
- , 2013 : *Doze textos egípcios do Império Médio. Traduções integrais*, Coimbra.
- CANNUYER Christian, 1998 : « Le voyage comme tension eschatologique dans l'Égypte ancienne. Les leçons du *Naufragé* », dans P. NASTER, J. RIES, A. VAN TONGERLOO (éd.), *Les voyages dans les civilisations orientales* (Acta Orientalia Belgica, 11), Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Leuven, p. 27-42.
- , 2012 : « Tempête en Nil ! Nouvelle note sur le grain qui fit sombrer le navire du *Naufragé* », dans C. CANNUYER, D. DE SMET, R. LEBRUN (éd.), *Regards sur l'Orientalisme belge : suivis d'études égyptologiques et orientales. Mélanges offerts à Claude Vandersleyen* (Acta Orientalia Belgica, 25), Bruxelles, p. 175-184.
- , 2019 : « *ouadj-our*, “le grand vert” pour les nuls. Bref regard sur une controverse égyptologique », dans C. CANNUYER, *La mer, les ports, les marins dans les civilisations orientales. Pauline Voûte et Robert Donceel in honorem* (Acta Orientalia Belgica, 32), Bruxelles, p. 15-30.
- CASEY Christian, 2008 : *The Story of the Shipwrecked Sailor*, Austin.
- CHIOFFI Marco E., LE GUILLOUX Patrice, 2005 : *Il Racconto del Naufrago / Le Conte du Naufragé*, Milan.
- DE BUCK Adriaan, 1928 : *Egyptische Verhalen uit het oud-Egyptisch vertaald*, Santpoort.
- , 1941 : *Egyptisch Leesboek*, I. *Teksten*, Leyde.
- , 1948 : *Egyptian Readingbook*, I. *Exercises and Middle Egyptian Texts Selected and Edited*, Leyde (3<sup>e</sup> éd. 1970).
- DESROCHES NOBLECOURT Christiane, 1998 : « Le périple du “*Naufragé*” et le calendrier du Ramesseum », *Memnonia*, 9, p. 59-66.
- DESSOUDEIX Michel, 2016 : *Lettres égyptiennes*, III. *La littérature du Moyen Empire*, Arles.
- DIVIN Marguerite, 1957 : *Contes et légendes de l'Égypte ancienne*, Paris.
- DORN Andreas, 2013 : « Kulturelle Topografie literarischer Texte », dans G. MOERS *et alii* (éd.), *Dating Egyptian Literary Texts*, Hambourg, p. 73-109.
- DYROFF Karl, PÖRTNER Balthasar, 1904 : *Aegyptische Grabsteine und Denksteine aus süd-deutschen Sammlungen*, II, Munich.
- EICHLER Eckhard, 2001 : « Zur Datierung und Interpretation der Lehre des Ptahhotep », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 128, p. 97-107.

- ENMARCH Roland, 2001 : « Of Spice and Mine: The Tale of the Shipwrecked Sailor and Middle Kingdom Expedition Inscriptions », dans F. HAGEN et *alii* (éd.), *Narratives of Egypt and the Ancient Near East: Literary and Linguistic Approaches*, (Orientalia Lovaniensia Analecta, 189), Leuven, p. 97-121.
- ERMAN Adolf, 1906 : « Die Geschichte des Schiffbrüchigen », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 43, p. 1-26.
- , 1923 : *Die Literatur der Ägypter*, Leipzig.
- , 1927 : *The Literature of the Ancient Egyptians* (traduction de Aylward M. BLACKMAN), Londres.
- FOSTER John L., 1984 : « Oriental Institute ostracon #12074: "Menna's Lament" or "Letter to a Wayward Son" », *Journal of the Society for the Study of Egypt Antiquities*, 14, p. 88-99.
- , 1988 : « "The Shipwrecked Sailor": Prose or Verse? (Postponing Clauses and Tense-neutral Clauses) », *Studien zur altägyptischen Kultur*, 15, p. 69-109.
- , 1992 : *Echoes of Egyptian Voices. An Anthology of Ancient Egyptian Poetry*, Norman, Londres.
- , 2001 : *Ancient Egyptian Literature. An Anthology*, Austin.
- GALÁN José Manuel, 1998 : *Cuatro Viajes en la Literatura del Antiguo Egipto*, Madrid.
- , 2005 : *Four Journeys in Ancient Egyptian Literature* (Lingua Aegyptia. Studia Monographica, 5), Göttingen.
- GARDINER Alan Henderson, 1908 : « Inscriptions from the Tomb of Si-renpowet I., Prince of Elephantine », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 45, p. 123-140.
- GARDINER Alan Henderson, PEET Thomas Eric, 1917 : *The Inscriptions of Sinai, I. Introduction and Plates* (Egypt Exploration Fund, Memoir 36), Londres.
- GARDINER Alan Henderson, PEET Thomas Eric, ČERNÝ Jaroslav, 1952 : *The Inscriptions of Sinai, I. Introduction and Plates*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, Oxford.
- , 1955 : *The Inscriptions of Sinai, II. Translations and Commentary* (Egypt Exploration Society, Memoir 45), Londres, Oxford.
- GOEDICKE Hans, 1974 : *Die Geschichte des Schiffbrüchigen* (Ägyptologische Abhandlungen, 30), Wiesbaden.
- GOLÉNISCHEFF Wladimir, 1882a : « Sur un ancien conte égyptien », *Verhandlungen des fünften Internationalen Orientalisten-Congresses*, 2.1, Berlin, p. 100-122.
- , 1882b : « Un ancien conte égyptien (papyrus de Saint-Pétersbourg) », *Revue égyptologique*, 2, p. 341-344.
- , 1891 : *Musée de l'Ermitage. Inventaire de la collection égyptienne*, [Saint-Pétersbourg].
- , 1906 : « Le papyrus no. 1115 de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg », *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, 28, p. 73-112.
- , 1912 : *Le Conte du Naufragé* (Bibliothèque d'étude IFAO, 2), Le Caire.

- , 1913 : *Les papyrus hiératiques N°N° 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage Impérial à S<sup>T</sup>-Pétersbourg*, Saint-Pétersbourg.
- GRANDET Pierre, 1998 : *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris.
- GRIFFITH Francis Llewelyn, 1896 : dans C. D. WARNER, *Specimen Pages of a Library of the World's Best Literature*, XIII, New York, p. 5233-5236.
- GUGLIELMI Waltraud, 1984 : « Zur Adaption und Funktion von Zitaten », *Studien zur alt-ägyptischen Kultur*, 11, p. 347-364.
- HAGEN Frederik, 2012 : *An ancient Egyptian Literary Text in Context. The Instruction of Ptahhotep* (Orientalia Lovaniensia Analecta, 218), Leuven.
- HELCK Wolfgang, 1992 : « Die "Geschichte des Schiffbrüchigen": eine Stimme der Opposition? », dans J. OSING, E. K. NIELSEN (éd.), *The Heritage of Ancient Egypt: Studies in Honour of Erik Iversen*, Copenhagen, p. 73-76.
- HILBIG Anja, 2012 : « Die Geschichte des Schiffbrüchigen », dans C. HOLLER (éd.), *Das Krokodil und der Pharao: eine Anthologie altägyptischer Literatur*, Darmstadt, p. 39-45.
- HODEL-HOENES Sigrid, 1990 : « Betrachtungen zum Dank im Alten Ägypten », dans B. SCHMITZ, A. EGGBRECHT (éd.), *Festschrift Jürgen von Beckerath: zum 70. Geburtstag am 19. Februar 1990* (Hildesheimer ägyptologische Beiträge, 30), Hildesheim, p. 119-138.
- HODJASH Svetlana, BERLEV Oleg, 1997 : « An Early Dynasty XII Offering Service from Meir (Moscow and London) », dans *Essays in honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipinska* (Warsaw Egyptological Studies, 1), Varsovie, p. 283-290.
- JANSSEN Jozef M. A., 1946 : *De traditioneele egyptische autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*, Leyde.
- JUNGE Friedrich, 1989 : « "Emphasis" and sentential meaning in Middle Egyptian » (Göttinger Orientforschungen IV, 20), Wiesbaden.
- KASTER Joseph, 1968 : *Wings of the Falcon*, New York.
- KURTH Dieter, 1987 : « Zur Interpretation der Geschichte des Schiffbrüchigen », *Studien zur altägyptischen Kultur*, 14, p. 167-179.
- LALOUETTE Claire, 1987 : *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte : mythes, contes et poésie*, II, Paris.
- LAPIDUS Michel, 1995 : *La quête de l'île merveilleuse (le conte du naufragé)*, Paris.
- LE GUILLOUX Patrice, 1996 : *Le Conte du Naufragé (Papyrus Ermitage 1115)*, Angers.
- , 2005 : *Le Conte du Naufragé*, 2<sup>e</sup> éd., Angers.
- LEFEBVRE Gustave, 1949 : *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris.
- LENZO-MARCHESE Giuseppina, 2004 : « Les colophons dans la littérature égyptienne », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 104, p. 359-376.
- LICHTHEIM Miriam, 1973 : *Ancient Egyptian Literature, I. The Old and Middle Kingdom*, Berkeley, Los Angeles, Londres.



- , 1997 : *The Tale of Sinuhe and other Ancient Egyptian Poems: 1940-1640 BC*, Oxford.
- PETRIE W. M. Flinders, 1895, *Egyptian Tales: translated from the papyri*, I, Londres.
- , 1901 : dans E. WILSON (éd.), *Egyptian Literature*, New York, p. 173-179.
- , 1914 : dans E. M. TAPPAN (éd.), *The World's Story: A History of the World in Story, Song and Art*, III, Boston, p. 41-46.
- PIEPER Max, 1927 : « Zur Datierung des Schiffbrüchigen », *Orientalistische Literaturzeitung*, 30, col. 737-738.
- , 1935 : *Das ägyptische Märchen* (Morgenland, 27), Leipzig.
- POE William Clay, 2008: *The Writing of a Skillful Scribe. An introduction to hieratic Middle Egyptian through the text of The Shipwrecked Sailor*, Santa Rosa.
- POMEY Patrice, 2011 : « Les bateaux d'Ayn Soukhna. Les plus vieux vestiges de navires de mer actuellement connus », *Égypte, Afrique & Orient*, 64, p. 3-12.
- POSENER Georges, 1936 : *La première domination perse en Égypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques* (Bibliothèque d'étude IFAO, 11), Le Caire.
- , 1938 : « Le canal du Nil à la Mer Rouge avant les Ptolemées », *Chronique d'Égypte*, 13, p. 259-273.
- POSTEL Lilian, 2008 : « Une nouvelle mention des campagnes nubiennes de Montouhotep II à Karnak », dans L. GABOLDE (éd.), *Hommages à Jean-Claude Goyon* (Bibliothèque d'étude IFAO, 143), Le Caire, p. 329-340.
- QUIRKE Stephen, 2004 : *Egyptian Literature 1800 BC* (Golden House Publications. Egyptology, 2), Londres.
- RAGAZZOLI Chloé, 2011 : « Fortunes du Papyrus Prisse », dans *Visions d'Égypte. Émile Prisse d'Avennes (1807-1879)*, Paris, p. 86-91.
- REDFORD Donald B., 1973 : « The Tale of the Shipwrecked Sailor », dans A. K. GRAYSON, D. B. REDFORD, *Papyrus and Tablet*, Englewood Cliffs, p. 54-58.
- RENDSBURG Gary A., 2000 : « Literary Devices in the Story of the Shipwrecked Sailor », *Journal of the American Oriental Society*, 120, p. 13-23.
- ROBERSON Joshua, 2009 : « “Inside” or “at home”? An observation on Syntax in the Serpent's Prophecy, Shipwrecked Sailor, lines 167-169 », *Göttinger Miszellen*, 222, p. 51-56.
- ROEDER Günther, 1927 : *Altägyptische Erzählungen und Märchen*, Iena.
- ROEDER Hubert, 2009 : « Die Erfahrung von Ba'u: “Sinuhe” und “Schiffbrüchiger” zwischen dem Erzählen und Lehren der 12. Dynastie », dans H. ROEDER (éd.), *Das Erzählung in frühen Hochkulturen*, I. *Der Fall Ägypten*, Munich, p. 75-157.
- SAYED Abdel Monem A.H., 1983 : « New Light on the Recently Discovered Port on the Red Sea Shore », *Chronique d'Égypte*, 58, p. 23-37.
- , 2003 : « The Land of Punt: Problems of the Archaeology of the Red Sea and the Southeastern Delta », dans Z. HAWASS, L. PINCH BROCK (éd.), *Egyptology at the dawn of the twenty-first century: proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists, Cairo, 2000*, Le Caire, vol. I, p. 432-439.



VERNUS Pascal, 2001 : *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris.

—, 2013 : « La datation de *L'Enseignement d'Aménemopé*. Le littéraire et le linguistique », dans G. MOERS *et alii* (éd.), *Dating Egyptian Literary Text* (Lingua Aegyptia, Studia Monographica, 11), Hambourg, p. 191-236.

VIKENTIEV Vladimir, 1935 : « The Metrical Scheme of the “Shipwrecked Sailor” », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 35, p. 1-40.

VON BOMHARD Anne-Sophie, 1999 : « Le conte du Naufragé et le papyrus Prisse », *Revue d'Égyptologie*, 50, p. 51-65.

WAINWRIGHT Gerald A., 1946 : « Zeberged: the Shipwrecked Sailor's Island », *Journal of Egyptian Archaeology*, 32, p. 31-38.

WESTENDORF Wolfhart, 1990 : « Die Insel des Schiffbrüchigen – keine Halbinsel! », dans S. ISRAELIT-GROLL (éd.), *Studies in Egyptology presented to Miriam Lichtheim*, 2, Jérusalem, p. 1056-1064.

WIEDEMANN Alfred, 1906 : *Altaegyptische Sagen und Märchen*, Leipzig.

WIEDER Anja, 2007: *Altägyptische Erzählungen. Form und Funktion einer literarischen Gattung*, Berlin.

WILDUNG Dietrich, 1984 : *L'âge d'or de l'Égypte. Le Moyen Empire*, Fribourg.

WILKINSON Toby, 2016 : *Writings from Ancient Egypt*, Londres.

ŽÁBA Zbyněk, 1974 : *The Rock Inscriptions of Lower Nubia. Czechoslovak Concession*, Prague.

## RÉSUMÉ

Le terme *hnw* est attesté à quatorze reprises dans le récit du *Naufragé* : 7 fois dans la préposition composée *m-hnw*, 7 fois en tant que substantif. Rares sont les traducteurs de l'œuvre qui ont traduit de la même manière les 7 occurrences du nom *hnw* : Résidence, pays, patrie, ... Cette hésitation sur le sens à lui conférer concerne surtout la première occurrence du terme, lorsque le bateau arrive à quai au terme de l'expédition de Nubie. Les marins sont-ils à Éléphantine, comme on l'a souvent cru, ou à la Résidence de Licht ? Cette étude permet de lever toute ambiguïté sur ce point important pour la compréhension de l'œuvre. C'est au port de Licht que le bateau se trouve amarré de retour de Nubie.

## ABSTRACT

The term *hnw* is attested fourteen times in the story of the Shipwrecked: 7 times in the preposition composed *m-hnw*, 7 times as a substantive. Few are the translators of the work who have translated in the same way the 7 occurrences of the name *hnw*: Residence, home, country, ... This hesitation on the meaning to give it concerns especially the first occurrence of the term, when the boat arrives at quay at the end of the Nubian expedition. Are the sailors at Elephantine, as we often thought, or at the Residence in Licht? This study allows us to remove any ambiguity on this important point for understanding the work. It is at the port of Licht that the boat is docked back from Nubia.



## Les vice-rois de Kouch à la XVIII<sup>e</sup> dynastie

*Par*

Camille Pierre\*

*Université catholique de Louvain*

Le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, jusqu'au règne de Touthmosis IV, représente dans l'histoire pharaonique une période d'expansion territoriale. Celle-ci s'accompagne de la mise en place d'une administration chargée de maintenir le territoire nubien sous contrôle égyptien. Cette nouvelle structure politique est dirigée par un vice-roi que les sources désignent comme le « fils royal responsable des pays du Sud », puis le « fils royal de Kouch » à partir du règne de Touthmosis IV. Ce titre, présent dans les inscriptions privées et royales, est traduit en français par « vice-roi », évitant ainsi la confusion avec les fils de sang royal.

L'histoire des premiers vice-rois pose encore question. Depuis 1920, plusieurs hypothèses ont été formulées sur l'identité et la chronologie des premiers vice-rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Les publications récentes de Davies et de Bács offrent des éléments nouveaux qui invitent à relire les inscriptions de cette période<sup>1</sup>. La traduction et l'analyse de celles-ci permettent de réexaminer les hypothèses produites jusqu'à présent quant à la reconstitution chronologique, et de produire le tableau de synthèse (fig. 1) qui accompagne les pages qui suivent.

---

\* Cet article est issu d'un chapitre du mémoire de master intitulé « La politique égyptienne en Nubie à la 18<sup>e</sup> dynastie. D'Amosis à Touthmosis IV », présenté à l'Université catholique de Louvain en août 2019.

<sup>1</sup> DAVIES 2008 ; BÁCS 2002 et 2014.

## 1. *L'identité du premier vice-roi et de ses successeurs*

Le premier point de divergence entre les égyptologues est l'identité du premier vice-roi. En effet, trois personnages différents ont été proposés, à savoir Teti, connu par une inscription d'Arminna, Ahmès Satait, connu par deux statues conservées au British Museum, et Ahmès Touri, connu par plusieurs statues, stèles et inscriptions. La place de ces trois personnes dans la chronologie de la XVIII<sup>e</sup> dynastie ne pose aucun problème. La question est de savoir si Teti et Ahmès Satait ont porté ou non le titre de vice-roi. Les sources indiquent clairement qu'Ahmès Touri était « fils royal responsable des pays du Sud » sous les règnes d'Aménophis I<sup>er</sup> et de Touthmosis I<sup>er</sup>, mais a-t-il été précédé par quelqu'un d'autre dans cette fonction ?

### *a. Teti et Djehouty*

L'idée que Teti a pu être le premier vice-roi a été proposée par Simpson en 1963<sup>2</sup>. Ce personnage est connu par une inscription gravée sur la rive orientale du Nil à Arminna<sup>3</sup>, dans laquelle on peut lire :

« <sup>(1)</sup>[Le Roi de Haute et de Basse Égypte] Ouadjkhéperrê, vivant (soit-il) !, le fils de Rê Kamosé. Le fils royal Teti. <sup>(2)</sup>[Le Roi de Haute et de Basse Égypte] Nebpehtyrê, vivant (soit-il) !, le fils de Rê Amosis. Le fils royal Djehouty. ».

Sur base de la première ligne, Simpson a affirmé que Teti avait été le premier vice-roi de Nubie, sous le règne de Kamosé. Le fils royal Djehouty mentionné à la seconde ligne, à la suite du roi Amosis, aurait dès lors succédé à Teti dans la fonction. Mais, comme le suggère Habachi<sup>4</sup>, il est plus probable que Teti soit, au même titre que Djehouty, un fils de sang royal plutôt qu'un haut fonctionnaire à la tête de la Nubie. En effet, aucun des deux n'est présenté comme un « responsable des pays du Sud » et, à l'époque de Kamosé, les Égyptiens étaient encore très loin de dominer la Nubie au point d'y instaurer un vice-roi. Ce qui vaut pour la première ligne vaut logiquement aussi pour la seconde. Teti et Djehouty seraient dès lors des fils biologiques des deux rois mentionnés dans cette inscription. Celle-ci aurait été gravée à l'occasion de la conquête de la Nubie à la fin du règne d'Amosis.

### *b. Ahmès Satait et Ahmès Touri*

Examinons à présent ce qui concerne Ahmès Touri et son père Ahmès Satait, plus précisément ce que l'on sait de la carrière de ce dernier, car il est certain que le premier a été vice-roi et qu'il était en fonction entre l'an 8 d'Aménophis I<sup>er</sup> et l'an 3 de Touthmosis I<sup>er</sup><sup>5</sup>. La statue du scribe royal Teti conservée au British Museum (Londres BM EA 888) offre une ins-

---

<sup>2</sup> SIMPSON 1963, p. 34. Cette idée a été reprise par VANDERSLEYEN 1971, p. 61-62, puis par SPALINGER 2006, p. 346, qui qualifie Teti de « protovice-roi ».

<sup>3</sup> SIMPSON 1963, p. 30 et 34, pl. XVIIIb. Cette inscription est gravée sur un rocher de la rive orientale du Nil à Arminna. Elle avait été copiée dès 1907 par WEIGALL 1907 avant d'être redécouverte en 1962.

<sup>4</sup> HABACHI 1980, p. 630.

<sup>5</sup> Cette fourchette chronologique est offerte par ses inscriptions d'Ouronarti et de Séhel. Pour Ouronarti, voir *Urk.* IV, 78, et HINTZE, REINEKE 1989, I, p. 92 ; II, p. 124. Pour Séhel, voir GASSE, RONDOT 2007, p. 128-130 et 478.

cription où ce personnage mentionne sa filiation. On y apprend que le vice-roi Ahmès Touri est son grand-père et que celui-ci était « fils du fils royal responsable des pays du Sud, Ahmès Satait »<sup>6</sup>. Comme ce texte attribue clairement le titre de vice-roi à Ahmès Satait, on a d'abord pensé que ce dernier avait exercé cette fonction avant son fils<sup>7</sup>.

Mais une statue du vice-roi Ahmès Touri découverte à Kerma et conservée également au British Museum (Londres BM EA 1279) donne une autre filiation à celui-ci : « Ahmès surnommé Touri, qu'a engendré le scribe des offrandes divines d'Amon, Sayt juste de voix »<sup>8</sup>. Non seulement le nom de son père est différent, mais en outre celui-ci ne porte pas le titre de vice-roi. Comme le suggère Shirley<sup>9</sup>, il semblerait que Sayt soit une version écourtée du nom complet d'Ahmès Satait. En effet, il est possible que la place disponible sur le siège de la statue d'Ahmès Touri ne lui ait pas permis d'inscrire entièrement le nom de son père.

Concernant les titres du père d'Ahmès Touri, l'analyse séparée des deux textes amène à deux hypothèses différentes : soit Ahmès Satait a été vice-roi<sup>10</sup>, soit il ne l'a pas été<sup>11</sup>. Mais il faut souligner l'écart chronologique entre la carrière d'Ahmès Satait et la date des statues. Alors que la statue d'Ahmès Touri date de la génération qui suit directement celle d'Ahmès Satait, la statue de Teti a été réalisée des années plus tard, par son arrière-petit-fils. Il est dès lors plus facile de concevoir que Teti a attribué le titre prestigieux de « fils royal responsable des pays du Sud » à son arrière-grand-père même si celui-ci ne l'avait pas réellement porté. Pour cette raison, nous avons choisi de ne pas intégrer Ahmès Satait à notre chronologie des vice-rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, bien que la question reste ouverte.

### *c. Le successeur d'Ahmès Touri*

Il est généralement admis que celui qui succéda à Ahmès Touri à la fonction de vice-roi est un certain Seni, dont le nom n'est attesté de façon certaine que par deux inscriptions non datées de Koumma<sup>12</sup>. Comme elles se trouvent gravées au bas des jambages d'une porte du temple dont les inscriptions mentionnent Touthmosis II, elles sont nécessairement postérieures à la construction de cette porte. L'une est une adoration à Khnoum, l'autre présente comme suit les titres de Séni :

<sup>6</sup> Voir HABACHI 1959, p. 45-48 et pl. XV-XV ; SCHMITZ 1976 ; BROWN 2016. De provenance inconnue, la statue est conservée depuis 1909 au British Museum.

<sup>7</sup> Voir GAUTHIER 1921, p. 183-185 ; HABACHI 1980 ; VANDERSLEYEN 1971, p. 61. Gauthier ajoute que le titre de « fils royal » découlerait de la parenté d'Ahmès Satait avec Amosis, lien qui aurait été conservé dans la lignée par le prénom « Ahmès » donné de père en fils. Mais cette explication de l'origine du titre a été depuis lors abandonnée.

<sup>8</sup> Voir GAUTHIER 1921 ; HABACHI 1961 ; SHIRLEY 2010. Cette statue, découverte à Kerma, est conservée au British Museum depuis 1898. Ahmès Touri y est représenté assis sur un siège qui porte des formules d'offrandes de part et d'autre. Seule la partie inférieure de la statue est conservée.

<sup>9</sup> SHIRLEY 2010, p. 76.

<sup>10</sup> Cette idée est défendue par GAUTHIER 1921, p. 183-185 ; HABACHI 1980 ; MÜLLER 2013, p. 101-102 ; BÁCS 2014, qui se basent sur la statue de Teti.

<sup>11</sup> Cette idée est défendue par REISNER 1920, p. 28-29 ; SCHMITZ 1976, p. 269-272, qui se basent sur la statue d'Ahmès Touri.

<sup>12</sup> Voir CAMINOS 1998b, p. 20-23.

« <sup>(1)</sup>Celui qui a été désigné par faveur du roi comme maire de la ville du sud et responsable du double grenier d'Amon, <sup>(2)</sup>le fils royal responsable des pays du sud Seni. Il a contrôlé les Médjay <sup>(3)</sup>entièrement, tant le roi des deux terres – vivant (soit-il), prospère, en bonne santé ! – pense qu'il est efficace. »

Il est toutefois possible de recouper les données de cette inscription avec celles qui figurent dans une inscription gravée sur le mur extérieur du temple de Touthmosis III à Semna<sup>13</sup>, qui offre le récit de la carrière d'un vice-roi dont le nom n'est pas conservé. Ce récit précise les promotions qu'il a reçues successivement. Malgré les lacunes, on peut comprendre qu'il a été désigné « [responsable] du double [grenier] d'Amon » par Aménophis I<sup>er</sup> et « fils royal [responsable des pays du Sud] » par Touthmosis I<sup>er</sup>. Or le seul vice-roi de cette période connu pour avoir porté le titre de « responsable du double grenier d'Amon » est Seni. Si cette attribution est correcte, on peut en conclure que Seni a accédé à la fonction de vice-roi sous le règne de Touthmosis I<sup>er</sup>.

Par ailleurs, une longue inscription du temple de Semna qui a pour objet la consécration d'offrandes permet de penser que Seni serait resté en fonction au moins jusqu'en l'an 2 de Touthmosis III<sup>14</sup> :

« <sup>(1)</sup>An 2, 2<sup>e</sup> mois de Chémou, jour 8, sous la Majesté de l'Horus taureau puissant qui apparaît dans Thèbes, celui des deux maîtresses dont la royauté est durable, l'Horus d'or aux apparitions sacrées, aimé de Dédoun qui préside à Ta-Sety, <sup>(2)</sup>le roi de Haute et de Basse Égypte Menkhéperrê, le fils de Rê Touthmosis, doué de vie (soit-il) ! Ce qui a été dit dans la Majesté du palais – vivant, prospère et en bonne santé (soit-il) ! – au chancelier royal, compagnon unique, fils royal responsable des pays du Sud [...]. <sup>(3)</sup>Fais que soit gravée l'offrande divine faite pour le roi de Haute et de Basse Égypte, le maître des deux terres, le maître du rituel, Khâkaourê, l'Horus aux formes divines [juste de voix] (= Sésostri III), et à tous les [dieux de Ta-Séty], <sup>(4)</sup>dans le temple de son père Dédoun qui préside à Ta-Séty. »

Dans cette inscription, le nom du vice-roi est en lacune. Reisner a proposé de restituer le nom de Nehi, vice-roi attesté à partir de l'an 23 du règne de Touthmosis III<sup>15</sup>. Mais les traces encore visibles permettent à Davies d'affirmer qu'il s'agit du vice-roi Seni<sup>16</sup>, dont les inscriptions à Koumma et Semna peuvent être datées au plus tôt de la construction de ces temples, c'est-à-dire du début du règne de Touthmosis III. Par ailleurs, il est certain que d'autres fonctionnaires ont occupé le poste de vice-roi pendant la corégence d'Hatchepsout. Nehi ne pouvait donc être vice-roi dès l'an 2 de Touthmosis III.

Si les sources semblent indiquer que Seni a été vice-roi sous les règnes successifs de Touthmosis I<sup>er</sup>, II et III, aucun élément ne permet de connaître le moment exact de son entrée

<sup>13</sup> Voir DUNHAM, JANSSEN 1960, pl. 15 ; *Urk.* IV, 39 ; CAMINOS 1998a, p. 27-31. L'inscription est accompagnée d'une représentation de son auteur. La paroi a été réutilisée pour ajouter un autre relief. La partie supérieure de l'inscription et de la représentation est donc manquante.

<sup>14</sup> Voir DUNHAM, JANSSEN 1960, pl. 30 ; *Urk.* IV, 193-196 ; CAMINOS 1998a. Cette inscription de Touthmosis III se trouve sur le mur extérieur oriental du temple de Touthmosis III à Semna. Il s'agit d'une consécration d'offrandes dédiées aux divinités locales.

<sup>15</sup> REISNER 1920, p. 30. Cette restitution fut reprise par CAMINOS 1998a, p. 44.

<sup>16</sup> DAVIES 2008, p. 46-47.

en fonction. On envisagera dès lors la possibilité qu'un autre vice-roi ait officié entre Ahmès Touri et Seni.

Il semble intéressant d'examiner ici le cas du vice-roi Se, connu par un graffito d'Arminna découvert dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mais publié en 1963 seulement, par Simpson (fig. 2). Ce graffito montre trois personnages faisant offrande à l'Horus de Miam, parmi lesquels le « commandant du pays étranger, responsable de l'or de tout lieu du fils royal, fils royal responsable des pays du Sud, Se ». Se est suivi d'une dame, dont les titres sont mal conservés, et d'un petit personnage masculin décrit comme le « prêtre-*ouâb* Ouadjmose ».

La forme du titre de vice-roi correspond à l'usage avant le règne de Touthmosis IV<sup>17</sup>. Aussi, plusieurs auteurs ont proposé de placer le mandat de Se sous le règne de Touthmosis III<sup>18</sup>. Pour Müller<sup>19</sup>, la carrière de Se serait parallèle à celle de Pahéry d'Elkab qui s'acheva sous Touthmosis III, car Se serait représenté dans la tombe de ce dernier<sup>20</sup>. Elle situe le mandat de Se à la fin du règne de Touthmosis III et au début de celui d'Aménophis II. Elle pense, en outre, que le prêtre-*ouâb* Ouadjmose est le fils de Se, nommé d'après le fils de Touthmosis I<sup>er</sup>, dont Pahéry était le précepteur<sup>21</sup>.

Une hypothèse alternative pourrait être énoncée. Le graffito d'Arminna mentionne un « fils royal » dans le titre qui précède celui du vice-roi : « responsable de l'or de tout lieu du fils royal ». Si ce titre désigne Ouadjmose figuré avec le titre de prêtre-*ouâb* sur le même graffito, l'on pourrait envisager de placer Se sous le règne de Touthmosis I<sup>er</sup><sup>22</sup>.

## 2. Les vice-rois sous Touthmosis III

### a. Les vice-rois pendant la corégence d'Hatchepsout

Au début du règne de Touthmosis III, c'est Seni qui occupe la fonction de vice-roi au moins jusqu'en l'an 2, si l'on se réfère à la lecture de son nom par Davies dans l'inscription de Semna. On sait également avec certitude qu'en l'an 23, le poste est occupé par Nehi<sup>23</sup>. La question de l'identité du vice-roi en fonction entre ces deux dates, dans la période du règne conjoint d'Hatchepsout et de Touthmosis III, a longtemps fait débat parce que le nom de ce vice-roi a été martelé sur de nombreux monuments. Mais l'examen récent d'une inscription de l'île de Tombos par Davies a permis de résoudre en partie le problème<sup>24</sup>.

<sup>17</sup> SIMPSON 1963, p. 34. Sous le règne de Touthmosis IV apparaît la première attestation du titre sous sa forme définitive : « fils royal de Kouch responsable des pays du Sud ».

<sup>18</sup> SCHMITZ 1976 ; HABACHI 1980 ; MÜLLER 2013 ; BÁCS 2009.

<sup>19</sup> MÜLLER 2013, p. 109.

<sup>20</sup> Un personnage du nom de Se est effectivement représenté dans la tombe de Pahéry. Il est identifié comme le beau-frère du défunt. Il porte le titre de « soldat de sa Majesté » (TYLOR, GRIFFITH 1894, pl. IV).

<sup>21</sup> MÜLLER 2013, p. 109.

<sup>22</sup> Pour la période qui nous intéresse, le seul prince ayant porté le nom de Ouadjmose est un fils de Touthmosis I<sup>er</sup> et le frère aîné de Touthmosis II (DODSON 1990, p. 92).

<sup>23</sup> Inscription de Touthmosis III dans le temple de Bouhen : voir CAMINOS 1974, p. 47-52 et pl. 60-62 ; *Urk.* IV, 806-810.

<sup>24</sup> DAVIES 2008.

Connue depuis plus d'un siècle<sup>25</sup>, cette inscription mentionne à deux reprises un vice-roi dont le nom a été martelé. Mais les relevés de Davies proposent une restitution de deux noms, à savoir « le fils royal responsable des pays du Sud Inebni » à la cinquième ligne du texte, et « le fils royal Amenemnekhou » à la dernière ligne de l'inscription. Davies a dès lors pu démontrer que le vice-roi Amenemnekhou, dont le nom avait été martelé sur nombre de ses inscriptions, était en réalité la même personne que le « fils royal commandant d'une troupe, responsable des armes du roi, Inebni », propriétaire d'une statue du British Museum (Londres BM EA 1131)<sup>26</sup>. Les dates auxquelles le vice-roi Amenemnekhou / Inebni est désormais attesté sont les suivantes : l'an 20 de l'inscription de l'île de Tombos mentionnée ci-dessus<sup>27</sup> ; l'an 18 d'une inscription de Shalfak<sup>28</sup> ; l'an 12 des inscriptions de Tangour<sup>29</sup>. Amenemnekhou / Inebni était donc en fonction durant la corégence. Le nom du vice-roi a été volontairement effacé sur plusieurs de ses inscriptions. Pour Davies<sup>30</sup>, cela s'explique par son association à Hatchepsout, également victime d'une *damnatio memoriae*.

Il existe dès lors un écart de dix ans entre la dernière attestation de Seni et la première d'Amenemnekhou / Inebni. Dans ses études les plus récentes, Bács propose d'y intégrer le mandat du vice-roi Penrê<sup>31</sup>.

Penrê est un dignitaire connu par son mobilier funéraire, sur lequel il porte le titre de « fils royal responsable des pays du Sud ». En 2001, les fouilles de la tombe TT 65 à Cheik Abd el-Gournah ont permis de mettre au jour une série de quatre cônes funéraires portant le nom, les titres et la filiation de Penrê. Ces quatre objets sont similaires à deux autres conservés à l'Ashmolean Museum d'Oxford (1972.352) dont le texte, en partie illisible, ne permettait pas d'identifier le propriétaire. Le texte, identique sur les six cônes, mentionne le « premier fils royal, responsable des pays du Sud, Penrê »<sup>32</sup>.

<sup>25</sup> Elle fut découverte sur un rocher de l'île de Tombos en 1907 lors d'une expédition de l'Université de Chicago et publiée pour la première fois par SÄVE-SODERBERGH 1941. Voir aussi EDWARDS, SALIH 1992.

<sup>26</sup> Voir DAVIES 2008. La statue provient de Thèbes et est conservée au British Museum de Londres depuis 1835. Elle porte une inscription d'offrande contenant les cartouches de Touthmosis III et d'Hatchepsout.

<sup>27</sup> Voir DAVIES 2008.

<sup>28</sup> Voir HINTZE, REINEKE 1989, I, p. 90 ; II, p. 122. Gravée sur la rive du Nil, cette inscription rupestre atteste à deux reprises du nom martelé du vice-roi. Elle est datée de Chémou IV.16.

<sup>29</sup> Voir HINTZE, REINEKE 1989, I, p. 171-173 ; II, p. 237-240. Il s'agit de trois inscriptions gravées sur la rive du Nil. La première mentionne la date de Péret III.12 et le nom des deux souverains, Hatchepsout et Touthmosis III, dans le cadre d'une expédition vers le sud contre Kouch. Les deux autres renseignent le titre et le nom d'Amenemnekhou.

<sup>30</sup> DAVIES 2008, p. 45.

<sup>31</sup> BÁCS 2009 ; BÁCS 2014. Lors de la découverte de ce nouveau vice-roi, Bács a tout d'abord suggéré qu'il avait exercé la fonction après Nehi, pendant les règnes de Touthmosis III et Aménophis II ou après Ousersatet, sous Aménophis II et Touthmosis IV (BÁCS 2002). Il a ensuite émis l'hypothèse que Penrê avait pu être vice-roi pendant la corégence (BÁCS 2009), avant d'opter définitivement pour cette chronologie en 2014 (BÁCS 2014). Ici, nous tiendrons compte des découvertes archéologiques les plus récentes et des conclusions qui en ont été tirées.

<sup>32</sup> BÁCS 2002. Comme le souligne BÁCS 2002, p. 55, la forme particulière du titre, avec l'utilisation du terme *ḥꜣw* « premier », pose question, mais il n'est pas envisageable qu'il s'agisse d'un fils aîné du roi en raison de la mention claire de la filiation de Penrê dans le texte : « Penrê juste de voix qu'a engendré le dignitaire Sékhérou juste de voix ».

Suite à la découverte d'une statue de Penrê au Doukki Gel en 2004<sup>33</sup>, Valbelle a remis en question le fait que Penrê ait été vice-roi<sup>34</sup>. Sur cette statue, il porte le titre de *imy-r3 h3swt rsywt* « responsable des pays du Sud », mais le titre *s3-nsu* « fils royal » est absent. Elle a donc suggéré que Penrê était un sous-officier du vice-roi en place. Mais comme le remarque Bács<sup>35</sup>, l'inscription de la statue en question est lacunaire au bas de la deuxième colonne, à l'endroit précis où on aurait attendu le titre de « fils royal ». Il est donc indéniable que Penrê a été vice-roi de Nubie, comme l'indiquent les inscriptions de ses cônes funéraires.

Lors des campagnes de fouilles suivantes dans la nécropole thébaine, les archéologues ont découvert des éléments supplémentaires du mobilier funéraire de Penrê, notamment ses vases canopes et un fragment de son sarcophage. La lecture des inscriptions présentes sur ces cinq éléments permet de reconstituer les titres du défunt : « le fils royal responsable des pays du Sud, Penrê juste de voix, celui qu'a engendré le fils royal, le dignitaire Sékherou, juste de voix »<sup>36</sup>. Penrê porte donc les titres des vice-rois de Kouch du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

À la lecture de sa filiation, on s'étonne du titre « fils royal » que porte son père, Sékherou. Selon Bács<sup>37</sup>, il ne faut cependant pas y voir le titre de vice-roi, car il s'agirait plutôt d'un titre religieux<sup>38</sup> ou honorifique. L'absence, dans le titre de Sékherou, de la mention « responsable des pays du Sud » justifie cette conclusion. Un autre détail étonne à la lecture des inscriptions de Penrê. En effet, il semblerait que son nom ait existé sous deux formes différentes, à savoir Penrê et Payrê. Mais comme l'explique Bács<sup>39</sup>, il s'agit probablement d'une variation qui reflète l'évolution de la langue égyptienne au début du Nouvel Empire. En partant de l'observation que le nom du vice-roi existait sous différentes formes, Bács propose d'identifier Penrê au propriétaire d'une statue retrouvée lors des fouilles du Ramesseum au 19<sup>e</sup> siècle (Chicago OIM 1568)<sup>40</sup>. Un fragment de cette statue évoque en effet un certain « Parê, responsable des pays du Sud ». Il est donc possible que cette statue appartienne également au vice-roi Penrê.

Comme pour le vice-roi Se, l'absence d'un cartouche royal dans les inscriptions de Penrê rend délicate la question de la datation de son mandat. Sur base de la forme du titre, Bács retient que Penrê a été en fonction entre le règne d'Aménophis I<sup>er</sup> et celui de Toutoumose IV<sup>41</sup>. Plusieurs éléments lui permettent ensuite de proposer une datation plus précise. D'abord, la statue de Penrê découverte au Doukki Gel se trouvait aux alentours du sanctuaire du temple occidental dont la construction s'est achevée sous le règne conjoint d'Hatchepsout et de

<sup>33</sup> Voir VALBELLE 2007. Cette statue a été découverte lors de fouilles en 2004 sur le site de Doukki Gel. Elle se trouvait aux alentours du sanctuaire du temple ouest, construit entre sous les règnes de Toutoumose I<sup>er</sup>, Toutoumose II et Hatchepsout.

<sup>34</sup> VALBELLE 2007.

<sup>35</sup> BÁCS 2009, p. 34.

<sup>36</sup> Pour les vases canopes, voir BÁCS 2009, p. 32-35. Pour le fragment du sarcophage, voir BÁCS 2014.

<sup>37</sup> BÁCS 2009, p. 34.

<sup>38</sup> Il propose de lire « fils royal (d'Amon) » en suggérant que le titre aurait été abrégé par manque de place (BÁCS 2009, p. 34).

<sup>39</sup> BÁCS 2009, p. 34-35.

<sup>40</sup> Voir QUIBELL 1898, pl. XXVII ; BÁCS 2009, p. 35-36. Le lieu exact de la découverte au Ramesseum n'est pas connu. La statue est conservée à l'Oriental Institute Museum de Chicago.

<sup>41</sup> BÁCS 2002, p. 56. Cette datation fut suivie par MÜLLER 2013, p. 109, et n'a pas été contredite jusqu'à présent.

Touthmosis III<sup>42</sup>. Ensuite, un sceau trouvé parmi le mobilier funéraire de Penrê à Cheik Abd el-Gournah porte la représentation d'un scarabée<sup>43</sup>, dont la forme particulière du motif date de la période de la corégence d'Hatchepsout et de Touthmosis III, ce qui, selon Bács, permet de dater la mort de Penrê de cette période<sup>44</sup>. Enfin, un fragment de poterie découvert parmi le mobilier funéraire de Penrê porte un sceau attestant une date partiellement conservée : « an 10, [...] 3<sup>e</sup> mois [...] »<sup>45</sup>. Bács en conclut qu'il s'agit de l'an 10 de Touthmosis III, date à laquelle, selon lui, le défunt Penrê aurait été enterré.

On proposera donc de reconstituer comme suit la succession des vice-rois sous le règne conjoint de Touthmosis III et d'Hatchepsout : Seni est resté vice-roi au moins jusqu'en l'an 2 avant de laisser sa place à Penrê. Amenemnekhon / Inebni a succédé à ce dernier, peut-être en l'an 10, avant d'être écarté après l'an 20 et condamné à une *damnatio memoriae* après la fin du règne d'Hatchepsout.

### ***b. Le vice-roi après le règne d'Hatchepsout***

Après Amenemnekhon / Inebni, Nehi a porté le titre de vice-roi, comme attesté par les inscriptions de l'an 23 et de l'an 25 du règne de Touthmosis III<sup>46</sup>. Nehi a laissé de nombreuses inscriptions, qui pour la plupart ne mentionnent pas l'année de règne. Mais les égyptologues lui accordent le plus long mandat sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie, en se basant sur son inscription à Qasr Ibrim<sup>47</sup>, habituellement datée de la fin du règne, vers l'an 52. En réalité, cette date est fautive, comme Caminos l'a mis en évidence dès 1968<sup>48</sup>. L'erreur remonte à Lepsius, qui publia l'inscription en affirmant qu'elle se trouvait dans le temple d'El-Lessiya, construit en l'an 51 de Touthmosis III<sup>49</sup>. Puis Reisner corrigea le lieu de découverte, Qasr Ibrim, mais en mentionnant toujours la date de l'an 52<sup>50</sup>. Plusieurs égyptologues ont repris l'idée que la fin du mandat de Nehi était à placer entre l'an 51 et 54 de Touthmosis III, en affirmant qu'il avait dirigé la construction du spéos d'El-Lessiya, alors que la stèle de fondation de ce temple, très mal conservée, ne cite pas son nom. Pour Curto<sup>51</sup>, ce temple serait plutôt l'œuvre du vice-roi Ousersatet.

---

<sup>42</sup> Bács 2009, p. 36.

<sup>43</sup> Bács 2014, p. 424-425.

<sup>44</sup> Bács 2014, p. 425. On notera cependant que le puits funéraire où furent découverts les éléments du mobilier funéraire a été occupé par plusieurs défunts.

<sup>45</sup> Voir Bács 2009, p. 36 ; Bács 2014, p. 426. Aucune photographie ni édition du fragment n'ont été publiées.

<sup>46</sup> Inscription de l'an 23 de Touthmosis III à Bouhen (CAMINOS 1974, p. 47-52 et pl. 60-62 ; *Urk.* IV, 806-810) : gravée sur un mur du temple de Bouhen, elle a été copiée pour la première fois en 1907 (SCOTT-MONCRIEFF 1907). Inscription de l'an 25 de Touthmosis III à Sai (DAVIES 2014) : gravée sur un pilier du temple de Sai, elle est connue depuis début du 20<sup>e</sup> siècle (BREASTED 1908), mais n'a été copiée que lors des fouilles du site dans les années 1950 (VERCOUTTER 1956).

<sup>47</sup> Voir *Urk.* IV, 983-984 ; CAMINOS 1968, p. 41 et pl. 10.

<sup>48</sup> CAMINOS 1968, p. 35-43.

<sup>49</sup> LEPSIUS 1842-1845, III, pl. 46c.

<sup>50</sup> REISNER 1920, p. 30-31. L'inscription se trouve dans l'une des niches privées creusées à proximité de l'emplacement d'origine du temple de Touthmosis III.

<sup>51</sup> CURTO 2010, p. 99.

Si la fin de la carrière de Nehi est donc difficile à dater sous le règne de Touthmosis III, on relève néanmoins la mention de son nom dans un graffiti découvert sur le rocher d'Hagar el-Meroua, parmi d'autres graffiti et inscriptions laissées lors des expéditions militaires de Touthmosis I<sup>er</sup> et Touthmosis III<sup>52</sup>. Bien qu'aucune date ne soit associée à l'expédition de Touthmosis III, Davies affirme qu'elle est probablement postérieure à l'an 33, car la stèle frontière de Touthmosis III ferait écho à celle qu'il a fait dresser en Naharin lors de la campagne asiatique de l'an 33<sup>53</sup>. Si les inscriptions d'Hagar el-Meroua ont été gravées lors de la campagne qui, au retour, laissa les inscriptions mentionnant le chenal de Séhel<sup>54</sup>, datées de l'an 50, on peut penser que Nehi a été en fonction jusqu'en l'an 50 de Touthmosis III. Les autres inscriptions de Nehi qui peuvent être liées à cette campagne seraient donc à dater de la même année<sup>55</sup>.

### 3. Les vice-rois après le règne de Touthmosis III

Les règnes d'Aménophis II et de Touthmosis IV sont pauvres en données chronologiques concernant les vice-rois. La seule date connue pour cette période est l'an 23 d'Aménophis II (Akhet IV.1) noté par Ousersatet sur sa stèle de Semna (Boston MFA 25.632a-b)<sup>56</sup>. Ousersatet occupa donc la fonction de vice-roi vers la fin du règne d'Aménophis II, mais on ignore quand il fut nommé.

Parmi les nombreuses inscriptions laissées par Ousersatet, il en est une aux carrières de Tombos qui l'associe au « responsable des pays du sud Heqaemsasen »<sup>57</sup>, personnage attesté également par un graffiti de Séhel<sup>58</sup>. Reisner a proposé de faire d'Heqaemsasen un vice-roi<sup>59</sup>, mais son association à Ousersatet dans le graffiti de Tombos permet d'écarter cette idée, car Heqaemsasen ne porte pas le titre de « fils royal », contrairement à Ousersatet.

Le titre « responsable des pays du Sud » pose question. Dewachter propose d'y voir une sorte de second vice-roi « responsable de la zone avancée »<sup>60</sup>, c'est-à-dire des régions au sud de la troisième cataracte, qui aurait été au service d'Ousersatet, responsable de l'ensemble de l'administration nubienne. Il suggère également que Heqaemsasen aurait pu être une « sorte d'*idnw* »<sup>61</sup>, mais on ne voit alors pas pourquoi il n'aurait pas simplement porté ce titre. Dans

<sup>52</sup> Voir ARKELL 1950 ; Davies 2003, p. 56 ; DAVIES 2017. On y trouve les stèles frontières des deux rois, ainsi que des graffiti indiquant les noms et fonctions de certains participants aux expéditions.

<sup>53</sup> DAVIES 2003, p. 31.

<sup>54</sup> Voir GASSE, RONDOT 2007, p. 137-138 et p. 483.

<sup>55</sup> Il s'agit de graffiti découverts sur les sites d'Akasha (voir DAVIES 2017, p. 86-93) et de Séhel (voir GASSE, RONDOT 2007, p. 143 et p. 487).

<sup>56</sup> Voir *Urk.* IV, 1343-1344 ; HELCK 1955 ; DARNELL 2014. Cette stèle a été découverte en 1924 dans la forteresse de Semna. Depuis, elle est conservée au Museum of Fine Arts de Boston.

<sup>57</sup> Voir DAVIES 2009. L'inscription, copiée par Lepsius en 1844 (LEPSIUS 1842-1845, V, p. 244), se trouve à proximité de la grande stèle de Touthmosis I<sup>er</sup>. Elle représente Ousersatet et Heqaemsasen dos à dos, chacun accompagné par un texte en colonne.

<sup>58</sup> Voir GASSE, RONDOT 2007, p. 155 et p. 498. Le graffiti offre la représentation d'un personnage accompagnée de deux colonnes de texte dont la partie supérieure est manquante.

<sup>59</sup> REISNER 1920, p. 74.

<sup>60</sup> DEWACHTER 1976, p. 60.

<sup>61</sup> DEWACHTER 1976, p. 60.

son étude de l'inscription de Tombos, Davies pense qu'il s'agissait d'un Nubien élevé à la cour égyptienne et qui serait, à la solde d'Ousersatet, responsable de la maîtrise des régions au sud de Tombos où il jouissait d'une autorité naturelle due à ses origines<sup>62</sup>. Il appuie son hypothèse sur l'orientation des deux personnages tels qu'ils sont figurés à Tombos : Ousersatet est représenté face au Nord, tandis que Heqaemsasen fait face aux régions du Sud. Cette hypothèse est convaincante. Il s'agit d'un cas particulier parmi les inscriptions des vice-rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

La stèle d'Ousersatet découverte à Semna (Boston MFA 25.632a-b) peut apporter un indice sur les circonstances de sa disparition de la scène politique. Le relief gravé dans le cintre montre Ousersatet faisant offrande au roi Aménophis II, mais son image et son nom ont été volontairement érasés. Sur plusieurs inscriptions de Séhel, son nom a également été martelé. On a dès lors pensé qu'il était tombé en disgrâce aux yeux du roi<sup>63</sup>. Der Manuelian a suggéré, en outre, que l'absence de tombe d'Ousersatet viendrait d'une destruction volontaire de sa sépulture due à une *damnatio memoriae* que ce dernier aurait subie<sup>64</sup>. Mais il convient de noter que l'effacement du nom du vice-roi n'a eu lieu que sur deux sites, Semna et Séhel<sup>65</sup>, et que ses autres inscriptions ont été laissées intactes. De plus, l'absence de tombe n'est pas étonnante puisque, à part celle de Penrê, aucune tombe des vice-rois abordés ici n'est connue<sup>66</sup>. On ne peut donc pas parler d'une *damnatio memoriae* telle celle subie par Amenemnekh / Inebni. Sans doute un opposant au vice-roi aura cherché à effacer son image et son nom, sans qu'il soit possible d'en comprendre les raisons et circonstances.

Après la disparition d'Ousersatet, c'est un certain Amenhotep qui a repris la fonction de vice-roi. Contrairement à ses deux prédécesseurs, il a laissé très peu de sources permettant d'étudier sa carrière. Il n'est connu que par deux inscriptions : une stèle provenant de Bouhen<sup>67</sup> et un graffito de Séhel<sup>68</sup>. Cette inscription offre la première attestation du titre complet du vice-roi : « fils royal de Kouch responsable des pays du Sud ». Le nom Menkhépérourê du roi Touthmosis IV présent entre les deux *uraei* du linteau de la stèle permet de placer la carrière du vice-roi sous son règne.

---

<sup>62</sup> DAVIES 2009, p. 28-29.

<sup>63</sup> HELCK 1955 ; HABACHI 1957, p. 17 ; DER MANUELIAN 1987, p. 158.

<sup>64</sup> DER MANUELIAN 1987, p. 158.

<sup>65</sup> GASSE, RONDOT 2007, p. 147, parlent d'une jalousie locale pour expliquer le martèlement des inscriptions de Séhel, mais ils n'évoquent pas la stèle de Semna.

<sup>66</sup> On sait cependant que Nehi a été enterré à Thèbes puisqu'on a retrouvé son pyramidion, ses oushebtis et son sarcophage. Mais l'emplacement exact de la tombe a été perdu (REISNER 1920, p. 31).

<sup>67</sup> Stèle conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford (le numéro d'inventaire n'a malheureusement pas été publié). Les circonstances de sa découverte sont inconnues. Elle fut copiée pour la première fois par CRUM 1893. Voir *Urk.* IV, 1636, qui omet la 3<sup>e</sup> ligne du texte.

<sup>68</sup> Voir GASSE, RONDOT 2007, p. 42-44, p. 158-159 et p. 498. Ce graffito est composé d'une représentation d'Amenhotep et de l'inscription de ses titres.

#### **4. Conclusion**

Cent ans après l'étude de Georges Reisner, la question de la chronologie de succession des vice-rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie reste d'actualité. Les divergences importantes entre les hypothèses illustrent les difficultés rencontrées par les égyptologues face à des sources peu nombreuses, souvent peu explicites et parfois lacunaires. Les principales reconstitutions chronologiques qui furent proposées sont reprises dans le tableau de synthèse (fig. 1), qui montre l'évolution des connaissances au fil des découvertes et des publications. Ce tableau inclut les conclusions auxquelles nous sommes arrivée au terme d'une relecture approfondie des sources textuelles et archéologiques.

ILLUSTRATIONS

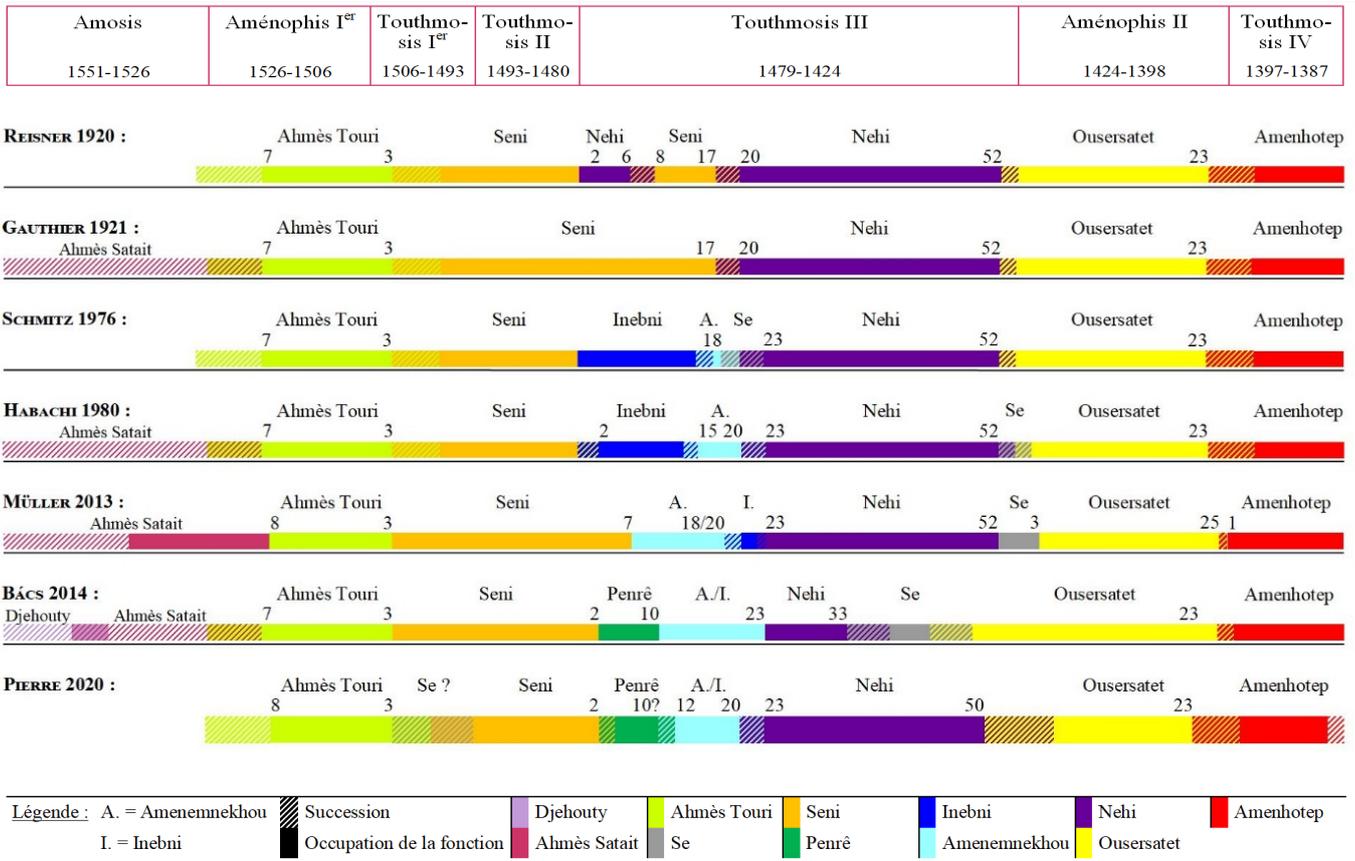


Fig. 1 : Tableau chronologique : les vice-rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie d'Amosis à Touthmosis IV

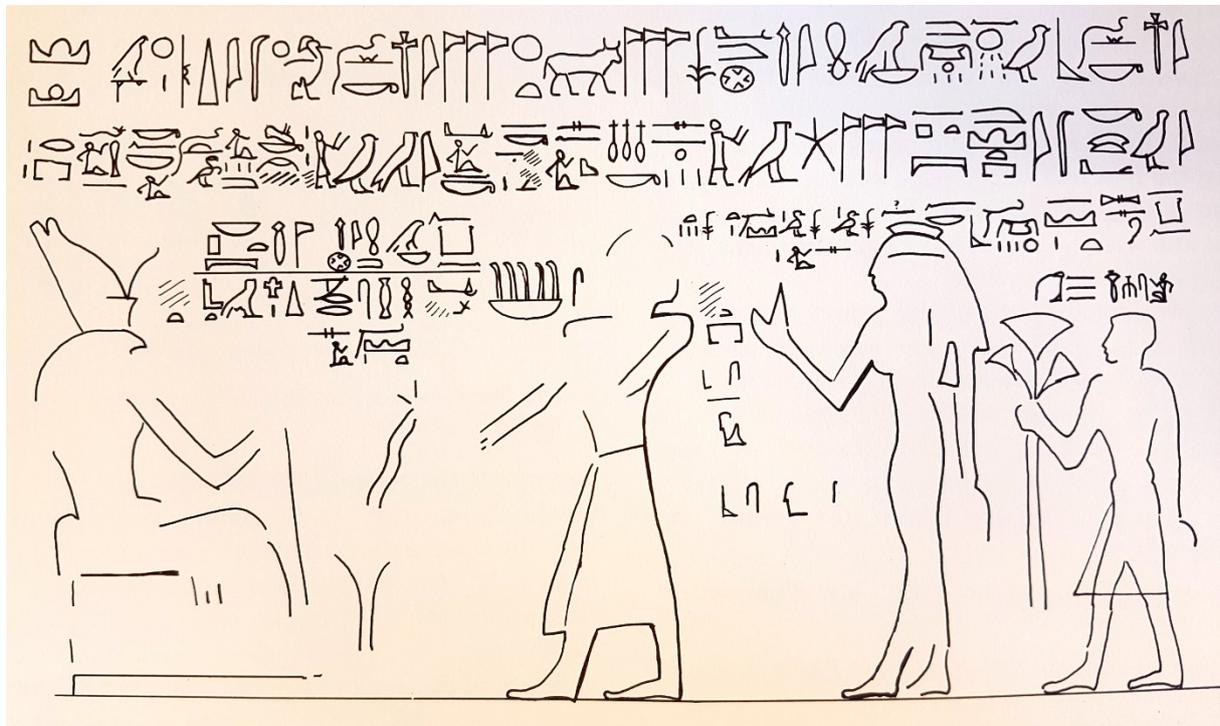


Fig. 2 : L'inscription du vice-roi Se à Arminna (Simpson 1963, p. 33)

**BIBLIOGRAPHIE**

- ARKELL A., 1950 : « Varia Sudanica », *Journal of Egyptian Archaeology* 36, p. 24-40.
- BÁCS T., 2002 : « A New Viceroy of Nubia », dans T. BÁCS (éd.), *A Tribute to Excellence. Studies offered in honor of Erno Gaál, Ulrich Luft, László Török* (Studia Aegyptiaca, 17), Budapest, p. 53-67.
- , 2009 : « A name with three (?) orthographies: The case of the ‘king’ son, overseer of the southern foreign lands, Penre », *Sudan & Nubia* 13, p. 30-37.
- , 2014 : « Overseer of Southern Foreign Lands and Thebes in the Reign of Hatshepsut », dans J. M. GALÁN, B. BRYAN, P. DORMAN (éd.), *Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut* (Studies in Ancient Oriental Civilization, 69), Chicago, p. 411-426.
- BREASTED J. H., 1908 : « Oriental Exploration Fund of the University of Chicago. Second Preliminary Report of the Egyptian Expedition », *American Journal of Semitic Languages and Literatures* 25, p. 1-110.
- BROWN M., 2016 : « A New Analysis of the Titles of Teti on Statue BM EA 888 », *Studien zur Altägyptischen Kultur* 45, p. 75-103.
- CAMINOS R., 1968 : *The Shrines and Rock-Inscriptions of Ibrim* (Archaeological survey of Egypt, 32), Londres.
- , 1974 : *The New Kingdom Temples of Buhen*, t. I (Archaeological survey of Egypt, 33), Londres.
- , 1998a : *Semna-Kumma*, t. I : *The Temple of Semna* (Archaeological survey of Egypt, 37), Londres.
- , 1998b : *Semna-Kumma*, t. II : *The Temple of Kumma* (Archaeological survey of Egypt, 38), Londres.
- CRUM E., 1893 : « Stelae from Wady Halfa », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 16, p. 16-19.
- CURTO S., 2010 : *Lo speos di Ellesija. Un tempio della Nubia salvato dalle acque del lago Nasser*, Turin.
- DARNELL J. C., 2014 : « The Stela of the Viceroy Usersatet (Boston MFA 25.632, his Shrine at Qasr Ibrim, and the Festival of Nubian Tributes under Amenhotep II », *Égypte Nilotique et Méditerranéenne* 7, p. 239-276.
- DAVIES W. V., 2003 : « La frontière méridionale de l’empire : les Égyptiens à Kurgus », *Bulletin de la Société Française d’Égyptologie* 157, p. 23-37.
- , 2005 : « Egypt and Nubia. Conflict with the Kingdom of Kush », dans C. ROEHRIG, R. DREYFUS (éd.), *Hatshepsut: From Queen to Pharaoh*, New York, p. 49-59.
- , 2008 : « Tombos and the Viceroy Inebny/Amenemnekh », *Sudan & Nubia* 12, p. 25-33.
- , 2009 : « The British Museum epigraphic survey at Tombos: the stela of Usersatet and Heqaemsasen », *Sudan & Nubia* 13, p. 21-29.
- , 2014 : « Kirwan Memorial Lecture. From Halfa to Kareima: F.W. Green in Sudan », *Sudan & Nubia* 18, p. 2-19.

- , 2017 : « Nubia in the New Kingdom: the Egyptians at Kurgus », dans N. SPENCER, A. STEVENS, M. BINDER (éd.), *Nubia in the New Kingdom. Lived Experience, pharaonic control and indigenous traditions*, Louvain, Paris, Bristol, p. 65-106.
- DER MANUELIAN P., 1987 : *Studies in the Reign of Amenophis II* (Hildesheimer Ägyptologische Beiträge, 26), Hildesheim.
- DEWACHTER M., 1976 : « Un fonctionnaire préposé aux marches méridionales à l'époque d'Amenophis II : (Pa)-Hekaemsasen », *Cahiers de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille* 4, p. 55-60.
- DODSON A., 1990 : « Crown Prince Djhutmose and the Royal Sons of the Eighteenth Dynasty », *Journal of Egyptian Archaeology* 76, p. 87-96.
- DUNHAM D., JANSSEN J. M. A., 1960 : *Semna Kumma* (Second Cataract Forts, 1), Boston.
- EDWARDS D., SALIH A. O., 1992 : *The Mahas Survey 1991. Interim Report and Site Inventory*, Cambridge.
- GASSE A., RONDOT V., 2007 : *Les inscriptions de Sehel*, Le Caire.
- GAUTHIER H., 1921 : « Les "fils royaux de Kouch" et le personnel administratif de l'Éthiopie », *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 39, p. 179-238.
- HABACHI L., 1957 : « The Graffiti and Work of the Viceroys of Kush in the Region of Aswan », *Kush* 5, p. 13-36.
- , 1959 : « The First Two Viceroys of Kush and their family », *Kush* 7, p. 45-62.
- , 1961 : « Four Objects Belonging to Viceroys of Kush and Officials Associated with Them », *Kush* 9, p. 210-225.
- , 1980 : « Königssohn von Kusch », dans W. HELCK, E. OTTO (éd.), *Lexikon der Ägyptologie*, t. III, Wiesbaden, p. 630-640.
- HELCK W., 1955 : « Eine Stele des Vizekönigs *Wsr-Št.t* », *Journal of Near Eastern Studies* 14, p. 22-31.
- HINTZE F., REINEKE W., 1989 : *Felsinschriften aus dem sudanesischen Nubien*, 2 vol., Berlin.
- LEPSIUS C. R., 1842-1845 : *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, 6 vol., Berlin.
- MÜLLER I., 2013 : *Die Verwaltung Nubiens im Neuen Reich* (Meroitica, 18), Wiesbaden.
- QUIBELL J. E., 1898 : *The Ramesseum*, Londres.
- REISNER G., 1920 : « The viceroys of Ethiopia », *Journal of Egyptian Archaeology* 6, p. 28-55 et p. 73-88.
- SÄVE-SODERBERGH T., 1941 : *Ägypten und Nubien : ein Beitrag zur Geschichte altägyptischer Aussenpolitik*, Lund.
- SCHMITZ B., 1976 : *Untersuchungen zum Titel s3-njswt "Königssohn"* (Habelts Dissertationsdrucke, Reihe Ägyptologie, 2), Bonn.
- SCOTT-MONCRIEFF P., 1907 : « Some Notes on the XVIIIth Dynasty Temple at Wady Halfa », *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* 29, p. 39-46.

- Urk. IV : SETHE K., HELCK W., 1906-1961 : *Urkunden der 18. Dynastie* (Urkunden des ägyptisches Altertums, IV), Leipzig, Berlin.
- SIMPSON W.K., 1963 : *Hekanefer and the dynastic material from Toshka and Arminna*, New Haven.
- SPALINGER A., 2006 : « Covetous eyes south: The background to Egypt's domination over Nubia by the reign of Thutmose III », dans E.H. CLINE and D. O'CONNOR (éd.), *Thutmose III. A new biography*, Ann Arbor, p. 344-369.
- SHIRLEY J., 2010 : « Viceroy, viziers & the Amun precinct: the power of heredity and strategic marriage in the early 18th dynasty », *Journal of Egyptian History* 3, p. 73-113.
- TYLOR J. J., GRIFFITH F. L., 1894 : *The tomb of Paheri*, Londres.
- VALBELLE D., 2007 : « Penrê et les directeurs des pays étrangers méridionaux dans la première moitié de la XVIII<sup>e</sup> dynastie », *Revue d'Égyptologie* 58, p. 156-175.
- VANDERSLEYEN C., 1971 : *Les guerres d'Amosis fondateur de la XVIII<sup>e</sup> dynastie*, Bruxelles.
- VERCOUTTER J., 1956 : « New Egyptian Texts from Sudan », *Kush* 4, p. 66-82.
- WEIGALL A. E. P., 1907 : *A Report on the Antiquities of Lower Nubia (the first cataract to the Sudan frontier) and their condition*, Oxford.

## RÉSUMÉ

Durant la XVIII<sup>e</sup> dynastie, l'expansion du pouvoir égyptien en Nubie a mené les pharaons à y créer et développer un système administratif afin d'assurer le contrôle de la région. À la tête de cette administration, le vice-roi représentait le pharaon en territoire conquis. Depuis 1920, les égyptologues ont formulé de nombreuses hypothèses concernant l'identité et la carrière de ces vice-rois, et les récentes publications sur le sujet nous invitent à revoir leur chronologie de succession. Ces questions portent principalement sur l'identité du premier vice-roi ainsi que sur la datation de la carrière de vice-rois moins connus tels que Se, Penrê et Amenemnekhou. En confrontant les théories existantes, les récentes découvertes et une nouvelle étude des sources, cet article a pour but d'offrir une synthèse des connaissances sur la vice-royauté durant la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

## ABSTRACT

During the XVIII<sup>th</sup> dynasty, the expansion of Egyptian power over Nubia led the pharaohs to create and develop an administrative system assuring their control on the region. The viceroy, head of this administration, represented the king in the conquered southern territories. Since 1920, Egyptologists made many discoveries and theories about the identity and the career of those viceroys. Recent publications on the matter invite us to rethink their chronology of succession. The main points to be discussed are the identity of the first viceroy and the dating of less-known characters such as Se, Penre and Amenemnekhu. By confronting existing theories, recent discoveries and renewed studies of the sources left by those viceroys, this paper aims to provide a summary of our knowledge of viceroyalty during the XVIII<sup>th</sup> dynasty.

# *Le Livre de la Terre* À propos du sens de lecture d'une composition funéraire de l'Égypte ramesside

Par

Léna Pleuger\*

Université catholique de Louvain

Le mystère de la course nocturne du soleil et de sa régénération quotidienne a fasciné les anciens Égyptiens. Dès l'Ancien Empire, ils ont cherché à comprendre ce phénomène et à l'expliquer dans des textes à vocation funéraire. Au Nouvel Empire, ceux-ci sont largement illustrés et décrivent le parcours de la barque solaire à travers les espaces géographiques de son trajet nocturne : à la XVIII<sup>e</sup> dynastie apparaissent le *Livre de l'Amdouat* et le *Livre des Portes* ; à la XIX<sup>e</sup> dynastie s'ajoutent les compositions que l'égyptologie actuelle désigne comme le *Livre des Cavernes* et le *Livre de la Terre*, représentées pour la première fois sur les parois du cénotaphe de Séthi I<sup>er</sup> à Abydos et dont l'étude fut initiée par Piankoff.

C'est Piankoff qui identifia le *Livre de la Terre*, d'abord dans la tombe de Padiaménopé (TT 33), et il le désigna alors comme le « Livre d'Aker »<sup>1</sup>. À partir de 1953, s'intéressant à

---

\* Cet article est issu du mémoire de master intitulé « *Le Livre de la Terre. Étude des scènes majeures et de leurs textes* », présenté à l'Université catholique de Louvain en août 2019.

<sup>1</sup> PIANKOFF 1946.

l'exemplaire de la tombe de Ramsès VI (KV 9), il préféra l'appellation « Création du disque solaire »<sup>2</sup>. Quant au nom « Livre de la Terre », il a été introduit en 1972 par Hornung (« Buch von der Erde »)<sup>3</sup>.

### 1. Introduction

Le *Livre de la Terre* est principalement attesté dans les tombes royales de la Vallée des Rois, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties, ainsi qu'à Tanis, dans la tombe d'Osorkon II, à la XXII<sup>e</sup> dynastie. Comme les autres livres funéraires, il sera progressivement employé par les particuliers : plusieurs versions de son corpus de scènes ont été identifiées dans des tombes privées de la région thébaine<sup>4</sup>, ainsi qu'à Saqqara<sup>5</sup>. Le *Livre de la Terre* sera également figuré sur du mobilier funéraire (sarcophages royaux ou privés), ainsi que sur des papyrus. La thèse de Roberson, publiée en 2012, qui offre le premier catalogue complet des exemplaires, des scènes et des textes du *Livre de la Terre*, distingue 78 ou 79 scènes au total<sup>6</sup>.

#### a. La localisation du Livre de la Terre dans les chambres funéraires royales ramessides

Dans les tombes royales de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, c'est le *Livre de l'Amdouat* qui ornait les parois des chambres funéraires<sup>7</sup>. Un ciel étoilé recouvrait le plafond plat, comme c'est le cas chez Touthmôsis III, et le plan des tombes était complexe avec un ou plusieurs changements de direction. À la XIX<sup>e</sup> dynastie, la structure interne de la tombe évolue au profit d'un plan axial, composé d'une succession de couloirs en enfilade qui mènent à la chambre funéraire. Les chambres funéraires ramessides ont généralement des plafonds voûtés ornés de figurations de la déesse Nout.

Pour Roberson<sup>8</sup>, l'architecture de ces dernières représente symboliquement l'horizon-*akhet* à travers lequel le soleil se lève chaque matin. Son hypothèse repose sur les arguments suivants : le haut des murs courbés par la voûte évoque la forme des deux collines du signe *akhet* ; la présence presque systématique de la représentation du ciel au plafond crée un microcosme terre-ciel ; la figure de Nout suggère une orientation dictée par le modèle biologique. À l'époque ramesside, le corps du roi est disposé au centre d'une dépression au milieu de la chambre funéraire ; il prend la place du soleil renaissant, entre la terre représentée par les murs et le ciel représenté par le plafond, orienté par la présence de Nout au plafond. Ce schéma s'intègre parfaitement dans la symbolique de renaissance solaire telle que la pensée

<sup>2</sup> PIANKOFF 1953a.

<sup>3</sup> HORNUNG 1972, p. 427-480.

<sup>4</sup> Notamment dans la tombe de Padiaménopé (TT 33) : cfr TRAUNECKER 2009, p. 15-48 ; TRAUNECKER, REGEN, 2016, p. 52-83 ; TRAUNECKER, RÉGEN 2018, p. 60-63.

<sup>5</sup> Il s'agit de la tombe d'Horirâa (Lepsius 23 : cfr LEPSIUS 1897, p. 175-177), dont ROBERSON 2012, p. 54, identifia certaines scènes comme appartenant au corpus du *Livre de la Terre*.

<sup>6</sup> ROBERSON 2012. Son corpus primaire se compose des scènes et textes présents sur les parois des chambres funéraires des tombes royales, accompagnés par la représentation du ciel au plafond. Le corpus secondaire se compose des scènes des tombes royales ne correspondant pas au corpus primaire, ainsi que celles issues des tombes privées, et des scènes présentes sur le mobilier funéraire.

<sup>7</sup> REEVES, WILKINSON 2005, p. 91-111 ; CAUVILLE 2014, p. 15.

<sup>8</sup> ROBERSON 2012, p. 55-59.

égyptienne la conçoit. La très grande fréquence de la symbolique du signe *akhet*<sup>9</sup> dans l'iconographie permet d'envisager sa présence dans l'architecture même de la chambre funéraire. Fort de cette argumentation, Roberson propose une orientation symbolique des deux murs selon un axe ouest-est avec l'est marqué par les pieds de la déesse.

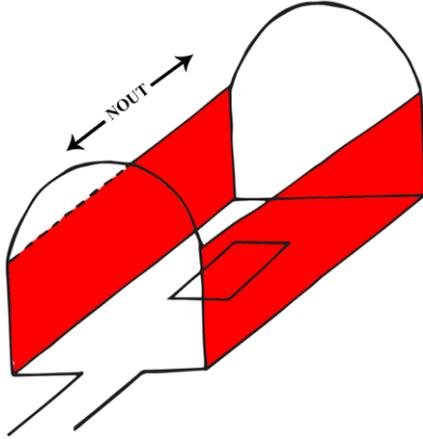


Fig. 1. Modèle 1  
(Osiréion, Ramsès IV, Ramsès VII, Ramsès IX)

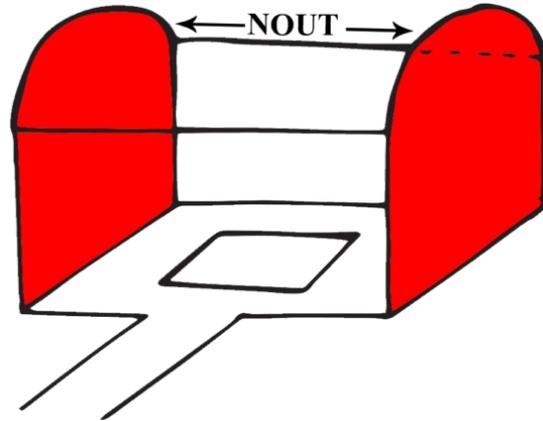


Fig. 2. Modèle 2  
(Mérenptah, Taousert, Ramsès III, Ramsès VI)

Bien que Nout soit presque systématiquement présente dans les tombes où le *Livre de la Terre* est attesté, on remarque toutefois que l'orientation de la déesse n'y est pas fixe. En effet, dans l'Osiréion d'Abydos<sup>10</sup> (notre modèle 1), la déesse Nout se trouve dans l'axe du couloir du sarcophage, alors que les scènes du *Livre de la Terre* figurent sur une paroi du côté de son flanc. Dans les tombes de Mérenptah<sup>11</sup>, de Taousert et Sethnakht<sup>12</sup> et de Ramsès III<sup>13</sup>, la disposition des scènes du *Livre de la Terre* sur les parois par rapport à Nout au plafond correspond au modèle proposé par Roberson (notre modèle 2). Dans la chambre funéraire de Ramsès IV, le plafond est plat et Nout est figurée dans l'axe de la tombe, comme le sarcophage : le *Livre de la Terre* ne figure pas sur les parois de la chambre, mais sur le sarcophage. Dans la tombe de Ramsès VI, la disposition correspond au modèle 2, bien que l'on retrouve aussi des scènes du *Livre de la Terre* sur la paroi du fond. Dans les tombes de Ramsès VII<sup>14</sup> et de Ramsès IX<sup>15</sup>, les scènes sont disposées comme dans la tombe de Ramsès IV<sup>16</sup> avec Nout et le sarcophage dans l'axe de la tombe, mais avec le *Livre de la Terre* sur les murs latéraux

<sup>9</sup> Les pylônes des temples représentent l'horizon avec le soleil qui s'y levait à un moment précis de l'année. Les deux parties du corps d'Aker composées de protomes de lion font également référence à la double colline. Ce symbole revêt une grande importance et sera employé pour exprimer la renaissance solaire d'une multitude de façon.

<sup>10</sup> FRANKFORT 1933.

<sup>11</sup> BROCK 1992.

<sup>12</sup> ALTENMÜLLER 1983, 1985, 1992 et 2003.

<sup>13</sup> ABITZ 1986 ; MAURIC-BARBERIO 2004a et 2004b.

<sup>14</sup> PIANKOFF 1958 ; HORNUNG 1984 et 1990.

<sup>15</sup> GUILMANT 1907 ; ABITZ 1992.

<sup>16</sup> CARTER, GARDINER 1917 ; HORNUNG 1990.

(modèle 1). Ces deux tombes, qui offrent un plafond voûté, attestent donc, comme l'Osireion et la tombe de Ramsès IV, un modèle différent de celui de Roberson.

Sur ces modèles, on observe un changement d'orientation de Nout qui va de pair avec la position du sarcophage. La forme et le décor de la chambre funéraire sont donc intimement liés à la position du sarcophage. Ce changement d'orientation n'influe néanmoins pas sur la localisation du *Livre de la Terre* qui, à l'exception de la tombe de Ramsès IV, figure sur les parois nord et sud. Sur les parois des sarcophages, la scène A 10 se trouve à la tête du défunt, au niveau de la tête de Nout lorsque celle-ci est présente sur la face interne du couvercle. Mais dans la tombe de Ramsès VI, cette scène prend place sur le mur nord, non loin des pieds de Nout.

Les éléments sur lesquels Roberson construit sa théorie de l'orientation du *Livre de la Terre* semblent inappropriés, car il projette son interprétation des autres livres funéraires égyptiens – dont on connaît le début et la fin – sur le *Livre de la Terre* de Ramsès VI que l'on sait incomplet, en adoptant un sens de lecture des scènes qui est loin d'être certain. Si on s'en tient au modèle de chambre funéraire qu'il propose, deux hypothèses seraient à envisager : soit plusieurs chambres funéraires ramessides seraient mal orientées et n'auraient dès lors pas été bien conçues, soit les deux murs où le *Livre de la Terre* est placé n'évoquent pas l'est et l'ouest, mais autre chose qui reste à déterminer. Le lien que Roberson établit entre la chambre funéraire et l'horizon-*akhet* mérite toutefois d'être retenu, même s'il ne paraît pas déterminer l'emplacement et l'orientation du *Livre de la Terre*.

Si le *Livre de la Terre* a fait l'objet de plusieurs études depuis celle de Piankoff en 1946, il conserve encore de nos jours sa part de mystère, tant pour l'ordre de lecture des sections qui le composent que pour son interprétation globale, même si certaines scènes semblent avoir été correctement interprétées. L'exemplaire présent dans la chambre funéraire de Ramsès VI en constitue la version la plus développée, si bien qu'il est généralement considéré comme le modèle de référence servant de point de départ pour toute réflexion sur le sujet. Toutefois, il serait illusoire de traiter cet exemplaire comme une sorte de version « canonique » : d'une part, il est incomplet<sup>17</sup>, d'autre part, est-il certain qu'une telle version canonique ait jamais existé ?

### ***b. Le début de la composition***

En prenant comme référence la chambre funéraire de la tombe de Ramsès VI (fig. 3-4), les chercheurs ont développé deux théories différentes : commencer la lecture soit par le mur nord (fig. 1 et fig. 2), soit par le mur sud (fig. 3 et fig. 4). C'est Piankoff qui mit au point en 1953 la numérotation des scènes encore employée aujourd'hui : A pour le mur nord, B pour la partie nord de la paroi du fond (mur ouest), C pour la partie sud du mur du fond (mur ouest) et D pour le mur sud.

---

<sup>17</sup> BARTA 1987, p. 7-9, souligne une absence de tableau final dans la tombe de Ramsès VI, mais il en identifie une dans la tombe de Ramsès VII. MANASSA 2007, p. 57-58, met en évidence l'existence de légendes présentes sur certains sarcophages, mais absentes dans la version de la tombe de Ramsès VI.

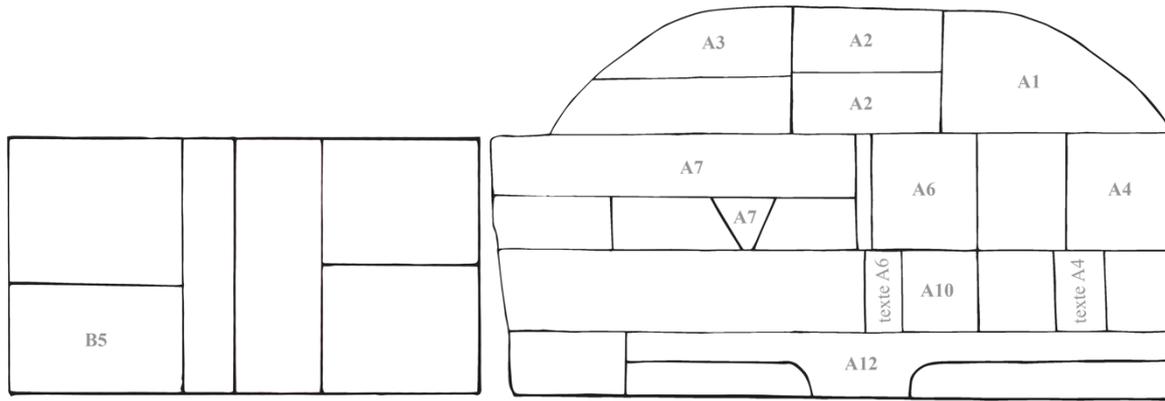


Fig. 3. Schéma général, mur nord (A) et partie nord du mur ouest (B)

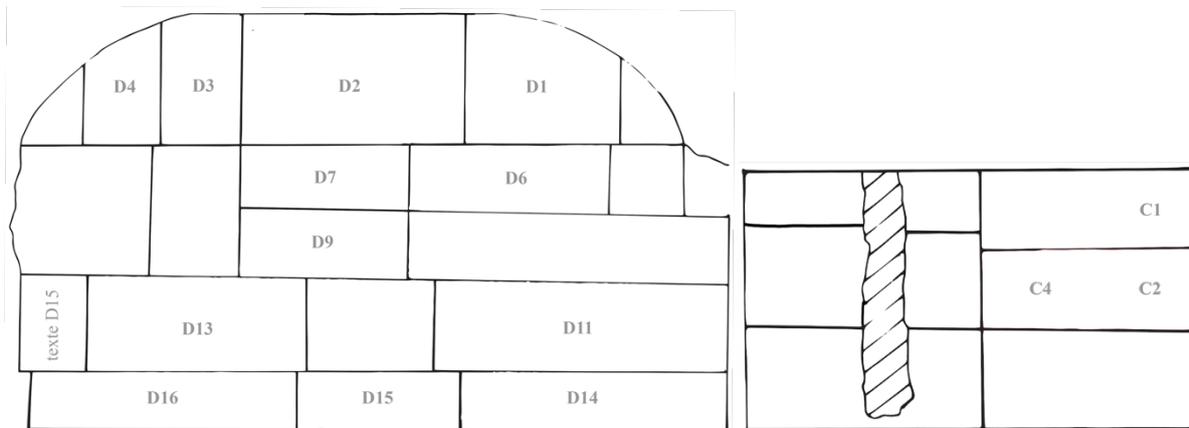


Fig. 4. Schéma général, mur sud (D) et partie sud du mur ouest (C)

Piankoff, Hornung, Barguet et, plus récemment, Cauville débutent par le mur nord. Piankoff propose de commencer la lecture en haut à droite du mur nord (scène A 1) et de poursuivre en lisant les scènes du haut vers le bas et de la droite vers la gauche<sup>18</sup>. Adoptant le sens de lecture proposé par Piankoff, Hornung estime que toutes les scènes forment un ensemble cohérent constituant une composition funéraire à part entière et il propose une association entre les parois latérales (A et D) et les portions du mur du fond qui leur sont directement attenantes (B et C)<sup>19</sup>. Barguet divise le mur nord comme suit<sup>20</sup> : la moitié gauche serait consacrée à l'écoulement du temps, tandis que la moitié droite exprimerait la descente du soleil dans le monde souterrain. Quant à Cauville, elle préfère commencer la lecture du mur nord par le bas (scène A 12) et non par la scène A 1<sup>21</sup>.

À l'inverse, Stricker, Abitz, Roberson et Mauric-Barberio, de même que Hornung qui se rallia à cet avis à partir de 1999, placent le début de la composition du côté sud de la chambre funéraire de Ramsès VI, mais l'identification de la scène de départ varie d'un auteur à l'autre. Stricker privilégie la scène D 1 représentant la chapelle d'Osiris entourée d'ennemis<sup>22</sup>. Abitz

<sup>18</sup> PIANKOFF 1953a, p. 5-7.

<sup>19</sup> HORNUNG 1972, p. 427-480. Il changera d'avis en 1999 et affinera sa réflexion en 2007.

<sup>20</sup> BARGUET 1978, p. 51-56.

<sup>21</sup> CAUVILLE, IBRAHIM 2014, p. 151-169.

<sup>22</sup> STRICKER 1994, p. 96.

choisit la figuration du roi en adoration dans les triangles jouxtant à l'extérieur les scènes D 1 et D 4, arguant qu'il s'agit d'un motif fréquent pour marquer le début d'une composition<sup>23</sup>. Hornung reprend l'idée de Stricker et débute sa lecture par la scène D 1<sup>24</sup>. Se basant sur ces derniers et sur la thèse de Roberson, encore inédite à l'époque, Mauric-Barberio ne fixe pas de scène précise du mur sud comme le début de la composition, estimant que la signification du *Livre de la Terre* échappe encore à la compréhension<sup>25</sup>. Enfin, Roberson choisit comme point de départ l'ensemble placé à gauche de la scène D 3, soit la scène D 4 et la figuration du roi en adoration<sup>26</sup>. En réalité, son étude porte peu sur l'agencement des scènes, car il considère le *Livre de la Terre* comme un ensemble modulable<sup>27</sup>.

### *c. Le tableau final*

Piankoff choisit comme scène finale celle qui est située en bas à gauche du mur sud (D 16), en suivant simplement le sens de lecture qu'il a mis en place<sup>28</sup>. Cette idée sera reprise par Hornung en 1972<sup>29</sup>. Barguet, quant à lui, propose de terminer par le registre inférieur de cette paroi sud mais sans fixer de scène en particulier, se focalisant sur la symbolique globale de la paroi<sup>30</sup>. Cauville voit en la scène D 2, par laquelle elle choisit de terminer sa lecture, le moment de la renaissance du soleil<sup>31</sup>.

Stricker ne traite pas la question d'un tableau final éventuel, se concentrant sur les mécanismes de naissance du soleil évoqués selon lui sur la paroi sud. Abitz n'en propose pas non plus, car il n'y a pour lui aucune évocation du coucher ou du lever du soleil dans cette composition<sup>32</sup>. Hornung (à partir de 2007) désigne la scène A 12 comme le tableau final du *Livre de la Terre*<sup>33</sup>, idée reprise par Roberson, qui se base aussi sur l'observation de certains papyrus privés<sup>34</sup>. Mauric-Barberio ne propose pas de tableau final, car l'objet de son étude est principalement de proposer de nouvelles associations de texte et d'image, et de comparer la structure du *Livre des Cavernes* à celle du *Livre de la Terre*<sup>35</sup>.

---

<sup>23</sup> ABITZ 1995, p. 165.

<sup>24</sup> HORNUNG 1999, p. 97, après avoir changé d'avis.

<sup>25</sup> MAURIC-BARBERIO 2010, p. 181-183, qui rejette le sens de lecture proposé par Piankoff, pour le motif qu'il va à l'encontre de l'organisation des chambres funéraires royales des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties, dans lesquelles la décoration débute généralement par le mur gauche.

<sup>26</sup> ROBERSON 2007a, p. 93-112 ; ROBERSON 2007b ; ROBERSON 2012, p. 132.

<sup>27</sup> ROBERSON 2012, p. 20.

<sup>28</sup> PIANKOFF 1953a, p. 60-61.

<sup>29</sup> HORNUNG 1972, p. 479-480.

<sup>30</sup> BARGUET 1978, p. 55-56.

<sup>31</sup> CAUVILLE, IBRAHIM 2014, p. 169.

<sup>32</sup> ABITZ 1995, p. 135-173.

<sup>33</sup> HORNUNG 2007, p. 132.

<sup>34</sup> ROBERSON 2012, p. 295-299.

<sup>35</sup> MAURIC-BARBERIO 2010, p. 175-220.

Enfin, Barta ne se positionne pas réellement dans ce débat car il n'y a, selon lui, dans la tombe de Ramsès VI, aucun tableau qui indiquerait clairement la fin de la composition<sup>36</sup>.

#### **d. Le sens de lecture des scènes**

Si le début et la fin du *Livre de la Terre* font encore débat, qu'en est-il pour le sens de lecture de ses scènes ? Commençant par le mur nord, en haut à droite (A 1), Piankoff lit les deux parois principales du haut vers le bas et de la droite vers la gauche, suivant l'orientation des signes. S'il commence par le mur sud (scène D 1), Stricker adopte le même sens de lecture du haut vers le bas. Il en va de même pour l'ensemble des autres chercheurs, à l'exception de Cauville, qui préconise un sens de lecture du bas vers le haut des parois, suivant la norme en usage pour la lecture des scènes organisées en registres. Ce sens de lecture, bien qu'il repose sur peu d'arguments, semble le plus plausible.

L'objet de cet article est de reprendre la question du sens de lecture des scènes de la chambre funéraire de Ramsès VI, en relevant les arguments textuels et iconographiques livrés par certaines scènes et en mettant en évidence l'intérêt des données similaires présentes dans d'autres compositions funéraires, dont l'agencement et la signification sont mieux connus. En effet, ces grandes compositions cosmographiques du Nouvel Empire sont issues d'un même substrat théologique très ancien et sont donc à même d'offrir autant de clés de compréhension, notamment sur la raison du bipartisme des parois qui semble être la norme. Au terme de cette étude, il s'avère possible d'argumenter en faveur de la proposition de Cauville, qui commence la lecture des scènes par le bas de la paroi nord.

## **2. Le mur nord**

Nous examinons les registres du bas vers le haut, soit dans l'ordre inverse de la numérotation de Piankoff.

### **a. Scène A 12**

La scène A 12 représente les deux moitiés du dieu Aker, à travers lequel la barque du soleil navigue (fig. 5). Considérée parfois comme la scène finale du *Livre de la Terre*<sup>37</sup>, elle présente plusieurs éléments qui permettent, au contraire, de songer à elle comme un possible début de la composition. Si on suit le sens de lecture imposé par la direction de la barque et le regard des figures animées, la scène A 12 débute à l'extrémité droite de la paroi. La corde servant au halage de la barque est surmontée de la légende *šsp w3t nfrt in ntr pn* 𓂏 « prendre la route parfaite par ce grand dieu ». L'utilisation de l'expression *šsp w3t* est un élément intéressant, qui véhicule la notion de commencement d'une action<sup>38</sup>. Sous la barque est figuré un personnage momiforme couché sur un tertre qui contient un œil larmoyant et quatre bouts de chair. La première division du *Livre des Cavernes* offre une scène comparable (fig. 6) : un tertre y contient également des bouts de chair, lesquels évoquent clairement la totalité du

<sup>36</sup> BARTA 1987, p. 7-9. Le tableau final du *Livre de la Terre* est, à son avis, une scène de la tombe de Ramsès VII relevée pour la première fois dans PIANKOFF 1953b, p. 154.

<sup>37</sup> HORNUNG 2007 ; ROBERSON 2012, p. 137-138 ; MAURIC-BARBERIO 2010, p. 211.

<sup>38</sup> *Wb.* IV, 533.5

corps d'Osiris dans le *Livre des Cavernes*<sup>39</sup>, dont la première division concerne le mystère de la sécrétion d'Osiris, de sa putrescence et de son essence. Ce cadavre putrescent gît au fond de la Douat, au fond de la terre, et incarne, par l'écoulement de ses humeurs, les potentialités fécondes du monde de l'au-delà et de la terre elle-même<sup>40</sup>. Les deux figures placées à gauche du tertre de la scène A 12 sont nommées *h3yt*. Selon Roberson, ce terme désigne des personnages en lamentation devant la dépouille d'Osiris<sup>41</sup>. Cependant, ce terme peut aussi signifier « l'endroit inondé », ainsi que « la vase » et « le limon<sup>42</sup> », ce qui est très cohérent au vu du parallèle établi avec le *Livre des Cavernes*. On aurait un jeu de mots permettant d'évoquer deux réalités liées à la mort d'Osiris : les lamentations et la tristesse suscitées par le corps d'Osiris défunt, mais également la fertilité issue de l'écoulement des humeurs de ce même corps. Ce motif des deux figures féminines qui encadrent un personnage masculin rappelle la disposition de la scène directement à côté du tertre dans le *Livre des Cavernes*, où les deux figures féminines en adoration sont identifiées à Isis et Nephthys, qui protègent la putrescence d'Osiris. Cette scène est également comparable à une vignette de la sixième heure du *Livre de l'Amdouat*, où le cadavre de Rê, dispersé dans trois tombes, est accompagné d'un cadavre couché avec trois morceaux de chair à ses pieds et entouré d'un serpent<sup>43</sup>. Toutefois, comme le *Livre de l'Amdouat* est issu d'une tradition solaire, le corps y est identifié au cadavre de Khépri.

Selon Roberson, ce tableau est très proche des tableaux finaux du *Livre de l'Amdouat*, du *Livre des Portes* et du *Livre des Cavernes*<sup>44</sup>. En réalité, le tableau final du *Livre de l'Amdouat* et celui du *Livre des Cavernes* sont visuellement très différents de la scène A 12. Seule une ressemblance avec celui du *Livre des Portes* est clairement observable. En effet, ce tableau final présente Noun, bras tendus, soulevant la barque solaire d'où émerge Khépri, figuré comme un scarabée, poussant le globe solaire devant lui<sup>45</sup>. L'exemplaire de ce tableau du *Livre des Portes* dans la chambre funéraire de Ramsès VI, au fond de la niche du mur ouest, évoque la renaissance du soleil à cet endroit.

La scène A 12 s'apparente davantage à la cinquième heure du *Livre de l'Amdouat* (fig. 7) qu'à son tableau final. Elle évoque le passage de la barque solaire dans le domaine de Sokar, région inhospitalière et obscure qui est une étape fondamentale dans le processus de régénération du soleil. La caverne de Sokar, qui surmonte des étendues d'eau, est gardée par le dieu Aker, sous les traits d'un double sphinx à tête humaines. Au-dessus de cette scène, Isis et Nephthys, sous forme d'hirondelles, gardent un monticule associé à la tombe d'Osiris<sup>46</sup>. La scène A 12 du *Livre de la Terre* et la cinquième heure du *Livre de l'Amdouat* sont donc assez proches. Il en résulte qu'Aker n'est pas seulement une divinité gardienne de l'entrée et de la

---

<sup>39</sup> BARGUET 1976, p. 26.

<sup>40</sup> ASSMANN 2001, p. 287.

<sup>41</sup> ROBERSON 2012, p. 143.

<sup>42</sup> *Wb.* III, 13, 10-11.

<sup>43</sup> SCHULER 2005, p. 116.

<sup>44</sup> ROBERSON 2012, p. 148, d'après HORNUNG 1981, p. 226.

<sup>45</sup> PIANKOFF 1961, p. 163.

<sup>46</sup> SCHULER 2005, p. 90-105.

sortie de la Douat, il assure également ce rôle protecteur au plus profond de celle-ci. Sa présence ne peut donc pas être utilisée pour indiquer une sortie du soleil hors de la Douat.

Contrairement à l'idée de Roberson, qui reprend Piankoff<sup>47</sup>, la scène A 12 n'est pas une synthèse de la course du soleil positionnée à la fin du récit, mais plutôt l'entrée de la barque solaire au plus profond de la Douat à travers Aker, divinité chtonienne liée au domaine de Sokar et associée à la notion de cadavre d'Osiris. Cette scène se présenterait donc comme une première évocation du mystère essentiel du domaine funéraire : le processus pour passer de l'état de cadavre à celui d'une entité capable de renaître. La barque qui ressort de l'autre côté d'Aker (vers la gauche) ne concernerait pas la renaissance du soleil, mais indiquerait plutôt qu'une fois les différents mystères effectués au fond de la Douat, il quitte cette zone. L'emplacement des cartouches de Ramsès VI n'est pas le fruit du hasard. Ils sont positionnés au plus proche de la barque solaire, juste au-dessus du tertre abritant le cadavre d'Osiris, comme pour l'associer aux deux traditions.

### **b. Scènes A 10 et A 7**

Située juste au-dessus de la scène A 12, la scène A 10 (fig. 8) est celle qui fut le plus souvent reproduite à l'époque pharaonique<sup>48</sup>. Comme l'indique Mauric-Barberio<sup>49</sup>, ces nombreuses versions permettent de dissocier cette scène du texte situé à sa gauche dans la tombe de Ramsès VI, afin de l'associer à la légende présente sur les sarcophages, qui évoque plusieurs notions complexes. Sur le sarcophage de Ramsès IV, la figure centrale est identifiée à Osiris, pénétré par les rayons de Rê. Le concept évoqué, l'union d'Osiris et de Rê, est attesté également aux chapitres 15<sup>50</sup> et 17<sup>51</sup> du *Livre des Morts*, le second étant représenté dans différentes tombes, notamment celles de Néfertari (QV 66) et de Nakhtamon (TT 355)<sup>52</sup>. Cette union explique le mystère le plus insondable de la religion égyptienne : comment le soleil passe d'un état de corps mort à celui d'un corps en pleine capacité de renaissance. Dans les différentes compositions funéraires du Nouvel Empire, ce processus se produit généralement à mi-parcours, en l'occurrence aux cinquième et sixième heures du *Livre de l'Amdouat*, à la sixième heure du *Livre des Portes*<sup>53</sup>, et à la troisième division du *Livre des Cavernes*. Le cadavre d'Osiris, gisant au fond de la Douat, devient le corps de Rê et Rê devient le *ba* d'Osiris : l'union de ces deux unités enclenche le processus de renaissance. Dans les attestations de cette scène sur les sarcophages, le rôle de Rê, qui est le *ba* réanimant le cadavre par l'action vivifiante de son rayonnement, est marqué par un rayon qui relie l'astre solaire au centre de la composition. L'association de Rê au *ba* d'Osiris, dont l'origine est ancienne, s'inspire de l'idée que le soleil éclaire la terre, à l'intérieur de laquelle Osiris est inhumé. Le

<sup>47</sup> PIANKOFF 1953, p. 23-24.

<sup>48</sup> Elle figure dans la tombe de Ramsès VI, mais aussi dans celle de Ramsès III et celle d'Osorkon II, ainsi que sur le sarcophage de Ramsès IV. De nombreux exemplaires sont également attestés sur des sarcophages privés, de la Troisième Période Intermédiaire à l'Époque Ptolémaïque.

<sup>49</sup> MAURIC-BARBERIO 2010, p. 187-195.

<sup>50</sup> ASSMAN, 2001, p. 285.

<sup>51</sup> BARGUET 1967, p. 57.

<sup>52</sup> SERVAJEAN 2017, p. 253-255.

<sup>53</sup> HORNUNG 1999, p. 62.

soir venu, le soleil, Rê, descend sous terre pour s'unir à son cadavre dans le plus grand des secrets<sup>54</sup>. Osiris incarne le limon fertile apporté par la crue du Nil, et Rê offre l'énergie qui permet aux plantes de pousser<sup>55</sup>. L'un ne peut fonctionner sans l'autre. La légende associée à cette scène mentionne deux termes particulièrement intéressants dans ce contexte : *dt* et *nḥḥ*<sup>56</sup>, traduits traditionnellement par « pour toujours et à jamais<sup>57</sup> », induisant qu'ils recouvrent tous deux la notion d'éternité. Toutefois, selon Servajean, ces deux mots correspondent à des concepts bien distincts. Ainsi, *nḥḥ* est à comprendre comme « le temps », vecteur de changements conditionnant la finitude des êtres et des choses. Le concept d'éternité *dt*, qui permet de remédier à cette fin irrévocable et définitive, est omniprésent dans la vie égyptienne : il traduit notamment l'idée que le temps se déploie en une succession infinie de cycles. Ainsi, la pensée de l'éternité *dt* est concrète : le temps *nḥḥ* est cyclique et ces cycles sont éternels. La mort est donc un passage obligatoire pour le renouvellement du cycle<sup>58</sup>. Cette notion se reflète également dans le concept d'union d'Osiris et de Rê. Rê évoque cette idée de temps cyclique rendu éternel de par son union avec Osiris, qui évoque une éternité transcendant le temps et indissociable de celui-ci. L'union de ces deux entités permet donc d'insuffler de l'éternité dans le temps et d'assurer ainsi le renouvellement des cycles<sup>59</sup>.

La seconde thématique abordée dans cette scène A 10 est la disparition des heures. La figure centrale de la composition, Osiris, est également identifiée comme *htm(w) wnw(wt)* « Celui-qui-détruit-les-heures<sup>60</sup> » dans la tombe de Ramsès VI. La légende des sarcophages indique qu'Osiris n'est pas seulement pénétré par les rayons du soleil, mais aussi par les heures comme le confirme la présence régulière d'une étoile au sommet de la figure centrale. Les heures sont conçues comme des entités solaires : le mot *wnwt* est déterminé par le globe solaire<sup>61</sup>. Elles sont donc créées par le cycle du soleil et procèdent de lui. L'apparition d'une heure induit la disparition de l'heure précédente qui, comme le soleil, doit « mourir » pour pouvoir renaître. Dans ce contexte, le terme *htm* est une destruction nécessaire et préalable à une renaissance<sup>62</sup>. La régénération du soleil induit dès lors la régénération du temps. Osiris, entité confondue avec la Douat, donne naissance, non seulement au soleil, mais aussi aux heures. La scène A 10 illustre la thématique de la destruction des heures, tandis que celle de la naissance des heures le sera dans la scène A 7 (fig. 9), via l'identification de la figure centrale à *imn(w) wnwwt* « Celui-qui-cache-les-heures »<sup>63</sup>, et la présence de douze femmes tenant un

<sup>54</sup> ASSMANN 2001, p. 146-149.

<sup>55</sup> CAUVILLE 2014, p. 5.

<sup>56</sup> *Ḥrty.fy sꜣꜣ.sn sw r dt nḥḥ* ; « Les deux uræus le protègent pour l'éternité et à jamais ». Il s'agit de la fin de la légende présente sur les sarcophages attestant de la scène A 10, suivant l'édition de MANASSA 2007, p. 58.

<sup>57</sup> SERVAJEAN 2007, p. 1.

<sup>58</sup> SERVAJEAN 2007, p. 105.

<sup>59</sup> SERVAJEAN 2007, p. 27-28 et p. 57-58.

<sup>60</sup> On retrouve également la légende *wnw(w)t ꜥp kkwy hr tbt* ; « Les heures qui ont traversé l'obscurité sous la sandale », qui évoque cette thématique.

<sup>61</sup> MAURIC-BARBERIO 2012, p. 193 ; MANASSA 2007, p. 60-62 ; HORNUNG 1978, p. 269-307.

<sup>62</sup> MANASSA 2007, p. 61 ; MAURIC-BARBERIO 2012, p. 194.

<sup>63</sup> L'identification de ce personnage est possible grâce à l'examen des légendes de la scène A 7 de la tombe de Ramsès IX.

petit astre solaire<sup>64</sup>. La scène A 7 présente en son centre un personnage ithyphallique inscrit dans une forme d'entonnoir soulignée par un immense serpent. Selon Barguet, cette forme évoque celle d'une clepsydre, instrument permettant la mesure de l'écoulement du temps<sup>65</sup>. Cette idée de disparition et d'apparition des heures est bien marquée à la cinquième heure du *Livre des Portes*<sup>66</sup>, où une divinité momiforme se tient debout devant douze personnages masculins qui tiennent une double corde sortant de la bouche de cette divinité : la corde doit être tirée hors de la bouche d'Aker afin de faire naître de lui les heures, tandis qu'Aker continue d'avalier la corde<sup>67</sup>. Cette idée est également illustrée dans la quatrième heure du *Livre des Portes* : il y est dit qu'un serpent est à l'origine de la création des heures, qui sont ensuite avalées, et qui renaissent derechef de lui<sup>68</sup>. Dans ces exemples, on constate que la destruction ou la disparition des heures n'est que très temporaire<sup>69</sup>.

La scène A 7 présente une forme inversée par rapport à la scène A 10 marquant visuellement que ces deux scènes correspondent à deux étapes d'un même processus, à savoir la renaissance des heures consécutive à leur destruction dans la scène A 10. La proposition de Barguet de voir à la scène A 7 la forme d'une clepsydre permet d'apporter un regard nouveau sur la scène A 10. En effet, sur les versions des sarcophages, on observe des personnages versant de l'eau. La scène A 7 symboliserait donc la naissance des heures qui remplissent ainsi la clepsydre. L'eau qui s'écoule de manière régulière évoque le temps qui passe mais qui ne peut continuer à s'écouler qu'à la condition que les heures soient sans cesse créées.

### c. Scène A 4

La scène A 4 (fig. 10) présente le dieu memphite Taténe, personnification de la terre initiale qui émerge du Noun lors de la création du monde. Comme Geb et Aker, il s'agit d'un dieu chtonien qui évoque les profondeurs et la richesse de la terre<sup>70</sup>. Parfois considéré comme hermaphrodite<sup>71</sup>, Taténe a un rôle lié à la création et à la naissance. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir ici enceint du soleil : à la fois en tant que divinité créatrice, mais aussi en tant qu'incarnation de la terre. Cette idée est également évoquée dans la huitième heure du *Livre des Portes* où Taténe incarne la Douat à l'intérieur de laquelle se déplace le soleil<sup>72</sup>. Le dieu figure aussi à la cinquième division du *Livre des Cavernes*, entre Atoum et Khépri. Il y est mentionné comme « créateur de naissance et engendreur »<sup>73</sup>. Dans la litanie qui précède la sixième division du *Livre des Cavernes*, il est décrit comme « le façonneur des dieux après leur avoir donné naissance, Taténe qui crée les naissances, qui engendre ceux qui sortent de

---

<sup>64</sup> Elles sont divisées en deux groupes de six et représenteraient ainsi deux moments bien distincts de la nuit, si elles ne sont pas disposées de la sorte par simple souci de symétrie.

<sup>65</sup> BARGUET 1978, p. 53.

<sup>66</sup> PIANKOFF 1949, p. 115.

<sup>67</sup> PIANKOFF 1961, p. 61-66.

<sup>68</sup> HORNUNG 1979, p. 118-121.

<sup>69</sup> MANASSA 2007, p. 61.

<sup>70</sup> CORTEGGIANI 2007, p. 531-532 ; SCHLÖGL 1980, p. 121-125.

<sup>71</sup> WILKINSON 2005, p. 130

<sup>72</sup> SCHLÖGL 1980, p. 31, repris par MAURIC-BARBERIO 2010, p. 199.

<sup>73</sup> BARGUET 1976, p. 33.

lui (...), duquel est (issu) Khépri »<sup>74</sup>. Dans la troisième heure du *Livre de l'Amdouat*, il est le rameur qui convoie la barque du soleil<sup>75</sup>. Au chapitre 15 du *Livre des Morts*, consacré à l'adoration d'Amon-Rê, on lit : « ton père Taténe te soulève, il met ses bras autour de toi, qui t'es transformé et qui es devenu divin au sein de la terre (...) »<sup>76</sup>. Et au chapitre 180, on trouve : « Faites que Taténe me reçoive et me soulève (...) »<sup>77</sup>. Cette fonction de Taténe est évoquée dans la scène A 12 du *Livre de la Terre* : « Ce que Rê dit à l'endroit de la destruction lorsqu'il sort et qu'il traverse le gardien de l'Occident : ô Noun qui est à l'intérieur, puisse-t-il traverser Taténe »<sup>78</sup>.

Pour Darnell, les qualificatifs *hry(t)* et *hr(y)t* attestés dans les légendes de cette scène, font clairement référence à la Douat Supérieure et à la Douat Inférieure<sup>79</sup>. Si l'on y associe la notion de *traverser le corps de Taténe*, présente dans la scène A 4 et dans la scène A 12, cela donne l'idée du mouvement du soleil à travers le corps du dieu. Taténe doit donc être considéré ici dans tous les différents aspects évoqués plus haut. Il est la terre à travers laquelle le soleil se déplace pendant la nuit. Une terre qui est traversée par le soleil, et qui, de par la fonction créatrice de Taténe, donne naissance à l'astre le matin. Toutefois, Rê reste le démiurge qui a créé Taténe lors de la création du monde<sup>80</sup>, ce qui explique la phrase « ô cadavre, duquel je suis advenu de lui, après avoir enfanté comme enfant Rê lui-même ensuite<sup>81</sup> ». Rê et Taténe sont donc, dans cette vision des choses, chacun le créateur de l'autre. La scène A 4 rappelle en outre une scène de la paroi droite de la deuxième chapelle de Toutânkhamon (fig. 11). Une divinité momiforme y est représentée debout, la tête et les pieds entourés du serpent Mehen formant donc deux cercles, tandis qu'un oiseau criocéphale, évoquant l'union d'Osiris et Rê, est placé dans le corps de celui-ci<sup>82</sup>. On retrouve dans cette scène les mentions de Taténe et de l'« endroit de destruction » (*htmyt*)<sup>83</sup>, notion abordée plus particulièrement à la scène A 6.

#### **d. Scène A 6**

La scène A 6 (fig. 12) représente la déesse *Htmyt* qui est, selon la légende, celle qui détruit le soleil, mais également celle qui le soulève pour lui permettre d'être vu en entier. Manassa associe *Htmyt* au verbe *htm*, qui rend la notion de destruction nécessaire, car il faut détruire la forme vieillie du soleil pour qu'elle puisse se régénérer et renaître le lendemain matin<sup>84</sup>.

<sup>74</sup> PIANKOFF 1943, p. 9.

<sup>75</sup> SCHULER 2005, p. 75.

<sup>76</sup> BARGUET 1967, p. 51.

<sup>77</sup> BARGUET 1967, p. 265.

<sup>78</sup> *Ddw R<sup>c</sup> r htmyt pr.f p.f s<sup>3</sup>y Imntt* : « *I Nnw imy, p.f T<sup>3</sup>-tnn* ».

<sup>79</sup> DARNELL 2004, p. 376, déduit cette association par la comparaison de plusieurs légendes où les bras et la tête sont dits être dans la région supérieure, ou Douat Supérieure, tandis que les pieds sont placés soit dans la région inférieure, ou Douat Inférieure, soit dans l'endroit de destruction.

<sup>80</sup> POSENER 1998, p. 67.

<sup>81</sup> *i <w> h<sup>3</sup>wt nt(y), hpr.n.i im.f, msw.n.i m msw <n.i> R<sup>c</sup> ds.f m-ht*.

<sup>82</sup> DARNELL 2004, p. 384.

<sup>83</sup> PIANKOFF 1949, p. 113-114.

<sup>84</sup> MANASSA 2007, p. 61.

Darnell associe la Douat Inférieure (*hryt*) à la notion de *htmyt* qui est le lieu où se produit la destruction *htm*<sup>85</sup>. L'association des idées de Darnell et de Manassa donne du sens à cette scène. La déesse du lieu de la destruction, la Douat Inférieure, détruit la forme vieillie du soleil et lui offre la possibilité d'atteindre un état où il est capable de se régénérer. Après quoi, elle contribue à son élévation. Sur le plan visuel, la forme de la scène A 6 est inversée par rapport à celle de la scène A 10, comme c'était le cas de la scène A 10 par rapport à la scène A 7, qui se trouvent directement en dessous dans la tombe de Ramsès IV. Il conviendra dès lors, ici aussi, d'envisager ces deux scènes comme deux étapes d'un même processus. La scène A 10 évoque le processus d'union entre Osiris et Rê et la scène A 6 la destruction de la forme vieillie du soleil suivie de sa renaissance.

### e. Scène A 1

La scène A 1 (fig. 13) présente en son centre un personnage surmonté du soleil qui semble émerger d'une butte dans laquelle différents personnages sont enfermés, évoquant pour la première fois l'idée que le soleil quitte une zone en particulier afin d'en rejoindre une autre. Le texte indique qu'après le départ du soleil, ces personnages sont plongés dans l'obscurité<sup>86</sup>. La scène A 1 fonctionne en symétrie avec la scène A 2 qui la jouxte. En effet, ces deux scènes sont coupées horizontalement en leur milieu et associées à l'idée d'une élévation du soleil.

### f. Scène A 2

La scène A 2 (fig. 14) est très proche d'une scène de la troisième division du *Livre des Cavernes* (fig. 15), qui représente un personnage ithyphallique couché et surmonté d'un globe solaire ; Aker se tient juste au-dessus de lui, sous la forme d'un double sphinx à têtes humaines surmonté lui aussi d'un globe solaire. Mauric-Barberio assimile cette scène du *Livre des Cavernes* à la scène A 12 du *Livre de la Terre*, pourtant fort différente<sup>87</sup>. Cette scène du *Livre des Cavernes* est accompagnée de la légende associant clairement le cadavre en érection avec Osiris et mentionnant sa putrescence. Selon Barguet, l'entièreté de la troisième division du *Livre des Cavernes* est dédiée, d'une part à la recherche et à l'identification des différents membres d'Osiris, d'autre part à ce que les différents morceaux du corps d'Osiris soient maintenus ensemble par Néhahe<sup>88</sup>. Barguet identifie ce moment du *Livre des Cavernes* à celui de la cinquième heure du *Livre de l'Amdouat*<sup>89</sup>. La troisième et la quatrième division du *Livre des Cavernes* sont séparées par un immense serpent accompagné de la légende : « ô ce grand, le serpent Hérychetef, qui unit les deux Douat (et) les deux Occidents (...) ». Ces légendes permettent de comprendre que, dans le *Livre des Cavernes*, Aker a une fonction

<sup>85</sup> DARNELL 2004, p. 376-378.

<sup>86</sup> PIANKOFF 1953, p. 6, mentionne l'expression *h3p.hr st kkwy* empruntée au *Livre des Cavernes*, où le soleil se déplace dans une multitude de cavernes qui retombent, après son passage, dans l'obscurité. Le verbe *h3p* signifie « (être, devenir) caché, mystérieux, secret » (cfr FAULKNER 1962, p. 163), mais aussi « voiler, recouvrir, couvrir » (cfr *Wb.* III, 30, 6-19), avec le déterminatif S 28 de la pièce d'étoffe. L'emploi de ce verbe rend donc très visuelle l'idée de l'obscurité qui vient recouvrir un lieu comme une pièce d'étoffe que l'on poserait dessus.

<sup>87</sup> MAURIC-BARBERIO 2010, p. 211.

<sup>88</sup> CORTEGGIANI 2007, p. 360-361.

<sup>89</sup> BARGUET 1976, p. 29-31.

« d'horizon souterrain », de gardien du passage entre la Douat Inférieure et la Douat Supérieure. Cette idée peut être transposée à la scène A 2 du *Livre de la Terre*. En effet, la notion de Douat Supérieure et de Douat Inférieure a déjà été abordée, puisqu'elle est au centre de la scène A 4 représentant le dieu Taténen. Le cadavre couché, surmonté de l'astre solaire, est nommé *h̄ḥt imy R̄* « le cadavre dans lequel est Rê » dans le *Livre de la Terre*, c'est-à-dire le cadavre d'Osiris. L'union d'Osiris et de Rê est donc effective : Rê a, par la force de ses rayons, régénéré la forme défunte d'Osiris et ils sont aptes à passer dans la Douat Supérieure, sous la forme d'une entité capable de renaître.

Cette représentation serait celle d'une première renaissance solaire, depuis la région la plus profonde et mystérieuse de la Douat, la région *htmyt*, l'Inférieure évoquée à la scène A 4. Barguet décrit ces deux zones comme « la Douat de la mort ou du corps mort ancien » et « la Douat du corps nouveau », mettant en opposition un lieu statique et un lieu dynamique<sup>90</sup>. Une fois le grand mystère de l'union d'Osiris et Rê effectué, après être passé dans l'état d'un être capable de renaître, le soleil traverse une première fois l'horizon : la barque du soleil est maintenant représentée au-dessus d'Aker. La légende indique que le soleil « se met à naviguer dans la Douat » (*šsp.f n̄t m dw̄ḥt*), utilisant le verbe *šsp* déjà présent dans la légende de la scène A 12, qui définit ainsi un deuxième endroit stratégique de la paroi nord de la tombe de Ramsès VI.

Les attestations de la scène A 2 dans les tombes de Mérenptah (fig. 16 et 17), de Taouert et Sethnakht (fig. 18 et 19) et de Ramsès III (fig. 20), dont les chambres funéraires présentent un décor très semblable, voire quasi identique, mettent en évidence le caractère bipartite de cette scène. La partie supérieure de la scène, à savoir le dieu Aker surmonté de la barque solaire, se trouve au registre inférieur du mur nord, tandis que sa partie inférieure, à savoir le personnage momiforme couché et surmonté de globes solaires, se trouve au registre supérieur du mur sud, au-dessus de la scène A 7, inversant ainsi les parois nord et sud par rapport à la version de Ramsès VI. Cette répartition de la scène A 2 entre les deux parois pourrait très bien illustrer l'idée d'un passage entre deux états ou zones. Cette observation peut aussi éclairer la dynamique de lecture, un argument supplémentaire en faveur d'une lecture du bas vers le haut des parois. Ainsi, la division de la scène A 2 dans ces trois tombes implique un mouvement ascendant sur le mur sud (correspondant, au niveau des scènes, au mur nord de la version de Ramsès VI), ainsi qu'un passage vers le bas de la paroi nord (correspondant, par déduction, au côté sud de la version de Ramsès VI).

Au registre médian du mur nord des tombes de Mérenptah, Taouert et Sethnakht et Ramsès III, un immense oiseau criocéphale, placé au-dessus de la partie supérieure de la scène A 2, étend ses ailes sur toute la longueur du registre. Cet oiseau est absent dans les tombes de Ramsès VI, Ramsès VII et Ramsès IX. Dans la tombe de Ramsès III et dans celle de Mérenptah, l'oiseau criocéphale est identifié à Osiris, lui-même identifié au roi, tout comme le personnage momiforme couché. Après la mort, le cadavre du roi devient Osiris, tandis que son *ba* s'assimile à Rê<sup>91</sup>. Si cet oiseau est lié au roi et s'il est en outre associé à la représentation de Rê en tant que *ba* d'Osiris, il ne manque plus qu'un élément pour évoquer l'union d'Osiris et de Rê dans son ensemble, à savoir, le corps d'Osiris. Le corps du roi, situé

<sup>90</sup> BARGUET 1976, p. 31.

<sup>91</sup> CAUVILLE, IBRAHIM 2014, p. 4.

dans le sarcophage placé devant l'oiseau, serait l'incarnation du corps d'Osiris, surmonté de son *ba* sur la paroi. Cette scène évoquerait soit l'union d'Osiris et de Rê à venir, soit cette union déjà effective puisque les deux éléments sont rassemblés au même endroit. Le registre supérieur, au-dessus de cet oiseau, est occupé par une version légèrement modifiée du tableau final du *Livre des Cavernes*. En effet, dans sa version originale, ce tableau est beaucoup plus étroit, peut-être parce qu'il n'est pas destiné à être représenté verticalement ou sur toute la largeur d'une paroi. Cette opposition entre tableau final du *Livre des Cavernes* sur une paroi, et les scènes A 7 et A 2 sur l'autre mur, semble être un argument supplémentaire en faveur du sens de lecture proposé. Sur les sarcophages de Djedhor (Louvre D 8) (fig. 21), de Djedhor (Louvre D 9) et de Tjahorpata (Caire CG 29306), l'oiseau solaire surmonte la scène A 2 qui représente la barque solaire sur le dos d'Aker (fig. 22 et 23). Il y figure à l'intérieur d'un astre solaire. Isis et Nephthys sont représentées sous forme d'oiseau, de part et d'autre d'Aker, comme elles le sont auprès d'Osiris. Figurée de cette façon au-dessus de la scène qui, dans le *Livre de la Terre* et dans le *Livre des Cavernes*, évoque l'union d'Osiris et Rê, cette scène semble évoquer l'union effective du *ba* et du cadavre. De plus, le corps de Tjahorpata est nommé « le cadavre dans lequel est Rê » (*ḥꜣt imy Rꜥ*), comme la figure momifiée couchée dans la tombe de Ramsès VI.

### 3. Le mur sud

Nous examinons ici également les registres du bas vers le haut, soit dans l'ordre inverse de la numérotation de Piankoff.

#### a. Scène D 14

La scène D 14 (fig. 24) évoque différentes divinités qui, au moyen de flammes sortant de leur bouche, attisent des chaudrons qui contiennent des têtes et des morceaux de chair, dans le but de provoquer la terreur chez les rebelles<sup>92</sup>. Cette thématique est également évoquée à la cinquième division du *Livre des Cavernes* (fig. 25)<sup>93</sup>, ainsi qu'à la septième heure du *Livre de l'Amdouat*, où il est question de « rôtir » les ennemis d'Osiris<sup>94</sup>. À la onzième heure de l'*Amdouat*, cinq déesses armées de couteaux crachent des langues de feu sur des buttes contenant des ennemis<sup>95</sup>. À la huitième heure du *Livre des Portes*, les ennemis sont attachés devant un serpent qui crache du feu<sup>96</sup>.

#### b. Scène D 15

La scène D 15 (fig. 26) figure au milieu du registre inférieur du mur sud. Selon Hornung, le texte situé à l'extrémité gauche du registre supérieur y fait référence et aurait été placé là

---

<sup>92</sup> La scène D 14 est, par ces évocations de la punition des ennemis d'Osiris, plus dynamique que celles que l'on retrouvait sur le mur nord.

<sup>93</sup> PIANKOFF 1943, p. 14.

<sup>94</sup> SCHULER 2005, p. 123.

<sup>95</sup> SCHULER 2005, p. 175.

<sup>96</sup> PIANKOFF 1962, p. 171.

par manque de place à proximité de la scène<sup>97</sup>. Un personnage féminin momiforme de grande taille, nommé « Le cadavre de Celle-qui-détruit » (*ḥꜣt ḥtmyt*), est couché dans une forme identique à celle d'un sarcophage<sup>98</sup>. Différents protagonistes émergent de ce sarcophage, dont la Mystérieuse (*šꜣꜣyt*), qui est une figure essentielle de cette paroi sud. Il s'agit de la plus grande représentation d'une figure individuelle dans le *Livre de la Terre* de la tombe de Ramsès VI<sup>99</sup>, ce qui lui confère un caractère cosmique. Sa disposition assez proche de celle de la scène A 12, qui s'étend également en bas d'une paroi, a incité Roberson à proposer une association entre ces deux scènes<sup>100</sup>. La scène D 15 renvoie à la déesse *Ḥtmyt* présente à la scène A 6. Si l'on admet que le mur nord représente la Douat Inférieure, alors il est logique de trouver, en bas de la paroi sud, une représentation du cadavre de *Ḥtmyt* qui, prisonnière d'un sarcophage, n'appartient pas à la Douat Supérieure.

### c. Scène D 16

La scène D 16 (fig. 27) présente, comme la scène D 15, divers protagonistes émergeant. Le personnage central, Osiris qui préside à l'Occident (*Wsir ḥnty Imnt*), est représenté entièrement rouge, un choix de couleur qui n'est pas anodin car il correspond à tous les soleils représentés dans la version de Ramsès VI. Les pieds d'Osiris sont encore emprisonnés dans le sol, mais il est déjà plus élevé que Geb et Taténe qui l'encadrent. Ces deux divinités, qui représentent la terre, ne peuvent pas s'élever et sortir de la Douat. Les trois divinités sont entourées d'un grand serpent, Apophis, un couteau fiché dans sa tête<sup>101</sup>. Une scène relativement similaire est représentée à la sixième division du *Livre des Cavernes* (fig. 28). Le dieu solaire émerge d'une butte qui emprisonne un serpent identifié grâce aux épithètes le désignant comme Apophis<sup>102</sup>. À côté de cette butte, le dieu Taténe est aussi représenté émergeant du sol, mais encore en partie enfoncé dans celui-ci. Cette scène du *Livre des Cavernes* intervient dans le récit au moment où figurent de nombreuses images du dieu solaire qui entame son processus de renaissance. Dans la chambre funéraire de Ramsès VII, la scène D 16 est sur la même paroi que celle identifiée par Barta comme la scène finale du *Livre de la Terre*<sup>103</sup> (fig. 29). Les noms du roi, peu attestés dans les légendes du *Livre de la Terre*, apparaissent dans la légende de la scène D 16. Leur présence dans cette scène semble indiquer qu'elle revêt une symbolique importante, un moment stratégique de la régénération du soleil auquel le roi souhaite être associé.

<sup>97</sup> HORNUNG 1972, p. 478-479, qui reprend l'idée de PIANKOFF 1953, p. 60, et PIANKOFF 1954, p. 375. Voir aussi ROBERSON 2012, p. 277.

<sup>98</sup> ROBERSON, 2012, p. 278.

<sup>99</sup> STRICKER 1989, p. 286 ; DARNELL 2004, p. 374-424.

<sup>100</sup> ROBERSON 2012, p. 279.

<sup>101</sup> Les livres funéraires regorgent de figurations d'Apophis vaincu. Par exemple, à la septième heure du *Livre de l'Amdouat*, Apophis est tenu en laisse par la déesse Serqet, six couteaux fichés dans son corps, cfr SCHULER 2005, p. 122. À la douzième heure du *Livre des Portes*, il est maintenu enchaîné à cinq piquets plantés dans le sol : cfr PIANKOFF 1962, p. 118. Au chapitre 17 du *Livre des Morts*, Apophis est décapité par le chat d'Héliopolis : cfr BARGUET 1967, p. 57-64.

<sup>102</sup> LEITZ 2002, 7, p. 120.

<sup>103</sup> BARTA 1987, p. 7-9.

#### d. Scène D 13

La scène D 13 (fig. 30) évoque, dans le même esprit que la scène D 14, le châtement des ennemis, avec Rê jouant un rôle plus dynamique. Il se déplace dans l'au-delà, dispense sa lumière et punit les ennemis qui seront condamnés à ne pas voir sa lumière et, par conséquent, à être définitivement plongés dans l'obscurité<sup>104</sup>. Cette thématique de la punition des ennemis du soleil est omniprésente à la fin du *Livre de l'Amdouat*.

#### e. Scènes D 11 et D 9

Situées au registre médian, les scènes D 11 (fig. 31) et D 9 (fig. 32) représentent Rê sous la forme du scarabée Khépri. Désignées « la naissance de Khépri » par Roberson, ces scènes illustrent une thématique également présente dans la scène C 1, dans laquelle le scarabée ailé qui émerge d'un astre solaire est également visible. Elles expriment de façon claire une idée de renaissance solaire.

#### f. Scène D 6

La scène D 6 (fig. 33) présente deux divinités féminines, identifiées comme « le cadavre de Nephthys » (*h3t Nbt-hwt*) et « le cadavre d'Isis de l'Amty (?) » (*h3t 3st 3m(yt)*). Une sorte d'ovale contient Osiris, représenté couché sur le dos, son corps décrivant une forme concave. Une divinité hiéracocéphale, nommée « le cadavre d'Horus » (*h3t Hr*<sup>105</sup>), se tient debout au niveau du bassin d'Osiris. La légende de cette scène est particulièrement éclairante :

*Ntr pn 3 m shr pn m nnwt<t>.f imyw(t) dw3t.*

*Bhdy pr.f m h3t it.f.*

*Hknw.f n pn wtt sw,*

*Snty.fy, hnm.s(n) n h3wt.f, iw ntr pn 3 mdw<t>.f n.f, <tf> m33.f h4wy itn.f*

« Ce grand dieu en cette forme (est) dans son œuf<sup>106</sup> qui est dans la Douat.

Celui de Béhédet (?) sort (hors) du cadavre de son père.

Sa louange (est adressée) à celui qui l'a engendré.

Ses deux sœurs s'unissent à son cadavre, tandis que ce grand dieu lui parle et qu'il voit la lumière de son astre solaire. »

Selon Cambefort, cette scène représente un Osiris sous forme de larve de scarabée enfermée dans sa « boulette-œuf ». À l'intérieur de cette « enveloppe », réceptacle lors de la ponte, appelée *nnwt*, le scarabée en devenir va effectuer ses transformations, afin d'en sortir adulte<sup>107</sup>. La forme du corps d'Osiris rappelle également le signe *akhet* à travers lequel le

<sup>104</sup> *Nn ntrw m shr<pw> pn, <sn> (m)r.sn h3wt hft(y)w.sn di.t(w) <sn> sdwt im.sn, iw ntr pn 3 wd.f dwwt.sn m-ht is 3p.f hr.sn. Wnn.sn m kkwy iwty m33.sn h4(t).* « Ces dieux en cette forme, ils attachent les cadavres de leurs ennemis afin que les flammes soient placées en eux, tandis que ce grand dieu prescrit leurs maux après avoir voyagé au-dessus d'eux. Alors ils seront dans l'obscurité sans voir la lumière ».

<sup>105</sup> DARNELL 2004, p. 603. Le signe I 14 peut avoir une valeur cryptographique de « r ».

<sup>106</sup> PIANKOFF 1953, p. 48. Il traduit ce terme par « œuf » ; toutefois, *nnt* indique également le « ciel inférieur », cfr FAULKNER 1962, p. 134. Dans ce contexte, il est plus logique de traduire par « œuf », dans le sens de matrice qui précède la naissance ; CAMBEFORT 1987, p. 21 : *nnwt* désigne la boule de fumier du scarabée.

<sup>107</sup> CAMBEFORT 1987, p. 21-26.

soleil se lève. Il s'agit d'une nouvelle manière d'expliquer le mystère de la renaissance du soleil et de ses métamorphoses pendant la nuit. Une scène assez similaire se voit à la quatrième division du *Livre des Cavernes* (fig. 34). Le corps d'Osiris y est représenté dans la même position avec un soleil au-dessus de son ventre. Il ne figure pas à l'intérieur d'un réceptacle, mais il est encadré par Isis et Nephthys qui le soulèvent et recomposent son corps. Comme on l'observe dans les chambres funéraires et sur les sarcophages, Nephthys se trouve à la tête d'Osiris et Isis à ses pieds.

### g. Scène D 7

La scène D 7 (fig. 35) est juste au-dessus de la scène D 9. Pour Roberson, il s'agirait de la représentation de Rê entre les deux collines de l'horizon<sup>108</sup>. D'après Stricker, l'élévation du *ba* d'Osiris, mentionné et figuré dans la scène, correspond à l'élévation du corps du dieu nouveau-né<sup>109</sup>. Mauric-Barberio précise que l'élévation du *ba* d'Osiris par deux divinités équivaut à l'élévation de Rê<sup>110</sup>. La notion d'élévation est clairement indiquée dans la légende :

*Ḍdwt R<sup>c</sup> n nṯr(y)w(t) wṯsyw b<sup>3</sup> <R<sup>c</sup>>Wsir <n nṯr(y)w(t) nn nṯrw wṯsw b<sup>3</sup> Wsir><sup>111</sup> :*  
 « *Mṯn wī ṣp.i ḥr.tn. Wḏ<w>(i) n.tn ṯrw.tn wṯsw.tn b<sup>3</sup> Wsir n.f(...)* ».

« Ce que Rê dit aux déesses qui élèvent le *ba* d'Osiris<sup>112</sup> : « Voyez moi, je traverse au-dessus de vous. J'ordonne à vous et à vos formes que vous souleviez le *ba* d'Osiris pour lui (...) ».

*Nn nṯrw m šhr pn <sn> : wṯs.sn b<sup>3</sup> Wsir n.f ḥnww.sn ṯmy(w) <šw> i<sup>3</sup>ty nty ḥ<sup>3</sup>wt ḥt(w) R<sup>c</sup> im.s, iw nṯr pn ṣ<sup>3</sup> mdw<t>.f n nn nṯrw.*

« Ces dieux en cette forme : ils soulèvent le *ba* d'Osiris pour lui, ils louent ceux qui sont dans les deux buttes où le cadavre de Rê se retire, tandis que ce grand dieu parle à ces dieux. »

Comme précédemment, la présence de la titulature royale de Ramsès VI dans cette scène permet d'associer le roi à l'élévation du *ba* d'Osiris.

### h. Scène D 2

La scène D 2 (fig. 36) présente deux grandes paires de bras rouges émergeant du sol, d'où surgit un grand soleil rouge. Cette scène évoque pour la première fois le lever du soleil de façon concrète. La scène, qui occupe le centre du registre supérieur de la paroi, montre le soleil dans toute sa splendeur et est associée au texte suivant, on ne peut plus explicite : *Wnn*

<sup>108</sup> ROBERSON 2012, p. 267.

<sup>109</sup> STRICKER 1989, p. 231.

<sup>110</sup> MAURIC-BARBERIO 2010, p. 207.

<sup>111</sup> Il s'agit probablement d'une dittographie.

<sup>112</sup> PIANKOFF 1953 p. 48, propose de voir ici une inversion entre *ba* de Rê et *ba* d'Osiris, lequel est clairement mentionné à la ligne suivante (qui est probablement issue d'une dittographie).

*ntr pn m shr pn ḥ<sup>c</sup>.f hr-tp ḥt.f, s<sup>3</sup>.f wnwwt (m)-ht b<sup>3</sup>.f (...)*, « Ce dieu en cette forme se lève<sup>113</sup> au-dessus de son horizon en gardant les heures (qui sont à) la suite de son *ba* (...) ».

Un élément intéressant est offert par la légende suivante : *ṗ.hr ntr pn ḥ<sup>3</sup> m-ht wnwwt.f, ht.w.sn ir.sn ihyw.sn* « Alors ce grand dieu traversera à la suite de ses heures, ils se retournent pour faire leurs devoirs<sup>114</sup>. » Cet extrait fait référence aux *uraei* placés sur le globe solaire. Le texte introduit le fait que ces derniers effectuent leurs tâches dans le processus de régénération solaire avant de retourner à leur place initiale. C'est un concept qui se retrouve à fin du *Livre de l'Amdouat*<sup>115</sup>. Ces différentes entités, que ce soit dans le *Livre de la Terre* ou dans le *Livre de l'Amdouat*, ont un rôle à jouer dans l'au-delà et ne peuvent donc pas se lever avec le soleil car elles doivent effectuer leurs tâches nuit après nuit. Leur destinée est donc de résider dans la Douat.

### i. Scène D 3

La scène D 3 (fig. 37) présente une grande figure féminine nommée la Mystérieuse (*Št<sup>3</sup>yt*). La légende explicite des notions qui méritent d'être soulignées et qui sont également attestées à la scène A 4 :

*Ntryt (t)n m shr pn : ṗp ntr pn ḥ<sup>3</sup> hr drty.sy Tpy 'Imnt<y> št<sup>3</sup>t. Hkn.f n ntr ḥ<sup>3</sup>, tp št<sup>3</sup>t m dw<sup>3</sup>t hr(y)t, rdwy.sy m dw<sup>3</sup>t hr(y)t<t>. B<sup>3</sup>wy ṗ.f h<sup>3</sup>t.s.*

« (...) Il se réjouit pour ce grand dieu, la tête de la Mystérieuse (est) dans la Douat Supérieure, ses deux pieds (sont) dans la Douat Inférieure. Les deux *ba*<sup>116</sup>, il(s) traverse(nt) son cadavre. »

Le motif de la Mystérieuse apparaît également à la cinquième division du *Livre des Cavernes* (fig. 38) qui évoque le mystère de la formation d'un nouvel être. Elle fait face à un dieu ithyphallique de même taille coiffé d'un oiseau en lequel Piankoff reconnaît Nout et Geb. Cette scène du *Livre des Cavernes* lui permet d'identifier, par comparaison, la divinité féminine du *Livre de la Terre* à la déesse Nout<sup>117</sup>. Toutefois, selon Barguet, il ne s'agit pas de la représentation de Geb, mais bien de celle d'Osiris surmonté de son *ba*<sup>118</sup>. Par déduction, Barguet identifie la Mystérieuse à Isis et reproduit ainsi le schéma de la légende osirienne<sup>119</sup>. Notons cependant que les noms de Nout et d'Isis ne sont à aucun moment mentionnés dans le *Livre des Cavernes* ni dans le *Livre de la Terre*.

<sup>113</sup> OBSOMER 2009, p. 190. La forme *wmn.f* + prédicat adverbial se traduit en moyen égyptien par un futur mais peut être traduite ici par un présent pour tenir compte de l'influence du néo-égyptien. L'emploi du futur ou du présent reste cohérent par rapport à la symbolique de la scène.

<sup>114</sup> HORNUNG 1972, p. 463, propose de traduire par le terme « devoir », toutefois sans certitude.

<sup>115</sup> HORNUNG 1972, p. 190-194 ; SCHULER 2005, p.193 ; CARRIER 2009, p. 162.

<sup>116</sup> DARNELL 2004, p. 382. MAURIC-BARBERIO 2010, p. 188, estime que les deux *ba* qui traversent son corps font référence à une autre tradition liée à l'union d'Osiris et de Rê qui serait celle de leur propre *ba*. Selon Mauric-Barberio, le terme *b<sup>3</sup>wy* correspond au *ba* d'Osiris et au *ba* de Rê réunis.

<sup>117</sup> PIANKOFF 1942, p. 44.

<sup>118</sup> BARGUET 1976, p. 31-33. En effet, la litanie qui précède la sixième division du *Livre des Cavernes* permet d'identifier cette figure à Osiris : « Ô Osiris, le grand dieu aux corps cachés, celui avec lequel se trouve *nh<sup>3</sup>-hr* (...), ton *ba* repose sur ta tête », cfr PIANKOFF 1943, p. 18.

<sup>119</sup> BARGUET 1976, p. 37.

Piankoff observe que la Mystérieuse apparaît aussi sur les couvercles de certains sarcophages royaux<sup>120</sup>, ainsi que sur certains sarcophages privés<sup>121</sup>. Toutefois, contrairement à Nout, la Mystérieuse n'est pas représentée à l'intérieur du couvercle des sarcophages, mais à l'extérieur. L'exemple le plus original est celui du sarcophage de Djedhor (Louvre D 9), où la Mystérieuse figure au fond de la cuve<sup>122</sup>. À l'intérieur du couvercle, où figure traditionnellement Nout, un texte fait référence à la Mystérieuse. Son emplacement sur les sarcophages indique qu'il ne s'agit pas de la déesse Nout, mais bien de la Mystérieuse, divinité à part entière. Si elles sont bien distinctes, il reste toutefois à identifier cette dernière. Selon Assmann et Darnell<sup>123</sup>, la Mystérieuse correspond au cadavre d'Osiris réunifié à son *ba*, c'est-à-dire à Rê. Comme le terme *h3t* (« cadavre ») est féminin, le personnifier par une figure féminine semble logique. Dès que l'union entre Osiris et Rê a eu lieu, une confusion s'installe entre la Douat, la terre qui donne naissance au soleil et la personne d'Osiris. Il peut ainsi aider le soleil à renaître car, en tant que père d'Horus, il est celui qui fait naître le soleil<sup>124</sup>. C'est une notion également présente dans le texte accompagnant la scène D 3 : *pt h3wt št(3t) irw in ntr pn 3, <tf> pf h3wt Wsir (...)* « Traverser le cadavre de la Mystérieuse de formes par ce grand dieu, quand il traverse le cadavre d'Osiris (...) ». Cette notion permet d'éclairer la scène A 7. Dans la version de Ramsès IX, la figure ithyphallique est « Celui-du-mystère » (*p(3)-n(y)-št3yt*). Piankoff, Darnell, Mauric-Barberio et Roberson s'accordent à dire que le personnage ithyphallique de la scène A 7 est à l'origine de la renaissance des heures, après les avoir temporairement dissimulées en lui<sup>125</sup>. La dénomination « Celui-du-mystère » permet de l'associer à la figure masculine de la cinquième division du *Livre des Cavernes*, où il est présenté comme parèdre de la Mystérieuse. Le personnage figuré ici est donc à l'origine de la naissance des heures et de « l'enfant solaire ».

### j. Scène D 1

La scène D 1 (fig. 39), que certains considèrent comme le tableau initial du *Livre de la Terre*<sup>126</sup>, n'est attesté que dans la tombe de Ramsès VI. Mauric-Barberio estime que cette scène résume les différentes figurations d'Osiris que l'on retrouve dans les deux premières divisions du *Livre des Cavernes*, ainsi que sur une scène de la troisième division. Les légendes identifient cette scène à la « pièce cachée » (*t imnt*), qui renferme le cadavre d'Osiris<sup>127</sup>. Assmann y voit la même notion dans ce qu'il nomme « le caveau caché »<sup>128</sup>. Selon Roberson, la scène représente le sanctuaire d'Osiris (*k3ri*), aussi bien par la mention dans le texte que par la forme même de l'édifice représenté. Anubis est placé en protection d'une version réduite de

<sup>120</sup> PIANKOFF 1953, p. 44. Notamment ceux de Siptah, Taouert-Sethnakht, Ramsès III et Ramsès IV.

<sup>121</sup> MANASSA 2007, p. 287.

<sup>122</sup> MANASSA 2007, pl. 286.

<sup>123</sup> ASSMANN 1983, p. 340-341 ; DARNELL 2004, p. 80 et p. 382.

<sup>124</sup> DARNELL 2004, p. 384 ; MAURIC-BARBERIO 2010, p. 191.

<sup>125</sup> PIANKOFF 1949, p. 116 ; DARNELL 2004, p. 384 ; MAURIC-BARBERIO 2010, p. 194 ; ROBERSON 2012, p. 186-187.

<sup>126</sup> STRICKER 1994, p. 96 ; ABITZ 1995, p. 165 ; HORNUNG 1999, p. 97. MAURIC-BARBERIO 2010, p. 181-183, est moins catégorique que ses prédécesseurs.

<sup>127</sup> MAURIC-BARBERIO 2010, p. 204.

<sup>128</sup> ASSMANN 2004, p. 293.

cet édifice, en bas de la scène D 1<sup>129</sup>. Abitz voit en cette scène la représentation de la chambre funéraire, de par le parallèle entre la représentation des ennemis décapités à la scène D 1 et ceux représentés sur le pourtour de la chambre funéraire<sup>130</sup>. Pour Hornung, il s'agit de la représentation du royaume d'Osiris dans son intégralité, avec Anubis protégeant le corps d'Osiris placé au centre<sup>131</sup>.

Leitz propose de voir un lien entre les trois scènes du registre supérieur du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI (D 1, D 2 et D 3)<sup>132</sup>. En effet, ces scènes peuvent être divisées en trois zones : les pieds de la Mystérieuse, les bras de la D 2, et le petit coffret de la D 1 ; la zone médiane (corps et tête de la Mystérieuse, personnage momiforme de la D 2 et la partie haute du sanctuaire d'Osiris) ; et enfin, le soleil qui domine la paroi. Leitz se réfère ainsi aux légendes accompagnant la scène D 3 pour proposer de voir en la partie inférieure des scènes D 1 et D 2, une représentation de la Douat Inférieure, et en leur partie supérieure, une représentation de la Douat Supérieure<sup>133</sup>. Le personnage central de la scène D 2 est identifié par Cauville comme Osiris<sup>134</sup>, qui appartient donc, par symétrie, à la Douat Inférieure. Le corps d'Osiris (correspondant au mystère *št3t*) représente, selon Darnell, l'horizon donnant naissance au jeune soleil<sup>135</sup>. La combinaison de ces différentes idées permet de donner du sens à cette scène D 1. Si elle représente le royaume d'Osiris, la Douat, et que le soleil semble s'élever au-dessus de ce lieu, la scène semble indiquer qu'Osiris ne quitte pas la Douat et qu'il y reste durant le jour, après avoir accompli son rôle dans la régénération solaire durant la nuit et permettant ainsi le futur renouvellement du cycle solaire. Cette thématique est clairement exprimée à la douzième heure du *Livre de l'Amdouat*<sup>136</sup>. Le petit coffret gardé par Anubis est très proche d'une scène de la première division du *Livre des Cavernes* (fig. 6). Ce parallèle est très cohérent puisque cette zone est associée à la Douat Inférieure, tout comme cette division du *Livre des Cavernes*.

Concernant le roi défunt, qui souhaite associer son devenir au mystère de la renaissance journalière, son association au corps d'Osiris reste explicable. En effet, selon Assmann, ce mystère revêt deux aspects : l'aspect solaire du renouvellement et l'aspect osirien de la protection, à l'image de la tombe qui doit être lieu de mémoire et lieu de sécurité pour la momie, le roi s'inscrivant ainsi dans ces deux aspects<sup>137</sup>. Les deux figures royales figurant de part et d'autre du mur sud sont placées en adoration du soleil levant, ultime étape du processus de régénération.

---

<sup>129</sup> ROBERSON 2012, p. 282-283.

<sup>130</sup> ABITZ 1989, p. 122-123, repris par MAURIC-BARBÉRIO 2010, p. 204 et par ROBERSON 2012, p. 284.

<sup>131</sup> HORNUNG 1999, p. 97-98.

<sup>132</sup> LEITZ 1989, p. 55.

<sup>133</sup> LEITZ 1989, p. 56 (fig. 9) et p. 57.

<sup>134</sup> CAUVILLE, IBRAHIM 2014, p. 169.

<sup>135</sup> DARNELL 2004, p. 384.

<sup>136</sup> HORNUNG 1972, p. 192-193 ; HORNUNG 1999, p. 41.

<sup>137</sup> ASSMANN 2004, p. 283.

### *k. Les scènes du mur adjacent*

La scène C 4 (fig. 40) est située sur la partie sud du mur du fond de la chambre funéraire de Ramsès VI. Le texte qui l'accompagne évoque « les grands mystères qui sont sortis d'Aker » (*sšrw ʕ(w) pr(.w) <pn> m ʕk(r)*), faisant une nouvelle fois, selon toute vraisemblance, allusion à l'union d'Osiris et de Rê. Les déesses émergent de buttes et sont placées de façon à évoquer l'horizon-*akhet*. L'attitude de ces déesses apparaît de façon récurrente dans la sixième division du *Livre des Cavernes*. La position courbée du personnage central, associée au sceptre<sup>138</sup> qu'il tient dans sa main, est très similaire à une scène de cette sixième division du *Livre des Cavernes*, où il est identifié comme Osiris-Orion.

La scène C 2 (fig. 41) présente un globe solaire rouge surmonté d'une tête de faucon. Les légendes associées aux scènes C 2 et C 1 sont inversées dans la tombe de Ramsès VI<sup>139</sup>. Cette scène que Roberson nomme « la naissance d'Horus » représente la naissance de l'aspect souterrain d'Horus (*Hr-dwʕty*), et exprime à nouveau cette idée de renaissance, omniprésente sur la paroi sud<sup>140</sup>.

La scène C 1 (fig. 42) montre Khépri émergeant des replis du serpent Apophis dont le mouvement évoque à l'évidence le signe-*akhet*<sup>141</sup>. Une scène de la sixième division du *Livre des Cavernes* (fig. 43), visuellement très proche de la scène C 1, montre le scarabée Khépri entre les replis d'un serpent nommé « à la tête malfaisante », épithète du serpent Apophis dont le nom figure dans le texte du *Livre de la Terre*<sup>142</sup>. Cette scène est placée très proche du tableau final du *Livre des Cavernes*.

## **4. Conclusion**

Le *Livre de la Terre* est une composition funéraire qui reste difficile à comprendre. Les textes sont fort corrompus et présentent un grand nombre d'erreurs, parfois si récurrentes qu'il est difficile de déterminer si elles sont vraiment des fautes ou si elles procèdent d'une volonté de complexification des textes. Ces erreurs, volontaires ou pas, ne permettent pas toujours de proposer une traduction certaine. De plus, à l'exception des tombes de Mérenptah, de Taouset et de Ramsès III presque identiques, toutes les autres présentent des versions différentes. Mais aucune d'elles ne possède la version complète du *Livre de la Terre*, si toutefois elle existe. Le corpus est donc assez peu homogène : la version de la tombe de Ramsès VII (fig. 44 et 45) présente un grand nombre de scènes qui ne sont pas attestées dans celle de Ramsès VI, dont un potentiel tableau final dans le coin supérieur droit du mur nord, à côté de l'entrée de la chambre ; sur le mur nord de la tombe de Ramsès IX (fig. 46 et 47) se remarque la scène A 7, tandis que sur la paroi opposée, on retrouve principalement des scènes issues des quatrième et sixième divisions du *Livre des Cavernes*.

---

<sup>138</sup> Il s'agit du sceptre-*djam*, ici représenté sans les ondulations qui le caractérisent mais clairement identifié dans le texte.

<sup>139</sup> HORNUNG 1972, p. 452-453. Il constate cette inversion.

<sup>140</sup> ROBERSON 2012, p. 174.

<sup>141</sup> ROBERSON 2012, p. 178. La position du serpent Apophis est, selon lui, similaire à celle du serpent Mehen représenté sur la scène A 7 du mur nord.

<sup>142</sup> BARGUET 1986, p. 36.

La comparaison de la version du *Livre de la Terre* de la tombe de Ramsès VI avec le *Livre des Cavernes* permet d'observer, à partir des scènes communes, une certaine logique. Un motif de la scène A 12 figure à la première division du *Livre des Cavernes*, la scène A 2 est visuellement très proche de la scène de la troisième division qui marque le passage entre les deux Douat. Le mur sud présente davantage de scènes similaires à celles du *Livre des Cavernes*. La scène D 14 est proche d'une scène de la cinquième division, la scène D 6 évoque la quatrième division, la scène D 3 évoque aussi la cinquième division. Les scènes C 4 et C 1 sont très similaires aux scènes de la sixième division du *Livre des Cavernes*. Une telle disposition semble indiquer que la lecture de cette paroi s'achève par la partie gauche du mur ouest. Les personnages représentés sur le mur nord sont en grande majorité tournés vers la droite. Comme le sens de lecture se fait en croisant le regard des figures animées, il semblerait que la paroi se lise de droite à gauche. Les personnages du mur sud sont tournés soit vers la gauche, soit vers la droite, ce qui complique la compréhension du sens de lecture des scènes du mur sud.

Au terme de cette étude, il s'avère possible d'argumenter en faveur de la proposition de Cauville, qui avait pris parti pour une lecture du bas vers le haut des parois, soit une lecture respectant la convention attestée pour les compositions organisées en registres. Nous avons aussi eu l'occasion d'approfondir la symbolique de scènes significatives, en permettant de d'aborder la question du bipartisme qui semble une caractéristique intrinsèque au *Livre de la Terre*.

L'étude des deux parois latérales de la chambre funéraire de Ramsès VI permet de mettre en opposition deux concepts : sur le mur nord, la notion de *htmyt*, c'est-à-dire le processus de destruction préalable à la renaissance du soleil (*htm*), qui incarne par extension l'espace géographique consacré à cet anéantissement provisoire, la Douat Inférieure, et qui se matérialise en la déesse *Htmyt* ; sur le mur sud, la notion de *štȝyt* qui est l'incarnation du corps réunifié et régénéré d'Osiris, conscient de ses capacités créatrices et confondu avec la terre en tant qu'élément donnant naissance au soleil. La notion de *štȝyt* serait le deuxième espace géographique, la Douat Supérieure où renaît le soleil. Dans le premier de ces espaces se produisent les phénomènes nécessaires à la suppression de l'aspect léthargique du soleil et des heures : processus de destruction et de régénération dont dépend aussi l'écoulement du temps. Dans le second espace se déroulent les différents phénomènes de la renaissance du soleil. Entre ces deux lieux s'effectue l'union d'Osiris et de Rê, qui correspond au mystère qui permet de passer d'un lieu à l'autre, ou plutôt d'un état à l'autre. Les scènes de ces deux parois semblent donc être une multiplication d'explications et d'images concurrentes des mystères de la régénération du soleil pendant la nuit, plutôt qu'un parcours rigoureux et géographique de la barque solaire durant la nuit. En effet, le *Livre de la Terre* a été conçu à la suite du *Livre de l'Amdouat* et du *Livre des Portes* et au même moment que le *Livre des Cavernes*, avec lequel il est attesté pour la première fois dans l'Osireion d'Abydos. En raison de la proximité temporelle et géographique des attestations de ces deux livres funéraires, il aurait été redondant que le *Livre de la Terre* soit organisé comme le *Livre des Cavernes* et décrive, une fois de plus, le parcours nocturne du soleil. Le roi s'associe à l'élévation (fig. 5) et aux processus de régénération du soleil en plaçant ses noms dans une grande colonne à la jonction de l'axe entre la scène A 12 et la scène A 2.

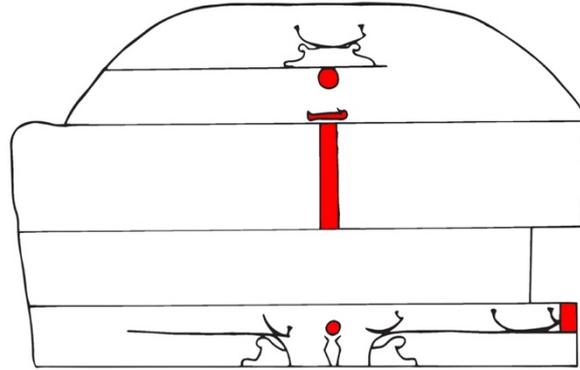


Fig. 5. Élévation du roi, mur nord de la tombe de Ramsès VI. © PLEUGER, 2019.

L'emploi chez Ramsès VI des parois du fond comme prolongement des parois latérales conduit le regard jusqu'au fond de la niche située sur la paroi ouest, dans l'axe de la tombe. Dans cette niche, figure le tableau final du *Livre des Portes* qui doit probablement faire office de scène finale pour cette version du *Livre de la Terre* qui n'en possède pas.

Le roi souhaite associer son devenir à celui du soleil et renaître, avec lui, chaque matin. Les scènes qui ornent sa chambre funéraire et son sarcophage sont, à ses yeux, un lieu idéal pour l'expression de cette pensée. À l'époque ramesside, le *Livre de la Terre* est le recueil de formules funéraires qui illustre le mieux les mystères de la régénération solaire associés à la renaissance osirienne. Le *Livre de l'Amdouat*, le *Livre des Portes* et le *Livre des Cavernes*, qui, à la XIX<sup>e</sup> dynastie, sont dorénavant représentés le plus souvent dans les couloirs des tombes, conviennent remarquablement au développement d'un récit linéaire, chronologique et géographique. À l'inverse, le *Livre de la Terre*, disposé dans les chambres funéraires voûtées, se prête davantage à l'expression visuelle d'élévation aboutissant à la renaissance journalière du soleil. Le *Livre des Cavernes* et le *Livre de la Terre* exprimeraient ainsi un récit théologique similaire mais en employant des moyens d'expression différents : le premier en utilisant le moyen du récit ordonné et structuré, le second en privilégiant une expression graphique plus condensée, en adéquation avec l'architecture et la symbolique de la chambre funéraire.

ILLUSTRATIONS



Fig. 1. Mur nord de la chambre funéraire de Ramsès VI (vue d'ensemble). © PLEUGER, 2020.



Fig. 2. Mur ouest (partie nord) de la chambre funéraire de Ramsès VI (vue d'ensemble)  
© PLEUGER, 2020.



*Fig. 3. Mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI (vue d'ensemble). © PLEUGER, 2020.*



*Fig. 4. Mur ouest (partie sud) de la chambre funéraire de Ramsès VI (vue d'ensemble).  
© PLEUGER, 2020.*



Fig. 5. Scène A 12, détail du mur nord de la tombe de Ramsès VI. © PLEUGER, 2020.



Fig. 6. Détail de la première division du Livre des Cavernes dans la tombe de Ramsès VII.

© BAILLI, 2020.



Fig. 7. Détail de la cinquième heure du Livre de l'Amdouat. © PLEUGER, 2019.

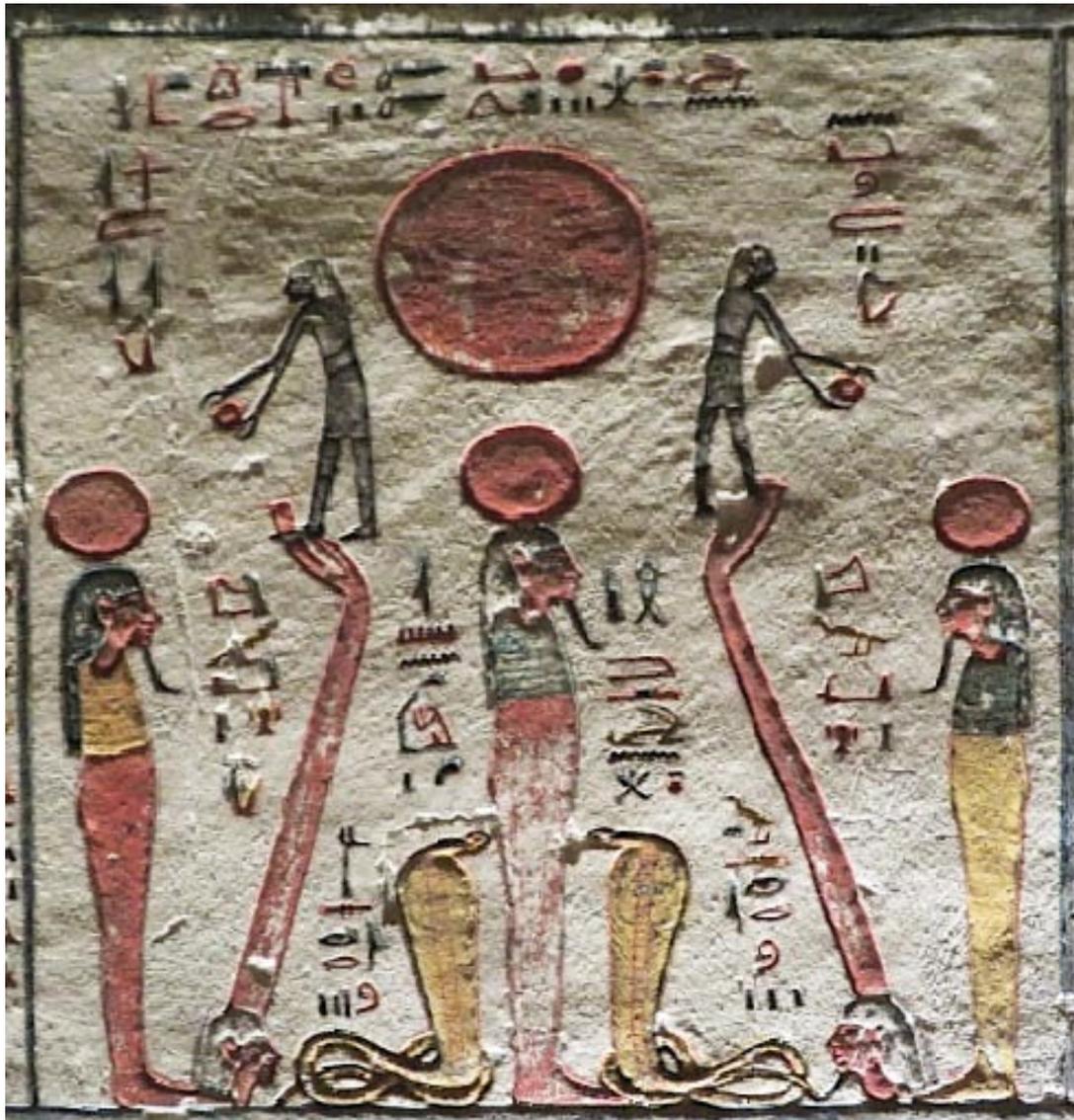


Fig. 8. Scène A 10, détail du mur nord de la tombe de Ramsès VI. © PLEUGER, 2020.



Fig. 9. Scène A 7, détail du mur nord de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 10. Scène A 4, détail du mur nord de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.

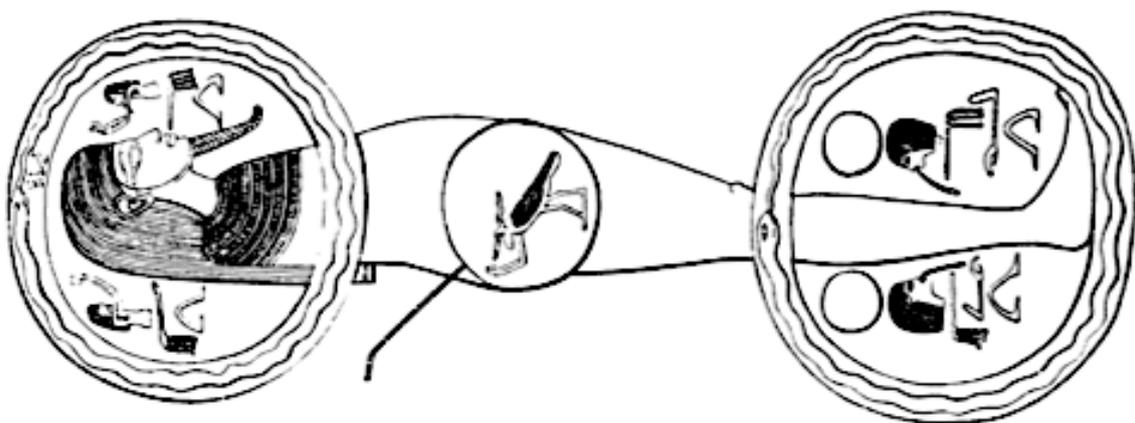


Fig. 11. Deuxième chapelle de Toutankhamon, scène 6. PIANKOFF, 1949, pl. 297, p. 113.



Fig. 12. Scène A 6, détail du mur nord de la tombe de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 13. Scène A 1, détail du mur nord de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 14. Scène A 2, détail du mur nord de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.

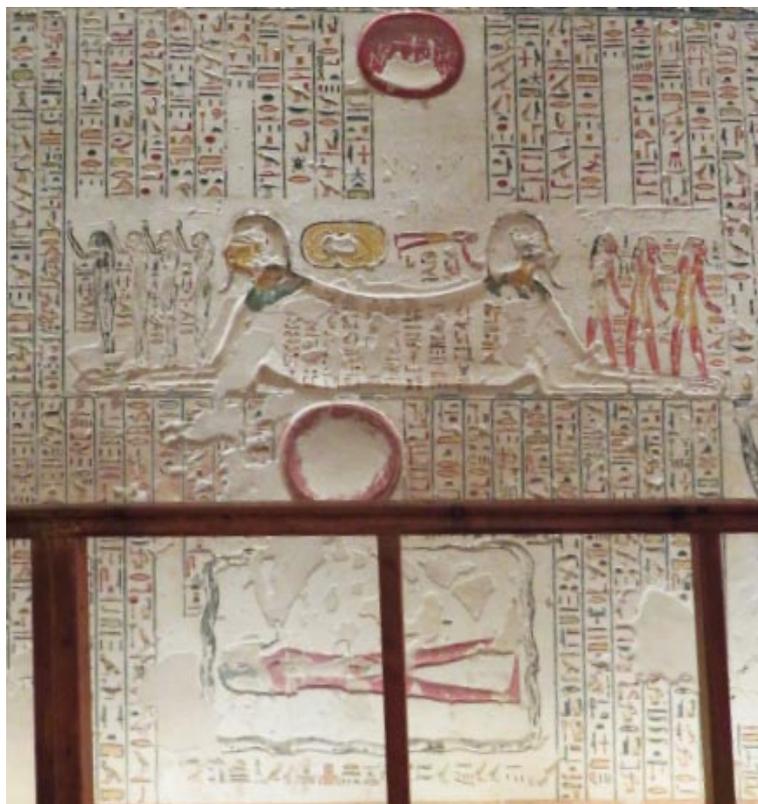


Fig. 15. Détail de la troisième division du Livre des Cavernes dans la tombe de Ramsès VI.  
© PLEUGER, 2020.



*Fig. 16. Mur sud de la chambre funéraire de Mérenptah. © PLEUGER, 2018.*



*Fig. 17. Mur nord de la chambre funéraire de Mérenptah. © PLEUGER, 2018.*



Fig. 18. Mur sud de la chambre funéraire de Taouset et Sethnakht. © PLEUGER, 2018.



Fig. 19. Mur nord de la chambre funéraire de Taouset et Sethnakht. © PLEUGER, 2018.

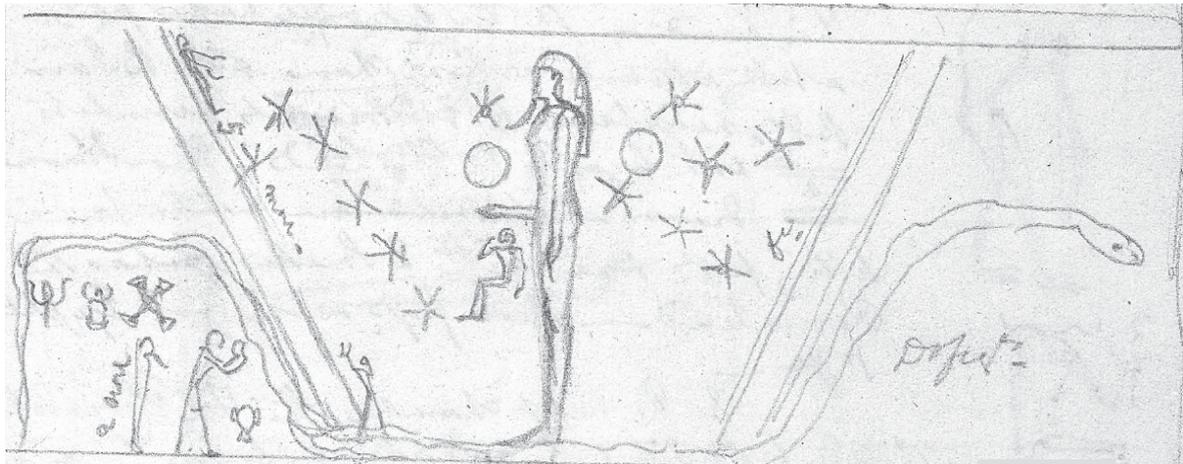


Fig. 20. Scène A 7, mur sud de la chambre funéraire de Ramsès III, dessin de Robert Hay.  
MAURIC-BARBÉRIO, 2004, p. 415.



Fig. 21. Sarcophage de Djedhor (D 8), musée du Louvre.  
© [http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car\\_not\\_frame&idNotice=19048](http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=19048),  
consulté le 6 avril 2020.

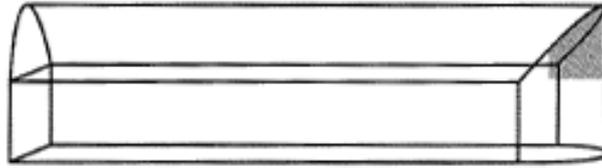


Fig. 22. Détail du couvercle du sarcophage de Tjhorpata (CG 29306). © MANASSA, 2007, Fig. 280a.

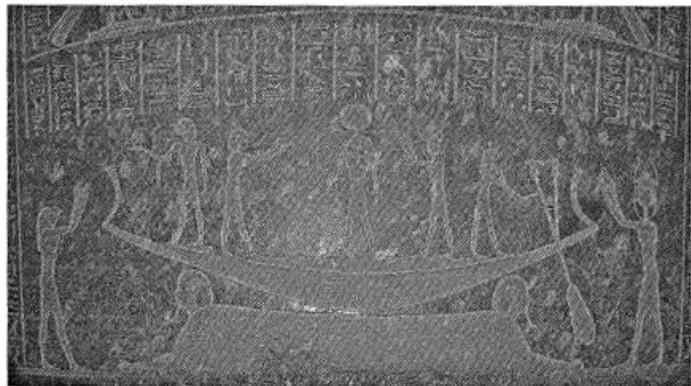
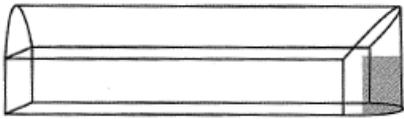


Fig. 23. Détail du couvercle du sarcophage de Tjhorpata (CG 29306). © MANASSA, 2007, Fig. 280b



Fig. 24. Scène D 14, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 25. Détail de la cinquième division du Livre des Cavernes dans la tombe de Ramsès VI.  
© PLEUGER, 2020.



Fig. 26. Scène D 15, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 27. Scène D 16, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 28. Détail de la sixième division du Livre des Cavernes dans la tombe de Ramsès VI.  
© PLEUGER, 2020.



Fig. 29. Scène D 16, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VII. © BAILLY 2020.



Fig. 30. Scène D 13 détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 31. Scène D 11, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 32. Scène D 9, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2020.



Fig. 33. Scène D 6, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 34. Détail de la quatrième division du Livre des Cavernes dans la tombe de Ramsès VI.  
© PLEUGER, 2020.



Fig. 35. Scène D 7, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 36. Scène D 2, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 37. Scène D 3, détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 38. Détail de la cinquième division du Livre des Cavernes dans la tombe de Ramsès VI (la Mystérieuse). © PLEUGER, 2020.



Fig. 39. Scène D 1 détail du mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2020.



Fig. 40. Scène C 4, détail du mur ouest de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



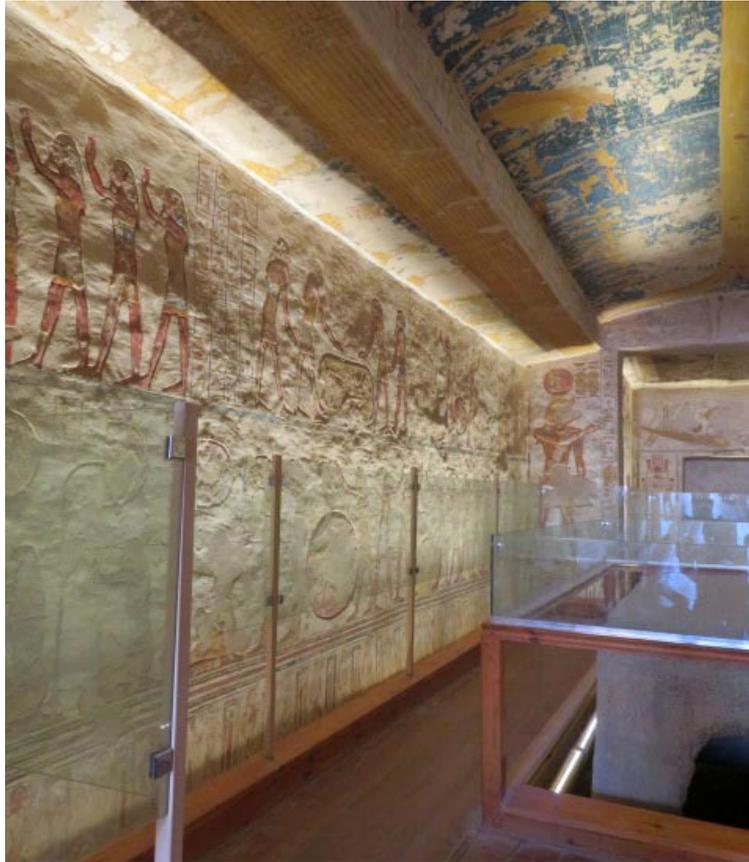
Fig. 41. Scène C 2, détail du mur ouest de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



Fig. 42. Scène C 1, détail du mur ouest de la chambre funéraire de Ramsès VI. © PLEUGER, 2018.



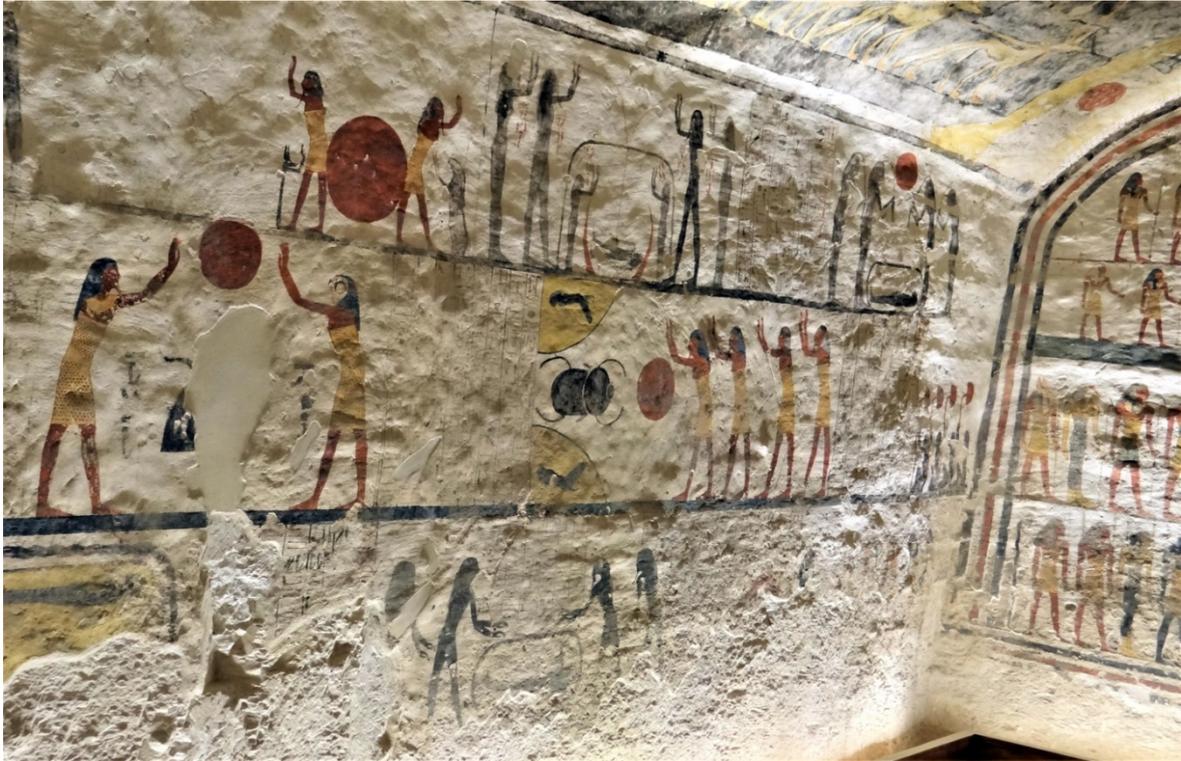
Fig. 43. Détail de la sixième heure du Livre des Cavernes dans la tombe de Ramsès VI.  
© PLEUGER, 2020.



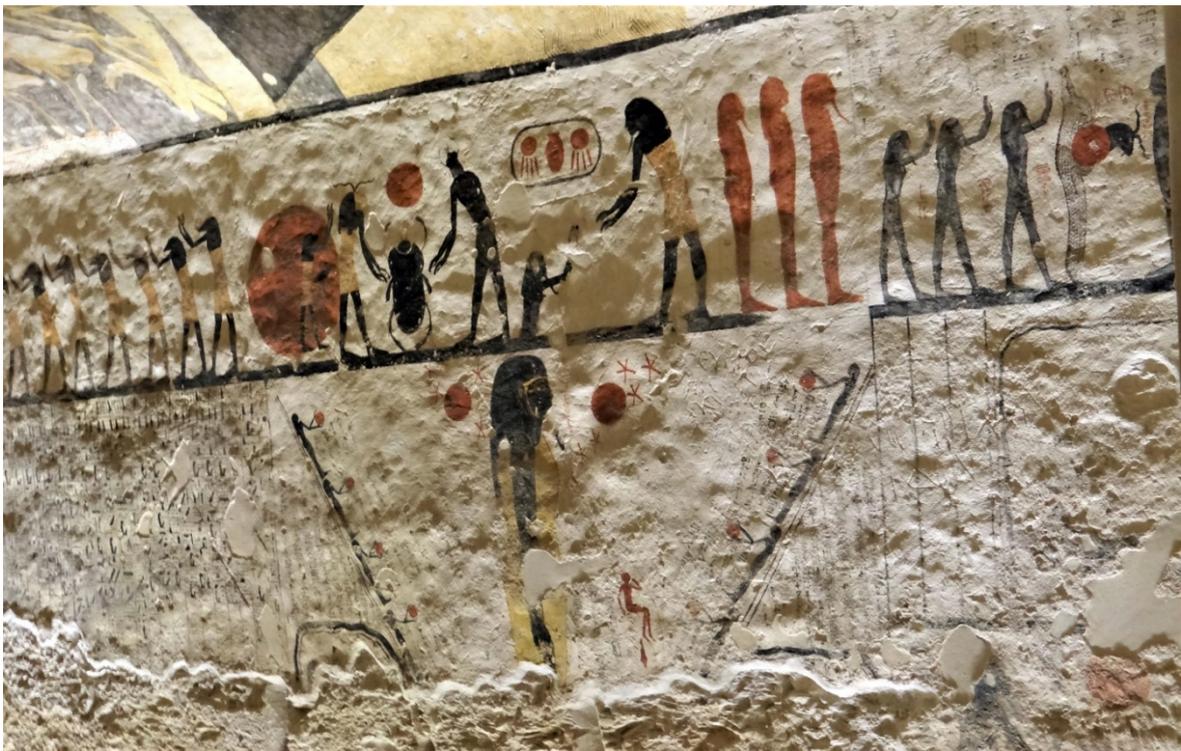
*Fig. 44. Mur sud de la chambre funéraire de Ramsès VII. © PLEUGER, 2018.*



*Fig. 45. Mur nord de la chambre funéraire de Ramsès VII. © PLEUGER, 2018.*



*Fig. 46. Mur sud de la chambre funéraire de Ramsès IX. © PLEUGER, 2018.*



*Fig. 47. Mur nord de la chambre funéraire de Ramsès IX. © PLEUGER, 2018.*

**BIBLIOGRAPHIE**

- ABITZ F., 1986 : *Ramses III. in den Gräbern seiner Söhne* (Orbis Biblicus et Orientalis, 72), Fribourg, Göttingen.
- , 1989 : « Baugeschichte und Dekoration des Grabes Ramses' VI » (Orbis Biblicus et Orientalis, 89), Fribourg.
- , 1990 : « Der Bauablauf und die Dekoration des Grabes Ramses' IX », *Studien zur Alt-ägyptischen Kultur*, 17, p. 1-40.
- , 1992 : « The Structure of the Decoration in the Tomb of Ramesses IX », dans C.N. REEVES, *After Tut'ankhamun. Research and Excavations in the Royal Necropolis at Thebes*, Londres, p. 165-185.
- , 1995 : *Pharao als Gott in den Unterweltsbüchern des Neuen Reiches* (Orbis Biblicus et Orientalis, 146), Fribourg.
- ALTENMÜLLER H., 1983 : « Das Grab der Königin Tausret im Tal der Könige von Theben: erster Vorbericht über die Arbeiten des Archäologischen Instituts der Universität Hamburg im Winter 1982-1983 », *Studien zur Altägyptischen Kultur*, 10, p. 1-24.
- , 1985 : « Das Grab der Königin Twosre (KV14). Bericht über eine archäologische Unternehmung », *Göttinger Miscellen*, 84, p. 7-17.
- , 1992 : « Bemerkungen zu den neu gefundenen Daten im Grab der Königin Twosre (KV 14) im Tal der Könige von Theben », dans C.N. REEVES (éd.), *After Tut'ankhamun. Research and Excavations in the Royal Necropolis at Thebes*, Londres, p. 141-164.
- , 2003 : *Tauserts Weg zum Königtum. Metamorphosen einer Königin*, dans R. GUNDLACH, U. ROESSLER-KOEHLER (éd.), *Das Königtum der Ramessidenzeit, Akten des 3. Symposions zur ägyptischen Königsideologie in Bonn 7.-9. 6. 2001* (Ägypten und Altes Testament, 36), Wiesbaden, p. 109-128.
- ASSMANN J., 1983 : *Sonnenhymnen in thebanischen Gräbern* (Theben I), Mayence.
- , 1995 : *Egyptian solar religion in the New Kingdom: Re, Amun and the crisis of polytheism*, Londres.
- , 2001 : *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Paris.
- BARGUET P., 1967 : *Le Livre des Morts des Anciens Égyptiens* (LAPO, 1), Paris.
- , 1976 : « Le Livre des Cavernes et la reconstitution du corps divin », *Revue d'Égyptologie*, 28, p. 25-37.
- , 1978 : « Remarques sur quelques scènes de la salle du sarcophage de Ramsès VI », *Revue d'Égyptologie*, 30, p. 51-56.
- BARTA W., 1987 : « Das Erdbuch oder das Buch von der Wiedergeburt aus der Sonnenscheibe », *Göttinger Miscellen*, 98, p. 7-9.
- BROCK E. C., 1992 : « The Tomb of Merenptah and its Sarcophagi », dans C.N. REEVES (éd.), *After Tut'ankhamun. Research and Excavations in the Royal Necropolis at Thebes*, Londres, p. 122-140.

- BUONGARZONE R., 1999 : « Una nuova versione del *Libro della Terra* », *Vicino Oriente*, 11, p. 43-52.
- CAMBEFORT Y., 1987 : « *Le scarabée dans l'Égypte ancienne. Origine et signification du symbole* », *Revue de l'histoire des religions*, 204, p. 3-46.
- CARRIER C., 2009 : *Grands livres funéraires de l'Égypte pharaonique* (Melchat, 1), Paris.
- CARTER H., GARDINER A. H., 1917 : « The Tomb of Ramesses IV and the Turin Plan of a royal Tomb », *The Journal of Egyptian Archaeology*, 4, p. 130-158.
- CAUVILLE S., IBRAHIM M. A., 2014 : *La vallée des rois : itinéraire du visiteur*, Louvain.
- CORTEGGIANI J.-P., 2007 : *L'Égypte ancienne et ses dieux : dictionnaire illustré*, Paris.
- DARNELL J. C., 2004 : *The Enigmatic Netherworld Books of the Solar-Osirian Unity : Cryptographic Compositions in the Tombs of Tutankhamun, Ramses VI and Ramses IX* (OBO, 198), Fribourg, Göttingen.
- EL-SAYED R., 1981 : « Nehaher », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 81.1, p. 119-140.
- FAULKNER R. O., 1962 : *A concise dictionary of Middle Egyptian*, Oxford.
- FRANKFORT H., 1933 : *The Cenotaph of Seti I at Abydos* (The Egypt Exploration Society, memoir 39), Londres.
- GERMOND P., LIVET J., 2001 : *Bestiaire égyptien*, Paris.
- GUILMANT F., 1907 : *Le tombeau de Ramsès IX* (Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire, XV), Le Caire.
- HORNUNG E., 1972 : *Die Unterweltbücher der Ägypter*, Stuttgart.
- , 1978 : *Zeitliches Jenseits im alten Ägypten* (Eranos-Jb 47), Francfort.
- , 1979 : *Das Buch von den Pforten des Jenseits nach den Versionen des Neues Reiches*, 2 vol., Genève.
- , 1981 : « Zu den Schlusszenen der Unter weltzbücher », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts*, 37, p. 217-226.
- , 1984 : « Zum Grab Ramses' VII », *Studien zur Altägyptischen Kultur*, 11, p. 419-424.
- , 1990 : *Zwei Ramessidische Königgräber: Ramses IV. und Ramses VII* (Theben 11), Mayence.
- , 1999 : *The Ancient Egyptian Books of the Afterlife*, New York.
- , 2007 : *Les textes de l'au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monaco.
- LEITZ C., 1989 : « Die obere und die untere Dat », *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 116, p. 41-57.
- , 2002 : *Lexikon der ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen* (Orientalia Lovaniensia Analecta, 110), 8 vol., Louvain.
- LEPSIUS C. R., 1897 : *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopen. Text*, Leipzig.

- MANASSA C., 2007 : *The late Egyptian underworld: sarcophagi and related texts from the Nectanebid period*, Wiesbaden.
- MAURIC-BARBERIO F., 2004a : « Reconstitution du décor de la tombe de Ramsès III (partie inférieure) d'après les manuscrits de Robert Hay », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 104, p. 389-456.
- , 2004b : « La tombe de Ramsès III », *Égypte, Afrique & Orient*, 34, p. 15-34.
- , 2010 : « Nouvelles considérations sur le *Livre de la Terre* dans la tombe de Ramsès VI », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 110, p. 175-220.
- OBSOMER C., 2009 : *Égyptien hiéroglyphique : grammaire pratique du moyen égyptien* (Langues et cultures anciennes, 11), Bruxelles.
- PIANKOFF A., 1941 : « Le Livre des Quererts [1]. I<sup>er</sup> tableau », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 41, p. 1-11.
- , 1942 : « Le Livre des Quererts [2] », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 42, p. 1-62.
- , 1943 : « Le Livre des Quererts [3] », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 43, p. 1-50.
- , 1945 : « Le Livre des Quererts (fin) », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 45, p. 1-42.
- , 1946 : « Les grandes compositions de la tombe de Pédéménopé », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 46, p. 73-92.
- , 1949 : « Une représentation rare sur l'une des chapelles de Toutânkhamon », *The Journal of Egyptian Archaeology*, 35, p. 113-116.
- , 1953a : *La création du disque solaire* (Bibliothèque d'Étude, XIX), Le Caire.
- , 1953b : « Vallée des rois à Thèbes-ouest. La tombe n°1 (Ramsès VII) », *Annales du service des antiquités de l'Égypte*, 55, p. 145-162.
- , 1954 : *The Tomb of Ramesses VI, 2 vols. Egyptian Religious Textes and Representations 1* (Bollingen Series 40), New York.
- , 1958 : « La tombe n°1 (Ramsès VII) », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 55, p. 145-156.
- , 1961 : *Le Livre des Portes II. Texte* (Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, 75), Fasc. 1, Le Caire.
- , 1962 : *Le Livre des Portes III. Texte* (Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, 90), Le Caire.
- PICCIONE P. A., 1990 : « Mehen, Mysteries, and Resurrection from the Coiled Serpent », *Journal of the American Research Center in Egypt*, 27, p. 43-53.
- POSENER G., 1998 : *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris.
- REEVES N., WILKINSON R. H., 2005 : *The Complete Valley of the Kings. Tombs and Treasures of Egypt's Greatest Pharaohs*, Le Caire.

- ROBERSON J.A., 2007 : « An Enigmatic Wall from the Cenotaph of Seti I at Abydos », *Journal of the American Research Center in Egypt*, 43, p. 93-112.
- , 2007 : *The Book of the Earth: A Study of Ancient Egyptian Symbol-System and Evolution of New Kingdom Cosmographic Models*, UMI.
- , 2012 : *The Ancient Egyptian Books of the Earth*, Atlanta.
- SCHLÖGL H. A., 1980 : *Der Gott Tatenen : Nach Texten und Bildern des Neuen Reiches* (Orbis Biblicus et Orientalis, 29), Fribourg, Göttingen.
- SCHULER F., 2005 : *Le Livre de l'Amdouat*, Paris.
- SERVAJEAN F., 2007 : *Djet et Neheh. Une histoire du temps égyptien*, Montpellier.
- , 2017 : « Le monument d'éternité de Nakhtamon à Deir el-Medina. Une tombe monochrome (TT 335) de l'époque de Ramsès II », dans *À l'œuvre on reconnaît l'artisan... de pharaon ! Un siècle de recherches française à Deir el-Medina (1917-2017)*, Milan, p. 249-273.
- STRICKER B. H., 1989 : *De Geboorte van Horus*, 5 (Mededelingen en verhandelingen van het vooraziatisch egyptisch genootschap « Ex. Oriente lux », 26), Leyde.
- , 1994 : « The Enemies of Re II. The Textual Tradition », *Discussions in Egyptology*, 28, p. 95-122.
- TRAUNECKER C., 2009 : « Le palais funéraire de Padiamenopé redécouvert (TT 33) », *Égypte, Afrique & Orient*, 51, p. 15-48.
- TRAUNECKER C. et REGEN I., 2016 : « La tombe du prêtre Padiaménopé (TT 33) : éclairage nouveau », *Bulletin de la société française d'égyptologie*, 193-194, p. 52-83.
- TRAUNECKER C. et RÉGEN I., 2018 : « La tombe d'un intellectuel dans la Thèbes des divines adoratrices », dans F. GOMBERT-MEURICE, F. PAYRAUDEAU (éd.), *Servir les dieux d'Égypte : divines adoratrices, chanteuses et prêtres d'Amon à Thèbes*, Paris, p. 60-63.
- WILKINSON R. H., 2003 : *The Complete Gods and Goddesses of Ancient Egypt*, Le Caire.
- VOLOKHINE Y., 2014 : *Le porc en Égypte ancienne : mythes et histoire à l'origine des interdits alimentaires*, Liège.

## RÉSUMÉ

Le *Livre de la Terre* est une composition funéraire attestée pour la première fois à la XIX<sup>e</sup> dynastie, dans l'Osireion d'Abydos. Il est visible sur les parois des chambres funéraires de plusieurs tombes ramessides de la Vallée des Rois. Identifié et étudié depuis 1946, ce « livre » est composé de textes richement illustrés, dont le sens de lecture et la signification font toujours débat. Aucun exemplaire ne semble être complet, tandis que les textes et légendes des scènes paraissent assez corrompus, ce qui ne facilite pas l'interprétation globale de la composition. L'objectif de cet article est d'éclairer, sur base de l'analyse d'une sélection de scènes et de textes significatifs, le sens de lecture du *Livre de la Terre* afin de déterminer le rôle de celui-ci au sein de la chambre sépulcrale.

## ABSTRACT

The *Book of Earth* is a funerary composition first documented during the 19<sup>th</sup> dynasty in the Osireion at Abydos. It is visible on the walls of burial chambers of several Ramessides tombs from the Valley of the Kings. Identified and studied since 1946, the « book » is composed of richly illustrated texts, whose reading direction and the signification are still up for debate. None of the copies seem to be complete, whereas the texts and the scenes captions appear to be relatively corrupted, which does not facilitate the global interpretation of the composition. The purpose of this paper is to determine the reading direction of the *Book of the Earth*, based on the analysis of a selection of scenes and significant captions, in order to establish its role within the burial chamber.

## Les cantiques daniéliques (Dn 3,26-90) vieux latins et leurs types de texte

*Par*

Jean-Claude Haelewyck\*

*Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve*

Le livre de Daniel a livré deux grands cantiques bibliques : le cantique d’Azarias (Dn 3,26-45) et le cantique des Trois Jeunes Gens (Dn 3,57-88[90]). Un troisième, plus petit, vient s’insérer entre ces deux ensembles : le cantique de la transcendance divine (Dn 3,52-56)<sup>1</sup>, rattaché tantôt avec le précédent tantôt avec le suivant. Les deux grands cantiques font partie des suppléments grecs transmis à la fois par la Septante et par Théodotion<sup>2</sup>. À ces pièces vient s’ajouter la prière de Daniel (Dn 9, 4-19) qui, elle, est commune à toutes les formes textuelles (texte hébreu massorétique et textes grecs). Elle apparaît parmi les dix-huit cantiques annexés au Psautier du Sinaï (VL 460), mais P. Bogaert a montré qu’il s’agit là d’une refonte liturgique du texte vulgate<sup>3</sup>, et à ce titre le passage n’entre pas dans le cadre de cette recherche.

---

\* Je remercie Claude Obsomer et Daniel Malnati pour leur relecture attentive.

<sup>1</sup> Intitulé ainsi par Ph. Bernard, voir *infra*.

<sup>2</sup> La refonte grecque du livre de Daniel, qui nous est parvenue sous le nom de Théodotion, n’a probablement pas grand-chose à voir avec le réviseur hexaplaire du même nom. Voir, parmi l’abondante littérature sur le sujet, l’étude fondamentale de SCHMITT 1966. Pour l’édition du grec, voir ZIEGLER, MUNNICH, FRAENKEL 1999.

<sup>3</sup> BOGAERT 2004.

L'objectif de la recherche qui suit est de tenter d'identifier les types de texte vieux latins du livre de Daniel tels qu'ils sont habituellement proposés dans les éditions de la *Vetus Latina* de Beuron. L'article se veut une recherche préparatoire à l'édition qui m'a été confiée. Les textes vieux latins sont transmis par deux voies principales : en tradition directe par des manuscrits (liturgiques ou non) et en tradition indirecte par les citations patristiques. D'un livre à l'autre, la proportion entre manuscrits et citations varie considérablement, comme me l'a montré mon expérience d'éditeur en ce domaine. Dans les cas d'Esther et de Judith, les manuscrits sont relativement nombreux, à l'inverse des citations patristiques. C'est *mutatis mutandis* aussi le cas pour l'Évangile de Marc. Pour ces trois livres, les types de texte transmis par les manuscrits sont clairement identifiables. Et les citations ne viennent que confirmer les conclusions tirées de l'analyse des témoins directs. Le cas du livre de Daniel est plus complexe. Si on met à part les cantiques du chapitre 3, seuls trois témoins manuscrits nous font connaître le texte vieux latin de Daniel. Ce sont les manuscrits VL 175 (Italie du Nord, 5<sup>e</sup> s.), 176 (Saint-Gall, premières décennies du 9<sup>e</sup> s.) et 177 (écriture inférieure du palimpseste de Würzburg, Italie, 5<sup>e</sup> s.). Ces trois témoins sont fragmentaires, mais ils transmettent de très larges proportions du livre. Pour certaines d'entre elles, ils se recouvrent. Les passages qu'ils ont en commun permettent d'affirmer que ces témoins sont apparentés du point de vue textuel. Les citations patristiques sont en revanche plus nombreuses, en particulier pour la vision des quatre bêtes en Dn 7 et pour la prophétie des soixante-dix semaines au chapitre 9<sup>4</sup>. Et elles vont de Cyprien (milieu du 3<sup>e</sup> s.) jusqu'au 5<sup>e</sup> s., voire au-delà pour certaines d'entre elles. Grâce à ces citations, il est possible de situer dans le temps et dans l'espace le texte transmis par les trois manuscrits fragmentaires : il s'agit d'un texte européen du milieu du 4<sup>e</sup> s. Les témoins manuscrits des cantiques du chapitre 3 sont, eux, très nombreux, en particulier pour le cantique des Trois Jeunes Gens. Et dans le cas du cantique d'Azarias, ils augmentent considérablement notre connaissance des types de texte vieux latins du livre de Daniel. C'est ce que l'article qui suit voudrait montrer. Mais il faut d'abord commencer par présenter brièvement ce que l'on sait des cantiques de Daniel 3.

Dans l'Église latine, les premières mentions des cantiques daniéliques<sup>5</sup> apparaissent à la fin du 4<sup>e</sup> et au début du 5<sup>e</sup> s. Dans les tout premiers témoignages, le lien avec la liturgie n'est cependant pas explicite. Ainsi Ambroise, dans son commentaire sur Luc composé vers 390, fait allusion (à propos de Lc 7,32 « nous avons chanté pour vous, mais vous n'avez pas dansé ») à une série de cantiques : le cantique de Moïse (Ex 15,1-20), le cantique de la Vigne (Is 5,1-7[9]), celui des Trois Jeunes Gens<sup>6</sup> et celui d'Habacuc (Hab 3,1-19). Dans son *Explanatio XII psalmodum* (AM Ps, sur Ps 1,4-6, écrite entre 387 et 397)<sup>7</sup>, il énumère les cantiques sui-

<sup>4</sup> Les citations patristiques peuvent être consultées sur le site <http://www.brepolis.net/>.

<sup>5</sup> L'étude fondamentale sur les cantiques bibliques, mais dépassée sur plus d'un point, reste celle de SCHNEIDER 1938, à compléter par ses trois articles : SCHNEIDER 1949a, 1949b et 1949c. On consultera aussi MEARNES 1914; DOLD 1947, et plus récemment HARL 2014. Sur l'utilisation des cantiques dans l'homilétique en Afrique du Nord, voir BOGAERT 2010. Pour la tradition manuscrite, voir GRYSOY 1999 et 2004, et surtout GRYSOY 1993-1997, en particulier les p. 807-890 qui présentent et analysent les témoins manuscrits (liturgiques ou autres) des cantiques d'Isaïe dont certains sont transmis en même temps que ceux de Daniel.

<sup>6</sup> La phrase *cantaverunt Hebraei cum vestigia eorum tactu flammae rorantis umescerent et intus extraque ardentibus omnibus solos tamen ignis innoxius lamberet nec adureret* (AM Lc 6 [177,66]) semble indiquer qu'il ne s'agit que du Cantique des Trois Jeunes Gens (allusion à la rosée au v. 50), à l'exclusion de celui d'Azarias (Dn 3,26-45). Mais on peut hésiter, étant donné les liens étroits entre les deux pièces dans certains témoins, voir ci-dessous ce qui est dit de la liste de Nicéas.

<sup>7</sup> Les abréviations des œuvres patristiques latines sont reprises au répertoire de R. Gryson, qui indique aussi les éditions de référence.

vants : le cantique de Moïse et de Myriam (Ex 15,1-20 + 15,21), le second de Moïse (Dt 32,1-43), celui de Déborah (Jg 5,1-31), le cantique de la Vigne, un cantique de Daniel et un cantique d'Habacuc<sup>8</sup>. Pélage, dans son commentaire des épîtres de Paul (entre 406 et 410), illustre les cantiques dont parle l'apôtre en Col 3,16 (« chantez à Dieu dans vos coeurs votre reconnaissance par des psaumes, des hymnes, des cantiques inspirés par l'Esprit ») par les exemples des psaumes de David, du cantique des Trois Jeunes Gens et des deux cantiques de Moïse (Ex 15 et Dt 32)<sup>9</sup>. Augustin, vers 400, défend l'usage liturgique des *divina cantica prophetarum*, dont la récitation sobre suscite la réprobation des Donatistes partisans d'une célébration plus animée (AU ep 55,35)<sup>10</sup>. Dans ses œuvres Augustin cite le cantique d'Ex 15, celui de Jonas (Jon 2,3-9) et commente le cantique d'Azarias dans sa lettre 111. Au début du 5<sup>e</sup> s., on voit apparaître la première mention explicite d'une utilisation liturgique des cantiques. Nicéas († 414), dans le *De utilitate hymnorum* 9, cite les deux cantiques de Moïse, celui d'Anne (1 Rg 2,1-10), le cantique De nocte (Is 26,9-20[21]), ceux d'Habacuc et de Jonas, un cantique de Jérémie (qui pourrait être Lm 5,1-22 selon l'hypothèse traditionnelle, ou Lm 3,1-9<sup>11</sup>), celui des Trois Jeunes Gens et le *Magnificat* attribué à Elisabeth (Lc 1,46-55). Ces cantiques sont présentés par Nicéas comme des pièces chantées par l'Église de Dieu à l'office des Laudes<sup>12</sup>. Selon M. Harl, le cantique d'Azarias est très vraisemblablement aussi inclus dans la liste de Nicéas<sup>13</sup>. En effet, dit-elle, en 3,25, contrairement au texte de Théodotion où Azarias est seul à prier, la LXX affirme que ses compagnons étaient associés à la louange : « debout, Azarias priait...et confessait au Seigneur avec ses compagnons au milieu du feu de la fournaise...et ils disaient ». De plus, dans la tradition manuscrite grecque, certains psautiers font précéder les vv. 24-90, traités comme un ensemble, du titre « hymne – ou prière – des trois enfants » (mss T et 55 dans la liste de Rahlfs). Il en va de même dans la tradition latine, ainsi dans le Psautier Berlin, Hamilton 552 (VL 408) ou encore dans le Psautier du Sinaï (VL 460) ; ce dernier ne lit que les vv. 26-45 + 52-56 (sans le cantique des Trois Jeunes Gens donc) mais ceux-ci sont intitulés *canticum trium puerorum*. Rufin, dans son Apologie contre Jérôme, en 401, reproche à Jérôme d'avoir dans sa traduction totalement enlevé de sa place (*e loco suo penitus erasum est*) le cantique des Trois Jeunes Gens chanté depuis longtemps par toutes les Églises (RUF ap H 2,33 + 2,35). Cette affirmation polémique laisse perplexe. En effet, dans tous les témoins directs du texte vulgate, ainsi que dans les diverses listes de *capitula*, les cantiques d'Azarias et des Trois Jeunes Gens, munis d'obèles, sont bien situés au chapitre 3. Rien n'indique que Jérôme aurait déplacé le cantique à un autre endroit. Faudrait-il supposer que, dans une première édition non conservée, ce supplément aurait été placé en fin de livre comme dans le cas d'Esther ? Rien ne le prouve. Pour l'Afrique du Nord, nous avons le témoignage de Verecundus de Junca († 552). Le seul manuscrit qui ait transmis

<sup>8</sup> Cette liste de cantiques pourrait représenter, d'après SCHNEIDER 1938, p. 10, la plus ancienne série milanaise. On observera toutefois qu'en tradition directe les témoins milanais ont conservé un autre choix de cantiques : Dn 3,52ss (cantique de la transcendance, voir infra), Is 26, 1 Rg 2, Hab 3, Jon 2, Lc 1,68-79 (Zacharie), Dt 32, Ex 15, Dn 3,57-88 et Lc 1,46-54 (*Magnificat*).

<sup>9</sup> SOUTER 1926, p. 468.

<sup>10</sup> *ita ut Donatistae nos reprehendant, quod sobrie psallimus in ecclesia divina cantica prophetarum, cum ipsi ebrietates suas ad canticum psalmodiarum humano ingenio compositorum quasi ad tubas exhortationis inflamment.*

<sup>11</sup> HARL 2014, p. 263-269. Pour l'hypothèse traditionnelle, voir MEARNES 1914, p. 56 ; SCHNEIDER 1938, p. 8, 21, 144.

<sup>12</sup> NIC ut 1. Voir aussi Ambroise, *Expositio de Psalmo CXVIII*, 19,32.

<sup>13</sup> HARL 2014, p. 259-262.

le commentaire de Verecundus est défiguré par une lacune : le commentaire du cantique d'Ézéchias s'interrompt sur Is 38,13 et il est suivi du commentaire d'Hab 3,4. On a de bonnes raisons de supposer qu'il contenait également au moins le cantique d'Is 26<sup>14</sup>. L'ouvrage, qui a dû être composé après 534, devait commenter les cantiques suivants : Ex 15,1-19 ; Dt 32,1-32, Lm 5,1-22 ; Dn 3,26-45 ; Is 38,10-[20] ; [Is 26,9-20] ; Hab 3,[2]-19 ; Prière de Manassé 1-15 ; Jon 2,3-11 et Jg 5,1-32. On remarquera l'absence du cantique des Trois Jeunes Gens. Des renseignements dont Verecundus émaille son commentaire, on peut extraire les données générales suivantes : les cantiques forment un seul livre avec le psautier, ils sont utilisés dans la liturgie, et il existe des listes divergentes. Le texte de tous ces cantiques est vieux latin, et de type africain.

### 1. *Le cantique des Trois Jeunes Gens (Dn 3,57-88[90])*

Les cantiques daniéliques apparaissent, en tradition directe, dans les séries de cantiques bibliques annexées aux psautiers<sup>15</sup>. Ils comptent parmi les pièces poétiques les plus utilisées dans l'Église chrétienne tant grecque et orientale<sup>16</sup> que latine. Dans l'Église latine, les premiers regroupements ont dû avoir lieu vers la fin du 4<sup>e</sup> s., comme l'indiquent les témoignages patristiques. La plus ancienne série attestée en tradition directe, la série romaine, remonte à la seconde moitié du 5<sup>e</sup> s.<sup>17</sup> Mais les cantiques avaient déjà une longue histoire derrière eux, comme l'atteste le caractère parfois archaïque de leur formulation latine.

Le choix des pièces et leur acolouthie ont largement varié au fur et à mesure que les différentes séries ont vu le jour, à savoir les séries romaine, irlandaise, milanaise, gallicane et mozarabe<sup>18</sup>. Le cantique des Trois Jeunes Gens en Dn 3,57-88[90] est transmis sous forme vieille latine dans les séries romaine, gallicane ancienne, irlandaise et milanaise. Il est vulgate dans les cantiques annexés au psautier de type gallican (après la réforme carolingienne) et mozarabe, ainsi que dans les témoins de l'office monastique nocturne bénédictin.

Le répertoire de R. Gryson, en particulier dans le second tome, identifie près de soixante-dix manuscrits qui transmettent sous forme vieille latine<sup>19</sup> le cantique des Trois Jeunes Gens. Le texte du cantique variant très peu, surtout dans les très nombreux psautiers romains, il faudra opérer un choix pour ne pas gonfler inutilement l'apparat des témoins. Les manuscrits de l'époque carolingienne seront retenus. En revanche, à quelques exceptions près, les témoins postérieurs au 11<sup>e</sup> s. ne le seront pas. On veillera en tout cas à utiliser un nombre significatif de témoins des différentes séries ou de leurs recensions, en particulier pour les séries milanaises. Bon nombre de ces témoins ont été édités ou numérisés et sont disponibles sur Internet.

Les manuscrits de la série romaine (psautiers simples, doubles, triples ou quadruples) regroupent à eux seuls plus de la moitié des témoins répertoriés par R. Gryson. Seuls quatorze d'entre eux seront utilisés : 311 (Psautier de Salomon III, Saint-Gall, daté de 909, la série ro-

<sup>14</sup> Voir SCHNEIDER 1938, p. 17-18.

<sup>15</sup> Mais il importe de bien distinguer l'histoire des cantiques de celle des psautiers eux-mêmes : les conclusions tirées de l'histoire du psautier ne valent pas automatiquement pour les cantiques.

<sup>16</sup> Sur la présence des cantiques daniéliques dans les diverses Églises orientales, voir MEARNNS 1914, p.25-49.

<sup>17</sup> SCHNEIDER 1938, p. 60-61.

<sup>18</sup> Voir les ouvrages de Mearns et Schneider cités plus haut.

<sup>19</sup> Certains manuscrits copient en parallèle les textes vieux latin et vulgate. On ne considère ici que les sections vieilles latines.

maine est annexée au psautier romain)<sup>20</sup>, 316 (Psautier triple de Reichenau, deuxième quart du 9<sup>e</sup> s.), 344 (Mont-Cassin, 1099/1105), 354 (Bénévent ou Naples, fin du 11<sup>e</sup> s.), 361 (origine italienne, fin du 11<sup>e</sup> s.), 368 (Nonantola, 11<sup>e</sup> s.), 372 (Psautier de Vespasien, sud de l'Angleterre, deuxième quart du 8<sup>e</sup> s.), 376 (Psautier de Cambridge, peut-être Saint-Augustin de Canterbury, vers 1000 ou peu après), 377 (Psautier Regius, peut-être Winchester, milieu du 10<sup>e</sup> s.), 383 (Psautier Bosworth, Canterbury, seconde moitié du 10<sup>e</sup> s.), 393 (Psautier de Salaberga, Northumbrie, première moitié du 8<sup>e</sup> s.), 394 (provenant d'une fondation anglo-saxonne sur le continent qui n'est toutefois pas Echternach, 8<sup>e</sup> s.), 395 (Fulda, premier tiers du 9<sup>e</sup> s.) et 399 (Bénévent, fin du 10<sup>e</sup> s.).

Parmi les témoins de la série gallicane ancienne, quatre témoins seront retenus : 7 (Saint-Germain-des-Prés, vers 810), 250 (Psautier de Sedulius Scottus, milieu du 9<sup>e</sup> s.), 251 (Lectonnaire de Luxeuil, vers 700) et 341 (Psautier gréco-latin, Fulda, 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> s.).

Trois témoins de la série irlandaise des cantiques seront utilisés : 254 (Antiphonaire de Bangor, entre 680 et 691), 255 (Irlande, début du 8<sup>e</sup> s.) et 257 (Irlande, fin du 11<sup>e</sup> ou début du 12<sup>e</sup> s.).

Les manuscrits de la série milanaise des cantiques se répartissent en trois recensions, celle des anciens *Manualia*, celle avec signes diacritiques et celle dite de Siméon. Des anciens *Manualia* seront repris 400 (Val Travaglia, 11<sup>e</sup> s.), 401 (Beroldus Novus, Milan, copié en 1268), 402 (Milan, daté de 1188) et 404 (Cernusco près de Milan, 11<sup>e</sup> s.). La recension avec signes diacritiques sera représentée par trois témoins : 405 (Milan, seconde moitié du 9<sup>e</sup> s.), 406 (Italie septentrionale, seconde moitié du 9<sup>e</sup> s.) et 407 (Italie septentrionale, fin du 9<sup>e</sup> s.). Deux témoins de la recension de Siméon seront pris en compte : 311 (Psautier de Salomon III, Saint-Gall, daté de 909, la série milanaise est annexée au psautier *iuxta Hebraeos*) et 408 (Milan, entre 858 et 899).

Restent trois témoins non rattachés spécifiquement aux séries énumérées plus haut : 300 (Psautier de Vérone, vers 600), 330 (Psautier de la Reine, Picardie, seconde moitié du 8<sup>e</sup> s.) et 460 (Psautier du Sinaï, date et origine inconnues).

En tradition indirecte, il y a bien l'une ou l'autre citation chez Augustin, Fulgence ou dans le *De trinitate* du pseudo-Vigile de Thaspe, mais aucune ne permet d'identifier un type de texte différent de celui des témoins manuscrits. Une première raison est à chercher dans la pauvreté littéraire du passage. Tous les versets sont construits sur le même schéma rudimentaire du point de vue syntaxique : *benedicite x dominum, hymnum dicite et superexaltate eum in saecula*. Seul l'élément *x* varie. La seconde en est le vocabulaire plutôt passe-partout de cet élément *x*. Des mots comme « cieux, anges, eaux, soleil, lune, étoiles, etc. », ne donnent pas lieu à variations nombreuses dans la traduction. À ne considérer que la formulation, aucune conclusion n'est donc possible. Mais peut-être faut-il prendre en compte un critère externe : la structure d'ensemble du cantique.

---

<sup>20</sup> Entre le 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> s. et le 13<sup>e</sup> s., bon nombre de psautiers ont été copiés directement ou indirectement sur le psautier de Salomon III, à savoir 310 312 313 314 315 329 409 458 461 462. « Trois de ces manuscrits sont des copies directes du psautier de Salomon, à savoir 314, 458 et 461. Les manuscrits 315 et 462 ont été copiés respectivement sur 314 et 461. Les manuscrits 312 et 310 sont des copies de 315, mais le texte grec de 312 a été révisé, et 310 a peut-être été contaminé par 312. Sur 312 a été copié 313, qui a servi lui-même de modèle à 329 ; dans ce dernier manuscrit, le texte grec a été une nouvelle fois révisé, et le texte latin l'a été également par comparaison avec le grec. Enfin, 409 est une copie de 329 », GRYSO 1993-1997, p. 839. Il sera inutile de reprendre ces témoins puisque l'archétype est connu.

L'ordre des créatures énumérées dans le cantique des Trois Jeunes Gens, du v. 57 au v. 88, a considérablement varié dans les traditions aujourd'hui conservées. Les variations apparaissent déjà dans les deux formes principales du texte biblique grec. Il n'est pas inutile de les présenter sous forme de tableau.

|    | Théodotion (ms. A)                    |    | LXX  |
|----|---------------------------------------|----|--|
| 57 | œuvres                                | 57 | œuvres   |
| 59 | cieux                                 | 58 | anges  |
| 58 | anges                                 | 59 | cieux  |
| 60 | eaux supérieures                      | 60 | eaux supérieures                               |
| 61 | puissances                            | 61 | puissances                                     |
| 62 | soleil-lune                           | 62 | soleil-lune                                    |
| 63 | étoiles                               | 63 | étoiles  |
| 64 | pluie (ὄμβρος)-rosée (δρόσος)         | 64 | pluie (ὄμβρος)-rosée (δρόσος)                  |
| 65 | vents (πνεύματα)                      | 65 | vents (πνεύματα)                               |
| 66 | feu (πῦρ)-chaleur (καύμα)             | 66 | feu (πῦρ)-chaleur (καύμα)                      |
| 67 | froid (ψύχος)-chaud (καύσων)          | 67 | froid (ῥῆγος)-hiver (ψύχος)                    |
| 68 | rosées (δρόσοι)-gelées (νιφετοί)      | 68 | rosées (δρόσοι)-gelées (νιφετοί)               |
| 71 | nuits-jours                           | 69 | gelées (πάγη)-vent (ψύχη)                      |
| 72 | lumière-ténèbre                       | 70 | neiges (χιόνες)-givre (πάχυναι)                |
| 69 | gel (πάγος)-froid (ψύχος)             | 71 | nuits-jours                                    |
| 70 | givre (πάχυναι)-neiges (χιόνες)       | 72 | ténèbre-lumière                                |
| 73 | éclairs-nuages                        | 73 | éclairs-nuages                                 |
| 74 | terre                                 | 74 | terre  |
| 75 | montagnes-collines                    | 75 | montagnes-collines                             |
| 76 | produits de la terre                  | 76 | produits de la terre                           |
| 78 | mers-fleuves                          | 77 | pluie (ὄμβροι)-source                          |
| 77 | sources                               | 78 | mers-fleuves                                   |
| 79 | baleines (κῆτη)-poissons              | 79 | baleines (κῆτη)-poissons                       |
| 80 | oiseaux                               | 80 | oiseaux  |
| 81 | bêtes sauvages (θηρία)-bétail (κτήνη) | 81 | quadrupèdes (τετράποδα)-bêtes sauvages (θηρία) |
| 82 | hommes                                | 82 | hommes   |
| 83 | israhel                               | 83 | israhel  |
| 84 | prêtres                               | 84 | prêtres-serviteurs                             |
| 85 | serviteurs                            | 85 | ---  |
| 86 | esprits-âmes des justes               | 86 | esprits-âmes des justes                        |
| 87 | saints-humbles de cœur                | 87 | saints-humbles de cœur                         |
| 88 | Ananias Azarias Misael                | 88 | Ananias Azarias Misael                         |

*Ordre des créatures dans la tradition grecque*

La LXX les énumère dans l'ordre arithmétique (ou plutôt, c'est l'ordre arithmétique qui a été choisi par les premiers auteurs de la répartition en versets, en commençant par la vulgate), mais elle réunit 84-85, en parlant de prêtres-serviteurs (sauf dans les témoins de la recension hexaplaire, 88 et Syh, où le texte est conformé à celui de Théodotion) (plus haut elle omet le

v. 53). L'ordre des versets dans les témoins manuscrits de Théodotion<sup>21</sup> et dans les versions qui en dépendent se caractérise par deux constantes : l'ordre 57.59.58 et l'inversion des versets 78.77<sup>22</sup>. Entre ces deux points fixes règne une grande variété, comme en témoigne le tableau qui suit.

| Ordre  | Témoins                       | Observation                                     |
|--|-------------------------------|---|
| 60-68.71-72.69-70.73-76                        | A 106 130 233 407 534 Bo Arab |   |
| 60-66.71-72.69-70.73-76                        | B-26 Q                        | omission de 67-68                               |
| 60-70.73.72.71.74-76                           | 147                           |   |
| 60-66.68.71-72.69-70.73-76                     | C                             | omission de 67                                  |
| 60-65.71.66.68-69.72.67.70.73-76               | 46'                           |   |
| 60-66.68.71-72.67.73-76                        | 239                           | omission de 69-70                               |
| 60-66.68.67.71-72.70.73-76                     | 410                           | omission de 69                                  |
| 60-68.71-72.70.73-76                           | 541 Sah                       | omission de 69                                  |
| 60-66.71.68-69.72.67.70.73-76                  | Eth                           |   |
| 60-67.70-76                                    | Arm                           | omission de 68-69                               |
| 61.60.62-66.86.71-72.67.(+ été-hiver).70.73-76 | Syr                           | transposition 61.62, omission de 68-69 et ajout |
| 60-65.67.66.68-70.73.71-72.74.76               | Théodoret                     |   |

*Ordre des versets de la section médiane dans la tradition grecque*

Si on laisse de côté les témoins isolés, on se trouve en face de deux ordres principaux : celui de l'Alexandrinus (ms A, choisi par l'édition de Göttingen) et celui du Vaticanus (ms B). Les deux ne diffèrent que par l'omission des vv. 67-68 dans le second. Au vu de ces données, il n'y a rien d'étonnant à ce que la variété apparaisse également dans les témoins vieux latins.

Le plus ancien témoin de la série romaine des cantiques provient d'Angleterre<sup>23</sup>. Il s'agit du Psautier de Vespasien (VL 372) copié dans le deuxième quart du 8<sup>e</sup> s. Il contient les versets du cantique dans l'ordre suivant : 57.59.58.60-66.71-72.67.70.73-76.78.77.79-88.56. L'inversion des vv. 57.59.58 correspond à l'ordre des versets dans la version grecque de Théodotion, de même que celle des vv. 78-77. En revanche, l'ordre 71-72.67 est particulier, ainsi que l'omission des vv. 68-69. Une donnée tout aussi remarquable est l'ajout du v. 56 à la fin du cantique. Cette disposition est sans correspondant dans le grec (voir tableau *supra*). En Angleterre, cet ordre du psautier romain est attesté également dans les témoins suivants classés chronologiquement : 394 (8<sup>e</sup> s.), 377 (milieu du 10<sup>e</sup> s.) 383 (2<sup>e</sup> moitié du 10<sup>e</sup> s.) 376 (vers 1000) et 308 (vers 1140, ce témoin ne sera pas retenu pour l'édition en raison de sa date tardive). Il est fort probable que cet ordre se retrouve en Germanie, comme pourrait l'indiquer le manuscrit 395 (1<sup>er</sup> tiers du 9<sup>e</sup> s.) ; le manuscrit est incomplet (vv.79-88.56), mais il se termine lui aussi sur le v. 56. Les témoins italiens du psautier romain avec cette disposition

<sup>21</sup> En laissant de côté ceux qui ont été revus sur le texte LXX, à savoir V-62 L' c. Une tentative d'explication des divergences en Dn 3 dans les différentes formes des textes grecs (LXX, Théodotion, Papyrus 967) a été proposée par BOGAERT 1993.

<sup>22</sup> Dans le bloc formé par les vv. 79-88, deux variations mineures sont attestées : l'omission du v. 85 dans le ms. 410, et l'inversion 84.83.82 dans le ms. 130. On peut les laisser ici de côté. Le ms 541 a l'ordre 70-73-74.78.77.75.76.79.88 (il transpose 78.77 avant 75).

<sup>23</sup> Le lien souvent répété avec Canterbury n'a pas de fondement solide, voir GRYSOY 1999 et 2004, *ad loc.*

n'apparaissent qu'à partir du 11<sup>e</sup> s. : 368 (11<sup>e</sup> s.) 344 (entre 1099 et 1105) 347 (entre 1099 et 1105, Mont-Cassin), 354 (fin du 11<sup>e</sup> s.), 343 (2<sup>e</sup> moitié du 12<sup>e</sup> s.), 360 (vers 1150, Tivoli ; il omet le v. 82), 370 (12<sup>e</sup> s., peut-être le Piémont) et 359 (14<sup>e</sup> s., Latium) (les quatre derniers témoins ne seront pas retenus). C'est la même disposition à Milan, dans les témoins de la recension avec signes diacritiques que sont 405 (2<sup>e</sup> moitié du 9<sup>e</sup> s.), 406 (2<sup>e</sup> moitié du 9<sup>e</sup> s.) et 407 (fin du 9<sup>e</sup> s.), et plus tard dans les anciens *Manualia* 400 (11<sup>e</sup> s.), 401 (daté de 1268) et 402 (daté de 1188). Cette disposition est donc celle de la majorité des témoins manuscrits, psautiers comme livres liturgiques<sup>24</sup>.

En Italie, un témoin du 11<sup>e</sup> s., VL 361, a remanié cette disposition majoritaire et présente l'ordre suivant tout à fait exceptionnel : 57.59.58.63.60-62.64-65.71.66.72.67.74.70.73.75-76.78-77.79-88.56. On y reconnaît les caractéristiques de la disposition majoritaire : vv. 57-59.58, inversion des vv. 78-77 et présence du v. 56 en finale. Il est difficile de déceler une logique dans ces transformations.

En France, le Psautier de la Reine (VL 330, 2<sup>e</sup> moitié du 8<sup>e</sup> s.) suit la disposition majoritaire, mais ne lit pas le v. 56 en fin de cantique.

Une modification supplémentaire est attestée en Irlande : le v. 56 est absent et on lit l'ordre vv. 83-82. Les témoins irlandais ont introduit aussi quelques modifications dans le vocabulaire : au v. 60 *super caelos* (au lieu de *quae super caelos sunt*) ; au v. 61 *potentiae* (au lieu de *virtutes*) ; au v. 66 *calor* (au lieu de *aestus*) ; au v. 81 *iumenta* (au lieu de *universa pecora*) ; au v. 79 *beluae* (au lieu de *cete*) ; au v. 83 *israhelitae* (et non *israhel*). Il lisent aussi *fontes aquarum* (au lieu de *fontes*) au v. 77, un ajout qui provient de Ps 17,16 ; 41,2 ; 113,8<sup>25</sup>. Cette forme irlandaise est attestée par les manuscrits 254, 255 et 257, ainsi que par le lectionnaire de Luxeuil (VL 251 ; le cantique ne commence qu'au v. 64 par suite de la perte d'un folio), qui témoigne vers 700 de l'arrivée des pièces liturgiques irlandaises sur le continent.

Parmi les psautiers gallicans anciens, le ms 7 (vers 810) a l'ordre majoritaire (57.59.58.60-66.71-72.67.70.73-76.78.77.79-88), mais le v. 56 est remis à sa place et les vv. 52-56 forment la première partie du cantique des Trois Jeunes Gens (*hymnus ananiae azariae misahel*) ; le cantique est prolongé jusqu'au v. 90. Il fait également précéder le tout du cantique d'Azarias (vv. 26-45). En cela, il correspond exactement à la présentation des pièces du Psautier de Sedulius (VL 250, milieu du 9<sup>e</sup> s.). La prolongation du cantique jusqu'au v. 90 est attestée aussi par le témoin principal de la recension milanaise dite de Siméon, le ms. 408 (entre 858 et 899) ; et lui aussi fait précéder le cantique des Trois Jeunes Gens par le cantique d'Azarias, qu'il prolonge toutefois jusqu'au v. 51, auquel il adjoint immédiatement les vv. 52 à 56. Dans ce témoin, chacune des trois pièces est intitulée *ymnum trium puerorum*. Mais à l'intérieur du Cantique des Trois Jeunes Gens, 408 dispose différemment les versets ; il a en effet l'ordre 57.59.58.60-67.64(bis).71-72.69.70.73-90. Il copie donc deux fois le v. 64 : une première fois

---

<sup>24</sup> Le psautier latin-grec VL 263 (12<sup>e</sup> s., non retenu pour l'édition, mais numérisé sur Internet) contient les cantiques romains dont le texte vieux latin du cantique des Trois Jeunes Gens a été en partie aligné le texte grec. Le copiste rétablit l'ordre 57.58.59. Il abrège et regroupe les vv. 60-63 et le v. 80 (oiseaux) est omis. Le manuscrit 342 (9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> s., non retenu, mais numérisé sur Internet) donne le texte d'une série de cantiques en grec translittéré accompagné d'une version latine interlinéaire. Pour le cantique des Trois Jeunes Gens, il a l'ordre unique suivant : 57.60-63.58-59.[en marge 64-65].66-67.70-88. Il est impossible de connaître l'emplacement exact des vv. 64-65 puisqu'ils ont été ajoutés dans la marge et qu'il n'y a aucune marque d'insertion. On observera le déplacement des vv. 60-63 entre les vv. 57 et 58, ainsi que l'omission habituelle du v. 69. À partir de v. 70, l'ordre suit celui de la LXX (et donc de la vulgate).

<sup>25</sup> Voir SCHNEIDER 1938, p. 97 (notes 34-35).

après le v. 63 et une seconde fois après le v. 67 (qui, lui, est bien à sa place). Jusqu'à plus ample informé, il est le seul à copier le v. 69 et à ne pas inverser les vv. 77 et 78.

Le psautier de Vérone (VL 300, vers 600) copie les versets dans l'ordre 57.59-66.71-72.67-68.73-76.78.77.79-86.88. Il omet donc les vv. 58 et 87 (omissions tout à fait inhabituelles et peut-être accidentelles), ainsi que les vv. 69-70 (à vrai dire très semblables : gel-froid, givre-neige). De son côté, l'énigmatique psautier du Sinaï (VL 460) n'a pas le cantique à proprement parler, mais seulement les vv. vv 26-45 + 52-56 qui sont pourtant intitulés *canticum trium puerorum*.

Le critère externe, à savoir l'ordre des créatures énumérées, ne permet pas non plus d'identifier des types de texte. On se trouve en effet devant un système majoritaire : 57.59.58.60-66.71-72.67.70.73-76.78.77.79-88.56. Et il est quasiment impossible d'expliquer pourquoi certains témoins s'en écartent. Au total, les renseignements à tirer du cantique des Trois Jeunes Gens sont pauvres, ce qui est plutôt paradoxal pour un texte si abondamment transmis en tradition directe. La situation est radicalement différente pour le second cantique.

## 2. Le cantique d'Azarias (Dn 3,26-45)

Le cantique d'Azarias (3,26-45) a une attestation plus restreinte que le cantique des Trois Jeunes Gens. Il n'apparaît en effet que dans les témoins directs suivants : 7 182 250 311 (et ses dérivés<sup>26</sup>) 330 408-409 et 460, et en tradition indirecte, chez Augustin et Verecundus qui le commentent, ainsi que chez Fulgence qui le cite en partie (vv. 26-31.39.40a.41.42a.45). Les témoins directs sont moins nombreux, mais les citations patristiques sont décisives pour mieux cerner l'histoire du texte.

Le manuscrit 7 (vers 810), témoin de l'ancienne liturgie gallicane, est incomplet ; les cantiques suivants ont été conservés : Ex 15 (à partir de *misisti iram* au v. 7b), Hab 3, 1 Rg 2, Is 26, les cantiques d'Azarias et des Trois Jeunes Gens. Après le cantique des Trois Jeunes Gens, les mots *explicit psalterium* indiquent bien que les cantiques sont annexés au psautier. Le texte des cantiques est presque totalement identique à celui du Psautier copié par Sedulius vers le milieu du 9<sup>e</sup> s. (VL 250), ce qui suppose un modèle commun (précisions ci-après). Toutefois, en 250, la liste des cantiques est plus longue : Ex 15, Dt 32, Hab 3, 1 Rg 2, Is 26, cantique d'Azarias et des Trois Jeunes gens, Jon 2, Lc 1,46-55 (*Magnificat*) ; 1,68-79 (Zacharie) ; 2,29-32 (*Nunc dimittis*) ; Sedulius y a même ajouté une forme abrégée du cantique de la Vigne<sup>27</sup>. Schneider affirme que l'archétype de 7 + 250 est apparenté à la bible d'Augustin<sup>28</sup>. Une mise en parallèle du texte des principaux témoins permettra de vérifier cette dernière affirmation.

|    | 7 + 250 + 330   | 460   | VER + FU  |
|----|---|---|---|
| 26 | <i>benedictus es domine deus patrum nostrorum et laudabile (-lis 250*) et gloriosum nomen tuum in saecula</i> | <i>benedictus es domine deus patrum nostrorum et laudabilis et gloriosus (om.) in saecula</i> | <i>benedictus es domine deus patrum nostrorum et laudabile (-lis FU) et gloriosum (+ est VER) nomen tuum in saecula</i> |

<sup>26</sup> Voir note 20.

<sup>27</sup> GRYSON 1993-1997, p. 818-819; GRYSON 2007, p. 349-350.

<sup>28</sup> SCHNEIDER 1938, p. 172-177.

|    | 7 + 250 + 330   | 460  | VER + FU  |
|----|---|--|---|
| 27 | <i>quoniam iustus es (est 330*) in omnibus quae fecisti nobis et omnia opera tua et rectae viae tuae et omnia iudicia tua (× × × × × × × × 7 250) veritas</i>   | <i>quoniam iustus es in omnibus quae fecisti nobis et omnia opera tua veritas et rectae viae tuae et omnia iudicia tua</i>   | <i>quoniam iustus es in omnibus quae (quaecumque VER) fecisti nobis et omnia opera tua (+ vera FU) et rectae viae tuae et omnia iudicia tua veritas (× × × × × VER)</i>   |
| 28 | <i>et iudicia veritatis fecisti secundum omnia quae adduxisti (induxisti 330) nobis et super civitatem sanctam patrum nostrorum hierusalem quoniam in veritate et iudicio fecisti (induxisti 330) haec propter peccata nostra (iniquitates nostras 7 250)</i> | <i>veritatis fecisti secundum omnia quae adduxisti nobis et super civitatem sanctam patrum hierusalem quoniam in veritate et iudicio fecisti haec omnia propter peccata nostra</i> | <i>et iudicia (-cium FU) veritatis fecisti secundum omnia quae induxisti nobis et super civitatem sanctam patrum nostrorum Ierusalem quoniam in veritate et iudicio induxisti haec omnia propter peccata nostra</i> |
| 29 | <i>quoniam peccavimus et inique egimus discedere a te et perquam (multum 330) peccavimus in omnibus</i>   | <i>quoniam peccavimus et iniquitatem fecimus in omnibus</i>  | <i>quoniam peccavimus et inique egimus discedere (discedentes FU) a te et multum peccavimus in omnibus</i>  |
| 30 | <i>et mandatis tuis non audivimus (obaudivimus 330) neque conservavimus neque fecimus sicut praecepisti nobis ut bene nobis esset</i>   | <i>et mandatis tuis non oboedivimus neque conservavimus neque fecimus sicut praecepisti nobis ut bene nobis esset</i>  | <i>et mandatis tuis non oboedivimus neque (nec FU) conservavimus neque fecimus sicut praecepisti (praeceperas VER) nobis et bene nobis esset</i>  |
| 31 | <i>et omnia quaecumque nobis fecisti et omnia (× × × × × 250) quaecumque (quae 330) adduxisti (induxisti 330) nobis in vero iudicio fecisti</i>   | <i>et omnia quaecumque nobis fecisti et omnia quae adduxisti in nobis in vero iudicio fecisti</i>  | <i>et omnia quaecumque nobis fecisti et omnia quae induxisti nobis (~ quae indux. nobis et omnia quaec. fecisti nobis FU) in vero iudicio fecisti</i>   |
| 32 | <i>et tradidisti nos in manus (manibus 250*) inimicorum iniquorum (× 250) inimicissimorum apostatarum (× 7) et regno iniquo et nequissimo prae omni terra</i>   | <i>et tradidisti nos in manibus inimicorum inimicissimorum apostatarum et regno iniquo et nequissimo prae omni tempore</i>   | <i>et tradidisti nos in manibus inimicorum iniquorum inimicissimorum apostatarum et regno iniquo et nequissimo prae omni terra</i>  |
| 33 | <i>et nunc non est nobis aperire os confusio et exprobratio facta est servis tuis et colentibus te</i>  | <i>et nunc non est nobis aperire os confusio et exprobratio facta est servis tuis et colentibus te</i>   | <i>et nunc non est nobis aperire os confusio et exprobratio facta est servis tuis et colentibus te</i>  |
| 34 | <i>et ne tradas nos in finem (fine 330) propter nomen tuum et ne destruas testamentum tuum (× × × × × 7 330)</i>  | <i>et ne tradas nos in fine propter nomen tuum et ne disperdas testamentum tuum</i>  | <i>et ne tradas nos in finem propter nomen tuum (om.)</i>   |
| 35 | <i>et ne avertas misericordiam tuam a nobis propter abraham dilectum tuum (dilectum a te 7) et propter isaac servum tuum et israhel sanctum tuum</i>  | <i>et ne auferas misericordiam tuam a nobis propter abraham dilectum tuum et propter isaac servum tuum et israhel sanctum tuum</i>   | <i>et ne avertas misericordiam tuam a nobis propter Abraham dilectum tuum et Isaac servum tuum et Israel sanctum tuum</i>   |
| 36 | <i>quibus locutus es (est 330) adimplere semen eorum quasi (sicut 330) stellas caeli et quasi (sicut 330) arenam (arena 330, + maris 250) quae ad ora (oram 250) maris est (~ est ad ora maris 330)</i>   | <i>quibus locutus es adimplere semen eorum quasi stellas caeli et velut arena quae est ad ora maris</i>  | <i>quibus locutus es adimplere semen eorum sicut stellas caeli et sicut arena quae est ad oram maris</i>  |

|    | 7 + 250 + 330  | 460   | VER + FU  |
|----|--|---|---|
| 37 | <i>quoniam domine minorati sumus prae omnibus gentibus et sumus humiles in omni terra (omnem terram 330) hodie propter peccata nostra (iniquitates nostras 7 250)</i>  | <i>quoniam domine minorati sumus prae omnibus gentibus et sumus humiles hodie propter peccata nostra</i>  | <i>quoniam minorati sumus domine prae omnibus gentibus et sumus humiles in omnem terram hodie propter peccata nostra</i>  |
| 38 | <i>et non est in tempore hoc (~ hoc tempore 330) princeps et propheta et dux neque holocaustomata (-toma 7) neque sacrificium neque oblatio (-nes 7, × × 330) neque incensum (-um 330) nec (neque 330) locus ad sacrificandum in conspectu tuo et invenire misericordiam (-dia 330, et in veram misericordiam 250)</i> | <i>et non est in tempore hoc princeps neque propheta neque dux neque holocaustamata neque sacrificium neque oblationem neque incensum nec locus ad sacrificandum in conspectu tuo et invenire misericordiam</i>       | <i>et non est in hoc tempore princeps et propheta et dux neque holocaustomata neque sacrificium neque oblatio neque incensum neque locus ad sacrificandum in conspectu tuo et invenire misericordiam</i>        |
| 39 | <i>sed in anima contribulata et spiritu humiliationis accipiamur (accipimus nos 250)</i>   | <i>sed in anima co&lt;n&gt;tribulata spiritu humiliationis inveniamur</i>   | <i>sed in anima contribulata et spiritu humiliationis accipiamur</i>  |
| 40 | <i>quasi in holocausto (-tos 7, -tis 330) arietum et taurorum et multitudine (-nem 7) agnorum pinguium sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie et perficere subsequentes te quoniam non est confusio his (× 7 250) qui confidunt (***) confidentibus 250*, × confidentibus 250°) confidentibus in te</i>   | <i>tamquam in holocaustis arietum et taurorum aut in multitudine agnorum pinguium sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie et perfice subsequentes te quoniam non est confusio his qui confidunt in te</i> | <i>quasi in holocaustis arietum et taurorum et multitudine agnorum pinguium sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie et perfice subsequentes te quoniam non est confusio his qui confidunt in te</i> |
| 41 | <i>et nunc exsequimur in toto corde et timemus te et inquirimus faciem tuam</i>  | <i>nunc te sequimur in toto corde et timemus te quaerimus faciem tuam</i>   | <i>et nunc exsequimur (sequimur FU) in toto corde timemus te quaerimus faciem tuam</i>  |
| 42 | <i>ne confundas nos sed fac nobiscum secundum modestiam (maiestatem 250 330) tuam et secundum multitudinem miserationum tuarum</i>   | <i>ne confundas nos sed fac nobiscum secundum modestia tua et secundum multitudinem miserationum tuarum</i>   | <i>ne confundas nos et fac nobiscum secundum maiestatem tuam et secundum multitudinem miserationum tuarum</i>   |
| 43 | <i>et libera nos secundum mirabilia tua et da gloriam nomini tuo domine</i>  | <i>libera nos secundum multa mirabilia tua et da gloriam nomini tuo domine</i>  | <i>da gloriam nomini tuo domine</i>   |
| 44 | <i>et confundantur omnes qui ostendunt servis tuis mala et confundantur ab omni potentia sua et virtus eorum conteratur (virtutes eorum conterantur 250)</i>   | <i>confundantur omnes qui ostendunt servis tuis mala et confundantur ab omni potentia sua et virtus eorum conteratur</i>  | <i>confundantur omnes qui ostendunt servis tuis mala et confundantur ab omni potentia sua et virtus eorum conteratur</i>  |
| 45 | <i>et cognoscant quoniam tu es (× 250) dominus deus solus et gloriosus (× × 330) in omni orbe terrarum</i>   | <i>et cognoscant quoniam nomen tibi dominus tu solus altissimus et gloriosus in omni orbe terrarum</i>  | <i>et cognoscant quia (quoniam FU) tu es dominus deus solus in omni orbe terrarum</i>   |

## Textes vieux latins du cantique d'Azarias

Il est manifeste que les deux témoins 7 + 250 remontent à un archétype commun, comme le montrent leur libellé quasiment identique, ainsi que l'omission accidentelle dans la seconde

partie du v. 27 par un passage du même au même sur *omnia opera tua* (*omnia iudicia tua*) (accident qui pourrait remonter au modèle grec ἀληθινά (*ἀλήθεια*)). Certaines des leçons remarquables de chacun des deux témoins s'expliquent par ce même type d'accident : ainsi l'omission de 250 au v. 31 (*quaecumque* (*quaecumque*)) et celle de 7 au v. 34 (*tuum* (*tuum*)). Au v. 32, les omissions de 7 et de 250 sont accidentelles (*-rum* (*-rum*)). On remarquera cependant au v. 35 la lecture *dilectum a te* de 7 qui décalque le grec τὸν ἠγαπημένον ὑπὸ σοῦ.

D'autres variations ont une moindre portée. Ainsi la variation *laudabilis* – *laudabile* (v. 26) est déjà attestée en grec, selon que l'accord se fait avec κύριε ou avec ὄνομα ; on la retrouve tout au long de la tradition latine. La substitution de *manibus* à *manus* (v. 32) est un phénomène fréquent dans la tradition latine (il suffit de consulter l'apparat de la vulgate pour s'en convaincre). Au v. 36, l'ajout de *maris* en 250 n'a aucun correspondant en grec ou dans la vulgate ; il en va de même pour le pluriel *oblaciones* au verset suivant. Au v. 38, *holocaustoma* en 7 est sans doute une erreur de copie, ce qu'est manifestement la leçon *in veram misericordiam* en 250. On considérera aussi comme des erreurs les mots *accipimus nos* au v. 39 en 250, ainsi que *arietos* et *multitudinem* en 7 au v. 40. Les variations de la fin du v. 40 en 7 et 250 (avant et après correction) s'expliquent par l'hésitation entre les deux leçons *his qui confidunt* et *confidentibus*. Au v. 42, pour traduire ἐπιείκεια, la tradition latine du verset emploie *tranquillitas* (VL 177 et CY), *modestia* (VL 7 et 460, accord remarquable) et *mansuetudo* (AU ep 111, la vulgate et les témoins qui en dépendent). Il est clair que la leçon *maiestatem* de 250, qui ne peut rendre le grec, est secondaire ; on la retrouve en 330, en 408 et chez Verecundus. Le pluriel (*virtutes eorum conterantur*) de 250 au v. 44 n'a pas de correspondant en grec ou dans la vulgate et est isolé dans la tradition vieille latine.

Le texte de 330 correspond dans les grandes lignes à celui de 7 + 260, mais sans l'accident qui les caractérise au v. 27. On retrouve cependant au v. 34 le même accident qu'en 7 (*tuum* (*tuum*)). Il n'a pas la leçon double *sacrificium-oblatio* de 7 + 250 au v. 38, mais seulement *sacrificium*. Comme 250 il atteste la leçon *maiestatem* au v. 42.

Ces trois témoins remontent vraisemblablement à un même modèle latin du cantique dont les racines sont à chercher en Afrique du Nord comme l'indique la grande proximité avec les textes de Verecundus et Fulgence, telle qu'elle apparaît à la lecture du tableau ci-dessus. On notera parmi les variations suivantes que certaines semblent indiquer une parenté plus étroite entre 330 et VER + FU.

28. *induxisti*<sup>1</sup> VER FU 330 ≠ *adduxisti* 7 250     *induxisti*<sup>2</sup> VER FU 330 ≠ *fecisti* 7 250  
 29. *discendentes* FU ≠ *discedere* 7 250 330 VER     *multum* VER FU 330 ≠ *perquam* 7 250  
 30. *oboedivimus* VER FU 330 ≠ *audivimus* 7 250     *praeceperas* VER ≠ *praecepisti* 7 250 330 FU  
 31. *induxisti* VER FU 330 ≠ *adduxisti* 7 250  
 34. omission accidentelle de *et ne destruas testamentum tuum* VER FU 7 330  
 36. *sicut*<sup>1 et 2</sup> VER FU 330 ≠ *quasi* 7 250     *quae est ad oram maris* VER FU 330 (ora) ≠ 7 250  
 37. *omnem terram* VER FU 330 ≠ 7 250  
 38. *hoc tempore* VER FU 330 ≠ 7 250  
 40. *holocaustis* VER FU 330 ≠ 7 250     *perfice* VER FU ≠ 7 250 330  
 41. *sequimur* FU ≠ 7 250 330 VER     *quaerimus* ≠ 7 250 330  
 42. *maiestatem* VER FU 250 330 ≠ 7  
 43. omission de la première partie du verset VER FU ≠ 7 250 330  
 45. *quia* VER ≠ 7 250 330 FU     omission de *et gloriosus* VER FU 330 ≠ 7 250

Qu'en est-il de 460 ? Sa proximité avec le texte africain est assez nette. Si on met à part les erreurs de lecture possibles et les omissions accidentelles par passage du même au même, il ne reste que quelques leçons propres.

26. omission de *nomen tuum*
- 26-27. omission de *veritas et iudicia tua* (*veritas*  $\widehat{\text{veritatis}}$ )
29. *iniquitatem fecimus*  $\neq$  7 250 330 VER FU omission de *discedere a te et perquam peccavimus* (*fecimus*  $\widehat{\text{peccavimus}}$ )
32. omission de *iniquorum* (*inimicorum*  $\widehat{\text{iniquorum}}$ ) *prae omni tempore*  $\neq$  7 250 330 VER FU : par mauvaise résolution d'une abréviation ?
34. *disperdas*  $\neq$  250 (les autres témoins omettent la seconde partie du verset)
35. *auferas*  $\neq$  7 250 330 VER FU : erreur de lecture ?
36. *velut*  $\neq$  7 250 330 VER FU
37. omission de *in omni terra*
38. *oblationem*  $\neq$  7 250 VER FU
40. *holocaustis* avec 330 *perfice* avec VER FU  $\neq$  7 250 330
41. *sequimur* avec FU  $\neq$  7 250 330 VER *quaerimus* avec VER FU  $\neq$  7 250 330
42. *modestia*<*m*> *tua*<*m*> avec 7  $\neq$  250 330 VER FU
43. ajout de *multa* devant *mirabilia*
45. ajout de *nomen tibi* *altissimus et gloriosus*  $\neq$  7 250 330 VER FU : leçon double

Parmi les témoins manuscrits du cantique d'Azarias, VL 408, principal témoin de la recension milanaise dite de Siméon<sup>29</sup>, poursuit le cantique jusqu'au v. 51, rattachant ainsi les deux cantiques du chapitre 3. Le texte du cantique diffère peu du texte africain. Voici les leçons notables (en comparaison du texte de 7 250 330).

26. *laudabile et gloriosum nomen tuum in saecula*] *laudabilis et superexaltatus in saecula* 408 : le cantique d'Azarias portant le titre *hymnum trium puerorum*, c'est le refrain du cantique des Trois Jeunes Gens qui est ici noté.
27. *opera tua*] + *vera* 408 avec FU et grec
28. *adduxisti/induxisti*] *fecisti* 408 omission de *hierusalem*
29. omission de *perquam/multum*
31. *fecisti*] *induxisti* 408 omission de *in vero iudicio fecisti*
32. *regno iniquo et nequissimo*] *regi iniquo et pessimo* 408
34. omission de la première partie du verset (*tuum*  $\widehat{\text{tuum}}$ ) *destruas*] *dispexeris* 408
36. *quasi...quasi*] *sicut...sicut* 408 avec 330 VER FU
39. *anima contribulata et spiritu humiliationis accipiamur*] *in anima spiritu humilitatis suscepit in nobis* 408
40. *fiat*] *faciat* 408 : erreur de lecture ? *perficere*] *perfice* 408 avec 460 VER FU
41. *inquirimus*] *quaerimus* avec 460 VER FU
42. *modestiam*] *maiestatem* avec 250 330 VER FU
45. *in omni orbe terrarum*] *in omnem orbem* 408

Contrairement à ce qu'a affirmé Schneider, le modèle commun à tous ces témoins est toutefois différent du texte d'Augustin (AU ep 111,3 [646,2ss]). Les divergences apparaissent quasiment à chaque verset. On notera en particulier les leçons suivantes :

28. *adduxisti...fecisti*] *intulisti...intulisti* AU (cf v. 31)
29. *inique egimus*] *legi non paruimus* AU
30. *audivimus*] *obaudivimus* AU
31. *fecisti...adduxisti/induxisti*] *intulisti...intulisti* AU (cf v. 28)
32. *apostatarum* 250] *transfugarum* AU *regno iniquo et nequissimo*] *regi iniusto et pessimo* AU *prae omni terrae*] *ultra universam terram* AU
33. *aperire*] *ut possimus aperire* AU *exprobratio*] *opprobrium* AU *colentibus te*] *eis qui te colunt* AU

---

<sup>29</sup> Rappelons qu'elle est connue aussi par les manuscrits VL 311 (Psautier quadruple de Salomon III, Saint-Gall, daté de 909) et 409 (Cambridge, Corpus Christi College 468, 13<sup>e</sup> s., manuscrit non retenu pour l'édition).

34. *tradas]* *tradideris* AU *finem]* *perpetuum* AU *destruas]* *despexeris* AU  
 35. *ne avertas]* *ne abstuleris* AU *dilectum a te]* *qui a te dilectus est* AU  
 36. *adimplere]* *multiplicaturum te* AU *quasi stellas]* *ut astra* AU *harenam quae ad ora maris est]*  
*harenam maris* AU (cf 250)  
 37. *minorati sumus]* *minimi facti sumus* AU *gentibus]* *nationibus*  
 38. *holocaustomata...sacrificium...oblatio...incensus]* *holocausta...oblatio...supplicationes* AU  
 39. *humiliationis]* *humilitatis* AU  
 40. *holocausto]* *holocaustomatibus* AU  
 41. *exsequimur]* *sequimur* AU *inquirimus]* *quaerimus* AU  
 42. *modestiam/maiestatem]* *mansuetudinem* AU *miserationum tuarum]* *misericae tuae* AU  
 44. *confundantur<sup>1</sup>]* *vereantur* AU  
 45. *cognoscant]* *sciant* *in omni orbe terrarum]* *in universo orbe terrae* AU

Le texte d'Augustin, qui cite manifestement à livre ouvert, n'est d'ailleurs pas exempt d'accident de copie, ainsi aux vv. 29-31 (*quoniam peccavimus et legi non paruimus et mandatis tuis non obaudivimus ut bene nobis esset, et omnia quae intulisti nobis vero iudicio intulisti*) dont la forme plus courte s'explique par des omissions par passage du même au même.

Le modèle africain commun à ces témoins ne correspond pas non plus à celui de Cyprien qui cite les vv. 37-42 en CY te 3,20. Le libellé de Cyprien varie considérablement comme le montrent les leçons suivantes.

38. *et dux]* *neque potestas neque dux* CY *holocaustomata]* *holocausta* CY *sacrificium]* *hostia* CY *oblatio]* *thus* CY *ad sacrificandum]* *sacrificare* CY *in conspectu tuo]* *coram te* CY *misericae tuae]* + *a te* CY  
 39. omission de *contribulata* CY *humiliationis]* *humilitatis* CY *accipiamur]* *acceptos nos habe* CY  
 40. *quasi]* *ut* CY *in holocaustis]* *holocaustos victimas* CY *multitudinem]* *quasi multa milia* CY *pinguium]* *qui sunt pinguiissimi* CY *sacrificium nostrum]* *hostia nostra* CY *in conspectu tuo]* *coram te* CY *perficere subsequentes te]* *consumetur potestas haec* CY *non est confusio]* *non erubescant* CY  
 42. *ne confundas nos]* *ne nos in obprobrium tradas* CY *modestiam/maiestatem]* *tranquillitatem* CY *multitudinem]* *amplitudinem* CY *miserationum tuarum]* *misericae tuae* CY

Le texte européen vieux latin du cantique est au mieux représenté par le palimpseste de Würzburg (VL 177)<sup>30</sup>, qui n'est toutefois pas un témoin liturgique (pour ce qui nous en a été conservé, il donne en effet le texte suivi du livre de Daniel). Malgré cela, son témoignage peut être utilisé ici car il permet de préciser le schéma des types de texte pour le cantique d'Azarias. C'est en effet grâce à Lucifer de Cagliari qu'on peut prouver que le texte de 177 (avec 176 et 178) est européen. Certes, Lucifer de Cagliari ne cite aucun verset du cantique d'Azarias, mais ce n'est pas le cas pour d'autres passages du livre qu'il cite à longueur de page (voir en particulier l'Histoire de Suzanne et la vision des quatre bêtes au chapitre 7). Le texte de Lucifer (dont les œuvres sont datées des environs de 360) diffère à peine de celui de VL 176 177 et 178, à tel point qu'on peut attribuer au texte de ces témoins le sigle **D** qui identifie habituellement le type de texte européen du milieu du 4<sup>e</sup> s. Voici, pour le cantique d'Azarias, les leçons caractéristiques de 177 (en comparaison du texte africain).

27. *fecisti nobis]* *fecisti* 177 *opera tua]* + *vera* 177

<sup>30</sup> À partir du v. 39, les fragments de Saint-Gall (VL 176) sont attestés, mais sous une forme très fragmentaire qui ne fait apparaître que deux différences par rapport à celui de 177 : *sed]* et 176 au v. 39 ; *sequentes]* *subsequentes* 176 au v. 40.

- 27-28. omission de *tua veritas et iudicia* 177 : par passage du même au même
28. *secundum omnia quae adduxisti/induxisti] per omnia quae intulisti nobis* 177 *super civitatem sanctam] civitati sanctae* 177 *fecisti/induxisti] intulisti* 177
29. *inique egimus] legi non paruimus* 177 avec AU *discedere a te/discedentes a te] quod a te recessimus* 177
30. *mandatis tuis] peccavimus in omnibus mandatis tuis* 177 omission de *neque fecimus* 177 *sicut] ut* 177
31. *fecisti ... adduxisti/induxisti] intulisti ... fecisti* 177 avec AU en partie
32. *iniquorum] nostrorum* 177 (la suite est illisible) *regno iniquo et nequissimo] regi iniusto et pessimo* 177 avec AU *prae omni terra] praeter universam terram* 177 : mauvaise résolution d'une abréviation, voir AU (*universam terram*)
33. *aperire] ut possimus aperire* 177 avec AU *confusio et exprobratio] verecundia et turpitudine* 177 *colentibus te] iis qui te colunt* 177 cf AU
34. *tradas] tradideris* 177 avec AU *in finem] in perpetuum* 177 avec AU omission de *propter nomen tuum* 177 *destruas/disperdas] disperseris* 177
35. *ne avertas/auferas] ne abstuleris* 177 avec AU *dilectum tuum] qui a te dilectus est* 177 avec AU omission de *et israhel sanctum tuum* 177 (*tuum*  $\widehat{\text{tuum}}$ )
36. *adimplere] te multiplicaturum* 177 cf AU *ad ora(m) maris] circa ora maris* 177
37. *minorati sumus] minimi facti sumus* 177 avec AU *prae omnibus gentibus] prae omnes nationes* 177 (cf AU *nationibus*) omission de *omnem* devant *terram* et de *nostra* après *peccata* 177
38. *oblatio] supplicationes* 177 avec AU omission de *neque incensum* 177 avec AU *misericordiam] + tuam* 177
39. omission de *contribulata* 177 *humiliationis] humilitatis* 177 avec AU
40. *quasi in holocaustis] ut in holocaustomatibus* 177 avec AU *subsequentes avec 176] sequentes* 177 *non est] non erit* 177 *confusio] turpitudine* 177 *qui confidunt in te] qui in te confidunt* 177
42. *modestiam/maiestatem] tranquillitatem* 177 *miserationum tuarum] misericordiae tuae* 177 avec AU
44. *confundantur] vereantur* 177 avec AU
45. *cognoscant] sciant* 177 avec AU *in omni orbe terrarum] in universo orbe terrae* 177 avec AU

### 3. *Le cantique de la transcendance divine (Dn 3,52-55)*

Ph. Bernard, dans son étude du cantique des Trois Jeunes Gens dans les répertoires liturgiques occidentaux<sup>31</sup>, distingue deux sections dans le cantique de Daniel : le cantique des créatures (3,57-88) et une pièce qu'il appelle cantique de la transcendance divine (3,52-55). Il a montré que, dans les répertoires liturgiques qu'il a étudiés<sup>32</sup>, l'immense majorité des manuscrits reprennent le cantique des créatures en entier ; et ce sont, dans une écrasante proportion, des manuscrits français, aquitains et espagnols. Toutefois, à partir du début du 11<sup>e</sup> s., des manuscrits liturgiques allemands ont substitué à ce cantique le cantique de la transcendance divine. Cette pièce ne peut être que secondaire : non seulement elle est très écourtée, mais en plus les versets supprimés ont été remplacés par des passages empruntés ou inspirés d'autres livres bibliques. En effet, les mots *benedictus es qui ambulas super pennas ventorum* proviennent de Ps 103,3 (cf. Ps 17,11), et la phrase *benedictus es super sceptrum divinitatis tuae* est lointainement inspirée d'Ez 20,37 ou encore de Sag 10,13-14.<sup>33</sup> Cette composition est cependant antérieure au 11<sup>e</sup> s., puisqu'elle est attestée par les psautiers milanais de la recension

<sup>31</sup> BERNARD 1993.

<sup>32</sup> Il en énumère 62 aux p. 237-240.

<sup>33</sup> Ce passage du livre de la Sagesse réunit la mention du sceptre (au singulier, v. 14) et celle de la fosse (v. 13) (je remercie P. Bogaert qui a attiré mon attention sur cette dernière référence). Voir FERRETTI 1938, p. 213.

avec signes diacritiques, VL 405 406 407, qui datent tous trois de la seconde moitié du 9<sup>e</sup> s.<sup>34</sup> Elle se retrouvera plus tard dans les *Manualia* ambrosiens de l'office cathédral à partir du 11<sup>e</sup> s. (VL 400 401 402) où elle introduit l'office du matin depuis la période d'Ambroise<sup>35</sup>. Toutefois, au 9<sup>e</sup> s. encore, elle n'apparaît pas dans le principal témoin de la recension milanaise dite de Siméon, VL 408, qui donne le texte biblique authentique des versets 52-56. Schneider suppose que Siméon ne devait pas connaître cette pièce<sup>36</sup>. Mais ne pourrait-on pas envisager que l'auteur de cette recension a rejeté cette pièce pour en revenir au texte biblique ? Cette hypothèse n'est pas invraisemblable quand on sait qu'il a procédé à deux autres changements importants : il a continué le cantique des créatures jusqu'au v. 90 et a fait précéder le tout du cantique d'Azarias (3,25-51). Comme Ph. Bernard le signale encore, le cantique des créatures a été également supplanté aux Quatre-Temps, par un *Alleluia benedictus es (domine deus patrum nostrorum et laudabilis in saecula)*<sup>37</sup> (Dn 3,52) et par un *Omnipotentem semper adorent*<sup>38</sup>, une composition poétique paraphrasant le texte du cantique due à Walafried Strabon (mort en 849).<sup>39</sup>

Voici le texte du cantique édité sur la base des témoins ambrosiens VL 400 401 402 405 406 407<sup>40</sup>. Le lemme est celui de 405 406 407.

*hymnus trium puerorum*  
*benedictus es domine deus patrum nostrorum*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
*et benedictum nomen gloriae tuae quod est sanctum*  
*et laudabile et superexaltatum (gloriosum 400 401 402) in saecula*  
*benedictus es in templo sancto gloriae tuae*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
*benedictus es super sedem sanctam deitatis tuae*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
*benedictus es super thronum sanctum regni tui*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
*benedictus es super sceptrum divinitatis tuae*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
*benedictus es qui sedes super cherubim et seraphim*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
*benedictus es qui ambulat super pennas ventorum et super undas maris*

<sup>34</sup> SCHNEIDER 1938, p. 70-74, a étudié l'utilisation du cantique daniélique aux Quatre-Temps et penchait pour une insertion milanaise tardive de cette pièce pour laquelle il supposait toutefois un modèle grec dénommée *tractus*.

<sup>35</sup> Le cantique des créatures est chanté le dimanche. Voir SCHNEIDER 1938, p. 9-10 et 100-101.

<sup>36</sup> SCHNEIDER 1938, p. 74.

<sup>37</sup> À écouter sur : [https://www.hommenouveau.fr/medias/files/Benedictus\\_es\\_Triors.mp3](https://www.hommenouveau.fr/medias/files/Benedictus_es_Triors.mp3)

<sup>38</sup> Voir le texte complet sur <https://gregorien.info/chant/id/5971/13/en> On peut écouter une composition contemporaine sur : <https://www.youtube.com/watch?v=VTtZXJiTGkU>

<sup>39</sup> Ph. Bernard s'exprime ainsi « Au total, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, le 'Cantique des créatures' a été, dans trois mss. sur quatre, éliminé par trois rivaux: aux Quatre-Temps du quatrième mois, quand ils étaient rattachés à la semaine octave de la Pentecôte, par un *Alleluia Benedictus es* ; aux Quatre-Temps de septembre, par *Omnipotentem* ; eux deux autres Quatre-temps, par le 'Cantique de la transcendance', principalement en Allemagne. C'est aux Quatre-Temps du premier mois qu'il a le mieux résisté, notamment dans les mss. français, aquitains et espagnols » (p. 240-241).

<sup>40</sup> Le refrain *et laudabilis et superexaltatus in saecula* est parfois noté sous une forme abrégée qui n'est pas signalée ici.

*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
 (var. + *benedicite omnia opera domini domino*)  
*benedicant te omnes angeli et sancti tui*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*  
 (+ *benedicant te omnes angeli et sancti tui*  
*et laudabilis et superexaltatus in saecula 407\**)  
*benedicant te caeli terra mare et omnia quae in eis sunt*  
*et laudabilis et superexaltatus (gloriosus 400 401 402) in saecula*

En conclusion, des trois cantiques transmis par la tradition latine en rapport avec le supplément du chapitre 3 de Daniel, seul celui d'Azarias (3,26-45) contribue de manière significative à la mise en lumière des types de texte. En effet, le cantique des Trois Jeunes Gens (3,57-88[90]), avec sa syntaxe rudimentaire et son vocabulaire passe-partout, varie très peu en tradition tant directe qu'indirecte (les rares citations patristiques sont inexploitable). De son côté, le cantique de la transcendance divine (3,52-56) n'entre pas véritablement dans le cadre d'une édition des vieilles versions latines de Daniel, étant donné que cette libre composition intègre des éléments empruntés à d'autres passages de la Bible. La variété du vocabulaire des témoins directs et indirects, jointe au fait que plusieurs écrivains ecclésiastiques citent à longue page ou commentent le texte du cantique d'Azarias, permettront d'écrire pour celui-ci au moins trois des grandes lignes majeures habituelles de l'édition de Beuron (sans compter la ligne vulgate **V** qui clôt le schéma de l'édition). Pour les vv. 37-42, le texte de Cyprien sera noté en ligne majeure **K**, représentant le type de texte africain ancien (milieu du 3<sup>e</sup> s.). On pourra attribuer au texte transmis par 7 250 330 Verecundus et Fulgence le sigle **C**, réservé aux auteurs africains tardifs. Le texte des témoins 176 et 177 (dont le libellé est proche de celui de Lucifer de Cagliari dans d'autres passages du livre de Daniel) sera identifié par le sigle **D** correspondant au texte européen des environs de 350. Le texte d'Augustin diffère considérablement du texte africain tardif ; il n'est cependant pas identique au texte européen du milieu du 4<sup>e</sup> s. bien qu'il ait avec lui des leçons communes. Les leçons particulières de son texte apparaîtront en variante sous la ligne majeure **D** avec le sigle **A**.

## MANUSCRITS VIEUX LATINS CITÉS

| VL  | Bibliothèque, origine, date (avec éventuellement nom traditionnel du manuscrit)   |
|-----|---|
| 7   | Paris, Bibliothèque Nationale lat. 11553 ( <i>olim Sangermanensis</i> 15) ; Saint-Germain-des Prés, vers 810  |
| 175 | Darmstadt, Hessische Landes- und Hochschulbibliothek 895 + 3140 (précédemment 896) + Donaueschingen, Hofbibliothek B. I. 3, précédemment 191 + Fulda, Landesbibliothek Aa 1a + Sankt Paul im Lavanttal, Stiftsbibliothek <i>sine numero</i> + Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek fragm. 100 ; Italie du Nord, 5 <sup>e</sup> s. |
| 176 | Sankt Gallen, Stiftsbibliothek 1397 IV + 1398a + 1398b + Zürich, Zentralbibliothek C 184 (389) ; Italie du Nord, premières décennies du 9 <sup>e</sup> s.   |
| 177 | Würzburg, Universitätsbibliothek M. p th. f. 64a ; Luxeuil, vers 700  |
| 182 | Verona, Biblioteca Capitolare II (2) + XXXVII (35) ; origine incertaine, début du 7 <sup>e</sup> s.   |
| 250 | Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 8407 (Psautier de Sedulius), milieu du 9 <sup>e</sup> s.   |
| 251 | Paris, Bibliothèque Nationale lat. 9427 (Lectionnaire de Luxeuil) ; vers 700  |
| 254 | Milano, Biblioteca Ambrosiana C. 5 inf. (Antiphonaire de Bangor) ; Bangor, entre 680 et 691   |
| 255 | Torino, Biblioteca Nazionale Universitaria F. IV. 1 fasc. 9 ; Irlande, début du 9 <sup>e</sup> s.   |
| 257 | Killiney, Franciscan Library <i>sine numero</i> ; fin 11 <sup>e</sup> s.  |
| 263 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Vatic. lat. 81 ; 12 <sup>e</sup> s.  |
| 300 | Verona, Biblioteca Capitolare I (1) (Psautier de Vérone) ; Italie du Nord, vers 600   |
| 308 | Paris, Bibliothèque Nationale de France lat. 8824 (Psautier du Duc de Berry) ; Canterbury (?), vers 1140  |
| 310 | Monte Cassino, Archivio della Badia 467 BB ; 12 <sup>e</sup> s.   |
| 311 | Bamberg, Staatliche Bibliothek Bibl. 44 (A. I. 14) (Psautier de Salomon III) ; Saint-Gall, en 909   |
| 312 | Paris, Bibliothèque Nationale de France nouv. acq. lat. 2195 ; Nord de la France, en 1105   |
| 313 | Valenciennes, Bibliothèque Municipale 14 (7) ; Nord de la France, entre 1145 et 1153  |
| 314 | Köln, Erzbischöfliche Diözesan- und Dombibliothek 8 ; Bamberg, deuxième quart du 11 <sup>e</sup> s.   |
| 315 | Essen, Archiv des Münsters <i>sine numero</i> ; fin du 11 <sup>e</sup> s.   |
| 316 | Karlsruhe, Badische Landesbibliothek Aug. XXXVIII ; Reichenau, deuxième quart du 9 <sup>e</sup> s.  |
| 329 | Paris, Bibliothèque Nationale de France lat. 15198 ; vers 1200  |
| 330 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Regin. lat. 11 (Psautier de la Reine) ; Picardie, seconde moitié du 8 <sup>e</sup> s.  |
| 341 | Cues an der Mosel, Bibliothek des St. Nikolaus-Hospitals 10 ; Fulda, 9 <sup>e</sup> /10 <sup>e</sup> s.   |
| 342 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Regin. lat. 1595 ; 9 <sup>e</sup> /10 <sup>e</sup> s.  |
| 343 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Vatic. lat. 4928 ; Bénévent, seconde moitié du 12 <sup>e</sup> s.  |
| 344 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Urbin. lat. 585 ; Mont-Cassin, entre 1099 et 1105  |
| 347 | Paris, Bibliothèque Mazarine 364 (Bréviaire de l'abbé Odérise) ; Mont-Cassin, entre 1099 et 1105  |
| 354 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Regin. lat. 13 ; Bénévent, fin du 11 <sup>e</sup> s.   |
| 359 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Vatic. lat. 10000 ; Otricoli (Nord de Rome), 14 <sup>e</sup> s.  |
| 360 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Archivio di S. Pietro D. 156 ; Tivoli, vers 1150   |
| 361 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Archivio di S. Pietro D. 150 ; fin 11 <sup>e</sup> s.  |
| 368 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Vatic. lat. 84 ; Nonantola, 11 <sup>e</sup> s.   |
| 370 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Palat. lat. 30 ; Piémont (?), 12 <sup>e</sup> s.   |
| 372 | London, British Library Cotton Vespasian A. 1 (Psautier de Vespasien) ; Sud de l'Angleterre (vraisemblablement pas Canterbury), deuxième quart du 8 <sup>e</sup> s.   |

| VL  | Bibliothèque, origine, date (avec éventuellement nom traditionnel du manuscrit)   |
|-----|---|
| 376 | Cambridge, University Library Ff. I. 23 ; Canterbury (?), vers 1000   |
| 377 | London, British Library Royal 2. B. 5 (Regius Psalter) ; Winchester (?), milieu du 10 <sup>e</sup> s.                                       |
| 383 | London, British Library Add. 37517 (Bosworth Psalter) ; Canterbury, seconde moitié du 10 <sup>e</sup> s.                                    |
| 393 | Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz Hamilton 553 (Psautier de Salaberga) ; Northumbrie, première moitié du 8 <sup>e</sup> s. |
| 394 | Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek Bibl. fol. 12a.b.c ; Echternach (?), 8 <sup>e</sup> s.   |
| 395 | Frankfurt am Main, Stad- und Universitätsbibliothek Ms. Bart. 32 (Ausst. 15) ; Fulda, premier tiers du 9 <sup>e</sup> s.                    |
| 399 | Napoli, Biblioteca Nazionale VI. F. 2 ; Bénévent, 10 <sup>e</sup> s.  |
| 400 | Milano, Biblioteca Capitolare 4 <sup>o</sup> 6 (D. 2. 30 ; précédemment 2102) ; Val Travaglia, 11 <sup>e</sup> s.                           |
| 401 | Milano, Biblioteca Capitolare Beroldus Novus ; copié en 1268  |
| 402 | Milano, Biblioteca Ambrosiana A. 189 inf. ; Milan, daté de 1188   |
| 404 | Milano, Biblioteca Ambrosiana I. 55 sup. ; Cernusco (près de Milan), 11 <sup>e</sup> s.   |
| 405 | München, Bayerische Staatsbibliothek Clm 343 ; Milan, seconde moitié du 9 <sup>e</sup> s.   |
| 406 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Vatic. lat. 83 ; Italie septentrionale, seconde moitié du 9 <sup>e</sup> s.              |
| 407 | Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana Vatic. lat. 82 ; Nord de l'Italie, fin du 9 <sup>e</sup> s.                              |
| 408 | Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz Hamilton 552 ; Milan, entre 858 et 899   |
| 409 | Cambridge, Corpus Christi College 468 (N. 15) ; 13 <sup>e</sup> s.  |
| 458 | Bamberg, Staatsarchiv A 246, Nr. 20. I-III + Coburg, Staatsarchiv Fragm. 2 + Freiburg, Universitätsbibliothek 629 ; Banz, vers 1100         |
| 460 | Sinaï, Monastère Sainte-Catherine slavon 5 (Psautier du Sinaï) ; origine et date inconnues  |
| 461 | Admont, Stiftsbibliothek 42 ; Admont, 12 <sup>e</sup> s.  |
| 462 | Graz, Universitätsbibliothek 86 ; Seckau, première moitié du 12 <sup>e</sup> s.   |

**BIBLIOGRAPHIE**

- BERNARD Ph., 1993 : « Le Cantique des Trois Enfants (Dan. III, 52-90) et les répertoires liturgiques occidentaux dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge », dans *Musica e storia* 1, p. 231-272.
- BOGAERT P., 1993 : « Daniel 3 LXX et son supplément grec », dans A.S. van der Woude (ed.), *The Book of Daniel in the Light of New Findings* (Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium 106), Leuven, p. 13-37.
- 2004 : « La prière de Daniel (9,4-19) selon le Psautier latin du Sinâï. Un remaniement liturgique », dans *Revue Bénédictine* 114, p. 349-362.
- 2010 : « Les cantiques bibliques dans l'homilétique africaine. Quelques perspectives de recherche », dans G. Partoens, A. Dupont, M. Lamberigts (eds), *Ministerium Sermonis. Proceedings of the International Colloquium on St. Augustine's Sermones ad Populum. Turnhout-Leuven, May 29-31, 2008* (Instrumenta Patristica et Mediaevalia 53), Turnhout, p. 121-142.
- DOLD A., 1947 : « Die vom Missale Romanum abweichenden Lesetexte für die Messfeiern nach den Notierungen des aus Monte Cassino stammenden Codex Vat. Lat. 6082 », dans *Vir Dei Benedictus. Eine Festgabe zum 1400. Todestag des heiligen Benedikt*, Münster, p. 293-332.
- FERRETTI P., 1938 : *Esthétique grégorienne ou Traité des formes musicales du chant grégorien*, Solesmes.
- GRYSON R., 1993-1997 : *Esaias* (Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, 12), Freiburg.
- 1999 et 2004 : *Altlateinischen Handschriften. Manuscripts latins. Répertoire descriptif. Première partie : Mss 1-275. Deuxième partie : Mss 300-485 (Manuscripts du psautier)* (Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, 1/2B), 2 vol., Freiburg.
- 2007 : *Répertoire général des auteurs ecclésiastiques latins de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge* (Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, 1), 2 vol., Freiburg.
- HARL H., 2014 : *Voix de louange. Les cantiques bibliques dans la liturgie chrétienne*, avec la collaboration de Br. Meynadier et A. Pietrobelli (coll. Anagôgê), Paris.
- MEARNS J., 1914 : *The Canticles of the Christian Church Eastern and Western in Early and Medieval Times*, Cambridge.
- SCHMITT A., 1996 : « Stammt der sogenannte « θ' »-Text bei Daniel wirklich von Theodotion ? », dans *Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. I. Philologisch-historische Klasse*, 1966, p. 279-392 (repris dans *Mitteilungen des Septuaginta-Unternehmens [MSU] 9*), Göttingen, p. 1-114.
- SCHNEIDER H., 1938 : *Die altlateinischen biblischen Cantica* (Texte und Arbeiten, 29-30), Beuron.
- 1949a : « Die biblischen Oden im christlichen Altertum », dans *Biblica* 30, p. 28-65.
- 1949b : « Die biblischen Oden seit dem sechsten Jahrhundert », *Biblica* 30, p. 239-272.
- 1949c : « Die biblischen Oden in Jerusalem und Konstantinopel », *Biblica* 30, p. 433-500.
- SOUTER A., 1926 : *Pelagius's Expositions of Thirteen Epistles of St. Paul, II : Texts and Apparatus Criticus* (Texts and Studies 9/2), Cambridge.

ZIEGLER J., MUNNICH O., FRAENKEL D., 1999 : *Susanna – Daniel – Bel et Draco* edidit J. ZIEGLER. *Editio secunda versionis iuxta LXX interpretes textum plane novum constituit* O. MUNNICH. *Versionis iuxta « Theodotionem » fragmenta adiecit* D. FRAENKEL (Septuaginta. Vetus Testamentum Graecum Auctoritate Academiae Scientiarum Gottingensis editum XVI,2), Göttingen.

## RÉSUMÉ

Le livre de Daniel a transmis deux grands cantiques bibliques : le cantique d'Azarias (Dn 3,26-45) et le cantique des Trois Jeunes Gens (Dn 3,57-88[90]). Un troisième, plus petit, vient se glisser entre les deux : le cantique de la transcendance divine (Dn 3,52-56). Le texte vieux latin des deux grands cantiques est ici étudié dans le but d'y repérer les types de texte. Grâce aux témoins directs et indirects, en particulier pour le cantique d'Azarias, il est possible d'identifier un texte africain ancien **K** (transmis par Cyprien), un texte africain tardif **C** (7 250 330 Verecundus et Fulgence), un texte européen **D** (176 177 dont le libellé est proche de celui de Lucifer de Cagliari), un texte **A** (leçons particulières d'Augustin). L'article montre que les créatures énumérées dans le cantique des Trois Jeunes Gens se présentent dans un ordre très variable dans la tradition vieille latine, sans qu'il soit possible de déceler une quelconque logique.

## ABSTRACT

The book of Daniel has transmitted two long biblical canticles: the Prayer of Azariah (Dan 3,26-45) and the Song of the Three Children (Dan 3,57-88[90]); a third shorter canticle has been slipped in between the two others: the song of divine transcendence (Dan 3,52-56). The Old Latin text of the two long canticles is examined here in order to determine the text types. Thanks to direct and indirect witnesses, in particular for the Prayer of Azariah, it is possible to identify an old African text type **K** (transmitted by Cyprian), a later African text type **C** (7 250 330 Verecundus and Fulgentius), a European text type **D** (176 177, the wording of which is close to that of Lucifer of Cagliari), a text type **A** (readings proper to Augustin). The article shows that the creatures enumerated in the Song of the Three Children are given in very variable orders in the Old Latin tradition without it being possible to detect any kind of logic.

# États et propriétés des déclinaisons arabes

*Par*

Pierre Hanjoul

*Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve*

La notion d'état est apparue avec l'état construit, dans les travaux de grammairiens chrétiens de l'hébreu biblique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup> ; de là, elle a été étendue à d'autres états et à d'autres langues. Mais alors qu'elle est assez bien établie dans l'étude des langues sémitiques en général, elle reste peu utilisée à propos de l'arabe, étant même absente du *Traité de philologie arabe* (FLEISCH 1956) et, comme nous le verrons plus loin, au sens qui nous concerne, de l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics* (VERSTEEGH 2005-2008). Pourtant, ma pratique de l'enseignement de l'arabe m'a convaincu qu'elle constitue la meilleure approche des déclinaisons de cette langue. Elle en permet une description claire, précise et concise et simplifie l'énoncé de certaines règles grammaticales ; tous, tant enseignants et étudiants que chercheurs, gagneraient à l'utiliser. Il me paraît donc important de la faire mieux connaître.

Une autre raison d'écrire cet article est que certains manuels et grammaires de l'arabe utilisent de multiples expressions telles que « défini par la forme », « de sens déterminé », etc., et ce d'une façon parfois confuse, voire incohérente. Il m'a semblé bon de mettre de l'ordre dans ce vocabulaire sur la base de l'usage linguistique actuel ; or cette question touche, comme on va le voir, aux états. Une troisième raison, enfin, est née de ce travail lui-même. Étudiant les états, j'ai été amené à me poser la question de leur définition exacte et de leur relation aux cas, et à explorer quelques recoins méconnus de la grammaire arabe pour vérifier si le sys-

---

<sup>1</sup> Voir P. Van Hecke, *Construct State: Biblical Hebrew*, p. 579, dans l'*Encyclopedia of Hebrew language and linguistics* (KHAN 2013).

tème des cas et états y restait pertinent. Les résultats de cette recherche m'ont paru suffisamment intéressants pour justifier par eux-mêmes une publication.

Notre présentation se fera en deux parties. Dans la première, nous étudierons comment peut s'élaborer logiquement la notion d'état en arabe. Décrire ce processus, établir la cohérence de la notion et dégager progressivement une définition et une perspective claires m'a paru utile étant donné sa faible diffusion auprès des arabisants ; en outre, à en croire RETSÖ 1997, p. 268-269, en particulier les n. 2, 3 et 5, les états, lorsqu'on en fait usage à propos d'autres langues sémitiques, ne sont pas toujours définis de façon claire. Nous verrons comment se présentent les tableaux de déclinaison quand on y inclut les états ; organisés de manière adéquate, ces tableaux font mieux prendre conscience de certaines propriétés des déclinaisons arabes, qui se traduisent par des propriétés graphiques des tableaux. Nous ferons tout cela en utilisant directement le vocabulaire qui nous semble le plus approprié, plutôt que de mentionner tout de go les diverses appellations qui apparaissent dans la littérature grammaticale. La terminologie est en effet loin d'être unifiée, et nous terminerons cette première partie par une revue de celle-ci. Le fait que la notion d'état soit peu utilisée à propos de l'arabe est peut-être une chance : elle nous donne la possibilité de proposer un vocabulaire mieux adapté sans pour autant devoir bousculer une tradition vraiment établie.

Nous réservons à la seconde partie certains problèmes et propriétés qui montrent que, pour ce qui est de l'arabe, la cohérence du système des cas et états s'étend plus loin qu'on ne le conçoit ordinairement.

## 1. *Perspective générale*

### *États construit / inconstruit*

L'état construit (*status constructus*) est commun à l'ensemble des langues sémitiques. Pour ce qui est de l'arabe, en première approximation — nous reviendrons sur ce point dans la seconde partie —, l'état construit désigne, pour un nom<sup>2</sup> ou un adjectif (qualificatif, puisqu'il s'agit des seuls adjectifs de cette langue), l'ensemble des formes prises par ce mot lorsqu'il a un complément en annexion, c'est-à-dire un complément au génitif non introduit par une préposition, comme dans *مُسْلِمُو فَرَنْسَا* « les musulmans de France » (complément du nom, en annexion réelle — ce complément pouvant être un nom, un pronom, ou encore une proposition introduite par *أَنَّ* ou *مَا*) ou dans *جَمِيلَاتَا الْوُجْهَيْنِ* « belles de visage (*en parlant de deux femmes*) » (complément de l'adjectif, en annexion formelle). Dans cet état, les *pluriels masculins externes*, normaux comme *مُسْلِمُونَ* « musulmans » ou défectueux comme *مُصْطَفَوْنَ* « choisis » (pl. de *مُصْطَفَى* « choisi »), et les *duels* comme *بَابَانِ* « deux portes » perdent leur *ن* final ainsi que sa voyelle. Nous proposons d'appeler *état inconstruit* l'état contraire, c'est-à-dire la forme de ces mots avec leur *ن* final ; cette dénomination, logique, souligne le parallèle avec les états déterminé et indéterminé des déclinaisons triptotes et apparentées dont nous parlerons plus loin.

La déclinaison des pluriels masculins externes et des duels peut donc être présentée dans des tableaux à trois lignes associées aux trois cas, et deux colonnes associées aux deux états. Dans tous les tableaux qui suivent, nous avons choisi de placer dans la case du haut à gauche la forme du mot tel qu'il est recensé dans la plupart des dictionnaires actuels : nominatif inconstruit pour les mots qui nous occupent ici, et, comme nous allons le voir, nominatif indéterminé pour les triptotes, diptotes et pluriels féminins externes. En outre, il nous a paru inté-

<sup>2</sup> Catégorie dans laquelle nous pouvons inclure *أَيُّ* « quel, lequel » et ses diverses formes de genre et de nombre.

ressant d'effacer les côtés séparant des cases contenant la même forme. Ceci fait apparaître des plages d'un seul tenant, dont chacune est associée à une seule forme.

|   | Inconstruit | Construit |
|---|-------------|-----------|
| N | بُنُونٌ     | بُنُو     |
| G | بَنِينٍ     | بَنِي     |
| A |             |           |

Pluriels masculins externes  
normaux :  
بُنُونٌ « fils (pl.) »

|   | Inconstruit  | Construit  |
|---|--------------|------------|
| N | مُصْطَفَوْنَ | مُصْطَفَوْ |
| G | مُصْطَفَيْنِ | مُصْطَفَيْ |
| A |              |            |

Pluriels masculins externes  
en -wna (défectueux) :  
مُصْطَفَوْنَ « choisis »

### États déterminé / indéterminé

Moins familier que l'état construit, l'état indéterminé (*status indeterminatus*) semble, dans le cas des *triptotes* et des *pluriels féminins externes*, désigner quasi unanimement, pour l'arabe, les formes avec nunation. De même que dans le cas précédent, on peut donc présenter la déclinaison de ces mots (sauf pour les Cinq Noms, cf. infra) en tableaux dont les colonnes sont associées l'une à l'état indéterminé, l'autre à son contraire, que nous dirons, logiquement, *déterminé*. Notons que pour امرؤ « homme » et امرأة « femme », cette présentation est valable pour les désinences seulement : la forme de ces deux mots dépend aussi de la présence éventuelle de l'article ; nous y reviendrons dans la seconde partie.

|   | Indéterminé | Déterminé |
|---|-------------|-----------|
| N | بِنْتٌ      | بِنْتٌ    |
| G | بِنْتٍ      | بِنْتٍ    |
| A | بِنْتًا     | بِنْتًا   |

Triptotes normaux :  
بِنْتٌ « fille »

|   | Indéterminé | Déterminé |
|---|-------------|-----------|
| N |             |           |
| G | مَعْنَى     | مَعْنَى   |
| A |             |           |

Triptotes en -an  
(défectueux) :  
مَعْنَى « signification »

|   | Indéterminé | Déterminé |
|---|-------------|-----------|
| N | بَنَاتٌ     | بَنَاتٌ   |
| G | بَنَاتٍ     | بَنَاتٍ   |
| A |             |           |

Pluriels féminins externes :  
بَنَاتٌ « filles »

|   | Indéterminé | Déterminé |
|---|-------------|-----------|
| N | قَاضٍ       | قَاضِي    |
| G |             |           |
| A | قَاضِيًا    | قَاضِيًا  |

Triptotes en -in  
(défectueux) :  
قَاضٍ « juge »

Pour ce qui est des *diptotes*, les formes ne peuvent guère être classées sur base de la présence ou absence de nunation, qu'il s'agisse des diptotes normaux comme *آخِرُ* « autre (*masc.*) », des diptotes en *-â* (indéclinables) comme *أُخْرَى* « autre (*fém.*) » ou même, partiellement, des diptotes en *-in* comme *مَعَانٍ* « significations ». Mais on donne aux états déterminé et indéterminé une portée générale en les redéfinissant ainsi :

*l'état déterminé (resp. indéterminé) est la réunion des situations où les triptotes normaux perdent (resp. conservent) leur nunation.*

Ceci nous permet d'établir les tableaux, donnés ci-dessous, des déclinaisons diptotes normale et diptote en *-in*. Cette opposition déterminé / indéterminé doit en effet fonctionner pour les diptotes : on sait bien que ceux-ci se déclinent comme les triptotes dans les situations où ces derniers perdent leur nunation, et ont leur déclinaison particulière dans celles où les triptotes gardent leur nunation (chose que la grammaire traditionnelle exprime en disant qu'il n'y a de déclinaison diptote qu'à l'indéterminé). Ceci n'est pourtant pas tout à fait vrai, comme nous le verrons dans la seconde partie de cet exposé, mais contentons-nous en pour le moment.

|   | Indéterminé | Déterminé |
|---|-------------|-----------|
| N | آخِرُ       |           |
| G |             | آخِرٍ     |
| A | آخِرًا      |           |

*Diptotes normaux :*  
*آخِرُ* « autre (*m.*) »

|   | Indéterminé | Déterminé |
|---|-------------|-----------|
| N | مَعَانٍ     | مَعَانِي  |
| G |             |           |
| A | مَعَانِي    |           |

*Diptotes défectueux en -in :*  
*مَعَانٍ* « significations (*pl.*) »<sup>3</sup>

|   | Indéterminé | Déterminé |
|---|-------------|-----------|
| N | أُخْرَى     |           |
| G |             |           |
| A |             |           |

*Diptotes défectueux en -â*  
*et autres indéclinables :*  
*أُخْرَى* « autre (*f.*) »

### **Les Cinq Noms**

Cette manière d'envisager les états de l'arabe convient manifestement très bien à la présentation des déclinaisons de cette langue ; elle est adoptée, avec une autre terminologie, par BISHAI 1971. Mais la déclinaison des *Cinq Noms* nous amène naturellement à élargir la perspective. Ils sont en fait au nombre de cinq ou six : *أَب* « père », *أَخ* « frère », *حَم* « beau-père »,

<sup>3</sup> Les mots tels que *مَعَانٍ* sont classables comme diptotes du fait de leur origine théorique, ici *مَعَانِي\**, qui est de forme diptote normale. La déclinaison donnée l'est par la plupart des grammaires, dont celles de WRIGHT 1985, FISCHER 1987 et SILVESTRE de SACY 1831a ; mais certaines mentionnent cependant un génitif indéterminé en *-iya*. BROCKELMANN 1909, p. 25\*-28\*, a omis de traiter ces mots dans ses tables.

ذُو « possesseur de », فُو « bouche » (ces deux derniers n'existant qu'à l'état construit) ; le sixième de ces mots est هُن « chose », qui peut aussi suivre la déclinaison triptote normale. Les Cinq Noms constituent une déclinaison triptote spéciale : aux formes de l'état indéterminé, pourvues de nunation, s'opposent bien des formes sans nunation qui constituent globalement l'état déterminé ; mais elles sont de deux types :

- d'une part des formes terminées par une voyelle longue qui apparaissent (en première approximation à nouveau) si et seulement si le mot a un complément en annexion. Nous pouvons dire que ces formes à voyelle longue des Cinq Noms constituent leur état construit pour autant que nous donnions à l'état construit, et donc à l'état inconstruit, une portée générale en les redéfinissant ainsi :

*l'état construit (resp. inconstruit) est la réunion des situations où les pluriels masculins externes et les duels perdent (resp. conservent) leur ة final ;*

- d'autre part des formes à voyelle brève finale sans nunation qui apparaissent lorsque les Cinq Noms sont à l'état déterminé, mais sans complément en annexion. Ces formes sont donc celles d'un état à la fois déterminé et inconstruit.

La déclinaison des Cinq Noms est ainsi intermédiaire entre celle des mots qui fonctionnent sur l'opposition indéterminé / déterminé, et celle de ceux qui le font sur l'opposition inconstruit / construit <sup>4</sup>.

Dans la mesure où nous avons retenu (provisoirement) comme seule situation d'état construit la présence d'un complément en annexion au mot considéré, et du fait que cette situation figure parmi les situations d'état déterminé, nous pouvons dire que l'état construit implique l'état déterminé ; et qu'inversement, l'état indéterminé implique l'état inconstruit. Par conséquent, les seules combinaisons possibles des états construit, inconstruit, déterminé et indéterminé sont ces trois états, exclusifs les uns des autres : indéterminé, construit, et déterminé inconstruit ; l'état indéterminé construit est impossible.

On peut donc présenter la déclinaison des Cinq Nom, soit en mentionnant les couples d'états déterminé/indéterminé et construit/inconstruit, soit en indiquant uniquement leurs combinaisons :

|   | Indéterminé | Déterminé |           |
|---|-------------|-----------|-----------|
| N | أَبٌ        | أَبٌ      | أَبُو     |
| G | أَبٌ        | أَبٌ      | أَبِي     |
| A | أَبًا       | أَبٌ      | أَبًا     |
|   | Inconstruit |           | Construit |

<sup>4</sup> Selon WRIGHT 1985, vol. I, p. 250 A, et SILVESTRE de SACY 1831a, p. 417, l'état construit de بِنْتُ « fille » peut être بِنْتٌ (d'après l'ajout inséré dans Wright, cette dernière forme était même préférée anciennement en toute situation, sauf en début de phrase). Il s'agit donc d'un mot fonctionnant potentiellement lui aussi sur base de ces trois états.

|   | Indéterminé | Déterminé<br>inconstruit | Construit |
|---|-------------|--------------------------|-----------|
| N | أَبٌ        | أَبٌ                     | أَبُو     |
| G | أَبٍ        | أَبٍ                     | أَبِي     |
| A | أَبًا       | أَبٌ                     | أَبًا     |

Ces présentations peuvent être étendue aux autres déclinaisons ; ainsi, comme représenté ci-dessous, celle des diptotes normaux, avec les trois états exclusifs les uns des autres. Cette perspective à trois états est adoptée pour l'arabe (avec d'autres dénominations) dans l'excellente grammaire de FISCHER 1987, parue pour la première fois en 1972, ainsi que dans la réflexion théorique de RETSÖ 1984-1986 et 2010.

|   | Indéterminé | Déterminé<br>inconstruit | Construit |
|---|-------------|--------------------------|-----------|
| N | آخِرٌ       |                          |           |
| G |             | آخِرٍ                    |           |
| A | آخِرًا      |                          |           |

Or il est à noter que l'état construit est celui du mot qui a un complément en annexion (en fait, pas uniquement, comme nous le verrons dans la seconde partie) ; que l'état indéterminé est celui du mot qui n'a ni article ni complément en annexion (pourvu qu'il ne soit introduit ni par le  $\bar{y}$  de négation absolue ni par  $\bar{c}$  ou un de ses analogues) ; et que l'état déterminé inconstruit est notamment celui du mot qui porte l'article. On retrouve donc en arabe, quoique de façon un peu plus sophistiquée, la structure en trois états exclusifs les uns des autres qu'on retrouve notamment en araméen : l'état construit (*status constructus*) ; l'état du nom ou adjectif sans article, qui correspond à notre état indéterminé (appelé *status indeterminatus*, *status absolutus*), et l'état où le mot est pourvu de l'article -*ā*, que celui-ci ait ou non une réelle fonction de définition<sup>5</sup>. Comme cet article ne peut pas s'adjoindre à un mot en état construit, ce troisième état correspond à notre état déterminé inconstruit ; pour ne pas nous démarquer des appellations utilisées à propos de l'araméen, il semble donc indiqué de l'appeler *état emphatique*, s'il faut lui donner un nom particulier.

### ***Propriétés remarquables des déclinaisons. Bon ordre des cas et des états***

Considérons d'abord les tableaux à deux états, déterminé/indéterminé et construit/inconstruit. Quelle que soit la langue concernée, l'ordre adopté pour les cas essaie normalement de regrouper les cas qui donnent lieu à des formes identiques dans l'une ou l'autre déclinaison. Pour ce qui est de l'arabe, c'est l'ordre nominatif-génitif-accusatif (qui se trouve rejoindre celui habituellement adopté pour les déclinaisons du grec ancien) qui permet de regrouper les formes identiques dans chaque déclinaison. Ceci est rendu possible par le fait qu'il n'existe pas en arabe de déclinaison où, pour un état donné, les formes du nominatif et

<sup>5</sup> En araméen occidental et en vieil araméen, le mot en l'état nommé généralement état *déterminé* ou *emphatique* est de sens défini.

de l'accusatif soient identiques entre elles mais différentes de celle du génitif. Dans chaque état, les plages occupées sur nos tableaux par chaque forme distincte de chaque déclinaison sont donc d'un seul tenant.

En outre, une seconde propriété se dégage : dans chaque déclinaison, quand on fusionne les plages identiques éventuelles des états concernés par cette déclinaison, comme nous l'avons fait, les plages obtenues sont rectangulaires, à l'exception remarquable de la plage de la forme de type *آخَرَ* de la déclinaison diptote normale (ainsi que celle de type *مَعَانِي* de la variante, mentionnée dans notre note 3, de la déclinaison diptote en *-in*). De celle-ci, on peut seulement dire qu'elle est d'un seul tenant. La raison de cette propriété est que, dans les déclinaisons où des formes identiques apparaissent dans les états concernés (qui sont les états déterminé et indéterminé, puisque ces déclinaisons sont celles des triptotes défectueux et des diptotes), les formes se regroupent de la même manière dans les deux états — sauf pour ces diptotes.

Quant aux tableaux à trois états exclusifs les uns des autres, comme on le voit, si l'on adopte pour les états l'ordre indéterminé-emphatique-construit, l'état déterminé se trouve constitué par les colonnes contiguës de l'état emphatique et de l'état construit ; de même, l'état inconstruit est constitué des colonnes contiguës de l'état indéterminé et de l'état emphatique<sup>6</sup>. Par conséquent, avec pour les cas l'ordre nominatif-génitif-accusatif décrit plus haut, les plages occupées par chaque forme distincte de chaque déclinaison dans la perspective à trois états restent d'un seul tenant. Avec ce bon ordre des cas et des états, nous pouvons étendre aux tableaux à trois colonnes la constatation faite à propos de ceux à deux colonnes : les plages sont toutes des rectangles (et même des rectangles sans trou, précision qui n'a d'intérêt que pour la plage unique des indéclinables, qui occupe les neuf cases du tableau), sauf celles de type *آخَرَ* des diptotes normaux et de type *مَعَانِي* de la variante de la déclinaison des diptotes en *-in*<sup>7</sup>. Nous approfondirons l'étude de ces propriétés dans la seconde partie.

### **Tableau synoptique des déclinaisons**

On peut également établir un tableau synoptique montrant la sensibilité de chaque déclinaison aux états, comme ci-dessous (tout comme on pourrait le faire de leur sensibilité aux cas)<sup>8</sup>. Les indéclinables ont évidemment été laissés de côté, de même, pour la raison évoquée plus haut, qu'*إِمْرُؤُ* « homme » et *إِمْرَأَةٌ* « femme ».

<sup>6</sup> L'intérêt de cette façon de disposer les états échappe à RETSÖ 1984-1986, p. 343, et 2010, p. 70 ; il adopte l'ordre indéterminé-construit-emphatique, aussi bien qu'à Fischer (*op. cit.*, pp. 80-81).

<sup>7</sup> Les diverses propriétés que nous reconnaissons aux tableaux correspondent à des propriétés générales de structure bien connues en topologie mathématique : convexité (réduite ici au fait d'être rectangulaire et sans trou), connexité (fait d'être d'un seul tenant), connexité simple (fait d'être d'un seul tenant et sans trou).

<sup>8</sup> Notons que *كِلَا* « chacun (de deux) ; l'un et l'autre » et son féminin *كِلْتَا*, ainsi que *ذُو* « possesseur (de) » et son pluriel *أَوْلُو*, mériteraient en principe une ligne à part, constituée d'une seule case, car ils n'existent qu'à l'état construit. (Pour ce qui de *فُو* « bouche », on peut considérer qu'il s'agit d'une forme de l'état construit de *فَم* ; voir WRIGHT 1985, vol. I, p. 249 B).

|   | Indéterminé            | Emphatique          | Construit          |
|---|------------------------|---------------------|--------------------|
| Triptotes (sauf Cinq Noms, إمرأة et امرؤ) ;<br>pl. fém. externes ; diptotes non en -â | بِنْتٌ<br>indéterminé  | بِنْتٌ<br>déterminé |                    |
| Cinq Noms   | أَبٌ<br>indéterminé    | أَبٌ<br>emphatique  | أَبُو<br>construit |
| Pl. masc. externes, duels   | بُنُونَ<br>inconstruit |                     | بُنُو<br>construit |

### *Détermination / définitude. Simplification du vocabulaire*

En préambule notamment au passage en revue des diverses appellations données aux cas, il y a un point qu'il nous faut préciser. Nous avons évoqué en introduction l'intérêt d'une clarification du vocabulaire. Dans divers ouvrages traitant de grammaire arabe, il est question de deux déterminations : la détermination grammaticale ou par la forme, et la détermination sémantique ou par le sens<sup>9</sup>. La seconde, la détermination sémantique, est ce qu'on nomme de nos jours *définitude* : le fait d'être *défini*, c'est-à-dire de sens défini. (On parle aussi de définitude positive pour un mot de sens défini, et de définitude négative — ou d'indéfinitude — pour un mot de sens indéfini). Nous adoptons ce vocabulaire, ce qui nous laisse face à une seule détermination : la détermination grammaticale, qui donc sera simplement pour nous la *détermination*<sup>10</sup>. Et ce qui est en détermination (grammaticale) sera dit *déterminé*. Cette acception du mot « déterminé » coïncide en fait avec celle que nous en avons proposée plus haut à propos des états, car la détermination grammaticale n'est autre que ce que nous avons appelé « état déterminé ».

Cette perspective nous paraît mieux adaptée à la description de la langue arabe que le langage habituel, car elle permet de condenser en un mot des formules diverses et lourdes : « déterminé quant au sens », « déterminé grammaticalement », « de sens défini », « de sens déterminé », etc. Cette lourdeur a trop souvent pour conséquence que, pour alléger l'expression, on se contente d'utiliser les mots « déterminé » et « défini » dans un sens vague, sans préciser s'il s'agit de détermination sémantique ou de détermination grammaticale. Cette ambiguïté aboutit à une véritable confusion dans certaines publications.

Et cela jusque dans la grammaire de WRIGHT 1985. *Defined* et *undefined* y correspondent généralement à « déterminé » et « indéterminé » (grammaticalement). Mais, parfois, *defined* doit être compris comme « (rendu) défini » ; et *undefined*, comme « indéfini », « non rendu défini », voire « vague ». Les termes *determined*, *determination* et apparentés sont employés de manière encore moins précise. Par contre, cet ouvrage utilise nettement *definite* et *indefinite* au sens de « défini » et « indéfini », de même que مَعْرُوفَةٌ et نَكِيرَةٌ ; ceci correspond bien à

<sup>9</sup> BROCKELMANN 1941, notamment, utilise le mot « determiniert » à la fois pour la détermination grammaticale, ainsi dans les tableaux de déclinaisons p. 25\*-28\*, et pour la détermination sémantique (« an und für sich determiniert », p. 68-69.

<sup>10</sup> Les mots tels que « détermination », « déterminé », « déterminant » s'utilisent généralement de nos jours à propos de faits de construction de phrase, indépendamment du sens. Il y a cependant plusieurs perspectives. JACQUESSON 2016, p. 6, utilise « détermination » au sens de : fait d'avoir un complément [en annexion], une épithète, un démonstratif, ainsi qu'il l'écrit p. 6, mais ne considère pas l'article comme un déterminant (c.à.d. élément de détermination). SARTORI 2019, à propos de l'arabe, donne à « détermination » un sens encore différent. Et MARTIN 1966, p. 11, donne à ce mot un sens tout autre ; voir WILMET 1985, pp. 219-220.

l'acception habituelle de ces mots arabes selon les dictionnaires et d'autres grammaires <sup>11</sup>. Cependant, en un passage (vol. II, p. 260 D), *indefinite* et نَكْرَةٌ sont exceptionnellement à comprendre comme « indéterminé », ainsi que l'explique une note. Ceci montre peut-être que la distinction entre détermination (grammaticale) et définitude n'était déjà pas aussi nette qu'on le croit chez les grammairiens arabes traditionnels <sup>12</sup>.

La définitude est une notion suffisamment importante pour que nous insérions ici quelques précisions à son sujet. Grosso modo, en arabe comme en français et en d'autres langues, est défini ce qui est présenté comme connu du lecteur ou auditeur, ou du rédacteur, notamment les noms pourvus de l'article défini (seul article existant en arabe) et, habituellement, les noms propres. Mais bien qu'elle soit un élément sémantique, la définitude joue un rôle syntaxique en arabe, distinct de celui de la détermination ; d'où la nécessité de ne pas les confondre <sup>13</sup>. La définitude y est liée notamment, comme en hébreu, à une règle d'*accord en définitude* entre l'épithète et le nom auquel celle-ci se rapporte, étant entendu qu'un adjectif est défini ou indéfini selon qu'il porte ou non l'article. Ainsi aura-t-on مُحَمَّدٌ الْخَامِسُ « Mohamed V » (défini), mais مُحَمَّدٌ آخَرُ « un autre Mohamed » (indéfini).

Notons que si le vocabulaire des linguistes maintient l'usage de ces mots, détermination et définitude, que l'on tendrait à confondre, c'est parce que l'on reconnaît et rappelle ainsi qu'il existe effectivement une relation entre eux : dans certaines situations, ces deux idées vont de pair. Mais ce n'est pas toujours le cas ; d'où, aux yeux de certains, concernant l'arabe, une impression d'incohérence dont nous allons reparler à propos de la terminologie. En fait, comme le montrent les exemples simples repris dans le tableau suivant (où nous prenons la détermination au sens particulier que nous lui avons donné), toutes les combinaisons de détermination et de définitude existent en arabe. De même le fait qu'un mot arabe soit en état construit ou inconstruit ne permet-il pas à lui seul de savoir si ce mot est défini ou indéfini.

|             | Indéfini   | Défini  |
|-------------|--|---|
| Indéterminé | كِتَابٌ مُهِمٌّ<br>un <u>livre</u> intéressant                   | مُحَمَّدٌ الْخَامِسُ<br><u>Mohammed V</u>           |
| Déterminé   | كِتَابُ طَالِبٍ<br>un <u>livre</u> d'(un) étudiant <sup>14</sup> | كِتَابُ الطَّالِبِ<br>le <u>livre</u> de l'étudiant |

Cette indépendance vis-à-vis de la définitude n'existe pas pour tous les états dans toutes les langues sémitiques : en araméen occidental et en vieil araméen, l'utilisation de l'état « emphatique » ou « déterminé » implique la définitude ; de même, évidemment, celle de l'état nominal d'un nom, quelle que soit la langue sémitique (en particulier en akkadien, hébreu,

<sup>11</sup> Notamment *Al-Nûr* ..., p. 26, et, dans l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, les articles *Nunation* (vol. III, pp. 453-454) de F.-C. MUTH et *Tanwîn* (vol. IV, pp. 442-446) de G. AYOUB.

<sup>12</sup> Notons aussi qu'en WRIGHT, vol. I, p. 247 C, un insert entre crochets, non dû à WRIGHT, traduit مَعْرِفَةٌ et نَكْرَةٌ par *defined* et *undefined*, mots anglais qui viennent d'être présentés par Wright lui-même, p. 247 B, d'une manière qui correspond à « déterminé » et « indéterminé ». Mais l'auteur de l'insert était peut-être moins précis que WRIGHT dans sa manière de s'exprimer.

<sup>13</sup> La définitude et l'indéfinitude constituent donc elle-mêmes des éléments de certaines situations grammaticales.

<sup>14</sup> Le style habituel du français répugne à utiliser une expression telle qu'« un livre d'un étudiant » et la remplace par « le livre d'un étudiant » ou par « un livre d'étudiant ».

guèze, dans lesquels cet état se distingue de l'état construit ordinaire<sup>15</sup>), puisque le complément en annexion est alors défini par nature, ce qui entraîne la définitude du nom sur lequel il porte<sup>16</sup>.

Notons encore que ce débat de terminologie concerne en fait un problème de fond qui se retrouve ailleurs que dans les études arabes, quels que soient les termes utilisés : la distinction à maintenir clairement entre la définitude et l'indéfinitude, d'une part, et de l'autre les états (dont l'état emphatique), situations grammaticales qui impliquent certaines formes des noms et adjectifs. Il ne semble malheureusement pas si rare de rencontrer, ou d'avoir à soupçonner, une confusion entre « état déterminé » (c.à.d. état emphatique) et définitude, ou entre « état indéterminé » et indéfinitude<sup>17</sup>.

### *Cas / état*

Un fait qui ressort de cette présentation est une *complémentarité entre cas et état*. Le travail que nous avons effectué pour cerner la notion d'état peut se faire pour les cas, et aboutit de même à une définition à deux niveaux : désignant au départ les formes des triptotes normaux classées selon le timbre de leur dernière voyelle (nominatif pour les formes où la finale est de timbre *u*, c'est-à-dire *-u* ou *-un*, etc.), les définitions des cas, pour pouvoir être appliquées à d'autres mots que les triptotes normaux, doivent être étendues aux réunions de situations grammaticales où apparaissent les formes triptotes normales liées à ces cas<sup>18</sup>. *Cas et états sont donc, finalement, des réunions de situations grammaticales*. Mais alors que le cas d'un mot est lié à sa fonction, c'est-à-dire à la manière dont il se rapporte à d'autres mots de la phrase (normalement à un seul autre mot, en fait), son état l'est en gros à la manière dont d'autres mots de la phrase se rapportent à lui : article, complément du nom ou de l'adjectif, complément d'objet direct lorsqu'il s'agit d'un participe actif (détail que nous étudierons dans la seconde partie), compléments et autres termes « limitatifs » lorsqu'il s'agit d'un mot introduit par *لِ* et ses analogues<sup>19</sup>.

Autrement dit, dans une vue hiérarchisée où tout part de la base de la phrase (verbe pour une phrase verbale, *mubtada'* pour une phrase nominale), le cas dépend de ce qui est en amont du mot ; et l'état, de ce qui est en aval. Voir ci-dessous l'exemple de la phrase *يَقْرَأُ تَلْمِيذٌ صَفْحَةً أَمَامَ مُدِيرِ الْمَدْرَسَةِ* « un étudiant lit une page devant le directeur de l'école » ; les termes apparaissent de droite à gauche dans l'ordre chronologique de leur énonciation, tandis que les flèches vont de chaque mot à ce qui se rapporte à lui. Si par exemple nous considérons le mot *مُدِيرِ*, son cas est fixé par sa relation au mot qui le précède, *أَمَامَ*, et son état l'est par le fait que dépend de lui le mot *مَدْرَسَةِ*. De même, le cas de *مَدْرَسَةِ* est fixé par sa relation à *مُدِيرِ*, et son état l'est par le fait que l'article *ال* se rapporte à lui (noter que comme *ال* précède *مَدْرَسَةِ*, la flèche entre ces deux mots va de gauche à droite, en sens inverse du temps).

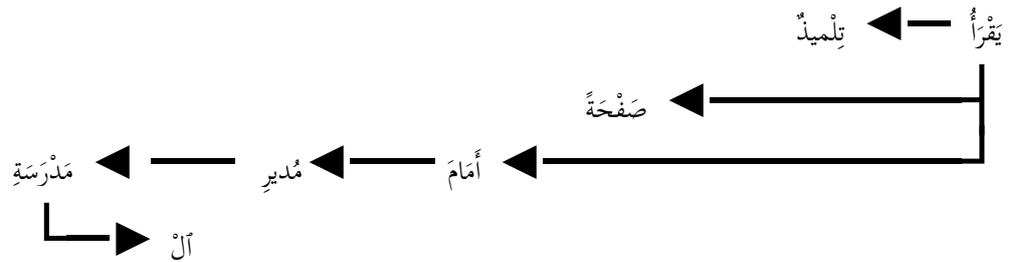
<sup>15</sup> Voir RETSÖ 2010, p. 65. En fait, dans ces langues, l'état construit se subdivise en un état construit *nominal* (dit simplement état construit), où le mot en annexion est un nom (ou un adjectif, en arabe en tout cas), et un état construit *pronominal* (dit simplement état pronominal), où ce mot est un pronom affixe.

<sup>16</sup> Voir HAELEWYCK 2016, p. 163, [709].

<sup>17</sup> Ainsi à propos de l'hébreu biblique, VAN DER MERWE 1999, p. 4 et 187, qui désigne par *status determinatus* la définitude (positive). Notons que VYICHL 1969 (*ibid.*) envisage pour l'arabe plusieurs types de *status determinatus* et de *status indeterminatus* liés à la fois à la forme et au sens.

<sup>18</sup> Cf. l'article *Case Theory* de Mark S. LeTourneau, p. 347, dans l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*.

<sup>19</sup> Concernant *لِ* et ses analogues, voir WRIGHT, vol. II, p. 85 et ss. Mais la situation, là, est complexe car la définitude semble y entrer aussi en jeu, ainsi que l'intention du locuteur.



Certains éléments étrangers à l'environnement des mots jouent parfois un rôle dans la situation grammaticale concernée : c'est le cas dans la syntaxe de *يَا* et de ses analogues, où la différence de traitement du mot *رَجُلٌ*, sans déterminant, dans *يَا رَجُلٌ* (nominatif déterminé) et *يَا رَجُلًا* (accusatif indéterminé) « ô homme » dépend de ce que l'on s'adresse ou non à une personne précise et censée pourvoir percevoir réellement l'appel.

Cette façon de voir les choses semble valable également pour les autres langues sémitiques : l'état *y* est bien lié à ce qui se rapporte, ou ne se rapporte pas, au nom ou adjectif concerné ; le cas, pour les langues qui connaissent les déclinaisons, est lié à ce à quoi ce mot se rapporte. (Il y a cependant au moins une exception : le *status praedictivus* qui se rencontre occasionnellement en akkadien).

### *Utilité des états dans la formulation de règles grammaticales*

Certaines règles peuvent se formuler de façon plus concise grâce aux états. Ainsi peut-on écrire que :

- le mot sur lequel porte le *لَا* de négation absolue utilisé de la façon habituelle<sup>20</sup> est à l'accusatif déterminé. Cet accusatif sera soit déterminé inconstruit (c'est-à-dire emphatique), comme dans *لَا مُسْلِمِينَ فِي الْمَدِينَةِ* « il n'y a pas de musulmans dans la ville » ; soit construit : ex. *لَا سَنْطَةَ يَدٍ فِي الْدَّارِ* « il n'y a pas de sac à main dans la maison ».
- s'il désigne une ou plusieurs personnes précises, réelles et censées pouvoir percevoir l'appel et que rien ne se rapporte à lui, le mot introduit par *يَا* (ou un de ses analogues<sup>21</sup>) se met au *nominatif emphatique*, c'est-à-dire déterminé, mais inconstruit – ce qui est une évidence puisque l'on a précisé que rien ne se rapporte à lui. Ex. : *يَا وَكْدٌ* « ô garçon », *يَا نَبِيِّنَ* « ô prophètes », *يَا أَبُ* « ô père ».

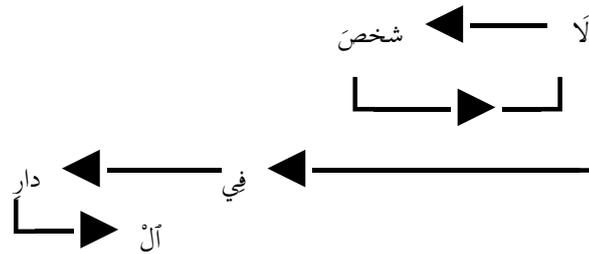
Ces formulations condensées sont particulièrement intéressantes dans les listes de vocabulaire.

Introduisons ici une remarque à propos du *لَا* de négation absolue et de *يَا* et ses analogues. On voit que ces particules conditionnent non seulement le cas du mot qu'elles introduisent, ce qui est normal, mais aussi leur état. La raison pourrait en être qu'elles jouent un rôle analogue à celui d'un article, et qu'on peut donc les voir comme se rapportant au mot qu'elles introdui-

<sup>20</sup> Nous résumons ici par « façon habituelle » les situations où le mot introduit par le *لَا* de négation absolue est à l'accusatif (pour les exceptions, facultatives ou obligatoires, voir WRIGHT, vol. II, pp. 95 B et 97 B-98 A) et où rien ne se rapporte à lui, épithètes et compléments d'objet direct logiques introduits par *لِ* mis à part (voir WRIGHT, vol. II, pp. 96 C-97 B).

<sup>21</sup> Les analogues de *يَا* sont, d'après 'AMM 'ALÏ 1988, p. 33 : *أَيُّ* pour l'appel proche ; *هَآ*, *أَيَا*, *آ* pour l'appel lointain ; tandis que *يَا* sert aussi bien à l'appel proche qu'à l'appel lointain. WRIGHT, vol. II, p. 85 A, ne cite que *أَيَا* et *آ*, mais ces particules semblent au complet dans WRIGHT, vol. I, pp. 294 B et 295 D (où il est question d'une règle particulière pour *وَا* et *يَا*).

sent alors que lui-même se rapporte à elles. Au niveau de l'arbre de la phrase, ceci se traduirait par l'apparition d'une boucle ; ainsi dans *لَا شَخْصٌ فِي الدَّارِ* « il n'y a personne dans la maison ».



### Terminologie

Comme on le voit aux précautions de langage que nous avons prises, il y a un problème de terminologie. Les divers états repris ci-dessus apparaissent bien dans la littérature, mais sous des appellations diverses ; celles utilisées par les uns se retrouvent parfois avec un sens différent chez les autres.

La perspective des premiers grammairiens de l'hébreu à avoir utilisé la notion d'état était bien celle que nous avons décrite. L'état absolu (*status absolutus*, qui correspond à notre état inconstruit) et l'état construit, celui-ci sous le nom de *status regiminis*, apparaissent avec REUCHLIN 1506 ; BUXTORF 1629 semble le premier à signaler qu'on nomme aussi ce dernier *status constructus*<sup>22</sup>. Concernant l'arabe, WRIGHT utilise l'expression *status constructus* dans le même sens que nous, et précise (vol. II, p. 198) que tel est l'usage des grammairiens européens. Concernant l'hébreu, c'est aussi ce qui ressort de VAN HECKE (voir n. 1). Un survol de l'Internet à propos de l'emploi de cette expression en grammaire de l'arabe et de l'hébreu paraît confirmer que les expressions *état construit*, *construct state*, *status constructus* sont le plus souvent utilisées de cette façon.

Mais en fait, comme l'a relevé RETSÖ, la notion d'état est très peu présente dans les ouvrages concernant la grammaire de l'arabe, et souvent limitée à la mention de l'état construit ; en outre, une tradition parallèle s'est établie qui, pour l'arabe et rarement pour l'hébreu, nomme « état construit » la relation ou structure d'annexion elle-même<sup>23</sup>. Tel est notamment le cas, pour l'arabe, de BLACHÈRE 1978, p. 322, et de l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics* (VERSTEEGH 2005-2008)<sup>24</sup>. En particulier, dans cette dernière, l'article '*Idâfa*', p. 294, considère que l'expression *construct state* est normalement utilisée en anglais pour rendre le mot '*idâfa*' des descriptions traditionnelles de la grammaire arabe, concurremment

<sup>22</sup> Voir n. 1. Nous lisons en effet chez REUCHLIN 1506, p. 558 : « Ut autem quid dicam de regimine et affixis intelligas, considerare debes utriusque numeri duplicem statum. unus est absolutus, alter status regiminis », et chez Buxtorf (1629), pp. 325-3266, premier grammairien connu à avoir utilisé le terme de *status constructus* : « Forma haec vocatur vulgò *Status constructus*, *Status regiminis*, vel simpliciter *Regimen* : Formam autem integram Nominis extra constructionem positi, vocant *Statum absolutum*. »

<sup>23</sup> Voir RETSÖ 2010, p. 66. Notons aussi que RECKENDORF 1921, p. 135, mentionne l'état construit, mais le comprend comme étant le premier terme de l'annexion, non l'état dans lequel ce mot se trouve.

<sup>24</sup> L'expression *construct state* ne semble apparaître dans l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics* qu'aux articles *Construct state* de BENMAMOUN, p. 477-482, et '*Idâfa*' de RYDING et VERSTEEGH, p. 294-298. Notons que JACQUESSON 2016 utilise « état construit » tantôt au sens que nous étudions (p. 4, 5), tantôt au sens de la relation ou construction d'annexion au sens habituel (p. 3, 4, 5, 6), et étend même le terme à certaines constructions avec préposition, mais de même sens (p. 5).

avec d'autres : *genitive construct, construct phrase, annexation structure*. La notion d'état que nous étudions semble par contre totalement ignorée de cette encyclopédie <sup>25</sup>.

L'état construit, en grammaire de l'arabe, est généralement connu sous ce nom (*status constructus, construct state, etc.*) Certains le nomment pourtant autrement : *état radical (status radicalis)* pour VYCICHL 1969, p. 211 ; *état II* pour RETSÖ 1984-1986, p. 343, et 2010, p. 70. Notons aussi que quelques auteurs utilisent l'expression « état construit » pour le premier terme de certaines autres constructions de sens similaire, à deux termes également <sup>26</sup>. Quant à l'*état inconstruit*, à l'exception de BISHAI 1971, p. 48, qui l'appelle *état absolu (absolute state)* comme en hébreu biblique, il ne semble pas porter en général de nom particulier en grammaire de l'arabe.

L'*état indéterminé* est souvent appelé par ce nom (*status indeterminatus*). BISHAI, p. 23, l'appelle *état non restreint (non-restricted state)*. D'autres (mais non BISHAI : voir ci-dessus) le nomment aussi *état absolu (status absolutus)*, en grammaire de l'arabe et d'autres langues. Ceci, vraisemblablement, pour ce qui est de l'arabe, parce que les noms communs et adjectifs pris indépendamment de tout contexte, dans l'absolu, sont généralement cités au nominatif indéterminé, notamment dans les entrées de la plupart des dictionnaires actuels : بُنْتٌ, بُنُونٌ, etc.

Notre *état déterminé*, quant à lui, correspond au *status determinatus* de TSERETELI 1991, p. 1571-1572, qui le définit comme le contraire de l'état indéterminé dans le cadre de l'araméen biblique ; se démarquant ainsi de la définition habituelle du *status determinatus*, ainsi que nous allons le voir. BISHAI (*ibid.*) l'appelle *état restreint (restricted state)*.

Nous avons nommé *état emphatique* l'état déterminé inconstruit pour les raisons déjà exposées. L'autre appellation fréquente de cet état, utilisée notamment par FISCHER pour l'arabe, est *status determinatus*, qu'il semblerait naturel de traduire par « état déterminé », mais ce serait inapproprié. En effet, *status determinatus* et *status indeterminatus* sont ici à comprendre comme *état défini* et *état indéfini* <sup>27</sup>. La raison en est que, comme nous l'avons vu plus haut, les noms communs et adjectifs en *status indeterminatus* sont en principe indéfinis, tandis qu'ils sont définis quand ils portent l'article (en arabe, mais aussi en hébreu, en araméen occidental, en vieil araméen) <sup>28</sup>, ce qui est la principale des situations reprises dans le *status determinatus* de FISCHER, c'est-à-dire l'état emphatique.

Un défaut évident de ce vocabulaire est que l'on attendrait que ces états défini et indéfini soient contraires l'un de l'autre, alors que ce n'est pas le cas : le nom en état construit n'est ni en état défini, ni en état indéfini. On donne donc l'impression de fonctionner sur une logique à trois termes : vrai, faux, incertain. En outre, on peut se trouver en présence de mots qui sont à la fois de sens défini et en état indéfini, مُحَمَّدٌ par exemple, ou de sens indéfini et en état défini, comme بُنْتٌ dans بُنْتٌ مُعَلِّمٌ ; ce qui donne une impression d'incohérence. Et ceci ne nous permet-

<sup>25</sup> Si ce n'est que l'article 'Idāfa, p. 296, note : « Some grammarians also consider a noun followed by a possessive pronoun suffix to be in the construct state (see, for instance Fischer 2002 : 89) ». Ses auteurs pensent ici à l'état pronominal, qui peut se distinguer de l'état construit dans certaines langues (voir plus haut, n. 14).

<sup>26</sup> LECOMTE 1976, p. 84, considère comme en état construit le démonstratif suivi du nom qui lui est apposé. JOMIER 1983, p. 8-9 et 37, parlent d'état construit ou d'état d'annexion en grammaire du dialecte du Caire pour tout nom suivi d'un complément déterminatif direct ou introduit par *betâ*'.

<sup>27</sup> L'état qui n'est ni construit ni déterminé est de fait souvent appelé état défini en français ; par exemple par JACQUESSON, *op. cit.*, p. 4, à propos de l'araméen ancien, pour lequel cette appellation est justifiée car le nom en cet état y est nécessairement de sens défini.

<sup>28</sup> On peut (à l'instar de JACQUESSON, *ibid.*, à propos de l'araméen occidental et du vieil araméen) considérer que la finale du mot (-â, -ô) est l'article ; et en conséquence, que c'est sur la forme du mot privé de l'article que repose l'état en question.

trait plus de simplifier le vocabulaire comme proposé plus haut, puisque dire simplement d'un mot qu'il est défini, ou indéfini, deviendrait ambigu. Pour ces raisons, nous choisissons de parler d'état emphatique plutôt que d'état défini. L'arabe n'est évidemment pas la seule langue concernée par ces remarques.

Cette impression d'incohérence, concernant l'arabe, mérite que nous nous y attardions un instant. Elle provient essentiellement d'une perception erronée de la nunation comme sorte d'article indéfini, en pendant de l'article défini *ال*. Cette perception fait voir comme anormale, notamment, l'existence de noms propres triptotes de sens défini mais portant la nunation, comme *مُحَمَّدٌ*. Ainsi FLEISCH 1956 écrit-ile, p. 29, confondant détermination et définitude : « comment admettre qu'un nom propre, déterminé autant qu'un nom puisse l'être, reçoive un suffixe d'indétermination ? » Ceci peut mener loin, jusqu'à suggérer, comme l'ont fait FERRANDO 2000, p. 40-41, et TROUPEAU 2008, que les déclinaisons arabes sont une pure invention de grammairiens. Il convient évidemment de renverser la perspective : ce que montrent ces prétendues anomalies, c'est que la nunation n'est pas un article indéfini en arabe. On ne peut affirmer le contraire que si l'on ferme les yeux sur certains faits, le traitement des noms propres sans article notamment. La question de sa signification précise et de son origine peut certes être posée, mais ne remet pas en question la structure de la langue arabe telle qu'elle nous est parvenue <sup>29</sup>.

Pour terminer ce passage en revue – qui ne se prétend pas exhaustif –, récapitulons ici sous forme de tableau les principales dénominations que nous avons rencontrées à propos des états ; les qualificatifs latins sont en italiques.

|             | Tsereteli      | Fischer                        | Bishai        | Retsö | autres     |
|-------------|----------------|--------------------------------|---------------|-------|------------|
| Indéterminé | indeterminatus | indeterminatus<br>(= indéfini) | non-restreint | I     | absolutus  |
| Déterminé   | determinatus   |                                | restreint     |       |            |
| Inconstruit |                |                                | absolu        |       |            |
| Construit   | constructus    | constructus                    | construit     | II    | radicalis  |
| Emphatique  |                | determinatus<br>(= défini)     |               | III   | emphaticus |

### *Conclusion de la première partie*

Pour la pratique courante, sur le plan pédagogique, on peut se contenter de l'exposé qui précède. Il en ressort que les déclinaisons arabes ont une structure commune qui leur permet d'être présentées dans des tableaux clairs facilitant leur apprentissage. Les appellations que nous proposons pour les divers états sont celles qui nous paraissent les plus adaptées, tenant le juste milieu entre la tradition orientaliste et la terminologie linguistique actuelle. Mais quelle que soit la perspective et le vocabulaire adoptés, la notion d'état, pour autant qu'elle soit utilisée de manière cohérente – notamment en ce qui concerne la nunation et la définitude –, per-

<sup>29</sup> RETSÖ 2010, p. 67-68, étudie longuement la controverse sur le rôle de la nunation. Lequel semble en fait avoir été, à l'origine, de marquer l'état inconstruit, à en croire LIPINSKI 1997, p. 272.

met de mieux saisir l'organisation des déclinaisons arabes. Elle fournit aussi un vocabulaire simple et précis pour l'analyse des problèmes grammaticaux, permettant notamment une formulation condensée.

Cette étude a produit aussi quelques résultats théoriques. Elle a montré la symétrie profonde entre les notions de cas et d'état ; l'une comme l'autre désignent, à la base, des formes de noms et adjectifs, et doivent être étendues à des réunions de situations grammaticales qui entraînent ces formes. Elle a également établi l'existence pour l'arabe d'un ordre naturel des cas, qui fait apparaître deux propriétés de structure de toutes les déclinaisons arabes à l'exception des diptotes normaux (et de la variante des diptotes en *-in*). Elle a établi de même, concernant la perspective à trois états, l'existence d'un ordre naturel de ceux-ci, qui permet de maintenir la manifestation des propriétés structurelles dans les tableaux à trois cas et trois états. Nous poursuivrons dans la seconde partie cette étude en revenant sur certaines questions apparemment marginales mais a priori susceptibles de mettre en péril ce bel édifice.

## 2. *Perspective approfondie*

Dans notre première partie, nous avons laissé en suspens quelques points qui ne sont pas indispensables pour cerner la nature et l'utilité des états. Nous en traitons maintenant :

- la redéfinition que nous avons donnée des états déterminé et indéterminé fonctionne en général pour la description des déclinaisons diptotes. Mais il y a quand même une situation qui pose problème : la forme des mots suivis de بِن dans l'énoncé d'une filiation.
- nous avons assimilé l'état construit à la présence d'un complément en annexion. Mais il y a deux autres situations, peu connues il est vrai, où apparaissent aussi les formes de l'état construit.
- إِمْرُؤُ « homme » et إِمْرَأَةٌ « femme », si on ne considère que leur finale, suivent la déclinaison triptote normale. Mais la forme de ces deux mots change généralement quand on les fait précéder de l'article. De ce point de vue, إِمْرُؤُ et إِمْرَأَةٌ peuvent être envisagés comme constituant une déclinaison particulière.

Le système des états peut-il intégrer ces trois points en gardant sa cohérence ? Telle sera notre question. En outre, la prise en compte des deux situations additionnelles d'état construit appellera une remarque sur la prononciation de l'état construit des mots terminés par ا.

### *Le nom propre suivi de بِن dans une filiation*

La grammaire arabe, celle de WRIGHT en tout cas, considère implicitement que l'état par défaut des triptotes et des féminins externes (ainsi que du nominatif et du génitif des diptotes en *-in*) est celui où ils sont pourvus de la nunation : l'état indéterminé. Ce sont donc les situations d'état déterminé, de perte de nunation, qui font l'objet de règles et que nous devons rechercher si nous voulons vérifier que notre définition généralisée des états déterminé et indéterminé s'applique bien partout. Cette recherche peut être complétée par celle de propos concernant la déclinaison diptote, que WRIGHT appelle aussi *second declension*.

L'examen de ces situations révèle que dans l'une d'elles, notre généralisation de l'état déterminé sur base des triptotes ne rend pas compte du comportement des diptotes. La situation qui fait problème est celle-ci :

(a) lorsque le mot, nom propre individuel normalement indéterminé (comme زَيْدٌ), apparaît comme nom de fils dans une succession de deux noms propres indiquant une généalogie de père en fils dans laquelle il est suivi immédiatement de ابْن « fils » (qui prend alors la forme بِن,

sauf en début de ligne ou si le père est désigné par un surnom <sup>30</sup>) : ainsi زَيْدُ بْنُ عَمْرٍو « Zayd fils de 'Amr ».

Cette situation est assez singulière : il ne s'agit pas seulement de construction de phrase ; la signification de l'expression et le fait qu'il s'agisse ou non d'un nom propre interviennent également. La règle, telle qu'énoncée par WRIGHT (vol. I, p. 249 B et 250 A), est encore plus singulière que la situation elle-même : *les triptotes perdent leur nunation éventuelle* ; ainsi زَيْدُ بْنُ عَمْرٍو.

Remarquons d'abord que l'on trouve une règle différente chez BLACHÈRE 1975, p. 124. Pour eux, le nom propre dans la situation (a) est à l'état construit. Ceci aurait notamment pour conséquence qu'au génitif, les diptotes normaux dans la situation (a) prendraient un *-i* final, non un *-a*, puisqu'ils seraient dans la forme de l'état que nous avons appelé état déterminé. Ni eux ni WRIGHT ne donnent d'exemple permettant de vérifier cela, mais le Hadith en fournit en abondance : ainsi زَيْدُ بْنُ أُسَامَةَ بْنِ عُمَيْرٍ « Zayd fils d'Usâma fils de 'Umayr », où أُسَامَةَ est un nom d'homme diptote <sup>31</sup>. On voit que أُسَامَةَ a bien ici la finale *-a* du génitif indéterminé, conformément à la formulation de WRIGHT. La règle donnée par BLACHÈRE 1975 n'est donc pas valide.

Par ailleurs, l'énoncé de WRIGHT n'est pas aussi clair qu'on pourrait le penser. Celui-ci considère en fait comme relevant de la déclinaison triptote toutes les formes avec nunation (voir vol. I, p. 246 D-247 A). La chute de la nunation doit donc se produire non seulement pour les triptotes, mais aussi pour les éventuels noms propres individuels qui, comme envisagé par SĪBĀWAYHI, suivraient la déclinaison des diptotes en *-in* <sup>32</sup> ou des pluriels féminins externes <sup>33</sup>. La règle semble plutôt pouvoir s'exprimer ainsi : dans la situation (a), *les formes censées porter la nunation perdent celle-ci*.

Cette nouvelle formulation pose cependant encore un problème à propos des triptotes et diptotes défectueux. Dans la situation (a), les noms propres individuels triptotes en *-an* doivent donc voir leur finale passer de *يَ* à *ئِي* ; les choses, ici, semblent claires <sup>34</sup>. Mais qu'en est-il des triptotes et diptotes en *-in* ? Je ne dispose pas d'exemple concret concernant leur existence, si ce n'est que SĪBĀWAYHI traite de l'utilisation éventuelle de ثَمَانٍ (forme de « huit » servant à dénombrer des féminins) comme nom propre d'homme diptote <sup>35</sup>. Si l'on comprend notre dernier énoncé de la règle de Wright au sens de « *les formes censées avoir la nunation voient celle-ci remplacée par le signe de voyelle brève correspondant* », ثَمَانٍ passe à ثَمَانٍ dans la situation (a) ; cette forme ne correspondrait à aucun couple (cas, état) des déclinaisons en *-in*. Mais à voir ce que veut dire Wright lorsqu'il écrit, en d'autres circonstances, qu'un triptote en *-in* ou diptote en *-in* perd sa nunation (comme en vol. I, p. 247 D), on attendrait plutôt ثَمَانِي,

<sup>30</sup> Selon SILVESTRE de SACY 1831b, p. 90, ابْنَةٌ « fille » deviendrait de même بِنَّة ; et pour lui les formes élidées بِنٌ et بِنَةٌ vaudraient quand ces mots connectent deux noms propres, sans plus de précision.

<sup>31</sup> *English Translation* (...), p. 33.

<sup>32</sup> SĪBĀWAYHI, p. ١٩, l. 22 (Jahn, p. 272).

<sup>33</sup> Pour les noms propres d'hommes et de femmes relevant de la déclinaison des féminins pluriels externes, voir SĪBĀWAYHI 1970, p. ١٨, ll. 8-12 (JAHN 1900, p. 269-270). Un ajout à WRIGHT, vol. I, p. 243 B, signale effectivement des pluriels féminins externes utilisés comme noms propres individuels et conservant leur déclinaison, mais semble ne concerner que des noms individuels féminins. Pour les diptotes en *-in*, voir SĪBĀWAYHI, p. ١٩, l. 22 (JAHN, p. 272).

<sup>34</sup> Il n'en existe pas en principe (voir WRIGHT, vol. I, p. 242 C D), mais les diptotes en *-â* sont censés passer à la déclinaison triptote en *-an* lorsqu'ils sont pris dans un sens générique (WRIGHT, vol. I, p. 245 A). Je ne dispose malheureusement pas d'exemple de ce type.

<sup>35</sup> Noter qu'étonnamment, SĪBĀWAYHI (*ibid.*) explique la diptosie du nom propre ثَمَانٍ, par le fait qu'il s'agirait d'un mot féminin dans l'usage ordinaire (triptote), alors que ce mot est fondamentalement masculin (WRIGHT, vol. I, p. 255 A).

c'est-à-dire l'état déterminé. Dans cette perspective, la règle devrait s'énoncer : *les formes censées avoir la nunation passent à l'état déterminé*. Nous manquons d'exemples permettant de trancher. Mais, du point de vue de l'oral – c'est-à-dire, en fait, de la langue –, nos deux derniers énoncés sont équivalents. La forme déterminée ثَمَانِي sera en effet prononcée *tamâni*, comme ثَمَانٍ, du fait de la liaison avec *bn*<sup>36</sup>. Nous adopterons la seconde de ces deux formulations, parce qu'elle nous permet de laisser de côté la question de l'orthographe. Elle nous permet en outre de nous exprimer en termes d'états.

La perspective de WRIGHT, selon laquelle les mots dans la situation (a) sont naturellement à l'état indéterminé, sauf certains qui y sont à l'état déterminé, peut être renversée à partir de la définition de principe de l'état déterminé, qui est basée sur le comportement des triptotes normaux. Puisque ceux-ci sont à l'état déterminé dans la situation (a), il est logique de considérer que tous les mots dans cette situation sont naturellement à l'état déterminé, sauf certains, qui y sont à l'état indéterminé. De ce point de vue, la seule déclinaison à faire exception est la déclinaison diptote normale, dont nous avons discuté plus haut. Nous pouvons donc proposer comme règle que, dans la situation (a), *les mots sont à l'état déterminé, à l'exception des diptotes normaux, qui sont à l'état indéterminé*. Ou encore, en cernant au plus près le problème, que *les diptotes normaux censés être au génitif ont la finale -a, et qu'en dehors de cela, les mots sont à l'état déterminé*. Ceci toujours, bien entendu, avec la remarque faite plus haut sur l'orthographe des éventuels triptotes ou diptotes en *-in*.

On le voit, cette dernière formulation est prudente concernant l'interprétation de la finale *-a* des diptotes normaux. Il y a en effet deux manières d'essayer de décrire celle-ci en termes de cas et d'état :

- soit considérer que le mot est bien à l'état déterminé, mais à l'accusatif ;
- soit considérer qu'il est bien au génitif, mais à l'état indéterminé.

On fait donc dépendre de la déclinaison tantôt le cas, tantôt l'état. Aucune de ces deux solutions n'est satisfaisante : dans la première, c'est la définition des cas qui est mise à mal ; dans la seconde, celle des états. L'une et l'autre se basent en effet, en principe, sur le comportement des triptotes. (Accessoirement, ceci souligne une fois encore la complémentarité entre cas et état).

Notons que les mots insensibles à l'opposition déterminé / indéterminé sont diversement assignés à l'un ou l'autre de ces deux états selon la règle adoptée, et ceci bien sûr sans que leur forme en soit affectée. Il s'agit des noms propres individuels diptotes normaux au nominatif et à l'accusatif, diptotes en *-in* à l'accusatif, indéclinables et, comme envisagé par Sibawayhi, pluriels masculins externes et duels<sup>37</sup>.

En conclusion, remarquons que, si l'on fait abstraction de la variante des diptotes en *-in*, c'est à nouveau la déclinaison diptote normale qui fait cavalier seul, ainsi que nous l'avions déjà remarqué à propos de la structure des tableaux de déclinaisons.

### ***Les trois situations d'état construit***

La forme normale des pluriels masculins externes et des duels, chez WRIGHT, est implicitement celle de l'état inconstruit. C'est donc l'état construit qui y fait l'objet de règles que nous pouvons rechercher. On découvre ainsi qu'il en est question dans trois situations :

<sup>36</sup> Voir WRIGHT, vol. I, p. 21 B.

<sup>37</sup> p. ١٨, ll. 8-12 (JAHN, p. 269-270).

(b) lorsque le mot a un complément en annexion – c'est la situation signalée plus haut, à laquelle on croit souvent que se réduit l'état construit – ; et cela même si, dans l'usage moderne notamment, ce complément en annexion n'est pas exprimé parce que réapparaissant plus loin à la suite d'une énumération, comme dans *بَيْنَ ذِرَاعِي وَجِبْهَةِ الْأَسَدِ* « entre les pattes avant et le front du lion »<sup>38</sup>, pour le plus classique *بَيْنَ ذِرَاعِي الْأَسَدِ وَجِبْهَتِهِ* :

(c) lorsque le mot est introduit par le *لَا* de négation absolue utilisé de la façon habituelle (cf. supra) et précède (pas forcément immédiatement) la préposition *لِ* d'appartenance, prise au sens de « ne pas avoir » : *لَا أُفْنِي لَهَا* « elle n'a pas d'oreilles », *لَا أَخَا لَهُ* « il n'a pas de frère » (mais *أَبُ* « père » peut aussi être à l'état inconstruit, donc emphatique, dans cette situation : *لَا أَبَا لَهُ* ou *لَا أَبَ لَهُ* « il n'a pas de père »)<sup>39</sup> ;

(d) facultativement, lorsque le mot est un participe actif à sens inaccompli, est muni de l'article et a un objet direct : ainsi *الضَّارِبُونَ زَيْدًا* « [ceux] qui frappent Zayd », en alternative à la formulation courante *الضَّارِبُونَ زَيْدًا* et à celle où l'objet direct devient complément en annexion formelle : *الضَّارِبُ زَيْدٍ*<sup>40</sup>.

Pour bien comprendre les différentes constructions qui sont possibles dans cette situation (d), qui n'a évidemment d'intérêt que si le participe est au masculin pluriel externe ou au duel, il convient de se rappeler que les participes actifs à sens inaccompli ont à la fois valeur de verbe et d'adjectif. En tant que verbes, ils peuvent avoir un complément d'objet direct à l'accusatif : *الضَّارِبُونَ زَيْدًا*. Mais, comme adjectifs, ils peuvent aussi transformer celui-ci en complément de l'adjectif, en annexion formelle : *الضَّارِبُ زَيْدٍ*. (Lorsque le participe porte l'article, cette transformation n'est possible au singulier que si ce complément en annexion est défini par l'article, comme dans *الضَّارِبُ الْعَبْدِ* « [celui] qui frappe l'esclave »). Par contre, un participe actif à sens accompli est simplement un nom ; de ce fait, son complément d'objet direct logique ne peut apparaître que sous la forme d'un complément déterminatif, en annexion réelle, ce qui donnerait ici *ضَارِبُ زَيْدٍ* « ceux qui ont frappé Zayd »<sup>41</sup>.

Remarquons que l'état construit apparaît aussi dans la partie des unités du cardinal 12 ( *إِثْنَا عَشَرَ* ), laquelle est un duel. Ce cas particulier ressortit vraisemblablement à la situation (b), le complément devant être *عَشْرَةٌ* ou *عَشَرَ*. Celui-ci est en annexion formelle puisque l'expression est de sens défini ou indéfini selon qu'elle commence ou non par l'article : *إِثْنَا عَشَرَ* : « douze soldats », indéfini ; *الْإِثْنَا عَشَرَ جُنْدِيًّا* « les douze soldats », défini. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Examinons maintenant les deux nouvelles situations. La première, (c), entraîne les formes de l'état construit : WRIGHT le dit explicitement et fournit à l'appui de cette règle des exemples tirés de toutes les catégories dont la forme dépend de ce que l'on soit ou non en état construit : pluriels masculins externes, duels et Cinq Noms<sup>42</sup>. La seconde de ces nouvelles

<sup>38</sup> WRIGHT, vol. II, p. 201 B C. DICHY 2000, p. 107 n., signale que cette construction est maintenant intégrée par les manuels et l'enseignement.

<sup>39</sup> Voir WRIGHT, vol. II, p. 95 C D.

<sup>40</sup> WRIGHT, vol. II, pp. 66 A-67 A.

<sup>41</sup> Pour ce paragraphe, voir WRIGHT, vol. II, pp. 64 B-65 A, outre les pp. 66 A-67 A déjà mentionnées. On notera que les participes à sens inaccompli, ayant donc valeur d'adjectifs, forment en principe un pluriel externe ; voir BORRMANS 1967, p. 25 et 28b, et WRIGHT, vol. I, pp. 195 A, 195 C D et 197 C.

<sup>42</sup> La formulation de WRIGHT, vol. II, p. 95 C D, ne dit pas clairement si l'état construit est ici obligatoire ou facultatif. Concernant les Cinq Noms, la manière dont il expose le cas de *أَبُ* montre bien qu'il s'agit pour lui d'une obligation au moins pour *أَخُ*, seule autre instance citée des Cinq Noms : « la forme *أَبُ* est, cependant, aussi utilisée devant *لِ* » (notre trad.) Comme WRIGHT écrit plus généralement que le nom qui précède *لِ* est en état construit dans cette situation, il semble bien qu'il s'agisse d'une règle et qu'elle doive valoir pour tous les noms

situations, (d), est exprimée par Wright pour les pluriels masculins externes et les duels, mais la troisième catégorie concernée par l'état construit, les Cinq Noms, ne contient aucun participe : on peut donc décrire cette situation comme nous l'avons fait, sans exclure a priori les Cinq Noms.

Par ailleurs, les situations (b), (c) et (d) sont des situations d'état déterminé puisque les triptotes et les pluriels féminins externes y perdent leur nunation. Nous le savons déjà pour ce qui est de la situation (b). Vérifions-le aussi pour les deux autres : (c) لَا أُفِّئُ لَهُ « il n'a pas de nez », (d) الضَّارِبَةُ زَيْدًا « [celle] qui frappe Zayd ». Ceci confirme ce qui était apparu dans notre première partie, quand nous ne prenions pas en compte les situations (c) et (d) : même en incluant ces nouvelles situations, l'état construit reste un sous-état de l'état déterminé ; inversement, l'état indéterminé reste un sous-état de l'état inconstruit. Les combinaisons possibles des états restent donc bien les états indéterminé, emphatique et construit ; et le tableau synoptique montrant la sensibilité des déclinaisons aux états n'est pas perturbé.

Et tout cela, soulignons-le, du fait que la situation (d) contient un détail qui ne semble guère prévisible : *que le participe doive y porter l'article*. Il semblerait pourtant a priori possible d'imaginer qu'« ils frappent Zayd » puisse se dire هُمْ ضَارِبُو زَيْدًا. Avec pour complément d'objet direct ce type de nom propre en tout cas, il n'y aurait pas d'ambiguïté sur le fait que ضَارِبُو ait un sens inaccompli, même en prononciation pausale, puisque زَيْدًا porterait indéniablement la marque de l'accusatif (prononcée -â à la pause) — chose impossible s'il avait un sens accompli, comme vu plus haut. La raison de la nécessité de l'article ne paraît donc pas à chercher dans la signification de l'expression. Le lecteur intéressé trouvera dans notre annexe 1 ce que deviendrait le tableau synoptique à trois états en l'absence de cette propriété providentielle.

Par ailleurs, nous avons vu dans la première partie que les états permettaient de formuler certaines règles de façon concise. Quel est l'impact sur ces formulations de la prise en compte des nouvelles situations (c) et (d) ?

- pour le لَا de négation absolue utilisé de la façon habituelle, la règle en elle-même n'est pas modifiée : le mot sur lequel porte ce لَا est à l'accusatif déterminé. Cependant, l'état construit apparaît maintenant non seulement dans la situation (b) (ex. لَا سَنْطَةَ يَدٍ فِي الدَّارِ « il n'y a pas de sac à main dans la maison »), mais aussi dans la situation (c) (ex. لَا أَحَا لَهُ « il n'a pas de frère »). Quant à la situation (d), elle n'est pas envisageable puisque le participe actif y est défini par l'article, alors que ce لَا introduit toujours un mot indéfini<sup>43</sup> ;
- la règle concernant بِرٍ et ses analogues n'est évidemment pas concernée par la situation (c). Elle ne l'est pas non plus par la situation (d), puisque le mot doit à la fois y porter l'article et avoir un complément d'objet direct, alors que cette règle suppose que rien ne se rapporte au mot concerné.

---

concernés par l'état construit. On peut d'ailleurs remarquer que parmi les exemples donnés par WRIGHT se trouve لَا نَاصِرِينَ لَكَ *thou hast no helpers*, alors que plus haut, p. 95 A, il mentionne لَا نَاصِرِينَ لَكَ *there are no helpers for thee*. Dans le second cas, لِ n'exprime pas l'appartenance mais l'avantage ou le c.o.d. logique : c'est la différence de sens qui explique la différence de construction. Ceci paraît donc bien confirmer que l'état construit est de règle dans la situation (c).

<sup>43</sup> WRIGHT, vol. II, p. 98 C D.

إِمْرُؤُ « *homme* » et إِمْرَأَةٌ « *femme* »

Venons-en à ces deux triptotes qui se présentent habituellement sous une forme qui dépend de ce qu'ils ont ou non l'article<sup>44</sup>. On peut très bien les décrire sans invoquer la notion d'état : la finale de ces mots suit la déclinaison des triptotes normaux. Mais on peut aussi considérer qu'إِمْرُؤُ et إِمْرَأَةٌ constituent une déclinaison à part, au sens d'ensemble de formes dépendant des cas et des états. Il est intéressant de constater qu'ils s'intègrent alors parfaitement dans notre panorama. Dire qu'un mot porte ou non l'article, c'est dire qu'il est en *état avec article* ou en *état sans article* ; nous avons bien affaire ici à des états, avec la dualité que nous avons rencontrée jusqu'ici : forme prise par le mot, mais aussi manière dont ce mot est précisé par ce qui se rapporte à lui – en l'occurrence l'article éventuel.

Pour faire le tableau de la déclinaison d'إِمْرُؤُ ou d'إِمْرَأَةٌ, nous devons éclater l'état déterminé des triptotes entre état déterminé avec article (c'est-à-dire état avec article, simplement) et état déterminé sans article ; l'état indéterminé est évidemment sans article. Comme avec les Cinq Noms, nous nous retrouvons donc avec trois états : état indéterminé, état avec article, et état déterminé sans article. Voici deux façons de présenter la déclinaison de إِمْرُؤُ (qui se trouve, lorsqu'il est sans article, être aussi à déclinaison double, c'est-à-dire que sa voyelle interne varie de la même façon que sa voyelle de déclinaison<sup>45</sup>) ou celle de إِمْرَأَةٌ :

|   | Indéterminé  | Déterminé |              |
|---|--------------|-----------|--------------|
| N | إِمْرُؤُ     | إِمْرُؤُ  | مَرءٌ        |
| G | إِمْرِي      | إِمْرِي   | مَرءٍ        |
| A | إِمْرًا      | إِمْرًا   | مَرءًا       |
|   | Sans article |           | Avec article |

|   | Indéterminé | Déterminé sans article | Avec article |
|---|-------------|------------------------|--------------|
| N | إِمْرَأَةٌ  | إِمْرَأَةٌ             | مَرءَةٌ      |
| G | إِمْرَأِي   | إِمْرَأِي              | مَرءَةٍ      |
| A | إِمْرَأًا   | إِمْرَأًا              | مَرءَةً      |

<sup>44</sup> A lire BLACHÈRE 1975, p. 30, on pourrait croire qu'il en est de même de أُنَاسٌ « gens » ; mais ce n'est pas le cas. Ce mot, dans lequel certains voient l'origine de son synonyme نَاسٌ, peut très bien s'utiliser avec l'article sans perdre son أ initial ; voir ce qu'en dit Lane sous la racine نَاسٌ. Au contraire d'إِمْرُؤُ et d'إِمْرَأَةٌ, il commence en outre par un hamza stable.

<sup>45</sup> J'ai opté ici pour l'orthographe logique de ces mots, ainsi que pour la déclinaison non double en ce qui concerne مَرءٌ. Mais d'autres possibilités existent ; voir WRIGHT, vol. I, p. 239 B, et le dictionnaire de LANE 1863. En outre, certains dictionnaires donnent au nominatif la forme sans article أَمْرُؤُ (ou أَمْرُءُ), ce qui semble logique au vu de la règle de la voyelle du hamza initial dans les impératifs ; mais ce n'est pas ce qui est rapporté par Lane.

L'état déterminé sans article peut se rencontrer, pour ces deux mots, à l'état construit comme dans le nom du fameux poète امرؤ القيس, mais aussi après يا et ses analogues et après le لا de négation absolue <sup>46</sup>.

Les trois états exclusifs les uns des autres qui se dégagent pour امرؤ et امرأة correspondent à ceux que l'on trouve pour les autres noms et adjectifs arabes en ce sens que, reprenant le tableau précédent au nominatif, nous voyons qu'امرأة est la forme du mot dépourvu d'article et de complément en annexion ; امرأة, celle du mot pourvu de l'article ; et امرأة, celle du mot qui a un complément en annexion. De ce point de vue, on pourrait donc considérer l'état avec article comme un état emphatique spécial et l'état déterminé sans article comme un état construit spécial, relatifs à امرؤ et امرأة.

Voyons maintenant comment امرؤ et امرأة s'insèrent dans la perspective générale des déclinaisons. On peut reprendre la question au départ de la perspective à trois états, indéterminé / emphatique / construit. Comme vu plus haut, l'état indéterminé reste tel quel : il est nécessairement sans article. L'état construit également : il n'a pas à être éclaté pour امرؤ et امرأة entre état construit avec article et état construit sans article, car il s'agit de noms. Au contraire des adjectifs, en effet, les noms ne peuvent en même temps porter l'article et être à l'état construit <sup>47</sup>. A l'état construit, امرؤ et امرأة sont donc nécessairement sans article.

Par contre l'état emphatique peut se distinguer, pour ces deux mots, entre état emphatique sans article (يا امرؤ) et état emphatique avec article (المرء) ; ce dernier étant l'état déterminé inconstruit avec article, donc simplement l'état inconstruit avec article. En fait, pour les noms en général et donc pour امرؤ et امرأة, cet état inconstruit avec article se réduit à l'état avec article, puisque – comme nous venons de le rappeler – un nom qui porte l'article ne peut avoir de complément en annexion. C'est pourquoi le mot « inconstruit » apparaît entre crochets dans le tableau qui suit (écrit pour le nominatif seulement) ; nous l'y maintenons pour pouvoir aussi appliquer plus tard cette grille de lecture aux adjectifs. Noter que le fait de placer l'état emphatique sans article à droite de l'état inconstruit avec article nous permet d'assurer l'unité de la plage de la forme امرؤ ou امرأة.

Au-dessous du tableau, nous avons repris les états tels qu'ils apparaissaient dans les tableaux précédents.

|   | Indéterminé   | [Inconstruit]<br>avec article | Emphatique<br>sans article | Construit     |
|---|---------------|-------------------------------|----------------------------|---------------|
| N | امرؤ<br>امرأة | مرء<br>مرأة                   |                            | امرؤ<br>امرأة |
|   | Indéterminé   | Avec article                  | Déterminé sans article     |               |

Il se dégage ainsi une perspective à quatre états élémentaires qui peut être utilisée pour la présentation de n'importe quelle déclinaison, en ce compris cette fois celles d'امرؤ et امرأة. Les propriétés des déclinaisons vues dans notre première partie s'y manifestent nécessairement aussi. La déclinaison des Cinq Noms, par exemple, peut être présentée ainsi :

<sup>46</sup> Ceci en principe. Mais dans les récitations du poème لا امرأة إلا أنت de Nizâr QABBÂNI trouvées sur YouTube, on entend prononcer لا امرأة. Il s'agit vraisemblablement de la licence poétique décrite dans WRIGHT, vol. II, p. 388 A.

<sup>47</sup> Cf. WRIGHT, vol. II, pp. 198 C – 199 A.

|    | Indéterminé | [Inconstruit]<br>avec article | Emphatique<br>sans article | Construit |
|----|-------------|-------------------------------|----------------------------|-----------|
| N. | أَبٌ        | أَبٌ                          | أَبٌ                       | أَبُو     |
| G. | أَبٍ        | أَبٍ                          | أَبٍ                       | أَبِي     |
| A. | أَبًا       | أَبًا                         | أَبًا                      | أَبًا     |

Ces quatre états nous permettent à nouveau d'établir un tableau synoptique de la sensibilité des déclinaisons aux états, comme nous l'avions fait plus haut sans avoir encore envisagé *إِمْرُؤُ* et *إِمْرَأَةٌ*. Voici un tel tableau, en laissant bien sûr à nouveau de côté les indéclinables :

|  | Indéterminé                    | Inconstruit<br>avec article                            | Emphatique<br>sans article                                       | Construit |
|--|--------------------------------|--|--|-----------|
| <i>إِمْرَأَةٌ</i> et <i>إِمْرُؤُ</i>   | <i>إِمْرُؤٌ</i><br>indéterminé | <i>مَرَّةٌ</i><br>avec article<br>(emphatique spécial) | <i>إِمْرُؤٌ</i><br>déterminé sans article<br>(construit spécial) |           |
| Triptotes (sauf Cinq Noms, <i>إِمْرَأَةٌ</i> et <i>إِمْرُؤُ</i> ) ; diptotes non en -ā ; pl. fém. externes | <i>بِنْتٌ</i><br>indéterminé   | <i>بِنْتٌ</i><br>déterminé                             |  |           |
| Cinq Noms  | أَبٌ<br>indéterminé            | أَبٌ<br>emphatique                                     | أَبُو<br>construit   |           |
| Pl. masc. externes, duels  |                                | بُنُونَ<br>inconstruit                                 | بُنُو<br>construit   |           |

Comme dans le tableau synoptique que nous avons obtenu précédemment, décrivant les déclinaisons autres que celles de ces deux mots, chaque état caractéristique de chaque groupe de déclinaison occupe une plage d'un seul tenant (et même rectangulaire puisqu'il s'agit ici de combinaisons de rectangles sur une même ligne du tableau) ; et il n'y a aucune case vide, de sorte que le tableau synoptique lui-même est un rectangle. La cohérence que nous avons observée dans les déclinaisons est donc maintenue même lorsque *إِمْرُؤُ* et *إِمْرَأَةٌ* sont pris en considération.

Soulignons que ces belles propriétés ne vont pas de soi : elles seraient mises à mal si *إِمْرُؤُ* et *إِمْرَأَةٌ* pouvaient fonctionner aussi comme adjectifs (voir l'annexe 2). On pourrait en effet imaginer qu'*إِمْرَأَةٌ* et *إِمْرُؤُ* puissent être utilisés au sens d'« (étant) humain(e) » ; *مَرَّةٌ* (fém. *مَرَّةٌ*) – variante d'*إِمْرُؤُ* qui existe en tant que telle comme triptote normal – est d'ailleurs du type *فُعَلٌ*, qui peut être adjectival : ainsi *رَطْبٌ* « humide ». Mais il semble qu'aucun dictionnaire ne mentionne un tel sens.

Quoi qu'il en soit, ce tableau nous donne l'occasion de faire quelques réflexions globales sur les déclinaisons arabes :

- il y a quatre types de fonctionnement des mots par rapport aux états, ou cinq si l'on prend en compte les indéclinables, pour quatre états élémentaires (dont un seul n'apparaît qu'en combinaison avec d'autres états : l'état emphatique sans article) ;
- à chaque cas, les noms et adjectifs ont trois formes, éventuellement confondues : celle de l'état indéterminé, celle de l'état inconstruit avec article, et celle de l'état construit ;
- les indéclinables mis à part, aucune déclinaison ne fonctionne sur un seul état ;
- les indéclinables mis à part, il y a une seule déclinaison qui fonctionne sur un seul cas, en ce sens que nominatif, génitif et accusatif y sont confondus : celle des triptotes en -an, tel مَعْنَى « signification ».

### État construit et prononciation

Ajoutons encore que l'opposition état inconstruit / état construit semble intervenir aussi, actuellement du moins, dans la prononciation des mots terminés par un *a* bref suivi de *ṣ* lorsque, dans une prononciation simplifiée, on laisse tomber la finale de déclinaison de ces mots. Lorsqu'un tel mot est suivi d'un complément en annexion, le *ṣ* est alors généralement prononcé *t*<sup>48</sup>. Ainsi entendra-t-on مَدْرَسَةٌ جَمِيلَةٌ *madrasa jamîla* « une belle école », mais مَدْرَسَةُ الْفُنُونِ *madrasat alfunûn* « l'école des arts », par exemple.

Notons d'ailleurs que dans la partie des unités des numéraux cardinaux et ordinaux de 11 à 19 servant à dénombrer des masculins, le *ṣ* éventuel de cette partie subsiste, prononcé *t*, dans les formes dialectales de ces nombres ; 15 devient ainsi *ḥamstâš* en Algérie. Ceci suggère que cette partie des nombres de 11 à 19 est à l'état construit, à l'instar de ce qui s'observe dans le cardinal 12 étudié plus haut, اِثْنَا عَشَرَ (masc.) / اِثْنَا عَشْرَةَ (fém.), où la partie « 2 » est manifestement à l'état construit et se décline (alors que la partie des unités semble figée à l'accusatif dans les autres nombres de cette catégorie)<sup>49</sup>.

Tout ceci pourrait s'exprimer en termes d'états : *le ṣ terminant un mot en état construit se prononce t*. Cela pour autant, en principe, que cette prononciation se manifeste également dans les situations (c) et (d) vues plus haut, c'est-à-dire que les prononciations courantes de, par exemple, لَا سُنْطَةَ لَهَا « elle n'a pas de sac » et الضَّارِبَةُ زَيْدًا « [celle] qui frappe Zayd » soient *lâ šanṭat lahâ* et, facultativement, *aḍḍâribat zaydan*. Comme cette condition est vraisemblablement devenue impossible à vérifier de nos jours, nous pouvons en pratique la considérer comme validée, et donc présenter les choses comme suit :

<sup>48</sup> TALLOEN 2007, p. 46 et 83 ; WIGHTWICK 1990, p. 32 ; HAELEWYCK 2016, p. 153. Noter qu'il se passe presque la même chose en hébreu, non seulement dans la prononciation des mots féminins, mais dans l'écriture : הַיָּמִים *šūšāh* « jument » (état absolu) devient הַיָּמִים *šūšāt* à l'état construit. Dans le Coran, d'ailleurs, on trouve parfois ت au lieu de ṣ dans cette situation, ainsi نِعْمَتُ اللَّهِ « la grâce de Dieu ».

<sup>49</sup> La grammaire traditionnelle considère que les nombres de 11 à 19 sont des expressions doubles du même genre que لَيْلٌ نَهَارٌ « nuit et jour ». Cependant, si la partie « dix » du nombre est en annexion, il est envisageable que sa finale -a ne soit pas un accusatif, mais un génitif diptote. On sait en effet que les cardinaux de 3 à 10 sont diptotes quand le nombre est envisagé dans son identité, comme nom propre ; voir WRIGHT, vol. II, p. 243 C. La partie des unités ayant un complément en annexion mais pouvant porter l'article, comme dans الرِّجَالُ الْخَمْسَةَ عَشَرَ « les quinze hommes », on aurait ainsi affaire à une annexion formelle. L'annexion formelle au sens habituel ne concerne pourtant que des adjectifs (parmi lesquels les participes actifs à sens inaccompli), alors que خَمْسَةٌ est normalement un nom. On retrouve cette annexion formelle dans les constructions du type الْخَمْسَةُ كُتُبٌ « les cinq livres », qui ont acquis droit de cité depuis longtemps mais restent condamnées par certains puristes ; voir notamment sur ce sujet KOULOUGHLI 2001, p. 249-251, et WRIGHT, vol. II, p. 244.

| Inconstruit                  | Construit                      |
|------------------------------|--------------------------------|
| <i>madrassa</i><br>مَدْرَسَة | <i>madrassat</i><br>مَدْرَسَات |

Bien entendu, pour *إمْرَأَة*, trois états se distinguent : avec article *مَرْأَة mar'a*, construit *إمْرَأَة imra'at*, inconstruit sans article *إمْرَأَة imra'a*.

### Conclusion

À l'exception de la règle concernant les noms propres masculins dans l'énoncé d'une filiation, les particularités étudiées dans cette seconde partie s'intègrent parfaitement au système des états, qu'il s'agisse des situations additionnelles d'état construit ou de la déclinaison d'*إمْرُؤ* et *إمْرَأَة*. Il se confirme ainsi que le système des états constitue un excellent outil de description des déclinaisons arabes et des règles grammaticales qui les concernent ; et que, vues sous cet angle, les déclinaisons arabes possèdent une structure et une cohérence remarquables.

La langue arabe apparaît ainsi comme particulièrement riche quand on la considère du point de vue des états. Même si on peut se contenter de trois états pour la décrire au niveau des déclinaisons, elle fonctionne fondamentalement sur quatre états. En outre, le fonctionnement de l'arabe par rapport aux états déterminé et construit n'est pas simple : l'état déterminé ne se résume pas en arabe au fait d'avoir l'article, puisqu'il peut aussi être requis après *يَا* et ses analogues et après le *لَا* de négation absolue ; pas plus que l'état construit — comme nous l'avons vu dans cette seconde partie — ne se réduit au fait d'avoir un complément en annexion. Le fait que les états soient presque passés sous silence à l'intérieur du monde arabisant apparaît donc comme particulièrement surprenant.

En pratique, parmi les diverses manières de décrire et de nommer les états, celle qui les oppose par paire (indéterminé / déterminé, inconstruit / construit, avec article / sans article) permet une approche graduelle des difficultés, particulièrement adaptée à l'apprentissage. Les présentations utilisant les combinaisons possibles de ces six états, quant à elles, mettent mieux en évidence l'unité de fonctionnement de toutes les déclinaisons, qu'il s'agisse de celle utilisant deux tableaux à trois états (indéterminé / déterminé sans article / avec article, pour *إمْرُؤ* et *إمْرَأَة* ; indéterminé / emphatique / construit, pour les autres noms et adjectifs) ou de celle à quatre états valant pour tous les noms et adjectifs (indéterminé / inconstruit avec article / emphatique sans article / construit). Cette dernière, quoique étant la plus satisfaisante sur le plan théorique, est cependant sans doute trop complexe pour être utilisée en dehors d'un récapitulatif.

## ANNEXE 1

Supposons que l'on admette la construction هُمْ ضَارِبُو زَيْدًا. Pour voir si ضَارِبُو est à l'état déterminé ou à l'état indéterminé, remplaçons-le par un mot sensible à cette distinction, par exemple un participe actif masculin singulier, triptote. On obtient هُوَ ضَارِبٌ زَيْدًا « il frappe Zayd », où ضَارِبٌ est à l'état indéterminé ; ضَارِبُو est donc aussi à l'état indéterminé. On se trouverait ici, pour les pluriels masculins externes et les duels, devant un état à la fois construit et indéterminé. A moins de bousculer la définition des états, ceci nous obligerait à ajouter un quatrième état, construit indéterminé, aux trois états élémentaires vus plus haut avant d'intégrer امْرُؤٌ et امْرَأَةٌ : indéterminé, emphatique et construit.

Nous montrons ici une version possible du premier tableau synoptique des déclinaisons, ne tenant pas compte d'امْرُؤٌ et امْرَأَةٌ, si l'on admettait هُمْ ضَارِبُو زَيْدًا. Le quatrième état y est placé à droite de l'ancien état construit, devenu état construit déterminé. Ce quatrième état aurait la bizarrerie de n'exister que pour la dernière catégorie du tableau – et uniquement pour les participes actifs, qui constitueraient ainsi une déclinaison à part. Ce qui se traduirait visuellement par le fait que le tableau synoptique, quoiqu'encore d'un seul tenant, ne serait plus rectangulaire.

Notons que l'état indéterminé se trouverait réparti entre deux sous-états : l'état indéterminé inconstruit et l'état indéterminé construit, et de ce fait constitué des deux colonnes extrêmes du tableau.

|   | Indéterminé<br>inconstruit | Emphatique          | Construit<br>déterminé | Indéterminé<br>construit |
|---|----------------------------|---------------------|------------------------|--------------------------|
| triptotes (sauf Cinq Noms, امْرُؤٌ et امْرَأَةٌ) ; pl. fém. externes ; diptotes non en -ā | بِنْتٌ<br>indéterminé      | بِنْتٌ<br>déterminé |                        |                          |
| Cinq Noms   | أَبٌ<br>indéterminé        | أَبٌ<br>emphatique  | أَبُو<br>construit     |                          |
| Pl. masc. externes et duels (sauf participes actifs)                                      | أَبْوَانٌ<br>inconstruit   |                     | أَبْوَا<br>construit   |                          |
| Participes actifs pl. masc. externes ou duels   | ضَارِبُونَ<br>inconstruit  |                     | ضَارِبُو<br>construit  |                          |

Tableau synoptique de sensibilité aux états obtenu  
si la situation (d) ne stipulait pas que le participe porte l'article

## ANNEXE 2

De même l'harmonie du second tableau synoptique n'existerait-elle pas si *إِمْرُؤُ* et *إِمْرَأَةٌ* étaient des adjectifs, ou pouvaient aussi s'utiliser comme adjectifs (notons d'ailleurs que la distinction entre nom et adjectif ne va pas de soi en arabe). En effet, il nous faudrait alors prendre en considération la possibilité que ces mots apparaissent non seulement à l'état construit sans article, mais aussi à l'état construit avec article, comme dans *الْبِنْتُ الْجَمِيلَةُ الرَّجُلِ* « la fille belle de visage ». L'état construit serait donc à remplacer par ces deux états.

Mais il ne serait pas possible de ranger les cinq états élémentaires ainsi obtenus (indéterminé, inconstruit avec article, emphatique sans article, construit sans article, construit avec article) d'une manière qui maintienne les propriétés de cohérence du tableau. On pourrait certes regrouper l'état construit sans article avec l'état emphatique sans article de façon que, pour *إِمْرُؤُ* et *إِمْرَأَةٌ*, l'état déterminé sans article (type *إِمْرُؤُ*) soit d'un seul tenant, mais leur état avec article (type *مَرءٌ*) serait éclaté en deux cases non contiguës, en grisé léger dans le tableau qui suit. En outre, un créneau apparaîtrait dans le tableau : les Cinq Noms n'ont aucune forme correspondant à l'état construit avec article, puisque ce sont des noms. Dans le tableau qui suit, nous avons d'ailleurs utilisé des adjectifs là où c'était possible, pour ne pas le surcharger. En fait, il faudrait distinguer la déclinaison des noms de celle des adjectifs, donc éclater en deux lignes les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lignes, ce qui ferait apparaître d'autres cases vides que celle que l'on observe dans la déclinaison des Cinq Noms. Bref, considérer *إِمْرُؤُ* et *إِمْرَأَةٌ* comme des adjectifs introduirait le chaos <sup>50</sup>.

|   | Indéterminé                     | Inconstruit avec article           | Emphatique sans article                   | Construit sans article            | Construit avec article            |
|---|---------------------------------|------------------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <i>إِمْرَأَةٌ</i> et <i>إِمْرُؤُ</i>  | <i>إِمْرُؤُ</i><br>indéterminé  | <i>مَرءٌ</i><br>avec article (I)   | <i>إِمْرُؤُ</i><br>déterminé sans article |                                   | <i>مَرءٌ</i><br>avec article (II) |
| Triptotes (sauf Cinq Noms, <i>إِمْرُؤُ</i> et <i>إِمْرَأَةٌ</i> ) ; diptotes non en <i>-â</i> ; pl. fém. externes | <i>جَمِيلَةٌ</i><br>indéterminé | <i>جَمِيلَةٌ</i><br>déterminé      |   |                                   |                                   |
| Cinq Noms   | <i>أَبٌ</i><br>indéterminé      | <i>أَبٌ</i><br>emphatique          |   | <i>أَبُو</i><br>construit         |                                   |
| Pl. masc. externes, duels   |                                 | <i>جَمِيلَتَانِ</i><br>inconstruit |   | <i>جَمِيلَتَانَا</i><br>construit |                                   |

Tableau synoptique de sensibilité aux états obtenu si *إِمْرُؤُ* et *إِمْرَأَةٌ* pouvaient être utilisés aussi comme adjectifs

<sup>50</sup> Beaucoup plus que la prise en compte de *دُو*, *أُولُو*, *كِلَا* et *كِلْتَا* ; voir plus haut, n. 8.

## BIBLIOGRAPHIE

- ‘AMM ‘ALÎ 1988<sup>6</sup> (1971<sup>1</sup>) : T. ‘AMM ‘ALÎ, *Al-nûr al-muđî’ fî ‘uşûl al-qawâ‘id wa-l-‘i‘râb wa-l-balâğa wa-l-‘arûđ*, Damas.
- BISHAI 1971 : W.B. BISHAI, *Concise grammar of literary Arabic: A new approach*, Dubuquet.
- BLACHÈRE 1975 (1978<sup>3</sup>) : R. BLACHÈRE et M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *Grammaire de l’arabe classique (morphologie et syntaxe)*, Paris, 1975, 1978<sup>3</sup>.
- BORRMANS 1967 : M. BORRMANS, *Grammaire d’arabe littéral. Feuilles de travail*, Rome.
- BROCKELMANN 1941 : C. BROCKELMANN, *Arabische Grammatik. Elfte, neubearbeitete Auflage der Grammatik von Socin-Brockelmann*, Leipzig.
- BUXTORF 1629 : J. BUXTORF, *Thesaurus Grammaticus Linguae Sanctae Hebraeae*, Bâle.
- DICHY 2000 : J. DICHY, « Sur deux grammaires récentes de l’arabe moderne, observations méthodologiques », *Arabica* 67, p. 100-120.
- FERRANDO 2000 : I. FERRANDO, « Le morphème de liaison /an/ en arabe andalou : notes de dialectologie comparée », *Oriente Moderno* 19 (80), 2000, 25-46.
- FISCHER 1987<sup>2</sup> (1972) : W. FISCHER, *Grammatik des klassischen Arabisch*, Wiesbaden 1972, 1987<sup>2</sup>.
- FLEISCH 1956 : H. FLEISCH, *L’arabe classique : esquisse d’une structure linguistique*, Beyrouth.
- 1961 : H. FLEISCH, *Traité de philologie arabe, vol. I*, Beyrouth.
- 1979 : H. FLEISCH, *Traité de philologie arabe, vol. I*, Beyrouth.
- HAELEWYCK 2016 : J.-C. HAELEWYCK, *Grammaire comparée des langues sémitiques. Éléments de phonétique, de morphologie et de syntaxe*, Bruxelles.
- JACQUESSON 2016 : F. JACQUESSON, *L’article, la définitude et la détermination*, [http://www.academia.edu/28709766/Larticle\\_la\\_définitude\\_et\\_la\\_détermination](http://www.academia.edu/28709766/Larticle_la_définitude_et_la_détermination)
- JAHN 1900 : G. JAHN, *Sibawaihi's Buch über die Grammatik, übersetzt und erklärt. Zweiter Band, erster Hälfte*, Berlin.
- JOMIER 1983 : J. JOMIER et J. KHOUZAM, *Manuel d’arabe égyptien*, Paris.
- KHAN 2013 : G. KHAN (éd.), *Encyclopedia of Hebrew language and linguistics*, Leiden / Boston.
- KOULOUGHLI 2001 : D.E. KOULOUGHLI, « Réponses aux "Observations" de Joseph Dichy sur la grammaire de l’arabe d’aujourd’hui », *Arabica* 68, p. 240-253.
- LANE 1863 : E.W. LANE, *An Arabic-English Lexicon, Book I, Part I*, London – Edinburgh.
- LECOMTE 1976<sup>2</sup> (1968) : G. LECOMTE, *Grammaire de l’arabe*, Paris, 1968.
- LIPÍŃSKI 1997 : E. LIPÍŃSKI, *Semitic Languages. Outline of a Comparative Grammar*, Leuven.
- MARTIN 1966 : R. MARTIN, *Le mot « rien » et ses concurrents en français (du XVI<sup>e</sup> siècle à l’époque contemporaine)*, Paris.
- RECKENDORF 1921 : H. RECKENDORF, *Arabische Syntax*, Heidelberg.
- RETSÖ 1984-1986 : J. RETSÖ, « State, Determination and Definiteness in Arabic. A reconsideration », *Orientalia Suecana* 33-35, p. 341-346.

- 1997, « State and Plural Marking in Semitic », dans E. WARDINI (éd.), *Built on Solid Rock. Studies in Honour of Professor Ebbe Egede Knudsen on the Occasion of his 65th Birthday April 11th 1997*, Oslo, p. 268-282.
- 2010, « Status — eine vernachlässigte Kategorie der arabischen Grammatik? », in Sh. TALAY et H. BOBZIN (éds.), *Arabische Welt: Grammatik, Dichtung und Dialekte. Beiträge einer Tagung in Erlangen zu Ehren von Wolf Dietrich Fischer*, Wiesbaden, p. 65-71.
- REUCHLIN 1506 : J. REUCHLIN, *De rudimentis hebraicis*, Pforzheim.
- SARTORI 2019 : M. SARTORI, « Definition and Determination in Medieval Arabic Grammatical Thought », dans M. GIOLFO et K. VERSTEEGH (éds.), *The Foundations of Arabic Linguistics IV*, Leiden / Boston, p. 253-273.
- SĪBWAYHI 1970 : *Le livre de Sībawayhi*, vol. II. Texte arabe publié par H. DERENBOURG, Hildesheim/New York.
- SILVESTRE de SACY 1831a : A. I. SILVESTRE de SACY, *Grammaire arabe, tome 1*, deuxième édition, Paris.
- 1831b : A. I. SILVESTRE de SACY, *Grammaire arabe, tome 2*, Paris.
- 1831c : A. I. SILVESTRE de SACY, *Grammaire arabe, tome 2*, troisième édition, publiée par l'Institut de Carthage et revue par L. Machuel, Tunis : Société anonyme de l'imprimerie rapide, 1905.
- TALLOEN 2007 : H. TALLOEN et A. ALSULAIMAN, *'Ayyuhā ṭ-ṭālib... Manuel d'arabe standard moderne*, Antwerpen-Appeldoorn.
- TIRMIDHĪ 2007, *English Translation of Jāmi' AT-TIRMIDHĪ. Translated by ABU KHALIYL. Volume 1*, Riyadh • Jeddah • Al-Khobar • Sharjah • Lahore • London • Houston • New York.
- TROUPEAU 2008 : G. TROUPEAU, « Réflexions sur la nature de l'i'rāb », dans J. LENTIN et J. GRAND'HENRY (éds.), *Moyen arabe et variétés mixtes de l'arabe à travers l'histoire*, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, Institut orientaliste, 2008, pp. 457-471.
- TSERETELI 1991 : K.G. TSERETELI, « About the State of Nouns in Aramaic », in A. S. KAYE (éd.), *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau*, vol. 2, Wiesbaden, p. 1571-1576.
- VAN DER MERWE 1999 : C. H.J. VAN DER MERWE, J. NAUDÉ et J.H. KROEZE, *A Biblical Hebrew Reference Grammar*, Sheffield.
- VERSTEEGH 2005-2008 : K. VERSTEEGH (éd.), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, Leiden / Boston : Brill, 2005-2008.
- VYCICHL 1969 : W. VYCICHL, « Der Ursprung der diptotischen Flexion im klassischen Arabischen », *Le Muséon* 82, p. 207-212.
- WIGHTWICK 1990 : J. WIGHTWICK et M. GAAFAR, *Mastering Arabic*, Basingstoke / London.
- WILMET 1985 : M. WILMET, « A kiwi abounds in this area : note sur l'article " indéfini générique " », in J.-P. VAN NOPPEN et G. DEBUSSCHER (éds.), *Communiquer et traduire. Homages à Jean Dierickx*, Bruxelles, p. 219-226.
- WRIGHT 1985<sup>4</sup> (1859<sup>1</sup>) : W. WRIGHT, *A grammar of the Arabic language*, Cambridge.

**RÉSUMÉ**

Cet article examine en détail la notion d'état dans le cadre des déclinaisons des noms et adjectifs de l'arabe classique. Certaines des propriétés de celles-ci peuvent se visualiser grâce aux présentations structurées des déclinaisons en fonction des cas et des états ; nous montrons que ces présentations mènent à identifier un bon ordre pour les cas et pour les états. Nous établissons une définition précise des états, étudions les différentes perspectives selon lesquelles l'état peut être envisagé, exposons les avantages de son utilisation en grammaire arabe et suggérons une terminologie plus claire et plus simple que celles existantes, en mettant l'accent sur l'utilité d'une distinction nette entre les états et la définitude. Nous mettons aussi en évidence la symétrie entre les notions d'état et de cas. Tout ceci se fait, autant que possible, en lien avec les langues sémitiques en général. Nous montrons enfin que la cohérence du système formé par les cas et les états se maintient en arabe (à une exception près) lorsque l'on prend en compte les règles marginales de grammaire qui sont habituellement omises quand on envisage ce système.

**ABSTRACT**

This paper performs a detailed analysis of the notion of state in the declensions of nouns and adjectives in classical Arabic. Some of the properties of declensions are easily visualized in tables using cases and states as entries. This way to describe declensions also shows that there is an optimal order for the cases and states in these tables. We propose an accurate definition of states and study the various perspectives on the subject. We show how states can be useful in Arabic grammar and suggest a simple state terminology more adapted to the current linguistic usage, stressing the necessity of a clear separation between states and definiteness. The paper also exposes the symmetry between case and state. As far as possible, all this is made keeping in mind Semitic languages in general. Last, we demonstrate that the system of cases and states keeps its coherence in Arabic (with one exception) even when some marginal grammar rules are taken into account.



# De Leipzig à Fès : une copie sépharade de la traduction hébraïque du Coran d'Hermann Reckendorf

Par

Naïma Afif

Université de Manchester, Université catholique de Louvain

**A**u dix-neuvième siècle est réalisée la première traduction du Coran en hébreu faite à partir de l'arabe. Produite par l'orientaliste allemand Hermann Reckendorf (1825-1875) pendant les Lumières juives, cette version coranique (désormais abrégée en *Der Koran*) est rédigée principalement en hébreu biblique et caractérisée par un phénomène de judaïsation<sup>1</sup>. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale d'Israël indique qu'une partie de la traduction est préservée dans un manuscrit sépharade datant de la même période (*Jérusalem, Bibliothèque Nationale d'Israël, Heb. 8°6453*)<sup>2</sup>. Originnaire du Maroc et copié durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle sur base d'une édition imprimée, le document a appartenu à Aharon Botbol (1867-1946), membre du premier Tribunal Rabbinique de Fès<sup>3</sup>.

Durant le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle, le mouvement idéologique de la *Haskala* connaît en effet une diffusion en Afrique du Nord – dont le Maroc – dans quelques cercles privilégiés. Ces

---

<sup>1</sup> Afif 2015. Au sujet de la traduction de Reckendorf et des traductions ultérieures du Coran en hébreu, voir Afif 2012 et Harif 2019.

<sup>2</sup> Une reproduction digitale du manuscrit accompagnée d'une brève description est disponible en libre accès sur le site du catalogue de la Bibliothèque Nationale d'Israël : [http://web.nli.org.il/sites/NLI/Hebrew/digitalibrary/pages/viewer.aspx?presentorid=MANUSCRIPTS&docid=PNX\\_MANUSCRIPTS000040814-1#|FL16475897](http://web.nli.org.il/sites/NLI/Hebrew/digitalibrary/pages/viewer.aspx?presentorid=MANUSCRIPTS&docid=PNX_MANUSCRIPTS000040814-1#|FL16475897)

<sup>3</sup> Voir PROTECTORAT 1918, p. 990.

contacts se manifestent notamment à travers la circulation de nouvelles œuvres<sup>4</sup>. La copie fassie de la traduction de Reckendorf, publiée à Leipzig, en témoigne à juste titre et offre une occasion inédite d'étudier le transfert du Coran en hébreu en Afrique du Nord. Elle atteste en outre l'intérêt d'une élite religieuse judéo-marocaine pour le Coran en hébreu dans un pays musulman où l'arabe est pourtant connu des communautés juives locales<sup>5</sup>.

Après une description d'ensemble du manuscrit, un intérêt particulier sera accordé aux contenus paratextuels accompagnant la copie fassie de *Der Koran*. Ce matériel concerne principalement les notes personnelles du rabbin Botbol. Seront ainsi examinés pour la première fois les indices susceptibles d'éclairer la transmission et la réception de la traduction coranique de Reckendorf en milieu sépharade.

### 1. *Description du manuscrit*

Pendant longtemps, la communauté scientifique a considéré que *Der Koran* avait été publié en 1857<sup>6</sup>. Une recherche approfondie nous a cependant permis d'établir avec exactitude que la traduction était parue entre 1855 et 1857 en cinq livraisons formant quatre volumes de taille inégale<sup>7</sup>.

Le manuscrit *Jérusalem, Bibliothèque nationale d'Israël, Heb. 8°6453* contient l'équivalent de la troisième livraison de la traduction de Reckendorf éditée en 1856 : le texte coranique est identique, de même que la mise en page, les notes infrapaginales et la numération des versets (voir figures 1 et 2). Toutefois, la copie ne contient ni le titre de l'ouvrage, ni le nom du traducteur.

En dépit de l'influence des idées de la *Haskala* dans les grands centres urbains juifs d'Afrique du Nord à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les livres demeurent onéreux et leur importation est loin d'être aisée. De plus, l'imprimerie hébraïque est quasi inexistante au Maroc jusqu'à l'apparition du Protectorat français<sup>8</sup>. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que la traduction d'Hermann Reckendorf ait pu faire l'objet d'une copie.

Le manuscrit n'est pas daté avec précision et les circonstances de sa production sont inconnues. Il se présente sous la forme d'un cahier au papier bruni composé de 5 folios non numérotés et de folios paginés en continu de 1 à 284<sup>9</sup>. L'écriture du corps du texte à l'encre foncée correspond à une semi-cursive sépharade tardive<sup>10</sup>, à l'exception de la sourate liminaire qui, comme les titres des sourates, est en caractères carrés (voir figure 3). L'identité du scribe est inconnue. Des notes de la main d'Aharon Botbol accompagnent la traduction ; elles sont en lettres cursives tracées tantôt à l'encre brune, tantôt à l'encre bleue (cf. chapitre suivant). Après un folio blanc, les pages numérotées de 1 à 240 contiennent le texte coranique avec de rares notes marginales. Les pages 241 à 247, 264 et 266 à 283 sont vierges. Un ex-dono indique que le document a été acquis par la Bibliothèque nationale d'Israël grâce au fonds établi par un

---

<sup>4</sup> Sur le sujet, voir CHÉTRIT 2006.

<sup>5</sup> ZAFRANI 1967.

<sup>6</sup> RUBIN 2007, p. 304 ; BOBZIN 2005, p. 350-351 ; FRÄNKEL et R. GOTTHEIL 1904, p. 557-560.

<sup>7</sup> AFIF 2015, p. 19-27.

<sup>8</sup> ZAFRANI 1969, p. 74 et 101.

<sup>9</sup> Le chiffre 1 a été ajouté par le rabbin Botbol (1 נומירו du français « numéro »). De 2 à 240, les chiffres sont écrits à l'encre foncée par le copiste. La numération des pages suivantes tracée au crayon semble avoir été ajoutée ultérieurement.

<sup>10</sup> YARDENI 2002, p. 96-97.

certain Ronald Marks (1940-1978) de Vancouver. Sur la dernière page, est tracé au crayon le nom de Jacob Abitbol (variante du patronyme Botbol), certainement un parent du rabbin de Fès qui a eu le manuscrit en sa possession.

## 2. Les notes personnelles du propriétaire du manuscrit

L'examen du paratexte du manuscrit présente un double intérêt. En effet, il éclaire à la fois l'histoire de la transmission et la réception de *Der Koran* en milieu sépharade. Dans les chapitres qui suivent seront analysées les notes du rabbin Botbol. Ces dernières comprennent : 1) la signature du rabbin et ses notes de lecture ; 2) un commentaire portant sur l'identification du traducteur ; 3) la table des matières de la traduction ; 4) une transcription de la sourate une en arabe et en lettres hébraïques.

### Signature et notes de lecture du rabbin

Les notes additionnelles contenues dans le manuscrit de Jérusalem sont de la main d'Aharon Botbol. Cette attribution est confirmée par une comparaison paléographique avec la signature du rabbin apposée au bas d'un acte officiel datant de 1945, la *ḥalitza*<sup>11</sup> de Simḥa fille d'Isaac Ha-Cohen qui est conservée au Centre de la Culture Judéo-Marocaine à Bruxelles (voir figure 4). De plus, à la première page du manuscrit de Jérusalem, le rabbin Botbol s'identifie au moyen d'un acronyme, comme le signale le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'Israël : אהב"א [=אהרן בכר אברהם בוטבול מפאס]<sup>12</sup> קנין כספי לקיים ודע מה שתשיב וכו', הוה העבד אנכי : (« Acquisition confirmant *sache ce que tu réponds etc.* ; c'est la règle établie par la loi ; une parole agréable écrite et donnée [par] Aharon, le fils premier-né d'Abraham Botbol de Fès »). Le rabbin cite un extrait de la Mishna : « Sois prompt à étudier la Torah et sache ce que tu réponds à l'épicurien... » (*Avot* 2,14), le mot « épicurien » désignant ici l'impie<sup>13</sup>. En renvoyant à cette citation talmudique, Aharon Botbol explique l'intérêt de posséder une traduction coranique en hébreu : il s'agit d'avoir connaissance du livre sacré des musulmans afin d'être en mesure de répondre à d'éventuelles réfutations de leur part. L'homme de foi semble néanmoins davantage exprimer son intégrité religieuse plutôt qu'une disposition d'esprit polémique, si l'on tient compte de la nature objective de ses notes de lecture qui sont purement descriptives. Le rabbin se contente en effet de noter les références de versets coraniques classés thématiquement, en pointant au passage certaines similarités ou différences entre l'islam et le judaïsme. Ces notes couvrent les sujets suivants : une liste de noms propres d'origine arabe et hébraïque mentionnés dans le Coran (p. 249-254); les enfants d'Israël (p. 255-256); des lois coraniques concernant notamment l'interdiction de consommer du sang, du porc et de la nourriture sans avoir mentionné le nom divin, les femmes, le vin, l'obligation d'honorer son père et sa mère (p. 257-259); Mahomet (p. 260-261 et 265); la Kaaba (p. 262); des remarques diverses : les houris, le jour de la résurrection, la rétribution des œuvres, la géhenne, etc. (p. 263).

<sup>11</sup> Le rituel de la *ḥalitza*, sanctionné par un document écrit, permet à la veuve de se libérer de l'obligation du lévirat.

<sup>12</sup> Le notarikon est interprété comme suit : הוה הוא הדין (« c'est la règle » ou « le jugement ») ; העבד pour הוה (« qui est établie par la loi ») ; et enfin אנכי pour כתיבה נעימה יהיבה (« une parole agréable écrite et donnée ») ou אנא נפשי כתבית יהבית (« j'ai moi-même écrit et donné »).

<sup>13</sup> Sur la signification et l'évolution du terme, voir LABENDZ 2003.

### ***De l'identité du traducteur***

À la p. 248 du manuscrit, Aharon Botbol précise que seules quelques remarques et notes contenues dans la copie sont de sa main et qu'il n'est en aucun cas le traducteur du texte coranique. Une question se pose : le rabbin de Fès qui était en possession de cette copie de *Der Koran* connaissait-il l'identité de l'auteur de la traduction ? Il semble que non. En effet, aux folios 1r-1v, une glose écrite à l'encre brune, discute de la possibilité de relier la traduction contenue dans le manuscrit de Jérusalem à deux importantes autorités rabbiniques sépharades au Moyen-Age : Simon Duran (Rachbats) et Isaac Bar Chechet (Rivach). Le rabbin Botbol accorde une préférence au premier en raison, explique-t-il, de sa meilleure connaissance de la langue arabe. Dans un texte dirigé contre le christianisme et l'islam intitulé *L'arc et le bouclier*, Simon Duran a, de fait, joint à son exposé des citations tirées de la sunna ainsi que des extraits coraniques, mais il n'a pas produit de traduction complète du Coran<sup>14</sup>. Une autre note du rabbin, à l'encre bleue, attribue potentiellement la traduction contenue dans le manuscrit à Jacob Israël Ha-Levi (17<sup>e</sup> s.). Rabbin à Zante et ses environs, ce dernier séjourna à Venise où il réalisa en effet une traduction de l'intégralité du Coran en hébreu. Pour étayer son propos, le rabbin Botbol mentionne trois références qui donnent un aperçu de la diversité des sources juives anciennes et modernes qu'il a pu consulter :

- *L'intelligence des temps* d'Azaria Figo (16<sup>e</sup> s.), rabbin de Venise et disciple de Léon de Modène<sup>15</sup> ;
- *Le nom des grands*, dictionnaire bibliographique du décisionnaire sépharade Haïm Joseph David Azoulay (18<sup>e</sup>/19<sup>e</sup> s.) ;
- *L'histoire des juifs* de l'historien et maskil Heinrich Graetz (19<sup>e</sup> s.).

À partir de ces sources, Botbol déduit que la traduction de Ha-Levi est basée sur une traduction latine. Les études les plus récentes ont toutefois montré que cette version hébraïque avait été établie à partir de *l'Alcorano* d'Arrivabene, première traduction du Coran en italien<sup>16</sup>.

Les notes et les suppositions avancées par le rabbin de Fès indiquent bel et bien que ce dernier ignorait l'identité de l'auteur de la traduction coranique contenue dans le manuscrit qu'il avait en sa possession.

### ***La table des matières***

Après cette discussion sur l'identité du traducteur, Aharon Botbol a inséré une table des matières. Les folios 2v-4v contiennent les références et les noms des sourates 1 à 30 en hébreu<sup>17</sup>. Ces derniers sont traduits en arabe écrit en caractères hébraïques (voir figure 5). L'usage de l'alphabet hébreu pour transcrire la langue arabe n'est pas exceptionnel dans les milieux juifs du Maghreb et d'Orient. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le rabbin Botbol y ait eu recours.

<sup>14</sup> La section concernant l'islam a été éditée par M. Steinschneider qui en a également livré une traduction en allemand durant la dernière phase de la *Haskala* (seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle), période à laquelle est publiée la traduction du Coran en hébreu de Reckendorf, cf. STEINSCHNEIDER 1880. Pour l'édition du texte hébraïque, STEINSCHNEIDER 1881.

<sup>15</sup> Léon de Modène est l'auteur d'une notice de cinq pages contenant des informations sur l'islam en italien et en hébreu. Il se serait basé sur l'édition du Coran en italien publiée par Arrivabene. A ce propos, voir ADELMAN 2012. L'édition d'Arrivabene a servi de texte-source à la première traduction intégrale du Coran en hébreu, voir note suivante.

<sup>16</sup> Voir LAZARUS-YAFEH 1998/1999 ; BASAL 2011a et 2011b.

<sup>17</sup> Notons que sur la copie digitale du manuscrit disponible en ligne, ces folios apparaissent en premier et ne sont pas à leur place.

Une note indique « dans la langue d'Ismaël, on l'appelle [c'est-à-dire chacune des sourates] » (18). Cette liste de mots en langue arabe, qui ne figure pas dans le texte original de *Der Koran*, indique qu'Aharon Botbol a certainement eu accès au texte de la Vulgate coranique. Vient ensuite la suite de la table des matières de la traduction de Reckendorf (sourates 31 à 114) dans laquelle les noms sont donnés en hébreu uniquement. Le système de pagination correspond à celui de l'édition définitive de *Der Koran* (1857). Un autre manuscrit devait donc contenir le reste de la traduction du Coran de l'orientaliste allemand. Bien qu'il n'en existe aucune trace, cette possibilité est renforcée par une note du rabbin en haut de la première page du manuscrit signalant que le volume correspond à la « partie une » de la traduction (חלק א'). Une autre note au folio 3r indique que les sourates 31 à 114 se trouvent dans une deuxième partie (בחלק ב'). Il y a donc tout lieu de penser que la traduction du Coran de Reckendorf est parvenue au Maroc dans son intégralité.

### Translittération de la sourate 1

Au bas de la première page numérotée du manuscrit, la sourate liminaire est écrite en arabe et en lettres hébraïques (voir figure 1). Il existe certes des translittérations du Coran en alphabet hébreu dont certaines ont été réalisées en milieu musulman<sup>19</sup>, mais l'échantillon écrit de la main du rabbin Botbol concerne un rare cas d'allographie du Coran produit au Maroc.

Cette translittération qui est destinée à un usage personnel ne présente toutefois pas un système homogène. Ainsi, un point suscrit sur le ק sert toujours à indiquer la vélaire occlusive sourde ك. La laryngale ح qui n'est pas réalisée en hébreu est rendue par la spirante fricative sourde ח. En revanche, le vocalisme est tantôt indiqué par les *matres lectionis*, tantôt absent. Enfin, la gémination est rendue par une répétition de la lettre concernée ou complètement omise.

Voici le texte en question. Il est présenté en synopsis avec la traduction de Reckendorf et le texte reçu de la sourate qui sont donnés à titre comparatif.

|   |                                   |  |
|---|-----------------------------------|--|
| بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ             | בשם אלה הרחמן והרחום              | בסם אללה ארחמן <sup>20</sup> [בלשון ערבי].<br>ארראחים. |
| الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ             | (א) השבחה לאלה רב העולמים.        | נחמדו ללאה רבב<br>לעאלמיין.                            |
| الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ                            | (ב) הרחמן והרחום.                 | <sup>21</sup> ראחמאני ראחים                            |
| مَالِكِ يَوْمِ الدِّينِ                           | (ג) מלך ביום הדין.                | מאליקי יום דדיין.                                      |
| إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ          | (ד) אותך נעבד ואלריך נשוע.        | אייאקא נעבודו וואייקה נאאסתאעיין.                      |
| اهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ                | (ה) הורנו בדרך המישרים ארחותיהם.  | ייהדינא ללסירט אלאמוסתאקיסה.                           |
| صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ           | (ו) דרך האנשים אשר חנות אותם.     | סיראט אלאדינה נעמתא עאליהם.                            |
| غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ | (ז) לא דרך מכעיסך ולא דרך התועים. | גאירי למגדובי עאליהם וואדדאלליין.                      |

Une simple lecture du tableau synoptique montre que la translittération fournie par le rabbin Botbol ne consiste pas en une rétroversion de la sourate 1 faite à partir de l'hébreu. En effet, la

<sup>18</sup> La forme, orthographiée קורים dans le manuscrit, a été corrigée. Elle apparaît aussi avec un *nun* final, comme en hébreu rabbinique.

<sup>19</sup> Voir PAUDICE 2008.

<sup>20</sup> Le rabbin utilise ici la formule « en langue arabe ».

<sup>21</sup> מא ראחים [ראחים]. Les lettres מא sont barrées dans le manuscrit, le rabbin ayant anticipé le mot מאליקי au verset suivant.

traduction de Reckendorf offre des particularités notables par rapport au texte reçu du Coran. A l'instar de la majorité des textes rédigés en hébreu pendant les Lumières juives, elle se caractérise par une propension à l'usage de l'hébreu biblique ainsi qu'au recours au *shibbutz*<sup>22</sup> et à la *melitza*<sup>23</sup>. Par exemple, au v. 5, *اهدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ* (« conduis-nous dans le droit chemin ») devient *הוֹרְנוּ בְּדֶרֶךְ הַמִּישְׁרִים אֲרַחֲוִיָּהֶם* (« montre-nous la voie de ceux qui vont droit dans leurs chemins [= dans une voie droite] »). L'expression *הַמִּישְׁרִים אֲרַחֲוִיָּהֶם* renvoie à Prv 9,15 : *לְקַרְא לְעֹבְרֵי-דֶרֶךְ הַמִּישְׁרִים אֲרַחֲוִיָּהֶם* : « pour appeler les passants, qui vont droit dans leur chemin » ou « dans une voie droite ».

Au v. 7, *غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ* (« non [celui de] ceux qui ont encouru ta colère, ni [celui] des égarés ») est traduit par *לֹא דֶרֶךְ מִכְעִסִּיד וְלֹא דֶרֶךְ הַתּוֹעִים* (« non la voie de ceux qui t'ont irrité, ni la voie des égarés »). Il est fait mention de « ceux qui irritent » l'Éternel en hébreu, selon une expression biblique que l'on retrouve dans 1 R 16,33 et 2 R 23,19. Reckendorf répète en outre le terme *דֶרֶךְ* (« voie »). Il offre un parallélisme antithétique qui montre un contraste entre l'idée de voie « droite » mentionnée au verset 6 de la sourate. Antithèses et parallélismes constituent des traits caractéristiques de la poésie biblique, particulièrement dans les Proverbes. Reckendorf privilégie ainsi la langue et la culture d'arrivée.

La translittération de la sourate une dans le manuscrit de Jérusalem en revanche est fidèle au texte de la Vulgate coranique à l'exception de quelques passages. Dans le premier verset exprimant une action de grâce, le segment « la louange est à Dieu » est rendu par un accompli de la 1<sup>e</sup> pers. plur. ayant une nuance exhortative et un complément d'objet *נַחֲמָדוּ לֵאלֹהִים* (« louons Dieu »).

D'autres écarts semblent être imputables à des erreurs de graphie : par exemple *לְלִסְרִיט* au lieu de *לְלִסְרִיט* (v. 5) et *וּוֹאדְדָאֵלְלִין* au lieu de *וְלֹא الضَّالِّينَ* (v. 7). En dépit de ces divergences mineures, le rabbin Bobtol a bel et bien restitué le texte reçu de la sourate 1 dans sa translittération.

### Conclusion

Le manuscrit *Jérusalem, Bibliothèque nationale d'Israël, Heb. 8°6453* fournit les rares indices disponibles sur la transmission et la réception de la traduction du Coran en hébreu d'Hermann Reckendorf en milieu sépharade. Même si le copiste a pu avoir connaissance de l'identité du traducteur, il semble à la faveur des renseignements fournis par le document que la traduction coranique ait été transmise de façon anonyme. Par ailleurs, le contenu de la copie correspond à celui de la troisième livraison de la traduction de Reckendorf datant de 1856. Doit-on pour autant en déduire que le transfert de la traduction s'est opéré de manière partielle ? Rien n'est moins sûr. Le manuscrit présente la table des matières de l'édition intégrale de 1857 et évoque une seconde partie de la copie de la traduction dans les notes marginales. En dépit de l'absence de trace matérielle des sourates 31 à 114, il est donc plus que probable que la première version du Coran en hébreu à partir de l'arabe soit parvenue au Maroc dans son intégralité.

Le paratexte donne un aperçu des connaissances du rabbin sur le Coran en hébreu et en arabe. Afin d'identifier l'auteur de la traduction, le rabbin a consulté des sources juives anciennes et modernes. Bien qu'il n'y soit pas parvenu, il a pu retracer un pan de l'histoire du transfert du

<sup>22</sup> Le terme est dérivé de la racine *שָׁבַץ* (« tresser », « broder ») et désigne un procédé stylistique consistant à insérer des versets ou expressions bibliques dans le texte produit. Ce procédé remonte à l'époque médiévale.

<sup>23</sup> La *melitza* est une technique de composition littéraire qui consiste à recourir à des figures de style proches de celles de la Bible. Le terme revêt souvent une acception péjorative et désigne un style fleuri et grandiloquent, cf. PELLI 2010.

Coran en hébreu puisqu'il mentionne l'œuvre polémique de Simon Duran et la traduction de Jacob Israël Ha-Levi.

L'examen du paratexte illustre également le point de vue du rabbin sur le texte coranique. Ses notes de lecture témoignent de son intérêt pour les rapports ainsi que les différences entre l'islam et le judaïsme. Enfin, la translittération de la liste des sourates 1 à 30 et celle de la sourate liminaire laissent penser qu'Aharon Botbol a certainement eu à sa disposition une version arabe du Coran, facilement accessible en milieu musulman à l'époque moderne.

La traduction de Reckendorf sous sa forme définitive sera supplantée par une version en hébreu moderne produite par le professeur J.J. Rivlin de l'Université hébraïque de Jérusalem dès la première moitié du vingtième siècle<sup>24</sup>. Il n'en demeure pas moins qu'à un moment de sa courte diffusion, et en dépit du rayonnement restreint de la *Haskala* en Afrique du Nord, la traduction de Reckendorf publiée à Leipzig a transité jusqu'au mellah de Fès, dépassant ainsi les frontières du monde ashkénaze pour rejoindre la bibliothèque d'une haute instance rabbinique de la communauté juive marocaine.

---

<sup>24</sup> RIVLIN 1936/1945 ; HARIF 2016.

ILLUSTRATIONS



Fig. 1 : p. 1 du manuscrit Heb. Jerusalem 8°6453.  
 Sourate une, notes infrapaginales et translittération de l'arabe en lettres hébraïques.

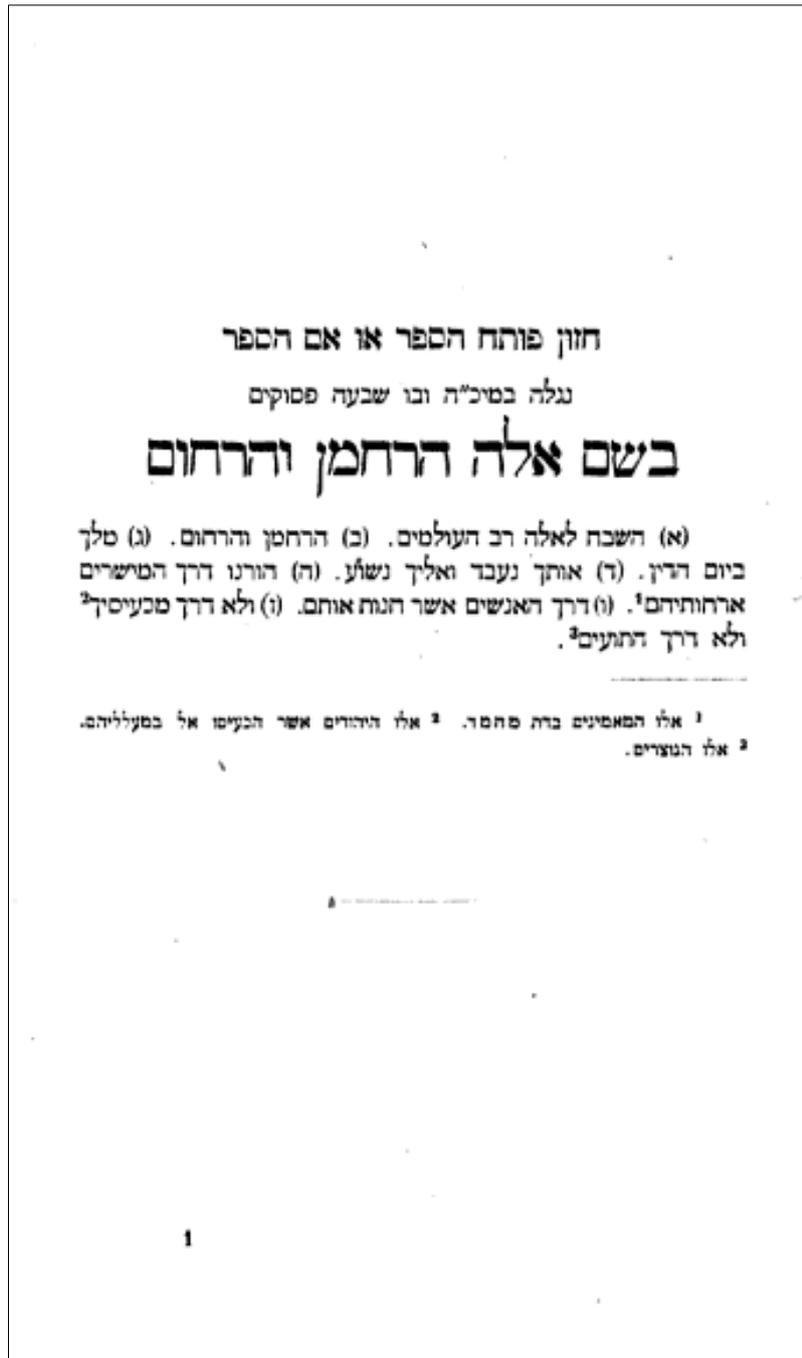


Fig. 2 : p. 1 de Der Koran (1856). Sourate une et notes infrapaginales.

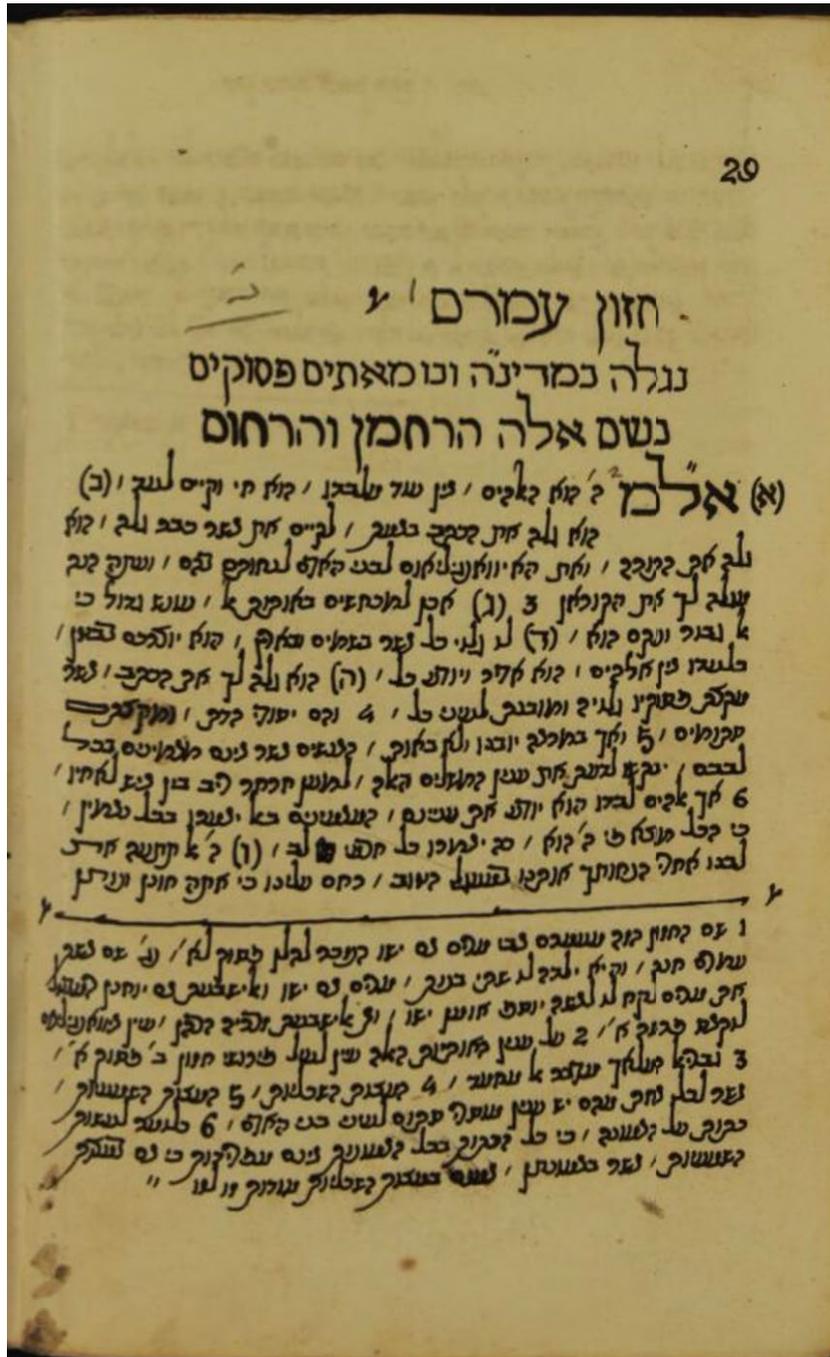


Fig. 3 : p. 29 du manuscrit Heb. Jerusalem 8°6453. Début de la sourate 3.

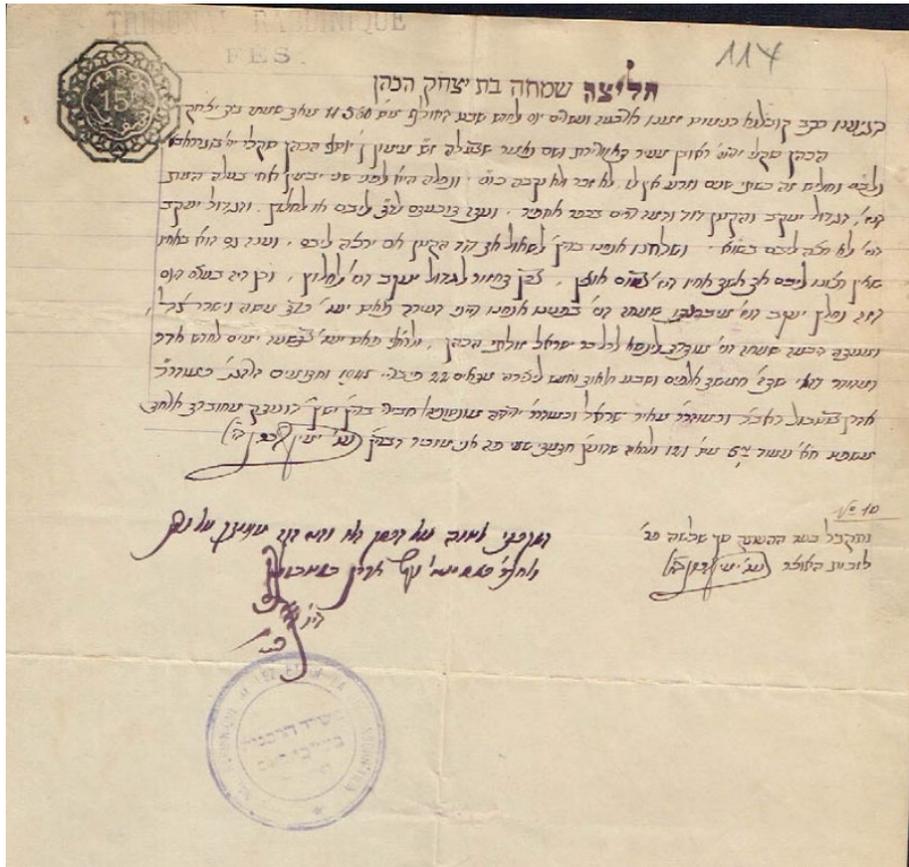


Fig. 4 : Halitza de Simḥa fille de Isaac Ha-Cohen (Centre de la Culture Judéo-Marocaine à Bruxelles, objet numéro 31074). L'écriture du rabbin Aharon Botbol figure au-dessus du cachet.

| מספר | שם        | מספר | שם        |
|------|-----------|------|-----------|
| 1    | בית שמעון | 1    | בית שמעון |
| 2    | בית יוסף  | 2    | בית יוסף  |
| 3    | בית ראובן | 3    | בית ראובן |
| 4    | בית שמעון | 4    | בית שמעון |
| 5    | בית יהודה | 5    | בית יהודה |
| 6    | בית לוי   | 6    | בית לוי   |
| 7    | בית יוסף  | 7    | בית יוסף  |
| 8    | בית ראובן | 8    | בית ראובן |
| 9    | בית שמעון | 9    | בית שמעון |
| 10   | בית יהודה | 10   | בית יהודה |
| 11   | בית לוי   | 11   | בית לוי   |
| 12   | בית יוסף  | 12   | בית יוסף  |
| 13   | בית ראובן | 13   | בית ראובן |
| 14   | בית שמעון | 14   | בית שמעון |
| 15   | בית יהודה | 15   | בית יהודה |
| 16   | בית לוי   | 16   | בית לוי   |
| 17   | בית יוסף  | 17   | בית יוסף  |
| 18   | בית ראובן | 18   | בית ראובן |
| 19   | בית שמעון | 19   | בית שמעון |
| 20   | בית יהודה | 20   | בית יהודה |
| 21   | בית לוי   | 21   | בית לוי   |
| 22   | בית יוסף  | 22   | בית יוסף  |
| 23   | בית ראובן | 23   | בית ראובן |
| 24   | בית שמעון | 24   | בית שמעון |
| 25   | בית יהודה | 25   | בית יהודה |
| 26   | בית לוי   | 26   | בית לוי   |
| 27   | בית יוסף  | 27   | בית יוסף  |
| 28   | בית ראובן | 28   | בית ראובן |
| 29   | בית שמעון | 29   | בית שמעון |
| 30   | בית יהודה | 30   | בית יהודה |
| 31   | בית לוי   | 31   | בית לוי   |
| 32   | בית יוסף  | 32   | בית יוסף  |
| 33   | בית ראובן | 33   | בית ראובן |
| 34   | בית שמעון | 34   | בית שמעון |
| 35   | בית יהודה | 35   | בית יהודה |
| 36   | בית לוי   | 36   | בית לוי   |
| 37   | בית יוסף  | 37   | בית יוסף  |
| 38   | בית ראובן | 38   | בית ראובן |
| 39   | בית שמעון | 39   | בית שמעון |
| 40   | בית יהודה | 40   | בית יהודה |
| 41   | בית לוי   | 41   | בית לוי   |
| 42   | בית יוסף  | 42   | בית יוסף  |
| 43   | בית ראובן | 43   | בית ראובן |
| 44   | בית שמעון | 44   | בית שמעון |
| 45   | בית יהודה | 45   | בית יהודה |
| 46   | בית לוי   | 46   | בית לוי   |
| 47   | בית יוסף  | 47   | בית יוסף  |

Fig. 5 : folios 2v-3r du manuscrit Heb. Jerusalem 8°6453. Table des matières des sourates 1 à 47.

**BIBLIOGRAPHIE**

- ADELMAN 2012 : H. T. ADELMAN, « A rabbi reads the Qur'an in the Venezian ghetto », *Jewish History* 26 1/2, p. 125-137.
- AFIF 2012 : N. AFIF, « Les traductions contemporaines du Coran en hébreu », *Acta Orientalia Belgica* 25, p. 295-306.
- 2015 : N. AFIF, *Une version biblique du Coran en hébreu. La traduction d'Hermann Reckendorf (1857). Modalités et étendue de la judaïsation, étude de la langue et réception pendant les Lumières juives*, Thèse de doctorat en Langues et lettres, Université catholique de Louvain.
- BASAL 2011a : N. BASAL, « A Seventeenth Hebrew Translation of the Qur'an and Its Arabic Sources » dans F. MUSALL et A. AL-MUDARRIS (éds), *Im Dialog bleiben. Sprache und Denken in den Kulturen des Vorderen Orients (Festschrift für Raif Georges Khoury)*, Wiesbaden, p. 200-218.
- 2011b : « A propos d'une traduction du Coran en hébreu : la traduction de Jacob ben Israël Ha-Levi à partir de l'italien (Venise, 1636) », dans A. OETTINGER et D. BAR-MAOZ (éds), *Mittuv Yosef : Yosef Tobi Jubilee Volume*, vol. 3, Haïfa, p. 166-181 (en hébreu).
- BOBZIN 2005 : H. BOBZIN, « Translations of the Qur'an », *Encyclopaedia of the Qur'an*, vol. 5, p. 350-351.
- CHÉTRIT 2006 : J. CHÉTRIT, « La Haskala hébraïque dans le monde sépharade », dans S. TRIGANO (éd.), *Le monde sépharade. I. Histoire*, Paris, p. 745-809.
- FRÄNKEL et GOTTHEIL 1904 : S. FRÄNKEL et R. GOTTHEIL, « Koran », *Jewish Encyclopedia*, vol. 7, p. 557-560.
- HARIF 2016 : H. HARIF, « Islam in Zion? Yosef Yo'el Rivlin's Translation of the Qur'an and Its Place Within the New Hebrew Culture », *Naharaim* 10/1, p. 39-55.
- 2019 : H. HARIF, « Between Sacred and Profane: Three Modern Hebrew Translators of the Qur'ān », dans D. M. SALZER, C. GAFNI et H. HARIF (éds), *Wissenschaft des Judentums Beyond Tradition. Jewish Scholarship on the Sacred Texts of Judaism, Christianity and Islam*, Berlin/Boston, p. 149-164.
- LABENDZ 2003 : J. R. LABENDZ, « “Know What to Answer the Epicurean” : A Diachronic Study of the 'Apiqoros in Rabbinic Literature », *Hebrew Union College Annual* 74, p. 175-214.
- LAZARUS-YAFEH 1998/1999 : H. LAZARUS-YAFEH, « A Seventeenth-century Hebrew Translation of the Qur'an », *Scripta Mediterranea* 19/20, p. 199-211.
- PAUDICE 2008 : A. PAUDICE, « On Three Extant Sources of the Qur'an Transcribed in Hebrew », *European Journal of Jewish Studies* 2/2, p. 213-257.
- PELLI 2010 : M. PELLI, « The Role of Melitzah in Early Haskalah Literature and its Reception at the End of the Period », dans ID., *Haskalah and Beyond: The Reception of the Hebrew Enlightenment and the Emergence of Haskalah Judaism*, Lanham Md, p. 135-160.
- PROTECTORAT 1918 : PROTECTORAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC, *Arrêté viziriel du 5 octobre 1918 (28 Hidja 1336) portant nomination des membres du Tribunal rabbinique de Fès. Bulletin officiel. Edition française hebdomadaire*, n°314 du 28 octobre 1918 (7e année).
- RIVLIN 1936/1945 : J. J. RIVLIN, *Le Coran : traduction de l'arabe*, Tel Aviv, 2 vol. (en hébreu).

- RUBIN 2007 : U. RUBIN, « Koran (Hebrew Translations of the Koran) », *Encyclopaedia Judaica*, vol. 12, p. 304.
- STEINSCHNEIDER 1880 : M. STEINSCHNEIDER, « Islam und Judenthum. Kritik des Islam von Simon Duran (1423) », *Magazin für die Wissenschaft des Judenthums* 7, p. 1-48.
- 1881 : M. STEINSCHNEIDER, « Qeshet u-Magen », *Ozar Tob, Hebräische Beilage zum Magazin für die Wissenschaft des Judenthums* 8, p. 1-36.
- YARDENI 2002 : A. YARDENI, *The Book of Hebrew Script : History, Palaeography, Script Styles, Calligraphy & Design*, London.
- ZAFRANI 1967 : H. ZAFRANI, « Langues juives du Maroc », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 4/4, p. 175-188.
- 1969 : H. ZAFRANI, *Pédagogie juive en terre d'Islam. L'enseignement traditionnel de l'hébreu et du judaïsme au Maroc*, Paris.

**RÉSUMÉ**

La première traduction du Coran en hébreu établie à partir de l'arabe a été réalisée par Hermann Reckendorf (1825-1875) pendant les Lumières juives. En marge de sa diffusion dans le monde ashkénaze, la traduction apparaît dans un manuscrit copié au Maroc au 19<sup>e</sup> siècle. Cet article examine cet unique témoin de façon à apporter un éclairage sur la réception de la traduction de l'orientaliste allemand en milieu sépharade.

**ABSTRACT**

The first Hebrew translation of the Qur'ān from Arabic was produced by Hermann Reckendorf (1825-1875) during the Jewish Enlightenment. Beyond its diffusion in the Ashkenazic world, the translation appears in a manuscript copied in Morocco in the 19th century. This paper examines this unique witness in order to shed light on the reception of the translation of the German orientalist in Sephardic milieu.

# Versions of the New Testament: A Survey of (some) Recent Research

By

James Keith Elliott

*The University of Leeds, UK*

Politicians nowadays seem all-too-ready to appeal to the “Wisdom of Hindsight.” To paraphrase the opening to one of Robbie Burns’ poems<sup>1</sup>: “O wad some Pow’r the giftie gie us”, life would be the sweeter, if I be really freed from blunders – if not “a foolish notion.” As the editor of the International Greek New Testament to Luke<sup>2</sup> in 1984 and 1987, I had accepted what the appointed language specialists had told me about “their” version. It was only later that I realised that much of the alleged versional support that I showed in that IGNTP *apparatus* and even singular and sub-singular versional readings could and should be avulsed. Many are purely inner-versional, relevant only if one’s aim is to look at that particular manuscript, its scribe and that version *in toto*; many concern definite articles, personal pronouns, particles, conjunctions and other “little” words; or are word-order variation or certain verbal tenses. None – or very few – ought to be in the *apparatus* to a *Greek* New Testament, which I then thought I was being expected to produce. The wisdom of hindsight may indeed have encouraged me to jettison many an abbreviation for those versions. So, today’s message (or “text”) is to have only very few and relevant versional variants in an *apparatus*

---

<sup>1</sup> Robert BURNS (1759-1796), *To a Louse*.

<sup>2</sup> The American and British Committees of the International Greek New Testament Project (eds.), *The New Testament in Greek: The Gospel according to St. Luke*. Two volumes (Oxford: Clarendon Press, 1984, 1987).

*criticus* to a Greek New Testament. Possibly only those agreeing with the addition or subtraction of the words in Greek witnesses should be in a Greek New Testament.

Recent printed editions of a scholarly Greek New Testament usually include as footnotes on each page of their critical *apparatus* certain versions in addition to variants found in the chosen lists of Greek manuscripts and other Greek witnesses. Typically, the versions are manuscripts (and, occasionally, Fathers) in the ancient Christian languages (Latin, Coptic, Syriac) and often other translations into Ethiopic, Armenian and Georgian, together with these versions to be noted below, Old Church Slavonic (Slavic) and Christian Palestinian Aramaic (Syriac) followed by a brief note on the Gothic.

Nowadays though, one never sees readings to be found in Arabic, even though in the 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> centuries Arabic was often included in the sumptuous polyglots produced in, say, Paris or London when it stood alongside Roman and Greek scripts as well texts such as Syriac and Ethiopic. Printers doubtless liked to show their typesetting skills as they fitted these scripts on to each of their double-page openings. Those days have long gone.

But in today's sparser world we still fortunately find scholars at work on the ancient versions that were copied and read by Christian believers. A journal like *Babelao*, concentrating, as it does, on oriental Christian languages deserves to see which versions merit attention. Below, I deal with only certain versions and I ignore references to those "popular" versions which are regularly in the *apparatus* to Greek testaments, i.e. Latin, Syriac and Coptic texts that have been regularly studied, especially in the past one hundred years. Hence the bracketed (some) in our title! Carla Falluomini's work on the Gothic is mentioned; so, too, are writings on the Slavic used by Russian orthodoxy. Many writings, inevitably, may now supersede Bruce Metzger's wide-ranging book of nearly half a century ago<sup>3</sup>.

### 1. *The Arabic Version*

First, we turn to the Arabic manuscripts of the New Testament. This is a version clearly overlooked and neglected. At long last, I see that, following the pioneering studies by Professor Graf and by the "Sisters of Sinai" (= Agnes Smith Lewis and Margaret Dunlop Gibson), several scholars are at work on manuscripts in Arabic<sup>4</sup>. (I hope that ere long we shall find **Ar** (= variants in Arabic manuscripts) in the marginalia to our critical Greek testaments.) So: to the Arabic manuscripts that have for too long been missing from our Greek testaments. Again, it is modern westerners' attention to such manuscripts that is paramount. Most readers may correctly argue that this Arabic version of the New Testament came into being only after the Koran had made Arabic a literary language and after large parts of Christian Syria and Egypt had turned into an Arabic-speaking community who thereafter needed to read the scriptures in Arabic. Some portions of these writings were translated from Greek; other parts from Syriac or from (Bohairic) Coptic. With such *Vorlagen* one can easily appreciate the need for a careful study of these Arabic translations.

One particular research group is a Spanish team led by Juan Monferrer.<sup>5</sup> One can but hope that the new series into which their work has been placed will activate and stimulate its inclu-

---

<sup>3</sup> Bruce METZGER, *Early Versions of the New Testament: Their Origins, Transmission and Limitations* (Oxford: Clarendon Press, 1977). See also the various entries in the *Anchor Dictionary of the Bible* VI.

<sup>4</sup> Metzger's book (*op. cit.*, pp. 257-267) treats the Arabic as only a "minor" version!

<sup>5</sup> Juan Pedro MONFERRER, Lourdes BONHOME PULIDO and Faiad BARBASH, *Codex Arabicus Escvrialensis MDCXXV* (Salamanca: Pontifical University Press with Madrid: Sindétesis, 2019) (= *A,A&G* 1).

sion in critical editions and in that rarefied atmosphere of oriental studies. The volume is the first in a series; it is called *Aramaico (sic)-Arabica et Graeca*. The book lacks photographs of the manuscript but provides (largely) a diplomatic edition of a 16<sup>th</sup>- century manuscript, housed today at the Royal Library of El Escorial and known there as Arabic 1625. It has been carefully edited with appropriate footnotes and a short scholarly introduction (in Spanish) dealing with the codicological and palaeographical details, including orthography, date etc. The manuscript contains Romans and Galatians and only 1 Corinthians from the Pauline Corpus; the seven Catholic Letters (with the Petrine letters included amid the Paulines!) and Acts, plus Revelation. From the Old Testament (LXX), is an Arabic translation of the Song of Songs.

Another academic study on the Arabic version is a revision of a thesis submitted by Sara Schulthess.<sup>6</sup> This is a dissertation submitted to Radboud University in Nijmegen but supervised in Lausanne by Claire Clivaz. In her discussion here Schulthess begins, as most dissertations do, by her presenting a brief *tour d'horizon* on previous research into this version before her three main sections: (a) a necessary listing and cataloguing of some 197 manuscripts containing Paul's letters in Arabic; then (b) moving on (as her sub-title shows) to one particularly useful Arabic manuscript containing 1 Corinthians; finally (c) she spends *c.*240 pages to analysing its text, with shrewd and perceptive observations. This is, I hope, a forerunner to a much needed commentary on this manuscript and ultimately, to the whole of the New Testament in a wide survey of Arabic witnesses.

Those works and earlier studies by Samir Arbache, a native Arabic speaker now at work at the Catholic University of Lille and Hikmat Kashouh, another native Arabic speaker, now living and teaching in the Lebanon. Both have published on Arabic manuscripts<sup>7</sup>; we hope their and the previously named scholars' work will encourage the Münster editors in Germany and other textual critics to examine this version anew, not least the Arabic Versions' origins (and datings) possibly from Coptic, the Diatessaron and (Old-) Syriac or Peshitta and later Byzantine or "Caesarean" readings from Greek sources and influences.

## 2. *The Ethiopic Versions*

A statue of Field Marshal the first Lord Napier of Magdala and Caryngton proudly occupies one of the plinths in London's Trafalgar Square. As part of Napier's spoils, brought to England after his successfully defeating Emperor Theodore (Tewodros II) of Ethiopia, were manuscripts and other artefacts. Thanks to Napier's efforts, scholars in the West became increasingly aware of Ethiopian manuscripts. Since his day a few academics, notably Edward Ullendorff, helped popularize this ancient independent African orthodox (Tewahedo) church – now, at last, finally freed from links to Alexandria and the Coptic Christian Patriarch based in Egypt. More recently, others have looked carefully at its unique miaphysite Christianity: Judith McKenzie and Francis Watson's study of the early Garima Gospels from Aksum<sup>8</sup> and Mary Anne Fitzgerald and Philip Marsden, *Ethiopia*, a book on the country, its churches and

---

<sup>6</sup> Sara SCHULTHESS, *Les manuscrits arabes des lettres de Paul: État de la question et étude de cas (I Corinthiens dans le Vat. Ar. 13)* (Leiden and Boston: Brill, 2009) (= *Biblica Arabica* 6).

<sup>7</sup> Samir ARBACHE, *L'Évangile arabe selon saint Luc. Texte du VIII<sup>e</sup> siècle, copié en 847. Édition et traduction* (Bruxelles: Safran, 2012). Hikmat KASHOUH, *The Arabic Versions of the New Testament: The Manuscripts and their Families* (Berlin and New York: de Gruyter, 2012) (= ANTF 42).

<sup>8</sup> Judith S. MCKENZIE and Francis WATSON, *The Garima Gospels: Early Illuminated Gospel Books from Ethiopia* (Exeter: Exeter University Press, 2016) (= *Manar al-Athar Monographs* 3).

practices<sup>9</sup>; these works were reviewed in the *TLS* in June 2017 and in *Novum Testamentum* in 2019 respectively and those books are worthy of our study. Just over twelve months ago the Victoria and Albert Museum in London held an exhibition of many artefacts, some brought to London by Napier's men.

Ethiopia (or Abyssinia) is an immense country not only in terms of land but also its huge population (c.102 millions), formed from numerous tribes and language-groups. It is its orthodox faith, its churches, and their theology and practices that merit the sub-title to Esler's book<sup>10</sup>. In several chapters he looks in specific detail at orthodoxy which, despite its inherent conservatism and restricted educational opportunities, has, nevertheless, produced intellectual and literary traditions, as well as much creativity in its art, music and architecture.

Unlike the lack of references to manuscripts in Arabic in the footnotes of editions of current New Testaments in Greek, most critical editions nowadays carry in their marginalia references to variants in "Et" (i.e. Ethiopian) manuscripts. These are the first encounters many have of the Ge'ez language (currently still used by the orthodox church there), its scribes and their texts from Ethiopia's huge canon of scripture. Possibly the renewed interest in Ethiopic manuscripts owes much to Francis Watson's work on two of the so-called Garima Gospels. Unlike most Ethiopian manuscripts written well after the introduction of printing editions elsewhere, these two, currently housed at Garima in Aksum province, may indeed be among the oldest Ethiopic manuscripts extant. An early date would make these witnesses quite unlike others; other (older) scholars until relatively recent times tend to say that all Ethiopian manuscripts are of recent confection, many coming from after printing was always generally used.

I now cite in part a paragraph from my 2017 review in the *Times Literary Supplement* re Watson's contributions to the book by McKenzie and himself:

*The Garima Gospels will revolutionize the history of this version of the Bible, by arguing for a date as early as c.350-650 A.D. for two of the codices. Most Ethiopian manuscripts are comparatively recent, typically dating from the fifteenth century onwards. If the editors' conclusions are correct — and they base their judgements on radiocarbon testing, as well as on art history and textual criticism — the implications would be momentous.*

Since 2017, I observe that Watson's proposed datings for the two Garima manuscripts have been accepted by academe. [Not that readings in manuscripts now dated by palaeographers to an early date, i.e. 3<sup>rd</sup>-6<sup>th</sup> of the Christian centuries are to be considered to be more important than later witnesses; it is (and, if not, should be) a canon of New Testament textual criticism that the age of a witness by itself is of little significance.<sup>11</sup>]

---

<sup>9</sup> Mary Anne FITZGERALD with Philip MARSDEN, *Ethiopia: The Living Churches of an Ancient Kingdom* (Cairo and New York: The American University in Cairo Press, 2017).

<sup>10</sup> Philip ESLER, *Ethiopian Christianity: History, Theology, Practice* (Waco: Baylor Press, 2019).

<sup>11</sup> From an Ethiopian viewpoint and with reference to the very wide canon of scriptures accepted by Ethiopian orthodox believers see G.A. MIKRE-SELLAÏSSIE, "The Bible and its Canon in the Ethiopian Orthodox Church" in *The Bible Translator* January 1993, pp. 111-123. The edited Ethiopic versions and allied writings by Rochus Zuurmond are also of significance here. Concerning the age of a manuscript (a constant bugbear of mine!) see my monograph in the forthcoming *Stuttgart Theological Themes* volume on New Testament textual criticism in chapter 1.

### 3. *The Armenian Version(s)*

Turning now to the Armenian Version(s) we ought to note several major studies by Valentina Calzolari (-Bouvier), Charles Renoux and by Nira and Michael Stone. All of them are experts in the Armenian writings and especially the New Testament in Armenian.

Now onto the Georgian Versions but before doing so properly, one question must remain: Which is the older, the Armenian or the Georgian? There is local as well as scholastic interest in how to answer that query. Both languages seem to have been given (different and differing) alphabets about the same time, say the fifth- century, and both countries became Christian in advance of their languages becoming written. Tact may require my drawing Salome's veil over this problem...

### 4. *The Georgian Version(s)*<sup>12</sup>

A doughty researcher on the Georgian biblical text is the late Neville Birdsall. Prior to his death, Birdsall collected a number of his own studies into Georgian manuscripts.<sup>13</sup> Another key researcher is Bernard Outtier, whose enviable fluency in that language is all- too- evident in his many writings. All who wish to further their studies into this version ought to familiarize themselves with these studies. Along with many of their pioneering studies, a lack of modesty requires my mentioning one book in particular and this is in footnote 13.

### 5. *The Slavic Version*

Our main source is A.A. Alexeev who has published several works on this version written in Russian. For those unable to access his work because of their inability to read Russian, I would suggest one looks at the university *Proefschrift*, published (in English) by H.P.S. Bakker in 1996 in preparation for his *viva voce* examination: *The Old Slavic New Testament: A Transparent and Heuristic Approach*<sup>14</sup>.

### 6. *The Palestinian Christian Texts*

In conclusion, I note the “place” of the Palestinian Christian texts, which, again, like the Arabic, are usually absent from the scholars' desks and the *apparatus* of printed critical editions of the New Testament. Alain Desreumaux is the leading researcher here. I can but merely pay tribute to his sterling efforts and refer to his several *oeuvres* in this field. Any reader who is alert to this version needs to take its evidence carefully into account. This Palestinian

---

<sup>12</sup> See Malchaz V. SONOULASHVILI, “The Translation of the Bible into Georgian” in *The Bible Translator* January 1990, pp. 132-4 with its bibliography. The contribution emphasises the difficulties modern scholarship has to specify which sources lie behind the Georgian translations of the Bible. Armenian and Syriac stand as key contenders. More recently, we find that Georgian scholarship looks very favourably at Greek sources such as its Koridethi Gospels codex (038) for its New Testament

<sup>13</sup> J. Neville BIRDSALL, *Collected Papers in Greek and Georgian Textual Criticism* (Piscataway: Gorgias Press, 2006) (= *Texts and Studies* III, 3). Following a conference held in Tbilisi (Tiflis) in 2007 Christian-B. Amphoux and I with Bernard Outtier edited a collection of the papers delivered there then, including some essays contributed by Georgian scholars: *Textual Research on the Psalms and Gospels* (Leiden: Brill, 2012) (= *Supplements to Novum Testamentum* 142); there is also a tribute to the then late Neville Birdsall there (pp. xxii-xxv). He had died in 2005.

<sup>14</sup> We ought read also Christian HANNICK'S essay “The Old-Slavonic Version of the New Testament” in *The Bible Translator* of January 1974, pp. 144—6 and his notes for further reading too.

version (with manuscripts from the 6<sup>th</sup>-13<sup>th</sup> centuries) deserves further investigations – both into its *Vorlagen* and, in particular, into its use of the (old) Syriac and the Diatessaron, as well as its possible links to Arabic and/or Coptic manuscripts.

### 7. *PS: The Gothic Version*

For the Gothic Version little more needs to be said since Carla FALLUOMINI's major study *The Gothic Version of the Gospels and Pauline Epistles* (Berlin and New York: de Gruyter, 2015) (= *ANTF* 46).

For this Version (and indeed for its other chapters on the Ethiopic, Armenian, Georgian) I would also suggest one reads the authoritative essays contributed to the second edition of Bart D. EHRMAN and Michael M. HOLMES (eds.), *The Text of the New Testament in Contemporary Research: Essays on the Status Quaestionis* (Leiden: Brill, 2013) (= *NTTSD* 42). Note also that chapters on the versions in Latin, Coptic and Syriac also exist here.

The new (4<sup>th</sup>) edition of the *Oxford Dictionary of the Christian Church* edited by Andrew LOUTH for Oxford University Press (to be published in 2021) plans to carry an entry on the Christian Palestinian or Aramaic version (cf. Metzger, *op. cit* pp. 75-82 and *ADB* VI pp. 795-796).

We began this essay with a quotation from Burns; consistency requires my ending this contribution by citing from him again. A cynic may choose something from his *For a' that and a' that* but, intending, as I do, to encourage readers to investigate how early Christians read, translated or interpreted the scriptures, I finish with lines from his *The Cottar's Saturday Night*: "They never sought in vain that sought the Lord aright." Amen to that!

J. Keith Elliott  
25 January (Burns' Day), 2020